

15

Éducation et science

255-1600

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses

Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale
et économique des étudiant-e-s

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses

Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale
et économique des étudiant-e-s

Rédaction Philipp Fischer, OFS
Yassin Boughaba, OFS
Sarah Gerhard Ortega, OFS

Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2017

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: situation.sociale@bfs.admin.ch
Philipp Fischer, OFS, tél. 058 463 69 59,
philipp.fischer@bfs.admin.ch
Yassin Boughaba, OFS, tél. 058 461 88 77,
yassin.boughaba@bfs.admin.ch

Rédaction: Philipp Fischer, OFS
Yassin Boughaba, OFS
Sarah Gerhard Ortega, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: Allemand: Chapitre 2, 3, 4, 5 et 6; Introduction;
L'essentiel en bref; Annexe
Français: Chapitre 1 et 6.2

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

Page de titre: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © gradt – Fotolia.com

Impression: en Suisse/Cavelti SA, Gossau

Copyright: OFS, Neuchâtel 2017
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch

Prix: Fr. 24.– (TVA excl.)

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 255-1600

ISBN: 978-3-303-15627-8

Version corrigée, 14.02.2018, G5.5 (p. 75) et G5.6 (p. 76): «moyenne en francs par semestre» au lieu de «moyenne en francs par mois»



Table des matières

Introduction	5	4 Ressources financières des étudiant-e-s	61
L'essentiel en bref	6	4.1 Ressources totales	61
1 Profil des étudiant-e-s	10	4.2 Composition des ressources financières	62
1.1 Présentation du système des hautes écoles en Suisse	10	4.3 Bourses et prêts	66
1.2 Âge et sexe	12	5 Dépenses des étudiant-e-s	71
1.3 Accès aux hautes écoles et formation professionnelle préalable	15	5.1 Dépenses totales	71
1.4 Origine sociale	18	5.2 Structure des dépenses	72
1.5 Statut migratoire	23	5.3 Difficultés financières	77
2 Conditions de vie des étudiant-e-s	27	5.4 Privations matérielles	79
2.1 Mode de logement	27	5.5 Endettement	81
2.2 Durée de trajet et recherche d'un logement	30	6 Déroulement des études	82
2.3 Étudiant-e-s ayant des enfants	32	6.1 Choix des études	82
2.4 Santé	34	6.2 Congés, arrêt temporaire et arrêt définitif	86
3 Activité rémunérée et budget-temps	39	6.3 Séjours d'études	89
3.1 Taux d'actifs occupés et taux d'occupation	39	6.4 Intentions de poursuivre des études	94
3.2 Caractéristiques, motifs et conséquences de l'activité rémunérée	47	6.5 Passage au master	99
3.3 Budget-temps	54	Annexe	105
		A.1 Remarques méthodologiques	106
		A.2 Définitions	107
		A.3 Sources des données	111

Introduction

L'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s fournit des informations actuelles sur les conditions d'études et de vie des étudiant-e-s des hautes écoles suisses. Il s'agit de la quatrième enquête réalisée sur ce thème par l'Office fédéral de la statistique (OFS), pour laquelle près de 26 000 étudiant-e-s des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques ont été interrogés au semestre de printemps 2016.

Les principaux thèmes de cette enquête sont l'origine sociale des étudiant-e-s, l'activité rémunérée pendant les études et le budget-temps, le financement des études et les aides octroyées aux étudiant-e-s, ainsi que des aspects qualitatifs sur le déroulement des études. Le présent rapport propose une synthèse sur les conditions sociales et économiques des étudiant-e-s et contribue ainsi aux discussions sur l'organisation et le financement de la formation dans les hautes écoles.

Le premier chapitre décrit la population étudiante des hautes écoles suisses à partir de caractéristiques sociodémographiques. Il fournit également des informations sur la structure du système suisse des hautes écoles et sur la répartition des étudiant-e-s entre les types de hautes écoles, les niveaux d'études et les domaines d'études. Ces informations sont complétées par un bref aperçu des différentes voies empruntées pour accéder aux hautes écoles. Les résultats du premier chapitre constituent un point de départ et aideront le lecteur à situer et à comprendre les analyses présentées dans les chapitres suivants.

Le deuxième chapitre porte sur les conditions de vie des étudiant-e-s et couvre notamment les questions du logement et du trajet entre le domicile et la haute école. Ce chapitre contient également des informations sur les étudiant-e-s qui ont des enfants et sur le thème de la santé.

Le chapitre sur l'activité rémunérée présente les taux d'actifs occupés des étudiant-e-s et leur taux d'occupation. Il porte également sur les caractéristiques des activités rémunérées, sur les motifs avancés pour en exercer une et sur les conséquences de celles-ci. Le budget-temps est étroitement lié à l'activité rémunérée des étudiant-e-s et vient dès lors compléter cette thématique.

Le chapitre sur les ressources financières des étudiant-e-s traite de l'origine des ressources financières et de l'importance de leurs diverses sources. Une attention particulière est prêtée aux subsides d'études.

L'analyse porte ensuite sur les dépenses des étudiant-e-s. Outre la répartition entre les différents postes de dépenses, la présente étude s'intéresse en particulier aux taxes d'études et aux coûts du logement des étudiant-e-s. Elle traite également des privations matérielles et de la perception de sa propre situation financière, ainsi que de l'endettement.

Les analyses du chapitre sur le déroulement des études sont organisées de manière à suivre le parcours des étudiant-e-s. Ainsi, après avoir présenté les raisons du choix des études, le chapitre porte sur l'arrêt, temporaire ou définitif, des études et les séjours d'études, pour enfin se concentrer sur les autres titres visés et sur les passages en master.

Cette publication est complétée par une annexe qui présente, d'une part, les aspects méthodologiques et les techniques d'analyse et, d'autre part, les définitions et les nomenclatures utilisées.

L'OFS remercie les étudiant-e-s interrogés d'avoir répondu au questionnaire.

L'essentiel en bref

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s traite des conditions d'études et de vie des étudiant-e-s immatriculés dans les hautes écoles suisses. Celles-ci englobent les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Les analyses portent sur les étudiant-e-s qui sont inscrits au semestre d'automne 2015/2016 pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, licence). Les personnes effectuant un doctorat ou suivant des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

Profil des étudiant-e-s

Pendant l'année académique actuelle (2015/2016), 199 145 personnes suivent des études dans une haute école suisse aux niveaux bachelor, master ou autre (voir la définition plus haut). Parmi ces personnes, 57% étudient dans une haute école universitaire (HEU), 33% dans une haute école spécialisée (HES) et 10% dans une haute école pédagogique (HEP). La proportion de femmes s'élève à 51% dans les HEU, à 47% dans les HES et à 73% dans les HEP.

Parcours scolaire avant les études

Différentes voies institutionnelles peuvent être empruntées pour entrer dans les hautes écoles. Le parcours que suivent les étudiant-e-s avant d'entrer dans ces dernières varie dès lors selon le type de hautes écoles. Dans les HES, 60% des étudiant-e-s en bachelor ont achevé une formation professionnelle ou une formation dans une haute école avant de commencer leur cursus actuel. Cette proportion est de 12% dans les HEU et de 31% dans les HEP. Elle varie fortement selon le domaine d'études, en particulier dans les HES.

Âge

L'âge moyen des étudiant-e-s est de 25,1 ans dans les HEU, de 26,1 ans dans les HES et de 29,0 ans dans les HEP. Ces différences ne sont pas dues à une plus longue durée des études, mais à un âge plus élevé au début de celles-ci. Cela s'explique, d'un côté, par les possibilités d'études en cours d'emploi proposées dans les HES et les HEP et, de l'autre, par les formations professionnelles ou en haute école achevées avant le cursus actuel.

Origine sociale

43% des étudiant-e-s sont issus de familles dans lesquelles au moins l'un des parents est titulaire d'un diplôme d'une haute école. Si cette proportion atteint 52% dans les HEU, elle est plus faible dans les HES (33%) et dans les HEP (26%). La part des étudiant-e-s dont les parents ont tout au plus une formation professionnelle initiale s'élève à 36% dans les HEP, à 34% dans les HES et à 22% dans les HEU. Dans l'ensemble, l'origine sociale des étudiant-e-s est nettement plus hétérogène dans les HES et les HEP que dans les HEU.

Statut migratoire

Au total, 30% des étudiant-e-s sont issus de la migration. Près de la moitié d'entre eux (14%) appartiennent à la 1^{re} génération de migration et ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles à l'étranger. 6% appartiennent à la 1^{re} génération et ont été scolarisés en Suisse. 10% sont nés en Suisse et appartiennent à la 2^e génération. L'origine sociale des étudiant-e-s issus de la migration varie fortement selon le pays d'origine.

Conditions de vie des étudiant-e-s

Mode de logement

Parmi les étudiant-e-s des hautes écoles suisses, 40% habitent chez leurs parents, 23% sont en colocation, 19% vivent avec un ou une partenaire et/ou des enfants, 10% vivent seuls dans un appartement et 9% vivent dans un foyer ou un autre type de logement pour étudiant-e-s. Ces proportions sont pratiquement les mêmes qu'en 2013.

Mode de logement et âge

Le mode de logement dépend en grande partie de l'âge. La part des étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents diminue ainsi avec l'âge (61% des étudiants jusqu'à 21 ans; 2% de ceux de plus de 35 ans), contrairement à la proportion de ceux qui vivent avec leur partenaire et/ou des enfants (2% des étudiants jusqu'à 21 ans; 74% de ceux de plus de 35 ans). Jusqu'à l'âge de 30 ans, un cinquième à un quart des étudiant-e-s vivent en colocation. Cette proportion baisse considérablement à partir de 30 ans. La part des étudiant-e-s vivant dans des foyers oscille selon la haute école entre 0 et 25%, en fonction de l'offre locale.

Étudiant-e-s ayant des enfants

La proportion d'étudiant-e-s ayant des enfants s'élève à 5,2%. Elle est de 3,5% dans les HEU, de 5,1% dans les HES et de 15,8% dans les HEP. Ces écarts s'expliquent avant tout par l'âge moyen des étudiant-e-s dans chacun des types de hautes écoles. La part des étudiant-e-s ayant des enfants est stable depuis 2005.

Santé

La plupart des étudiant-e-s évaluent leur état de santé général comme bon, voire très bon (77%). 19% le jugent assez bon et 4% mauvais voire très mauvais. Si 18% des étudiant-e-s déclarent souffrir d'un problème de santé durable, rares sont ceux qui estiment que cela limite fortement leurs études ou leur quotidien. Les troubles les plus souvent cités par les étudiant-e-s sont les problèmes psychiques et les maladies chroniques.

Activité rémunérée

Taux d'actifs occupés

La plupart des étudiant-e-s déclarent exercer une activité rémunérée à côté de leurs études (75%). Cette proportion atteint 71% dans les HEU, 78% dans les HES et 83% dans les HEP. Le taux d'actifs occupés varie toutefois considérablement d'un domaine d'études à l'autre. Il est plus élevé dans les domaines d'études moins réglementés et moins structurés, où il est plus facile de combiner études et activité rémunérée. Mais l'exercice d'une activité rémunérée dépend aussi d'autres facteurs, tels que l'âge, le mode de logement, la présence ou l'absence d'enfants, l'origine sociale, le soutien financier des parents ou l'obtention d'une bourse.

Taux d'occupation

Un peu plus de la moitié des étudiant-e-s (52%) travaille à un taux d'occupation annuel allant jusqu'à 40%. L'exercice d'une activité rémunérée ne se limite pas aux périodes de l'année où les étudiant-e-s n'ont pas de cours (vacances semestrielles). En effet, près de 78% des étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée travaillent aussi pendant le semestre.

Type d'activités rémunérées

De nombreux étudiant-e-s exercent une activité qui ne nécessite pas de formation spécifique (HEU: 47%; HES: 25%; HEP: 39%). La part des étudiant-e-s dont l'activité rémunérée requiert une formation particulière est de 26% dans les HEU, de 51% dans les HES et de 52% dans les HEP. Les stages obligatoires ou facultatifs occupent aussi une place importante (HEU: 11%; HES: 15%; HEP: 6%). Les activités d'assistant étudiant sont essentiellement accessibles aux étudiant-e-s des HEU (HEU: 11%; HES: 3%; HEP: 2%). Mais le type d'activité exercée dépend aussi de l'âge: les étudiant-e-s les plus âgés exercent plus rarement des activités qui ne demandent pas de formation particulière.

Raisons de ne pas exercer une activité rémunérée

Parmi les étudiant-e-s qui n'exercent pas d'activité rémunérée, 70% expliquent y avoir renoncé en raison de la forte charge de travail induite par leurs études. 41% déclarent n'avoir pas besoin financièrement d'exercer une activité rémunérée. En troisième position, 16% expliquent n'avoir pas trouvé d'emploi. La part des étudiant-e-s qui déclarent ne pas exercer d'activité rémunérée en raison de la charge de travail induite par les études varie selon le domaine d'études.

Budget-temps

Présentation générale du budget-temps

Le temps que les étudiant-e-s consacrent aux études, à l'activité rémunérée, aux activités bénévoles et aux tâches domestiques et familiales est de 51,6 heures par semaine en moyenne. Il se compose comme suit: en moyenne, 35,1 heures pour les études, 9,3 heures pour l'activité rémunérée, 5,5 heures pour le travail domestique (y compris la garde des enfants) et 1,6 heure pour les activités bénévoles. Plus ils avancent en âge, plus les étudiant-e-s ont un emploi du temps global chargé. De plus, pour les étudiant-e-s les plus âgés, le temps consacré à l'activité rémunérée et aux tâches domestiques et familiales augmente tandis que celui consacré aux études diminue.

Temps consacré aux études

Pendant une semaine type du semestre, les étudiant-e-s consacrent en moyenne 35,1 heures aux études, dont 20,4 au suivi du programme d'études et 14,7 à la préparation des cours, à la rédaction de travaux écrits, aux recherches bibliographiques ou aux rencontres avec les enseignants. Quel que soit le type de hautes écoles, cette répartition du temps change fortement suivant le domaine d'études. Elle dépend beaucoup du degré de structuration du domaine, de la manière dont les études sont organisées et dont la charge de travail est répartie entre le semestre et les vacances semestrielles.

Temps consacré aux études et à l'activité rémunérée

Les résultats montrent une interdépendance entre le temps consacré à l'activité rémunérée et celui dédié aux études. D'une manière générale, le nombre d'heures consacrées à l'activité rémunérée est plus élevé dans les domaines d'études où la charge de travail liée aux études est plus faible. D'une part, les cursus qui permettent une organisation plus souple des études laissent plus de temps pour exercer une activité rémunérée. D'autre part, le temps consacré à l'activité rémunérée est plus important dans le cas des formations en cours d'emploi et des cursus qui comportent des stages obligatoires.

Ressources financières des étudiant-e-s

Ressources totales

Dans l'ensemble, les ressources financières des étudiant-e-s s'élevaient à 2048 francs par mois (médiane) pour le semestre de printemps 2016. Elles ont donc légèrement augmenté par rapport à 2013 (1968 francs à prix constants, référence 2016). Le 1^{er} quartile des étudiant-e-s dispose d'au maximum 1500 francs par mois. Les étudiant-e-s du 3^e quartile vivent avec plus de 2940 francs par mois. Les ressources financières mensuelles augmentent avec l'âge des étudiant-e-s.

Composition des ressources financières

83% des étudiant-e-s déclarent être soutenus financièrement par leur famille. Ce soutien familial constitue même la seule source de revenus pour 16% des étudiant-e-s. Les trois quart (75%) des étudiant-e-s touchent des revenus de leur activité rémunérée et 12% des étudiant-e-s comptent uniquement sur celle-ci pour subvenir à leurs besoins. 12% également déclarent bénéficier de subsides d'études provenant de bourses et de prêts. Il s'agit de la seule source de revenus pour 1% des étudiant-e-s.

Etudiant-e-s au bénéfice de subsides d'études

12% des étudiant-e-s perçoivent des subsides d'études au moment de l'enquête. Parmi eux, 86% touchent une bourse, 7% ont contracté un prêt et 8% recourent aux deux à la fois. Près des trois quarts des bénéficiaires de subsides d'études touchent une aide financière des pouvoirs publics (bourse: 81%; prêt: 73%). Si les subsides des pouvoirs publics dépendent la plupart du temps des revenus de la famille, c'est nettement moins souvent le cas des subsides octroyés par les hautes écoles et les institutions privées.

Montant des subsides d'études

Les étudiant-e-s qui bénéficient de subsides d'études (bourses/prêts) touchent en moyenne 600 francs par mois. Ce montant augmente avec l'âge des étudiant-e-s et la décohabitation familiale. Il se monte à 766 francs par mois en moyenne chez les étudiant-e-s qui vivent en dehors du foyer parental (420 francs chez ceux qui vivent chez leurs parents).

Dépenses des étudiant-e-s

Dépenses totales

Dans l'ensemble, les dépenses des étudiant-e-s s'élevaient à 1737 francs par mois (médiane) pour le semestre de printemps 2016. Le 1^{er} quartile des étudiant-e-s dépense jusqu'à 1270 francs par mois, contre 2332 francs pour le 3^e quartile. Les dépenses totales des étudiant-e-s sont restées stables par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2013 (dépenses de 2005 et 2013 considérées à prix constants, référence 2016).

Dépenses totales et mode de logement

Les dépenses augmentent avec l'âge des étudiant-e-s. Elles varient aussi selon le mode de logement, en raison du coût du logement. Ainsi, les étudiant-e-s qui vivent hors du foyer parental dépensent en moyenne 768 francs de plus par mois que ceux qui vivent chez leurs parents.

Structure des dépenses

Pour les étudiant-e-s qui n'habitent pas chez leurs parents, le coût du logement équivaut en moyenne à 33% des dépenses mensuelles totales (moyenne des dépenses totales: 2321 francs). Le poste de dépenses nourriture et habits représente 21% des dépenses totales mensuelles, les dépenses d'études 10%, la santé 10%, les transports 7%, les télécommunications 3% et le reste (loisirs et autres dépenses) 14%. Pour les étudiant-e-s vivant chez leurs parents, la structure des dépenses est la suivante: coût du logement 3%, nourriture et habits 30%, dépenses d'études 14%, santé 18%, transports 12%, télécommunications 4% et le reste (loisirs et autres dépenses) 19% des dépenses totales mensuelles (moyenne des dépenses totales: 1379 francs).

Difficultés financières

Les étudiant-e-s âgés de 26 à 30 ans et ceux de 31 à 35 ans déclarent plus souvent que la moyenne (16%) avoir de grandes, voire de très grandes difficultés financières (respectivement 22% et 24%). Cette part est inférieure à la moyenne chez les plus jeunes (9% pour ceux jusqu'à 20 ans et 14% pour ceux âgés de 21 à 25 ans). La fréquence des difficultés financières est de plus étroitement liée à l'origine sociale. Les étudiant-e-s issus de la migration indiquent également plus souvent avoir des difficultés financières.

Privations matérielles

42% des étudiant-e-s affirment ne pas pouvoir payer, en un mois, une facture inattendue d'un montant de 2500 francs. Près d'un cinquième des étudiant-e-s (17%) déclarent ne pas pouvoir s'offrir une semaine de vacances par an loin de chez eux, pour des raisons financières. Ces deux indicateurs de privation matérielle varient en fonction de l'origine sociale. Par ailleurs, ils sont plus élevés, comparés à l'ensemble de la population du même âge.

Endettement

12% des étudiant-e-s déclarent avoir des dettes dues à leur situation d'étudiant-e-s. La part des étudiant-e-s endettés est restée stable par rapport à 2013, mais a diminué de 3 points de pourcentage par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2009. 54% de ces dettes sont liées à des emprunts contractés auprès de la famille, 32% à des factures impayées, 21% à des emprunts contractés auprès d'amis, 20% à des emprunts contractés auprès des pouvoirs publics, de la haute école ou d'une fondation. 13% des dettes sont issues d'emprunts bancaires privés.

Déroulement des études

Choix des études et de la haute école

Selon les déclarations des étudiant-e-s, le choix de la branche d'études est avant tout motivé par l'intérêt pour la discipline, ainsi que par les chances sur le marché du travail et le revenu que l'on peut espérer gagner après de telles études. Viennent ensuite des motifs liés à la tradition familiale et au financement des études. Quant au choix de la haute école, il repose principalement sur les motifs suivants: la réputation de la haute école, la langue d'enseignement, les cursus proposés et la proximité avec le lieu de domicile ou de travail. Le poids de ces critères varie selon le type de hautes écoles, le domaine d'études, l'âge et l'origine sociale des étudiant-e-s.

Congés, arrêt temporaire et arrêt définitif

Parmi les personnes inscrites dans une haute école au semestre d'automne 2015, 95% déclarent au moment de l'enquête vouloir poursuivre leurs études au semestre de printemps 2016. 2% ont pris un ou deux semestres de congé (avec ou sans autorisation officielle de la haute école). 2% également ont interrompu leurs études, mais souhaitent les reprendre plus tard. 1% des étudiant-e-s déclarent avoir définitivement abandonné leurs études. Parmi ceux qui ont abandonné leurs études, la moitié (50%) doutait du sens de celles-ci, 31% se sentaient stressés ou surchargés, 27% avaient échoué aux examens et 23% étaient obligés d'exercer une activité rémunérée.

Passage au master

71% des étudiant-e-s en bachelor d'une HEU prévoient de poursuivre leurs études au niveau master après avoir obtenu leur titre. C'est seulement le cas de 27% des étudiant-e-s en bachelor des HES et de 23% de ceux des HEP. Parmi ceux qui souhaitent continuer au niveau master, les deux tiers des étudiant-e-s en bachelor des HEU (67%) et des HEP (59%) déclarent vouloir commencer les études de master le plus rapidement possible après avoir obtenu leur bachelor. C'est moins souvent le cas des étudiant-e-s des HES (49%). Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne à envisager de ne reprendre des études de master qu'après avoir travaillé et acquis de l'expérience professionnelle.

Changement de haute école

Un tiers (33%) des étudiant-e-s en bachelor ayant l'intention de préparer un master déclarent vouloir changer de haute école pour le faire. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les HES (56%) que dans les HEU (26%) et les HEP (28%). 37% des étudiant-e-s en master déclarent avoir changé de haute école après le bachelor. La plupart justifient leur choix par le fait que leur haute école d'origine ne proposait pas le cursus de master visé (54%). Les autres raisons fréquemment citées sont la bonne réputation des études de master dans la nouvelle haute école (36%), le fait de venir de l'étranger dans une haute école suisse (29%) ou l'envie de découvrir une autre région (24%).

Séjours d'études

Séjours d'études et intentions de mobilité

Par séjours d'études, on entend les séjours dans une autre haute école durant un semestre au moins. Le fait de suivre des cours dans plusieurs hautes écoles en parallèle ou d'accomplir des cursus entiers dans une autre haute école n'entre pas dans le champ de la définition adoptée ici. Au moment de l'enquête, on compte 10% d'étudiant-e-s mobiles, c'est-à-dire des étudiant-e-s faisant un séjour d'études ou en ayant déjà fait un par le passé. 5% préparent un séjour d'études, 18% s'y intéressent et 15% sont encore indécis. Un peu plus de la moitié (52%) des étudiant-e-s n'envisage pas de faire un séjour d'études (non ou plutôt non).

Une minorité d'étudiant-e-s des HEU (43%) n'envisage pas de faire un séjour d'études (non et plutôt non) alors qu'une majorité des étudiant-e-s des HEP (76%) et des HES (61%) est dans ce cas. Ces écarts s'expliquent en partie par les différences entre la population étudiante de chaque type de hautes écoles. Avec l'âge, la part des étudiant-e-s ayant des intentions de mobilité diminue. D'une part, les étudiant-e-s âgés ont plus souvent déjà fait l'expérience d'un séjour d'études. D'autre part, ils sont moins disposés que la moyenne à surmonter les obstacles à la mobilité.

Séjours d'études à l'étranger

Parmi les étudiant-e-s mobiles, 71% ont fait un séjour d'études à l'étranger et 26% dans une autre haute école suisse. Une faible proportion d'étudiant-e-s (2%) sont partis en séjour d'études à la fois en Suisse et à l'étranger.

Obstacles aux séjours d'études à l'étranger

Les étudiant-e-s n'ayant pas effectué de séjour d'études à l'étranger citent comme principal obstacle la charge financière supplémentaire. Les autres raisons avancées sont le manque d'intérêt pour ce genre de séjour, le manque de temps pour l'organiser, le fait qu'un séjour à l'étranger prolonge la durée des études et la difficulté de le combiner avec l'activité rémunérée.

1 Profil des étudiant-e-s

La présentation du profil des étudiant-e-s des hautes écoles permet de connaître la structure et les caractéristiques de cette population particulière. Elle constitue un point de départ pour comprendre les analyses thématiques conduites dans les chapitres suivants. Premièrement, ce chapitre présente le système des hautes écoles en Suisse et la répartition des étudiant-e-s dans les divers domaines et niveaux d'études. Deuxièmement, la population étudiante est décrite à partir de deux caractéristiques démographiques, l'âge et le sexe. Troisièmement, les parcours scolaires des étudiant-e-s sont analysés, sous l'angle des voies empruntées pour accéder aux hautes écoles et des formations effectuées avant de commencer les études. Quatrièmement, ce chapitre propose des analyses sur l'origine sociale des étudiant-e-s et, cinquièmement, sur leurs statuts migratoires. Les graphiques et tableaux de ce chapitre ont été construits à partir de deux sources différentes de données: le Système d'information universitaire suisse (SIUS) et l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE).

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s ne prend en compte que les personnes immatriculées dans une haute école suisse (HEU, HES et HEP) aux niveaux d'études suivants:

- bachelor
- master
- autres

S'agissant de la catégorie «autres», elle comprend les étudiant-e-s qui préparent une formation pour le personnel enseignant au secondaire II, celles qui effectuent des prestations complémentaires entre le bachelor et le master et celles inscrites en licence (ancien diplôme). Les personnes étudiant en doctorat ou suivant des cours de formation continue sont exclues de l'enquête.

Sauf mention contraire, le terme «étudiant-e-s» correspond, dans l'ensemble de ce rapport, à la définition présentée ci-dessus.

1.1 Présentation du système des hautes écoles en Suisse

En Suisse, le système des hautes écoles comprend les universités cantonales, les écoles polytechniques fédérales, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques.¹

¹ Consulter la description détaillée de la situation des hautes écoles dans OFS (2013): Personnes en formation. Neuchâtel: OFS. Page 38 ss.

Pour l'année académique 2015/2016, 199 145 personnes sont inscrites dans les hautes écoles suisses afin de préparer un bachelor, un master ou un autre diplôme. La majorité d'entre elles (57%, 114 265 personnes) étudie dans les hautes écoles universitaires (HEU), dont font partie les universités cantonales, les deux écoles polytechniques fédérales et la formation universitaire à distance. 33% (65 133) sont inscrites dans une haute école spécialisée (HES) et 10% (19 747) étudient dans une haute école pédagogique (HEP). Depuis l'enquête de 2012/2013, les étudiant-e-s sont légèrement plus nombreux (+7%, +13 457), mais cette augmentation varie selon le type de hautes écoles (+5% pour les HEU, +9% pour les HES, +17% pour les HEP).

La plupart des universités cantonales proposent une offre diversifiée du point de vue des domaines de formation. Les universités de Saint-Gall UNISG, de Lucerne UNILU et l'Università della Svizzera italiana USI font toutefois exception, dans la mesure où la palette des formations offertes est plus limitée. Dans les écoles polytechniques de Lausanne EPFL et de Zürich ETHZ, la formation est axée sur les Sciences naturelles et exactes ainsi que sur les Sciences techniques. Pour l'année académique 2015/2016, la majorité des étudiant-e-s des HEU est inscrite dans le groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales (31%). Les étudiant-e-s se répartissent ensuite, par ordre décroissant, dans les Sciences économiques (16%), les Sciences exactes et naturelles (16%), les Sciences techniques (12%), les études de droit (12%), de Médecine et pharmacie (9%) et Interdisciplinaires et autres (3%).

S'agissant des HES, les formations offertes sont davantage tournées vers la pratique, en comparaison avec celles dispensées en HEU. La plupart des HES proposent également un large éventail de domaines de formations, à l'exception de deux d'entre elles: l'HES Kalaidos KAL, spécialisée dans le domaine de l'Economie et des services, et l'HES Les Roches-Gruyère LRG, spécialisée dans la gestion hôtelière et le tourisme. Egalement tournée vers la pratique et l'apprentissage d'un métier, la formation des enseignants est dispensée dans les HEP. Toutefois, la formation des enseignants est incluse dans la typologie des domaines d'études HES/HEP.² Les étudiant-e-s en HES/HEP sont inscrits dans divers domaines, mais sont majoritairement présents dans l'Economie et les services (25%), la Formation des enseignants (23%) et le domaine Technique et IT (14%). Viennent ensuite les

² Voir la nomenclature des (groupes) de domaines d'études en annexe. À propos des HEP, voir OFS (2013): Personnes en formation. Neuchâtel: OFS. Page 38 et 54.

Nombre et pourcentages d'étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études HEU et le niveau d'études T 1.1

	Total	Bachelor	Master	Autre				
Sciences humaines et sociales	35 829	31	23 006	32	11 775	30	1 048	52
Sciences économiques	18 645	16	11 610	16	6 894	17	141	7
Sciences exactes et naturelles	18 116	16	11 694	16	5 903	15	519	26
Sciences techniques	13 877	12	8 719	12	4 982	13	176	9
Droit	13 552	12	8 938	12	4 584	12	30	1
Médecine et pharmacie	10 821	9	6 522	9	4 273	11	26	1
Interdisciplinaire et autres	3 425	3	1 976	3	1 367	3	82	4
Total HEU	114 265	100	72 465	100	39 778	100	2 022	100

Source: OFS – SIUS, Année académique 2015/2016

© OFS 2017

Nombre et pourcentages d'étudiant-e-s HES/HEP selon le domaine d'études HES/HEP et le niveau d'études T 1.2

	Total	Bachelor	Master	Autre				
Économie et services	21 306	25	19 456	28	1 850	15	0	0
Formation des enseignants	19 747	23	12 801	18	4 434	35	2 512	100
Technique et IT	11 846	14	11 112	16	734	6	0	0
Travail social	7 332	9	6 939	10	393	3	0	0
Santé	7 091	8	6 759	10	332	3	0	0
Musique, arts de la scène et autres arts	6 111	7	2 888	4	3 223	26	0	0
Architecture, construction et planification	4 183	5	3 754	5	429	3	0	0
Design	2 886	3	2 454	4	432	3	0	0
Chimie et sciences de la vie	2 358	3	1 973	3	385	3	0	0
Psychologie appliquée	911	1	652	1	259	2	0	0
Agriculture et économie forestière	505	1	505	1	0	0	0	0
Linguistique appliquée	439	1	363	1	76	1	0	0
Sport	165	0	111	0	54	0	0	0
Total HES/HEP	84 880	100	69 767	100	12 601	100	2 512	100

Source: OFS – SIUS, Année académique 2015/2016

© OFS 2017

domaines Travail social (9%), Santé (8%) et Musique, arts de la scène et autres arts (7%). Les autres domaines d'études rassemblent 5% des étudiant-e-s ou moins.

Pour l'année académique 2015/2016, 63% des étudiant-e-s des HEU sont inscrits en bachelor, 35% en master et seulement 2% préparent un autre diplôme (catégorie «autres»). Cette proportion s'explique notamment par le fait que les cursus de master sont en général plus courts que les cursus de bachelor. Par ailleurs, les étudiant-e-s sont plus nombreux à préparer un bachelor qu'un master, car, d'une part, ils ne poursuivent pas toujours leurs études en master.³ Ils peuvent par exemple opter pour un autre type de hautes écoles (HES ou HEP) ou entrer sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme. D'autre part, certains cursus de master existent depuis moins longtemps que les cursus de bachelor. Les admissions dans ces cursus sont dès lors encore limitées, ce qui se répercute sur le nombre actuel d'étudiant-e-s en master.

³ Voir à ce sujet OFS (2015): Transitions et parcours dans le degré tertiaire. Neuchâtel: OFS. Page 30 ss.

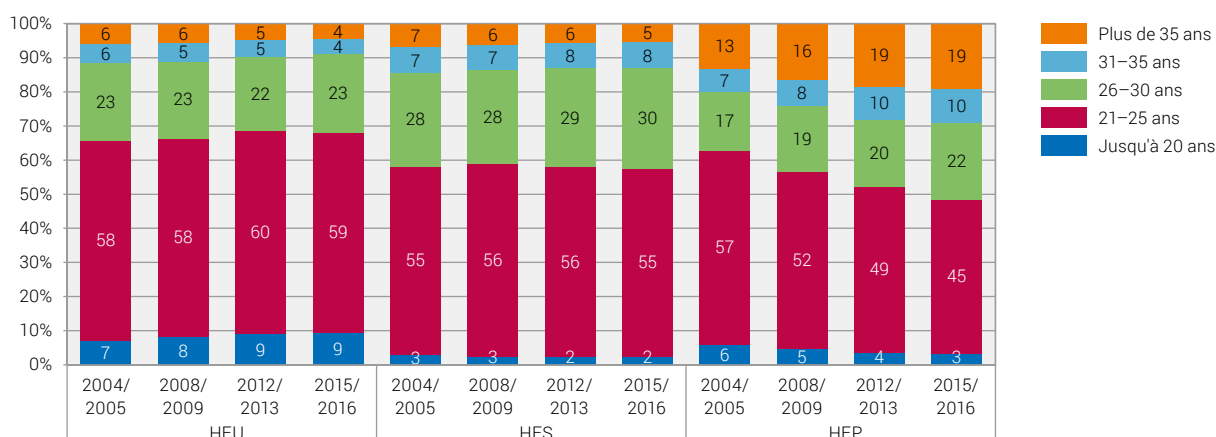
En HES/HEP, 82% des étudiant-e-s préparent un bachelor, 15% un master et 3% un autre diplôme (catégorie «autres»). La proportion d'étudiant-e-s qui préparent un bachelor est encore plus importante en HES qu'en HEU. Dès lors, les étudiant-e-s en HES/HEP sont également nettement moins nombreux à poursuivre leurs études avec un master.⁴ Cette différence s'explique d'abord parce que le bachelor correspond au niveau standard en HES. Ensuite, les étudiant-e-s dotés d'un bachelor en HES sont, en comparaison avec les titulaires d'un bachelor en HEU, mieux adaptés au marché du travail, au sens où, un an après l'obtention du diplôme, les premiers sont moins nombreux à être au chômage et trouvent plus rapidement un emploi en adéquation avec leur qualification.⁵ Ensuite, le nombre de domaines d'études

⁴ Voir à ce sujet OFS (2015): Transitions et parcours dans le degré tertiaire. Neuchâtel: OFS. Page 30 ss.

⁵ Pour des résultats actuels sur l'insertion sur le marché du travail des diplômés HEU de niveau bachelor, voir les tableaux détaillés sur www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → 15 Education et science → Intégration sur le marché du travail → Tertiaire – hautes écoles.

Âge des étudiant-e-s selon le type de hautes écoles, en %

G1.1



Source: OFS – SIUS, Année académique 2004/2005, 2008/2009, 2012/2013, 2015/2016

© OFS 2017

HES pour lesquels il existe un cursus de master reste restreint, malgré le développement de l'offre de formation en HES. Enfin, les admissions en master sont limitées en HES, à la différence des HEU.

1.2 Âge et sexe

1.2.1 Âge

Depuis l'introduction du système de Bologne, l'âge des étudiant-e-s est resté remarquablement stable dans le temps: l'âge moyen des étudiant-e-s n'a pas varié entre 2004/2005 et 2015/2016 (25,8 ans). Dans les HEU et les HES, les étudiant-e-s sont légèrement plus jeunes en 2015/2016 qu'en 2004/2005. L'âge moyen des étudiant-e-s en HEP a en revanche augmenté au fil du temps, passant de 26,8 ans à 29 ans en 10 ans. Cette augmentation moyenne s'observe également dans la structure des âges des étudiant-e-s en HEP: les étudiant-e-s âgés de plus de 35 ans sont plus nombreux aujourd'hui (19%) qu'en 2004/2005 (13%).⁶ S'il l'on compare l'âge des étudiant-e-s selon le type de hautes écoles, on constate que les inscrits en HES ou HEP sont plus âgés que ceux en HEU. Ces différences ne sont pas dues à une durée d'études plus longue, mais à un âge plus élevé au début des études.

En effet, pour l'année 2015/2016, l'âge moyen au moment de commencer des études de bachelor et de master⁷ est beaucoup moins élevé pour les étudiant-e-s des HEU (respectivement 21,6 ans et 25,8 ans) que pour ceux des HES/HEP (respective

ment 24,1 ans et 29,8 ans). Pour les étudiant-e-s de bachelor, la différence d'âge s'explique par deux facteurs: d'une part, les étudiant-e-s en HES/HEP sont plus souvent déjà titulaires d'une formation professionnelle ou en haute école. D'autre part, nombre d'entre eux préparent un bachelor en cours d'emploi, un programme d'étude plus souvent suivi par des étudiant-e-s qui ont une expérience professionnelle préalable et, dès lors, un âge plus élevé. Pour les étudiant-e-s de master, la différence d'âge est directement liée à la variation des âges d'entrée dans les cursus de bachelor.

L'âge moyen au début des études varie peu selon les groupes de domaines d'études. En effet, les écarts à la moyenne (21,6 ans pour le bachelor, 25,8 ans pour le master) sont faibles, qu'il s'agisse des étudiant-e-s de bachelor (± 1 an) ou de master (entre $-0,9$ an et $+1,4$ an). Au contraire, parmi les étudiant-e-s des HES/HEP, les écarts à l'âge moyen au début des études (24,1 ans pour le bachelor, 29,8 ans pour le master) selon les domaines d'études sont plus grands, en particulier pour les étudiant-e-s de master (entre $-2,6$ ans, pour le domaine Technique et IT, et $+4,8$ ans, pour le domaine Santé). Par ailleurs, la dispersion des âges au début des études au sein des groupes de domaines d'études HEU est, dans la plupart des cas, moins élevée que dans les domaines d'études HES/HEP. Lorsqu'on examine la dispersion des âges selon les (groupes de) domaines d'études, sans limiter l'analyse à l'âge au début des études, la conclusion est la même: dans la plupart des cas, la fourchette des âges est moins étendue en HEU qu'en HES/HEP. En somme, ces chiffres permettent de conclure que la répartition des âges est plus homogène dans les domaines d'études HEU que HES/HEP.

⁶ Cette augmentation des étudiant-e-s âgés de plus de 35 ans est par hypothèse liée à l'ouverture, au sein des HEP, d'une formation accélérée à l'enseignement pour les personnes dotées d'une formation professionnelle dans un autre domaine et qui cherchent à se reconverter. Ces formations accélérées sont reconnues par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) depuis 2012. Voir (2016): La formation des futurs enseignants en Suisse. Neuchâtel: OFS. Page 9 ss.

⁷ Seuls les étudiant-e-s de bachelor et de master sont pris en compte dans le calcul de l'âge moyen au début des études.

Âge des étudiant-e-s selon le type de hautes écoles, moyenne en années T 1.3

	Total	HEU	HES	HEP
2004/2005	25,8	25,5	26,2	26,8
2008/2009	25,8	25,4	26,2	27,9
2012/2013	25,8	25,1	26,1	28,7
2015/2016	25,8	25,1	26,1	29,0

Source: OFS – SIUS, Année académique 2004/2005, 2008/2009, 2012/2013, 2015/2016 © OFS 2017

Âge au début des études de niveau bachelor et master selon le groupe de domaines d'études HEU, moyenne en années T 1.4

	Bachelor	Master
Total HEU	21,6	25,8
Sciences humaines et sociales	22,6	27,2
Sciences exactes et naturelles	21,2	25,2
Sciences économiques	21,2	25,4
Sciences techniques	20,6	24,8
Droit	22,2	25,9
Médecine et pharmacie	20,8	24,9
Interdisciplinaire et autres	21,6	26,1

Source: OFS – SIUS, Année académique 2015/2016 © OFS 2017

Âge au début des études de niveau bachelor et master selon le domaine d'études HES/HEP, moyenne en années T 1.5

	Bachelor	Master
Total HES/HEP	24,1	29,8
Économie et services	23,7	28,5
Formation des enseignants	24,1	32,6
Technique et IT	24,1	27,2
Santé	24,0	34,6
Musique, arts de la scène et autres arts	23,2	27,5
Travail social	25,7	32,1
Architecture, construction et planification	23,7	27,4
Design	23,6	28,8
Chimie et sciences de la vie	24,3	28,0
Psychologie appliquée	27,6	33,3
Agriculture et économie forestière	23,5	0
Linguistique appliquée	23,8	29,7
Sport	25,0	0

Source: OFS – SIUS, Année académique 2015/2016 © OFS 2017

1.2.2 Sexe

Depuis 10 ans, la proportion de femmes dans les hautes écoles a augmenté, passant de 49% à 52%. La proportion d'hommes en HES a régulièrement baissé, passant de 62% en 2004/2005 à 53% en 2015/2016. De même, la proportion de femmes en HEP a diminué, passant de 79% en 2004/2005 à 73% en 2015/2016. Au sein des HEP, les femmes restent toutefois majoritaires. Ce résultat correspond, en amont, à la surreprésentation des femmes au sein du corps enseignant, en particulier aux degrés primaire et secondaire I.⁸

L'analyse de l'évolution de la proportion de femmes selon le groupe de domaines d'études HEU depuis 2004/2005 montre qu'il y a eu peu de changements ces dernières années. Dans les domaines des Sciences humaines et sociales et de la Médecine et de la pharmacie, les femmes sont surreprésentées par rapport à la moyenne, quelle que soit l'année académique analysée. Au contraire, elles sont sous-représentées dans les Sciences exactes et naturelles, les Sciences économiques et les Sciences techniques. À un niveau plus détaillé, on constate que cette répartition genrée se renforce, dans la mesure où les femmes sont très faiblement représentées dans certaines branches d'études HEU, telles que l'informatique ou le génie mécanique (moins de 15% de femmes parmi les étudiant-e-s en bachelor dans ces branches).

S'agissant des domaines d'études HES/HEP, on observe la même répartition genrée. Dans les domaines tels que la Santé, la Linguistique appliquée, le Travail social ou la Formation des enseignants, les femmes sont surreprésentées. Au contraire, elles sont peu présentes dans les domaines de la Technique et de l'IT, de la Chimie et des sciences de la vie ainsi que dans l'Architecture, la construction et la planification. À un niveau plus détaillé, on observe que les branches techniques telles que le génie électrique ou les systèmes industriels rassemblent une très forte majorité d'hommes (moins de 10% de femmes parmi les étudiant-e-s en bachelor dans ces branches). Toutefois, cette répartition femmes-hommes au sein des domaines d'études HES/HEP a évolué depuis 10 ans: entre 2004/2005 et

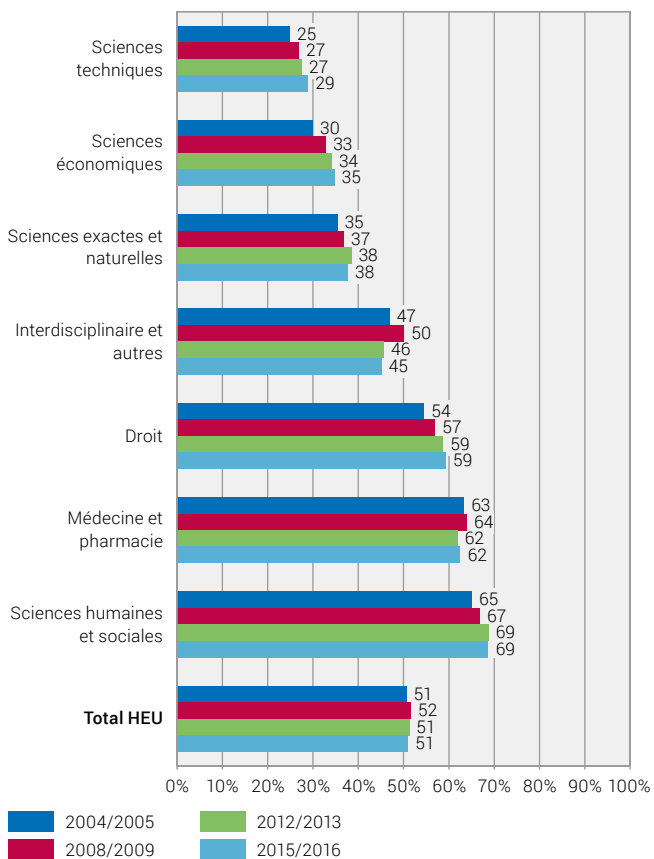
Sexe des étudiant-e-s selon le type de hautes écoles, en % T 1.6

		2004/2005	2008/2009	2012/2013	2015/2016
Total	Hommes	51	48	48	48
	Femmes	49	52	52	52
HEU	Hommes	49	48	49	49
	Femmes	51	52	51	51
HES	Hommes	62	55	53	53
	Femmes	38	45	47	47
HEP	Hommes	21	23	25	27
	Femmes	79	77	75	73

Source: OFS – SIUS, Année académique 2004/2005, 2008/2009, 2012/2013, 2015/2016 © OFS 2017

⁸ OFS (2016): Personnel des institutions de formation. Neuchâtel. OFS. Page 11.

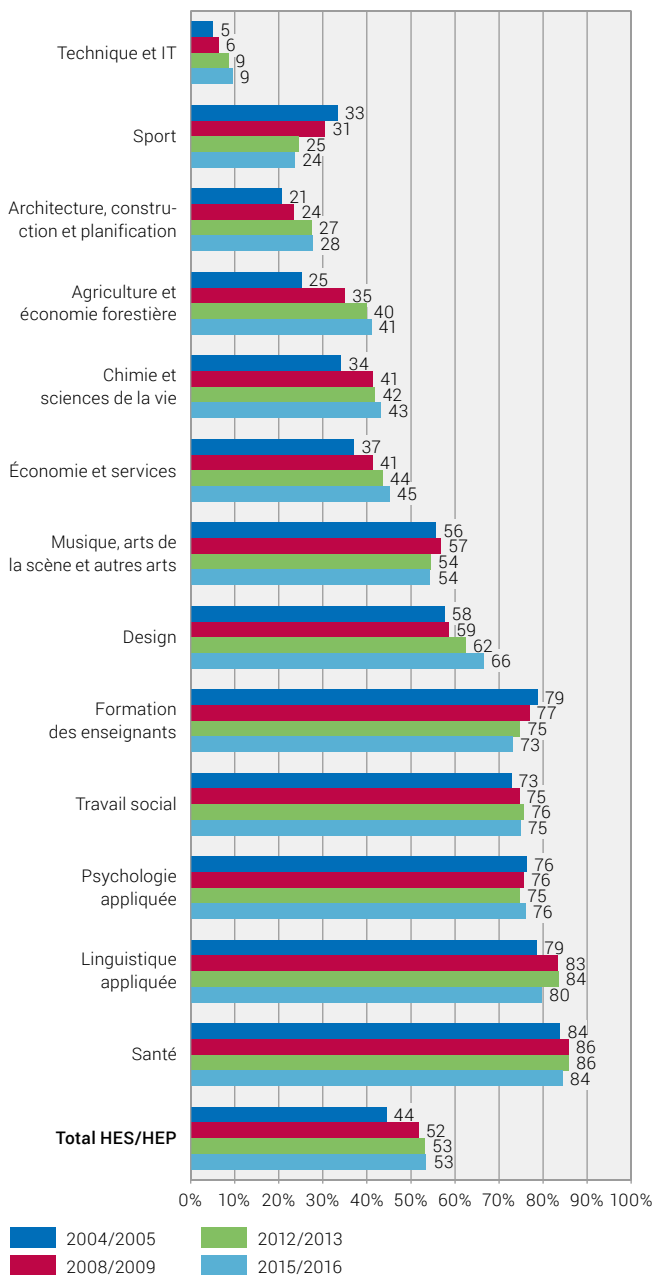
Proportion de femmes selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s HEU **G1.2**



Source: OFS – SIUS, Année académique 2004/2005, 2008/2009, 2012/2013, 2015/2016 © OFS 2017

2015/2016, la proportion des femmes a diminué dans le domaine de la Formation des enseignants (de 79% à 73% respectivement) et augmenté dans différents domaines, tels que l'Economie et les services (de 37% à 45% respectivement) ou l'Agriculture et l'économie forestière (de 25% à 41% respectivement).

Proportion de femmes selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP **G1.3**



Source: OFS – SIUS, Année académique 2004/2005, 2008/2009, 2012/2013, 2015/2016 © OFS 2017

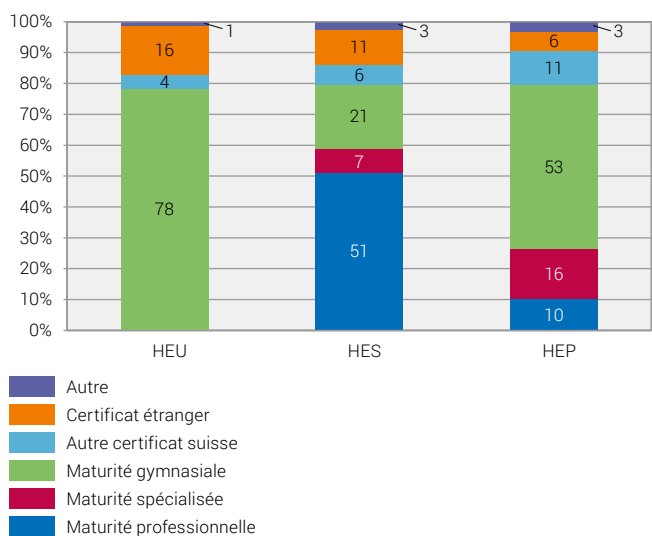
1.3 Accès aux hautes écoles et formation professionnelle préalable

1.3.1 Accès aux hautes écoles

L'analyse des voies d'accès aux hautes écoles ne porte que sur les étudiant-e-s en bachelor.

L'accès aux études en HEU passe dans la majorité des cas par l'acquisition d'une maturité gymnasiale ou d'un examen final étranger reconnu comme équivalent. En 2015/2016, quasiment tous les étudiant-e-s inscrits en HEU ont suivi cette voie d'accès (78% avec une maturité gymnasiale et 16% avec un certificat étranger). D'autres voies d'accès existent toutefois en parallèle, telles que les examens d'admission ou la passerelle, à savoir une formation proposée aux titulaires d'une maturité professionnelle⁹.

Étudiant-e-s de niveau bachelor selon le certificat d'accès et le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s de niveau bachelor **G1.4**



Source: OFS – SIUS, Année académique 2015/2016 © OFS 2017

En HES, l'acquisition d'une maturité professionnelle à la suite d'une formation professionnelle initiale (certificat fédéral de capacité CFC notamment) est la voie d'accès la plus fréquente (51%). Les titulaires d'une autre maturité, gymnasiale (21%) ou spécialisée (7%), doivent en général effectuer un stage professionnel ou avoir obtenu une formation professionnelle initiale dans le domaine correspondant à la filière d'études. Les autres moyens d'accéder aux HES sont principalement les suivants: un diplôme

⁹ Depuis son introduction en 2005, le nombre de passerelles délivrées a augmenté régulièrement. Cette voie d'accès reste toutefois minoritaire pour accéder aux HEU par rapport à la maturité gymnasiale, voir le tableau détaillé sur www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → 15 Education et science → Diplômes → Degré secondaire II.

de culture générale avec une expérience pratique spécifique, une formation professionnelle supérieure ou un examen d'admission pour les titulaires d'un CFC (6%). Comme pour les HEU, un certificat étranger reconnu comme équivalent donne également accès aux études en HES (11%).

Les HEP proposent des cursus de formation des enseignants dans les divers degrés du système scolaire: préscolaire et primaire, secondaires I et II ainsi que des cursus dans le domaine de la pédagogie spécialisée.¹⁰ Selon le type de formations des enseignants, les voies d'accès aux HEP varient. Pour les degrés préscolaire, primaire et secondaire I, l'accès en HEP passe en principe par l'obtention d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité spécialisée (option pédagogie), diplôme qui sanctionne la fin d'une formation en culture générale. Ensuite, enseigner au degré secondaire II requiert un master en HEU, ce qui signifie d'avoir obtenu auparavant une maturité gymnasiale. Enfin, les personnes qui ont une expérience professionnelle et sont titulaires d'une formation professionnelle peuvent également accéder aux HEP dans le cadre d'une reconversion professionnelle reconnue récemment par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (voir note 6, chapitre 1.2.1). La plupart des étudiant-e-s accèdent aux HEP avec une maturité gymnasiale (53%), spécialisée (16%) ou professionnelle (10%) ou avec un autre certificat suisse (11%). Plus rare qu'en HEU ou en HES, l'entrée avec un certificat étranger existe toute de même en HEP (6%).

1.3.2 Formations achevées avant de commencer les études en haute école

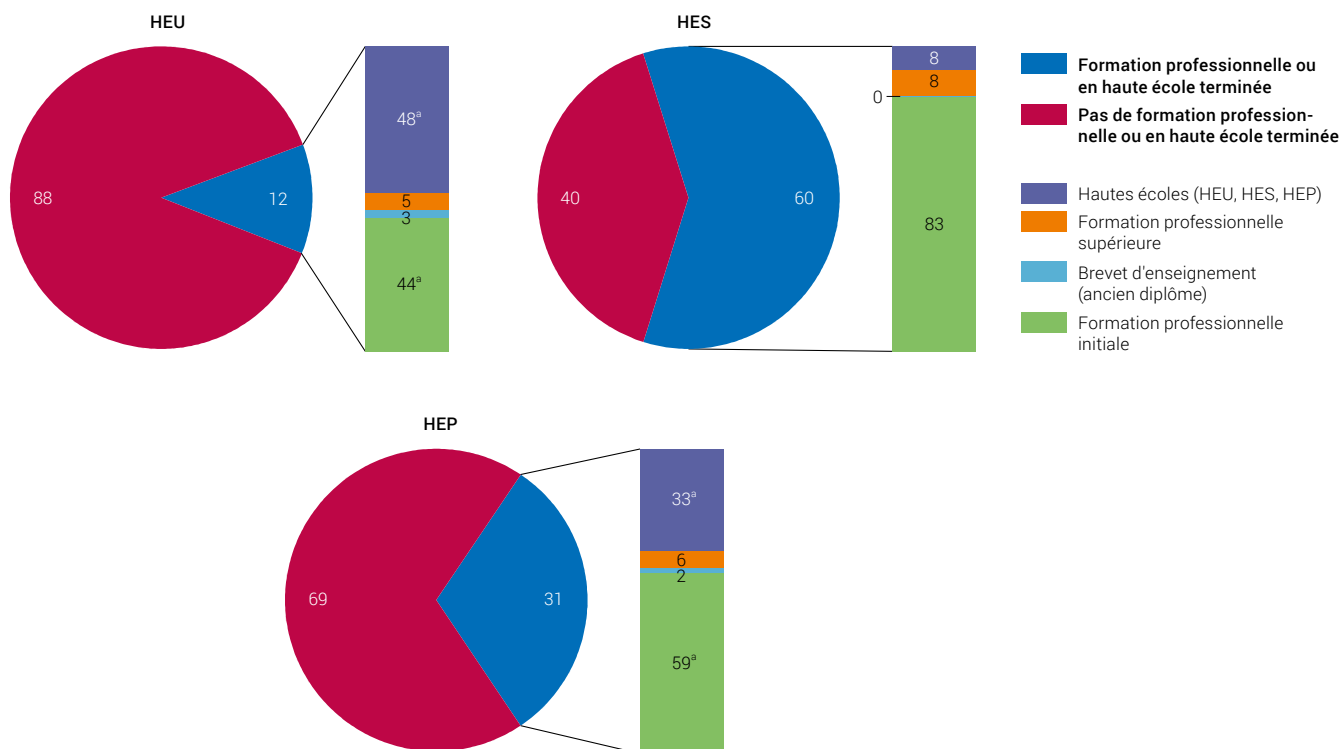
L'analyse des formations achevées avant de commencer les études en haute école, ou formations préalables, est limitée aux étudiant-e-s de bachelor. Les personnes ayant uniquement obtenu un diplôme sanctionnant une formation générale avant leur entrée en haute école – la maturité gymnasiale dans la grande majorité des cas – sont considérées ici comme des étudiant-e-s n'ayant pas achevé de formation préalable. Pour les autres, les formations préalables sont regroupées de la manière suivante:

- *Formation professionnelle initiale* (apprentissage CFC ou équivalent, attestation fédérale de formation professionnelle AFP, école professionnelle à plein temps)
- *Brevet d'enseignement* (formation des enseignants jusqu'en 2006)
- *Formation professionnelle supérieure* (brevet fédéral, examen professionnel supérieur, diplôme de maîtrise, école technique ET, école supérieure de communication et de gestion ESCG, école professionnelle supérieure, par ex. HESCA EAA, ESTS, ETS, etc.)
- *Haute école* (université, EPF, haute école spécialisée, haute école pédagogique à partir de 2007). Les formations en haute école prévoient des titres au niveau bachelor, master, diplôme/licence ou diplôme postgrade.

¹⁰ OFS (2016): Personnel des institutions de formation. Neuchâtel. OFS. Page 47.

Étudiant-e-s de niveau bachelor selon la formation antérieure et le type de hautes écoles,
en % des étudiant-e-s de niveau bachelor

G1.5



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

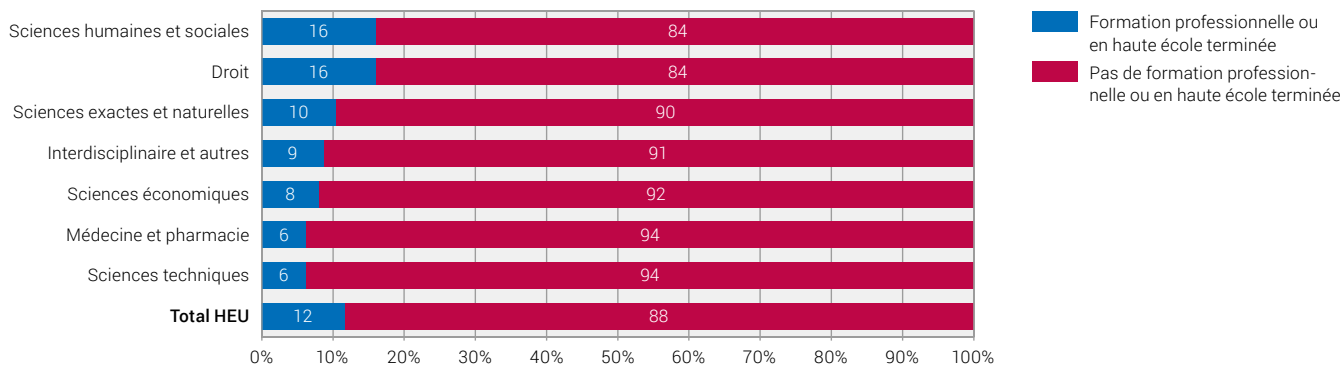
Les voies et conditions d'accès au système des hautes écoles ne sont pas homogènes. Elles varient notamment selon le type de hautes écoles et les institutions. La formation préalable est un des indicateurs permettant de caractériser les parcours des étudiant-e-s.¹¹ Dans les HEU, 12% des étudiant-e-s en bachelor ont achevé une formation professionnelle ou en haute école avant de commencer leur cursus actuel. Parmi ce groupe, la plupart des étudiant-e-s ont effectué une formation en haute école (48%) ou une formation professionnelle initiale (44%). Dans les HES, les étudiant-e-s avec une formation préalable sont nettement plus nombreux (60%). Cette formation préalable correspond dans la grande majorité des cas à une formation professionnelle initiale (83%). Dans les HEP, la proportion des étudiant-e-s avec une formation préalable (31%) se situe entre celle des HEU et celle des HES. Parmi ce groupe, la majorité des étudiant-e-s ont effectué une formation professionnelle initiale (59%) et une part importante d'entre eux ont obtenu un titre de hautes écoles (33%). Quel que soit le type de hautes écoles, les étudiant-e-s avec une formation professionnelle supérieure préalable sont peu nombreux (entre 5% et 8% des étudiant-e-s ayant une formation préalable).

La répartition des étudiant-e-s ayant effectué une formation préalable selon les groupes de domaines d'études HEU est homogène. En effet, les écarts à la moyenne (12%) sont faibles et concernent principalement la médecine et la pharmacie (-6 points de pourcentage) et les Sciences techniques (-6 points de pourcentage) et, dans une moindre mesure, les Sciences économiques (-4 points de pourcentage) et les Sciences sociales (+4 points de pourcentage). En somme, l'immense majorité des étudiant-e-s HEU suivent un parcours dit classique, dans le sens où ils ne sont pas titulaires d'une formation préalable avant d'entrer à l'université. Dans les domaines de la Médecine et de la pharmacie ou des Sciences techniques, qui rassemblent également les étudiant-e-s les plus jeunes, cette tendance est accentuée, c'est-à-dire que les trajectoires scolaires rectilignes sont surreprésentées.

¹¹ Pour des analyses sur les transitions vers le système des hautes écoles et plus généralement le degré tertiaire, voir OFS (2018): Transitions après un titre du secondaire II et intégration sur le marché du travail. Neuchâtel:OFS.

Étudiant-e-s de niveau bachelor selon la formation antérieure et le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s HEU de niveau bachelor

G1.6

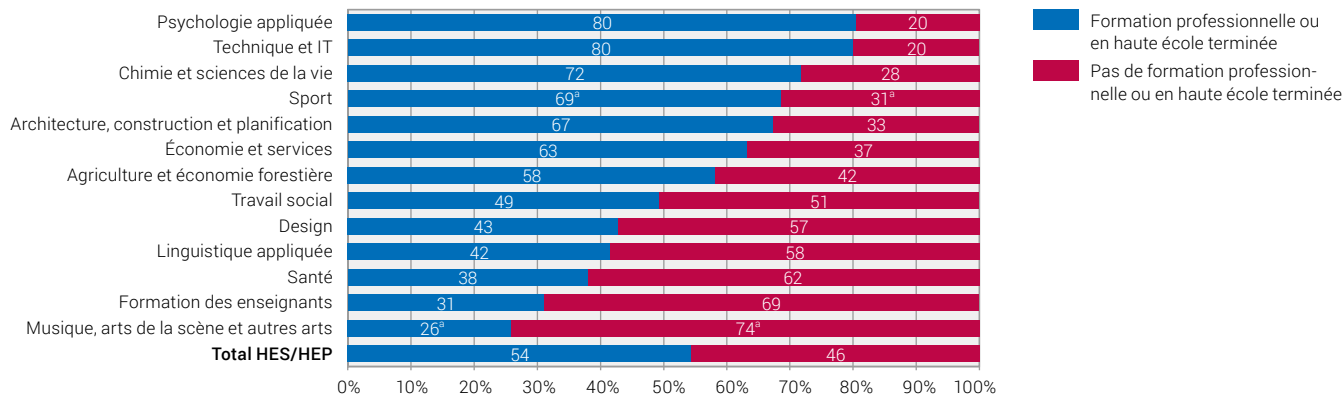


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Étudiant-e-s de niveau bachelor selon la formation antérieure et le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP de niveau bachelor

G1.7



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

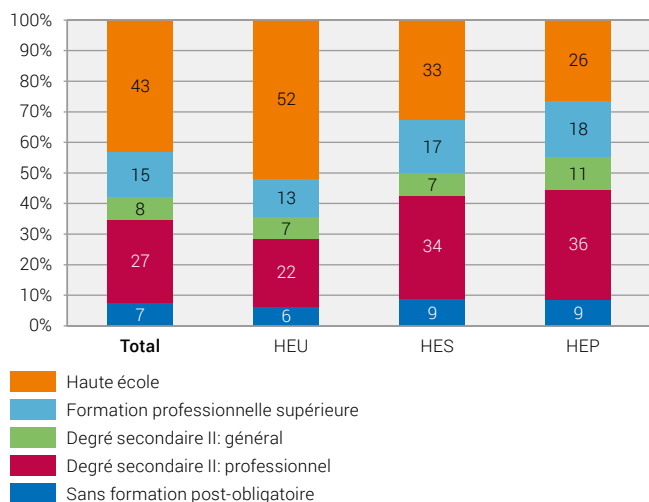
© OFS 2017

La répartition des étudiant-e-s ayant effectuée une formation préalable selon les domaines d'études HES/HEP offre un tout autre tableau. En effet, les écarts à la moyenne (54%) selon les domaines d'études sont importants, allant de +26 points de pourcentage (Psychologie appliquée, Technique et IT) à -23 points de pourcentage (Formation des enseignants)¹² ou -28 points de pourcentage (Musique, arts de la scène et autres arts). Seul le domaine Agriculture et économie forestière ne s'écarte pas significativement de la moyenne. Les parcours des étudiant-e-s en HES/HEP, saisis à travers leur formation préalable, sont ainsi caractérisés par une grande hétérogénéité, en comparaison avec celui des étudiant-e-s HEU.

¹² La sous-représentation des étudiant-e-s avec une formation préalable dans ce domaine peut s'expliquer par le fait que l'accès au diplôme d'enseignants des degrés primaire, secondaire I et secondaire II requiert, en général, une maturité gymnasiale.

Plus haut niveau de formation des parents selon le type de hautes écoles, en %

G1.8



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

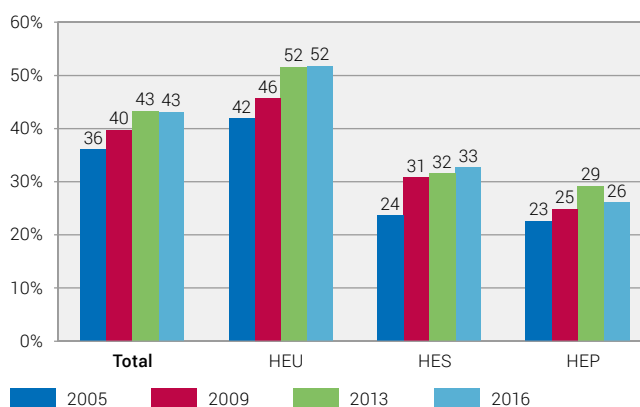
1.4 Origine sociale

L'origine sociale des étudiant-e-s est définie par la position sociale de leurs parents.¹³ Celle-ci se mesure à partir du plus haut niveau de formation et de la catégorie socioprofessionnelle. Les étudiant-e-s interrogés dans le cadre de l'enquête SSEE fournissent des informations sur la formation achevée par leurs parents, la profession que ceux-ci exercent ou exerçaient ainsi que leur situation dans la profession. Ces informations permettent de mesurer le caractère privilégié ou non des milieux sociaux d'origine des étudiant-e-s. Les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) sont également utilisées dans cette section, afin de comparer la position sociale des parents à celle de la population résidente permanente. Les analyses portent sur les personnes âgées de 45 ans à 64 ans, soit à peu près l'âge des parents des étudiant-e-s au moment de l'enquête. Ces données de comparaison sont présentées dans le texte, mais ne sont pas représentées sous la forme de tableaux ou de graphiques.

¹³ Les étudiant-e-s ont été interrogés sur leurs parents, c'est-à-dire les personnes qui les ont élevés.

Proportion d'étudiant-e-s des parents diplômés d'une haute école selon le type de hautes écoles, en %

G1.9



Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

1.4.1 Niveau de formation des parents

La majorité des étudiant-e-s des hautes écoles est issue de familles au sein desquelles un ou deux parents ont achevé une formation en haute école (43%). 27% des étudiant-e-s ont des parents qui disposent d'une formation professionnelle de degré secondaire II, 15% d'une formation professionnelle supérieure et 8% d'une formation générale de degré secondaire II. Les étudiant-e-s dont les parents sont sortis du système de formation après l'école obligatoire sont peu nombreux (7%).

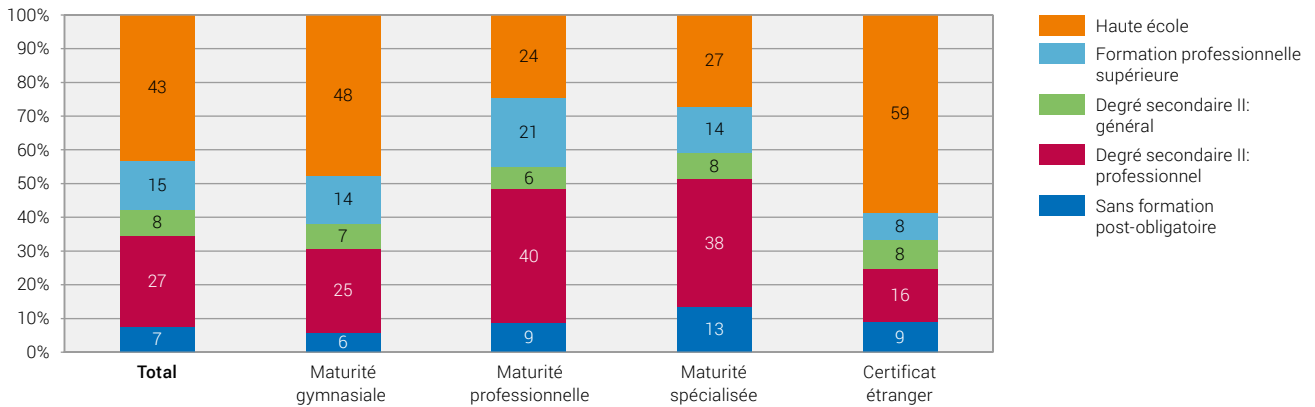
Le niveau de formation des parents varie toutefois très fortement selon le type de hautes écoles. Par rapport à la moyenne (43%), le niveau hautes écoles est surreprésenté en HEU (+9 points de pourcentage), tandis qu'il est sous-représenté en HES (-10 points de pourcentage) et en HEP (-17 points de pourcentage). À l'inverse, la formation professionnelle de degré secondaire II est sous-représentée en HEU (-5 points de pourcentage) et surreprésentée en HES (+7 points de pourcentage) et en HEP (+9 points de pourcentage). Comparé au plus haut niveau de formation de la population résidente permanente âgée de 45 ans à 64 ans, il apparaît que seuls les parents des étudiant-e-s en HEU sont davantage formés. En effet, 47% des étudiant-e-s en HEU ont un père disposant d'un titre d'une haute école (24% des hommes âgés de 45 ans à 64 ans) et 34% des étudiant-e-s en HEU ont une mère avec ce niveau de formation (17% des femmes âgées de 45 ans à 64 ans). Au contraire, ces chiffres se situent autour de la moyenne de la population âgée de 45 ans à 64 ans pour les étudiant-e-s en HES (28% pour les pères, 19% pour les mères) et en HEP (respectivement 25% et 13%).

À partir d'une comparaison dans le temps, on constate que l'augmentation générale du niveau de formation de la population résidente permanente des 20 dernières années¹⁴ se reflète parmi les parents des étudiant-e-s, et ce, quel que soit le type de hautes

¹⁴ Pour plus d'informations, voir le tableau détaillé sur: www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → 03 Travail et rémunération → Activité professionnelle et temps de travail → Personnes actives → Niveau de formation.

Plus haut niveau de formation des parents selon le type de maturités des étudiant-e-s, en %

G1.10

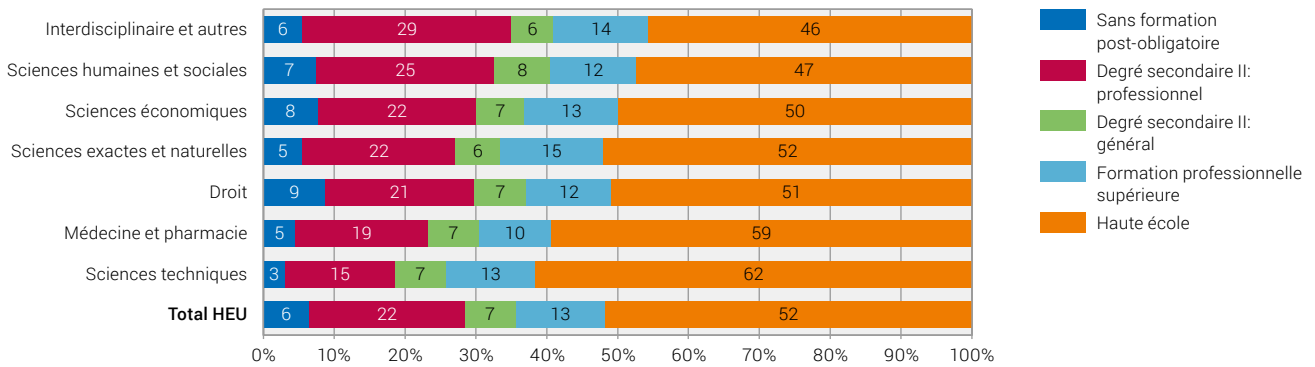


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Plus haut niveau de formation des parents selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s HEU

G1.11

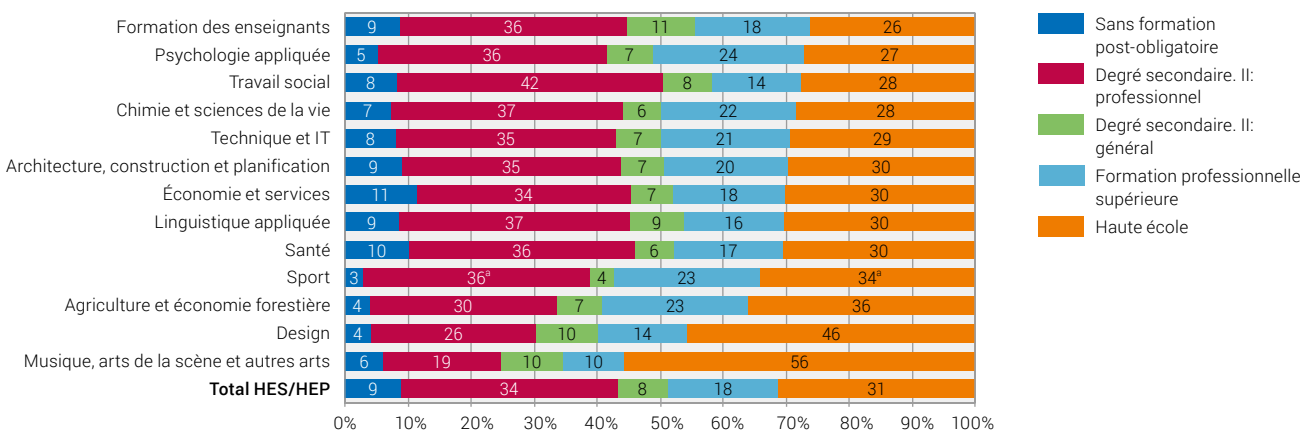


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Plus haut niveau de formation des parents selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP

G1.12



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

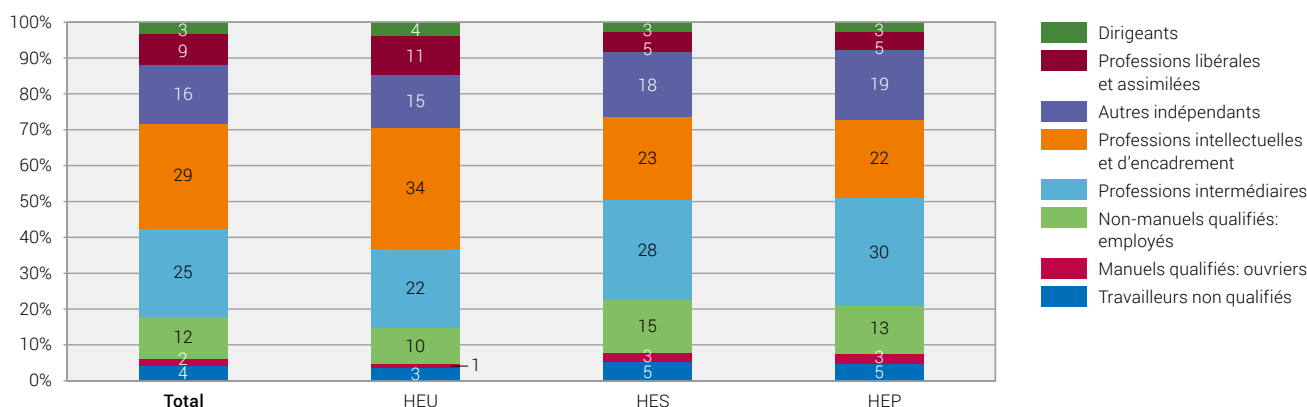
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents selon le type de hautes écoles, en %

G1.13



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

écoles.¹⁵ En revanche, on constate que cette élévation générale du niveau de formation au cours du temps ne comble pas les écarts existant entre les parents des étudiant-e-s des différents types de hautes écoles.

Ces différences d'origine sociale selon le type de hautes écoles se retrouvent en amont, c'est-à-dire dans le choix d'effectuer une formation en vue d'acquies une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée. Ainsi, la maturité gymnasiale est requise pour entrer à l'université ou dans les EPF et la moitié des étudiant-e-s possédant ce certificat ont des parents diplômés d'une haute école (48%), contre seulement un quart pour les étudiant-e-s possédant une maturité professionnelle ou spécialisée (respectivement 24% et 27%).¹⁶

Lorsqu'on observe la distribution du plus haut niveau de formation selon les groupes de domaines d'études HEU, on constate que les étudiant-e-s avec des parents formés au niveau haute école sont légèrement sous-représentés par rapport à la moyenne (52%) dans les domaines des Sciences humaines et sociales (–5 points de pourcentage) et Interdisciplinaire et autres (–6 points de pourcentage). À l'inverse, ils sont surreprésentés en Sciences techniques (+10 points de pourcentage) et en Médecine et pharmacie (+7 points de pourcentage). L'importante sélection sociale qui caractérise ces deux derniers domaines d'études va dans le sens des résultats sur les trajectoires scolaires rectilignes de ces étudiant-e-s présentés précédemment (voir chapitres 1.2.1 et 1.3.2).

S'agissant des HES et des HEP, l'origine sociale varie peu selon les domaines d'études. La proportion d'étudiant-e-s dont les parents sont titulaires d'une formation de haute école est centrée sur la moyenne (31%) dans la plupart des domaines d'études. La Musique et les arts de la scène et autres arts, le Design et,

dans une moindre mesure, l'Agriculture et l'économie forestière sont toutefois des exceptions, car les étudiant-e-s avec au moins un parent diplômé d'une haute école y sont surreprésentés (respectivement +25 points de pourcentage, +15 points de pourcentage et +5 points de pourcentage). À l'inverse, ce groupe est sous-représenté dans le domaine de la Formation des enseignants (–5 points de pourcentage). Le domaine du Travail social rassemble quant à lui plus d'étudiant-e-s dont les parents ont achevé une formation professionnelle du degré secondaire II (42%) par rapport à la moyenne (34%). Si les étudiant-e-s HES/HEP ont des parcours scolaires, sous l'angle des formations préalables à l'entrée en haute école, très variés selon les domaines d'étude, leur origine sociale est en revanche globalement centrée sur la moyenne.

1.4.2 Catégories socioprofessionnelles et professions

Exemples de catégories socioprofessionnelles (CSP)

Code et intitulé de la catégorie de la nomenclature CSP2010 (niveau 1)

- Profession, situation dans la profession, nombre d'employés pour les indépendants, plus haut niveau de formation

1 Dirigeants

- Entrepreneur-e, activité indépendante, 20 employés ou plus

2 Professions libérales et assimilées

- Médecin, activité indépendante, moins de 20 employés

3 Autres indépendants

- Agriculteur/trice, activité indépendante, moins de 20 employés
- Hôtelier/ère, activité indépendante, moins de 20 employés

4 Professions intellectuelles et d'encadrement

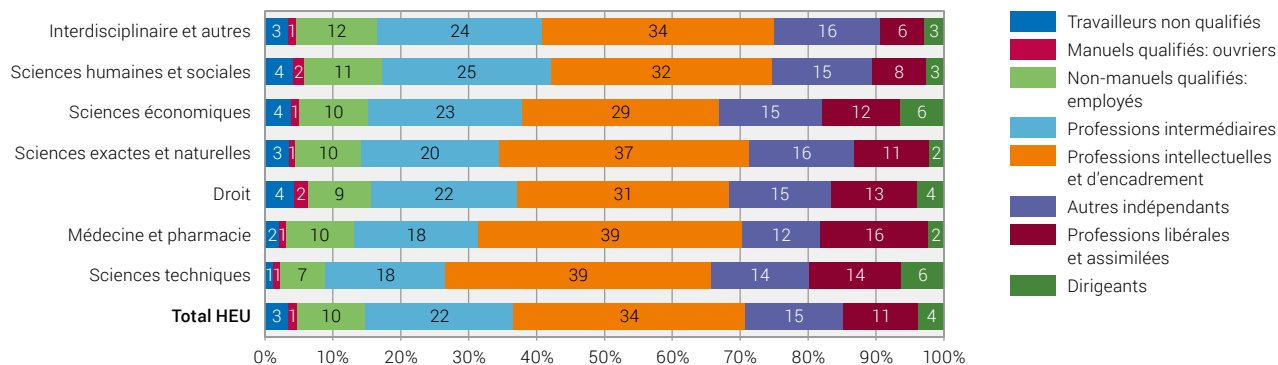
- Architecte, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, haute école
- Ingénieur-e du bâtiment, salarié-e avec fonction dirigeante, école professionnelle supérieure
- Professeur-e de l'enseignement secondaire, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, haute école

¹⁵ La proportion des étudiant-e-s dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'une haute école a diminué pour les HEP, passant de 29% en 2013 à 26% en 2015/2016. Toutefois, cet écart n'est pas significatif.

¹⁶ Les étudiant-e-s qui ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles à l'étranger se caractérise par une origine sociale encore plus privilégiée, étant donné que 59% de ceux-ci ont des parents titulaires d'un diplôme d'une haute école. Voir OFS (2015): Les étudiant-e-s internationaux dans les hautes écoles suisses. Neuchâtel: OFS.

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents selon le groupe de domaines d'études HEU,
en % des étudiant-e-s HEU

G1.14



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

5 Profession intermédiaires

- Ingénieur-e du bâtiment, salarié-e sans fonction dirigeante, école professionnelle supérieure
- Instituteur/rice, salarié-e sans fonction dirigeante, école de culture générale
- Infirmier /ère, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, école professionnelle supérieure

6 Non-manuels qualifiés

- Comptable, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage
- Employé-e de bureau, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage

7 Manuels qualifiés

- Conducteur/trice de camion, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage
- Mécanicien/ne, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage

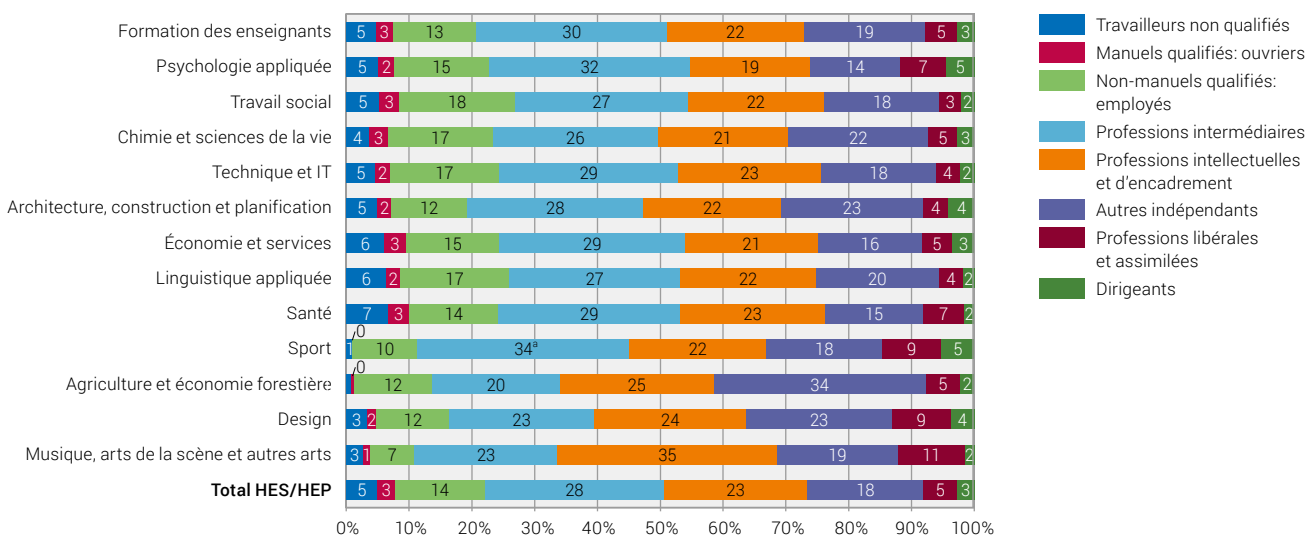
8 Travailleurs non qualifiés

- Maçon/ne, salarié-e sans fonction dirigeante, école obligatoire
- Nettoyeur/se de locaux et de bâtiment, salarié-e sans fonction dirigeante, école obligatoire

Parallèlement au plus haut niveau de formation des parents, les catégories socioprofessionnelles permettent de décrire l'origine sociale des étudiant-e-s. Ces catégories sont construites à partir d'une combinaison de trois variables portant sur les

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents selon le domaine d'études HES/HEP,
en % des étudiant-e-s HES/HEP

G1.15



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

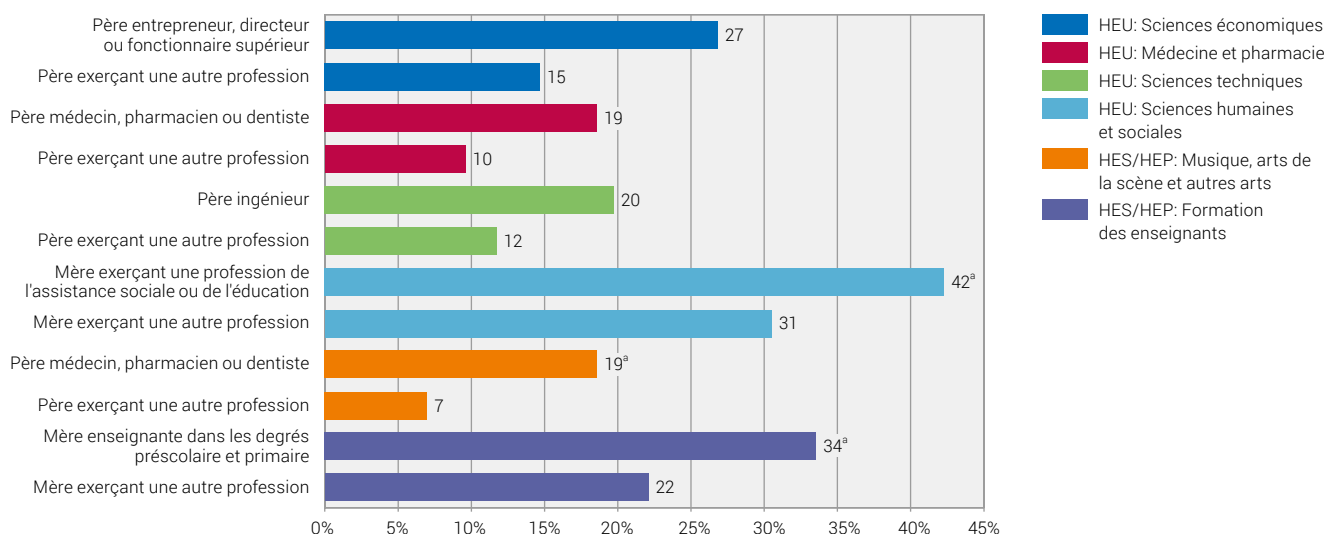
* Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Étudiant-e-s dans divers (groupes de) domaines d'études selon une sélection de professions des parents, en %

G1.16



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Exemple de lecture: parmi les étudiant-e-s HEU dont le père est entrepreneur, directeur ou fonctionnaire supérieur, 27% d'entre eux sont inscrits en sciences économiques. En comparaison, parmi les étudiant-e-s HEU dont le père exerce une autre profession, 15% sont inscrits en sciences économiques. Parmi les étudiant-e-s HES/HEP dont le père est médecin ou pharmacien, 19% sont inscrits en musique, arts de la scène et autres arts. En comparaison, parmi les étudiant-e-s HES/HEP dont le père exerce une autre profession, 7% sont inscrits en musique, arts de la scène et autres arts.

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

parents des étudiant-e-s: la profession exercée, la situation dans la profession et le plus haut niveau de formation.¹⁷ Afin de mesurer le milieu social d'origine des étudiant-e-s, nous utilisons la catégorie socioprofessionnelle des parents, plutôt que celle du père et celle de la mère.¹⁸

Au total, les étudiant-e-s proviennent majoritairement de familles au sein desquelles au moins l'un des deux parents exerce une profession intellectuelle ou d'encadrement (29%). Cette proportion apparaît comme étant élevée, par rapport à la population active âgée de 45 ans à 64 ans. En effet, 28% des étudiant-e-s ont un père qui exerce une profession intellectuelle ou d'encadrement (16% pour les hommes actifs âgés de 45 ans à 64 ans) et 20% des étudiant-e-s ont une mère qui appartient à cette catégorie socioprofessionnelle (13% pour les femmes actives âgées de 45 ans à 64 ans). La surreprésentation des milieux sociaux d'origine les plus élevés varie toutefois selon le type de hautes écoles. Ainsi, la proportion d'étudiant-e-s dont au moins l'un des deux parents exerce une profession intellectuelle ou d'encadrement est plus élevée en HEU (34%) qu'en HES (23%) ou HEP (22%).

¹⁷ Les catégories socioprofessionnelles sont habituellement attribuées aux actifs uniquement. Pour l'enquête SSEE, elles ont toutefois été attribuées à l'ensemble des parents pour lesquels nous disposons d'informations valides, qu'ils soient actifs au moment de l'enquête ou non. Pour plus d'informations sur la construction de cette nomenclature, voir la documentation sur www.statistique.admin.ch → Bases statistiques et enquêtes → Nomenclature → Catégories socioprofessionnelles 2010.

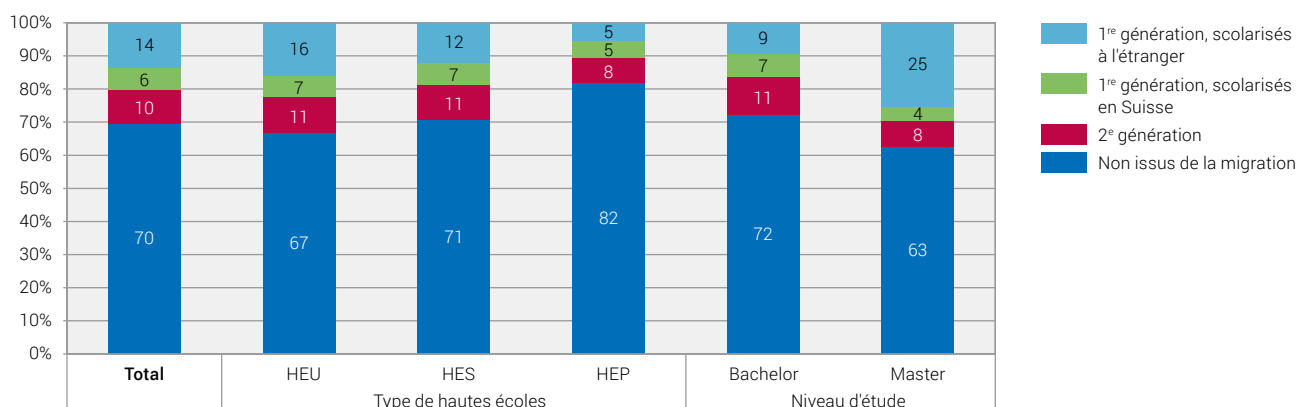
¹⁸ Dans les cas où le père et la mère ne sont pas classés dans la même catégorie socioprofessionnelle (70% des cas), nous retenons la catégorie la plus élevée.

S'agissant des groupes de domaines d'études HEU, on constate peu d'écarts à la moyenne pour les différentes catégories socioprofessionnelles des parents. Ce résultat est congruent avec l'analyse sur le plus haut niveau de formation des parents, conduite dans la section précédente. Ici aussi, les étudiant-e-s en Médecine et pharmacie se distinguent de la moyenne par une origine sociale plus favorisée, car leurs parents exercent plus souvent une profession libérale que la moyenne (+5 points de pourcentage). Inversement, les étudiant-e-s dont au moins un des deux parents appartient à cette catégorie socioprofessionnelle sont sous-représentés dans les domaines Interdisciplinaire et autres (-5 points de pourcentage) et Sciences humaines et sociales (-3 points de pourcentage).

Du côté des HES et HEP, la catégorie socioprofessionnelle des parents varie plus souvent selon le domaine d'études. Le domaine Musique, arts de la scène et autres arts ainsi que, dans une moindre mesure, le domaine du Design et du Sport, rassemblent des étudiant-e-s avec un profil plus privilégié sous l'angle de l'origine sociale. S'agissant du premier domaine, les étudiant-e-s dont au moins un des parents exerce une profession libérale ou intellectuelle et d'encadrement sont surreprésentés (respectivement +6 points de pourcentage et +12 points de pourcentage). À l'inverse les étudiant-e-s dont au moins un parent appartient à cette catégorie socioprofessionnelle sont sous-représentés dans le domaine du Travail social. Par ailleurs, on constate que les étudiant-e-s ayant au moins un parent qui exerce un métier de la catégorie autres indépendants sont surreprésentés dans le

Statut migratoire selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en %

G1.17



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

domaine de l'Agriculture et l'économie forestière. Cette catégorie rassemble majoritairement des agriculteurs, et l'on voit ainsi apparaître une transmission familiale.

Cette transmission familiale ressort clairement lorsqu'on compare certaines professions exercées par les parents avec les choix de formation des étudiant-e-s (voir graphique G1.16). Les étudiant-e-s dont le père ou la mère exerce une profession associée à leur domaine d'études sont plus nombreux que ceux dont le père ou la mère exerce une autre profession. Ainsi, pour les groupes de domaines HEU, parmi les étudiant-e-s ayant un père entrepreneur, directeur ou fonctionnaire supérieur, 27% d'entre eux sont inscrits en Sciences économiques. En comparaison, cette proportion est de 15% pour les étudiant-e-s dont le père exerce une autre profession. De même, les étudiant-e-s qui ont un père médecin, pharmacien ou dentiste sont plus nombreux à étudier la Médecine et la pharmacie (19%) que ceux dont le père exerce une autre profession (9%). Autre exemple: les étudiant-e-s dont la mère travaille dans le champ de l'assistance sociale et l'éducation sont plus enclins à s'inscrire en Sciences humaines et sociales (42%) que ceux dont la mère exerce une autre profession (31%).

1.5 Statut migratoire

Pour analyser le statut migratoire des étudiant-e-s, nous utilisons une typologie, qui combine le lieu de naissance et la nationalité des étudiant-e-s et de leurs parents ainsi que le lieu de scolarisation.¹⁹

En 2016, la proportion d'étudiant-e-s issus de la migration s'élève à 30%. Elle est inférieure à la proportion de personnes issues de la migration au sein de la population résidente permanente âgée de 18 à 35 ans (41%, ESPA, 2015). Les étudiant-e-s issus de la migration se subdivisent en trois groupes: 14% appartiennent à la 1^{re} génération et ont été scolarisés à l'étranger, 10% à la 2^e génération et 6% à la 1^{re} génération et ont été scolarisés en Suisse.

Si l'on observe la distribution du statut migratoire selon le type de hautes écoles, on constate que les étudiant-e-s issus de la migration qui ont été scolarisés en Suisse (2^e génération et 1^{re} génération, scolarisés en Suisse) se répartissent uniformément. En revanche, la proportion d'étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger dans les trois types de hautes écoles s'écarte de la moyenne, en particulier en HEP. En effet, les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger s'inscrivent plus rarement en HEP pour suivre une formation des enseignants (5%), formation qui reste avant tout suivie par des étudiant-e-s qui ne sont pas issus de la migration (82%). S'agissant du niveau d'études, les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont nettement plus nombreux en master (25%) qu'en bachelor (9%). À l'inverse, les autres étudiants-e-s issus de la migration sont plus nombreux en bachelor qu'en master, de même que les étudiant-e-s qui ne sont pas issus de la migration.

Le statut migratoire des étudiant-e-s varient selon les hautes écoles. Toutefois, les étudiant-e-s qui sont issus de la migration et qui ont été scolarisés en Suisse sont tendanciellement représentés de manière égale dans toutes les hautes écoles.

¹⁹ Pour une présentation détaillée de cette typologie, voir annexe A.2.

Ici encore, c'est principalement la proportion des étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger qui s'écarte de la moyenne. Au sein des HEU, deux éléments permettent de comprendre la surreprésentation de ce groupe par rapport à la moyenne (16%). D'une part, la proximité géographique: lorsque la haute école est proche des frontières nationales, les étudiant-e-s frontaliers sont surreprésentés. C'est notamment le cas de l'Università de la Svizzera italiana USI (56%) et, mais dans une moindre mesure, de l'Université de Genève UNIGE (25%). D'autre part, l'orientation internationale de l'institution attire les étudiant-e-s scolarisés à l'étranger. C'est en particulier le cas de l'École polytechnique de Lausanne EPFL (32%) et, dans une moindre mesure, de Zürich ETHZ (21%).

Statut migratoire selon la haute école HEU, en % des étudiant-e-s HEU T 1.7

	Non issus de la migration	2 ^e génération	1 ^{re} génération, scolarisés en Suisse	1 ^{re} génération, scolarisés à l'étranger
Total HEU	67	11	7	16
USI	27	11	6	56
EPFL	51	11	6	32
UNIGE	49	17	9	25
ETHZ	66	6	7	21
UNISG	67	9	6	18
FS-CH	62	10	12	17
UNIBAS	72	10	5	13
UNIL	65	14	9	12
UNINE	72	13	5	10
UNIFR	77	9	4	9
UZH	73	11	7	9
UNILU	77	10	6	8
UNIBE	82	8	3	7

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Au sein des HES/HEP, s'agissant des étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger, la surreprésentation de ce groupe par rapport à la moyenne (11%) est plus rare. On constate le même effet de proximité géographique pour la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI, qui accueille 26% d'étudiant-e-s issus de la migration du 1^{re} génération et scolarisés à l'étranger. Par ailleurs, au sein de la HES-SO, on observe une légère surreprésentation de ce groupe d'étudiant-e-s (16%). Probablement également influencée par un effet de proximité géographique, on peut toutefois faire l'hypothèse que cette surreprésentation s'explique aussi par le fait que plusieurs écoles membres de la HES-SO offrent des formations dans le domaine de la Musique, des arts ou de l'hôtellerie, formations qui se caractérisent par un recrutement plus tourné vers l'international.

Le statut migratoire varie également fortement selon les (groupes de) domaines d'études. Ici aussi, le commentaire porte principalement sur le groupe des étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger, dans la mesure où les autres étudiant-e-s

Statut migratoire selon la haute école HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP T 1.8

	Non issus de la migration	2 ^e génération	1 ^{re} génération, scolarisés en Suisse	1 ^{re} génération, scolarisés à l'étranger
Total HES/HEP	73	10	6	11
LRG	**	**	**	**
SUPSI	51	12	11	26
HES-SO	61	14	9	16
FHNW	72	11	6	11
FHZ	79	7	5	10
BFH	83	6	3	9
ZFH	78	9	6	6
Autres HEP-I	82	8	4	6
FHO	83	7	4	6
KAL	65	16	15	4

** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

issus de la migration se distribuent, en général, de manière uniforme dans les différents (groupes de) domaines d'études. S'agissant des HEU, les écarts à la moyenne pour les proportions d'étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont significatifs pour l'ensemble des groupes de domaines d'études. Toutefois, ce groupe d'étudiant-e-s est fortement surreprésenté en Sciences techniques (25%) et fortement sous-représentés en Médecine et pharmacie (8%), par rapport à la moyenne (16%). Ainsi, ces étudiant-e-s, qui ont des profils similaires sous l'angle de l'âge, de la formation préalable et de l'origine sociale, se distinguent en revanche nettement du point de vue du statut migratoire: les Sciences techniques rassemblent plus d'étudiant-e-s scolarisés à l'étranger, tandis que la Médecine et la pharmacie accueillent davantage d'étudiant-e-s qui ne sont pas issus de la migration ou, du moins, qui ont été scolarisés en Suisse. Cette différence peut se comprendre à partir du degré d'internationalisation des groupes de domaines d'études. D'un côté, certaines formations débouchent sur des opportunités d'emploi dans des entreprises multinationales ou tournées vers l'international et qui, par conséquent, rassemblent de nombreux étudiant-e-s scolarisés à l'étranger (Sciences techniques et Sciences économiques). De l'autre, certaines formations sont directement liées à l'exercice d'une profession et ne peuvent pas être facilement transposées dans d'autres contextes nationaux. Ces formations (Droit, Médecine et pharmacie) accueillent dès lors moins d'étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger.

Dans les domaines d'études HES/HEP, les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont surreprésentés en Musique et arts de la scène (45%), en Design (24%) et, dans une moindre mesure, en Architecture, construction et planification (16%) par rapport à leur poids moyen (11%). On constate que le profil particulier des étudiant-e-s de ces deux premiers domaines esquissé jusqu'à maintenant se confirme lorsqu'on observe leur

Statut migratoire selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s HEU**T1.9**

	Non issus de la migration	2 ^e génération	1 ^{re} génération, scolarisés en Suisse	1 ^{re} génération, scolarisés à l'étranger
Total HEU	67	11	7	16
Sciences techniques	60	8	7	25
Sciences économiques	59	12	6	23
Sciences exactes et naturelles	65	9	6	21
Sciences humaines et sociales	70	11	7	13
Interdisciplinaire et autres	81	8	2	9
Droit	71	14	7	8
Médecine et pharmacie	72	12	9	8

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Statut migratoire selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP**T1.10**

	Non issus de la migration	2 ^e génération	1 ^{re} génération, scolarisés en Suisse	1 ^{re} génération, scolarisés à l'étranger
Total HES/HEP	73	10	6	11
Musique, arts de la scène et autres arts	48	5	2	45
Design	63	8	5	24
Architecture, construction et planification	70	7	7	16
Chimie et sciences de la vie	78	7	5	10
Économie et services	67	16	9	8
Psychologie appliquée	83	5	4	8
Technique et IT	77	9	6	8
Linguistique appliquée	76	11	7	7
Santé	75	11	8	6
Formation des enseignants	82	8	5	5
Travail social	80	9	6	5
Agriculture et économie forestière	89	5	2	4
Sport	88	6	4	2

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

statut migratoire: relativement plus jeunes, sans formation préalable et avec une origine sociale comparativement plus élevée, ces étudiant-e-s sont aussi plus souvent des personnes issues de la migration qui n'ont pas été scolarisés en Suisse. Par ailleurs, alors que les étudiant-e-s de la 2^e génération se répartissent de manière uniforme selon les groupes de domaines d'études HEU, on constate une surreprésentation de ce groupe dans le domaine Economie et service (16%) en HES/HEP.

Au-delà de ces résultats généraux, la proportion de chaque statut migratoire varie très fortement selon les pays d'origine des étudiant-e-s.²⁰ En effet, parmi les dix pays qui rassemblent le plus

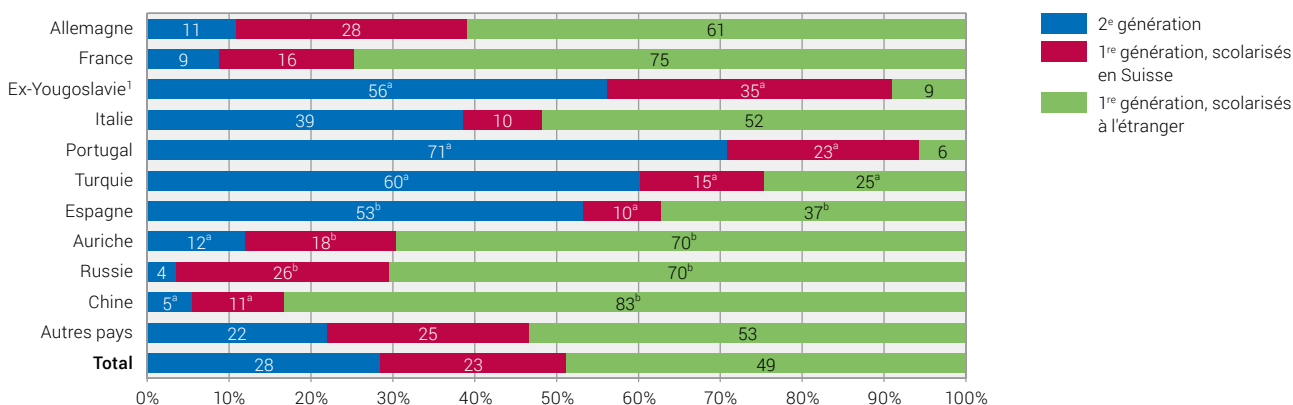
d'étudiant-e-s issus de la migration, la proportion d'étudiant-e-s de la 2^e génération et celle de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont très différentes. C'est parmi les pays qui se caractérisent par une émigration ouvrière dans les années 1950 – 1960 (Italie, Espagne) puis dans les années 1970 – 1990 (Yougoslavie, Turquie, Portugal) que la proportion d'étudiant-e-s de la 2^e génération est la plus élevée. Parmi les pays frontaliers (Allemagne, France, Autriche, dans une moindre mesure, Italie) et parmi les pays éloignés (Russie, Chine), les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont surreprésentés. Cette analyse permet de constater que les étudiant-e-s issus de la migration n'ont pas le même profil social selon leur statut migratoire. Les étudiant-e-s nés en Suisse ou à l'étranger, mais scolarisés en Suisse, sont des enfants d'anciens immigrés (Italie, Espagne), d'immigrés (Yougoslavie, Turquie, Portugal)²¹ ou de réfugiés (Ex-Yougoslavie,

²⁰ Afin de déterminer le pays d'origine des étudiant-e-s, nous avons utilisé les informations suivantes: le lieu de naissance de l'étudiant-e et celui de ses parents. Lorsque les lieux de naissance sont tous trois différents ou inconnus, il n'est pas possible d'attribuer clairement un pays d'origine à l'étudiant-e. Par exemple, aucun pays d'origine ne pourrait être attribué à un étudiant-e né en Suisse, dont la mère serait née en France et le père en Allemagne. Dans ce cas, les étudiant-e-s sont exclus de l'analyse.

²¹ Piguet (2013) : L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture.

Statut migratoire selon le pays d'origine, en % des étudiant-e-s issus de la migration

G1.18



¹ La catégorie Ex-Yougoslavie comprend les états et territoires, historiques ou actuels, suivants: la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie, la Serbie-et-Monténégro, la Serbie centrale, la Slovénie et la Yougoslavie.

Remarque: les étudiant-e-s qui ne peuvent pas explicitement être attribués à un pays d'origine sont exclus de l'analyse. Le graphique présente les dix pays d'origine les plus fréquents.

Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

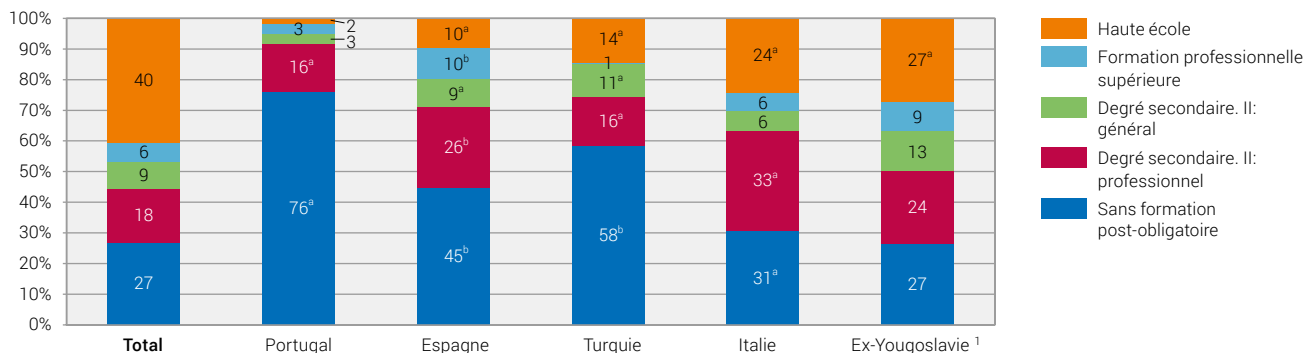
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Plus haut niveau de formation des parents selon le pays d'origine,

en % des étudiant-e-s issus de la migration (2^e génération et 1^{re} génération, scolarisés en Suisse)

G1.19



¹ La catégorie Ex-Yougoslavie comprend les états et territoires, historiques ou actuels, suivants: la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie, la Serbie-et-Monténégro, la Serbie centrale, la Slovénie et la Yougoslavie.

Remarque: le graphique présente les pays qui rassemblent la plus grande proportion d'étudiant-e-s de la 2^e génération et de la 1^{re} génération scolarisée en Suisse, parmi les dix pays d'origine les plus fréquents.

Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Turquie). Au contraire, les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont, en tendance, des personnes venues soit des pays frontaliers (Allemagne, France, Autriche, Italie) soit de pays plus lointains (Russie, Chine), afin de s'inscrire dans une haute école suisse.

Le profil des étudiant-e-s issus de la migration mais scolarisés en Suisse (1^{re} et 2^e génération) peut être précisé grâce à une analyse de leur origine sociale, saisie à partir du plus haut niveau de formation des parents. On constate que, pour les pays qui rassemblent majoritairement des étudiant-e-s scolarisés en Suisse (1^{re} et 2^e génération), la proportion d'étudiant-e-s dont au moins l'un des deux parents dispose d'un diplôme d'une haute école est

faible voire très faible. Pour les pays qui se caractérisent essentiellement par une émigration ouvrière, comme le Portugal ou l'Espagne, cette proportion devient extrêmement faible (respectivement 2% et 10%). Pour les pays qui rassemblent également des enfants de réfugiés (Turquie, Ex-Yougoslavie), la proportion d'étudiant-e-s venant d'une famille où les parents ont un diplôme d'une haute école augmente un peu (respectivement 14% et 27%). Ces différences de niveaux de formation des parents sont également liées au système de formation dans le pays d'origine.

2 Conditions de vie des étudiant-e-s

2.1 Mode de logement

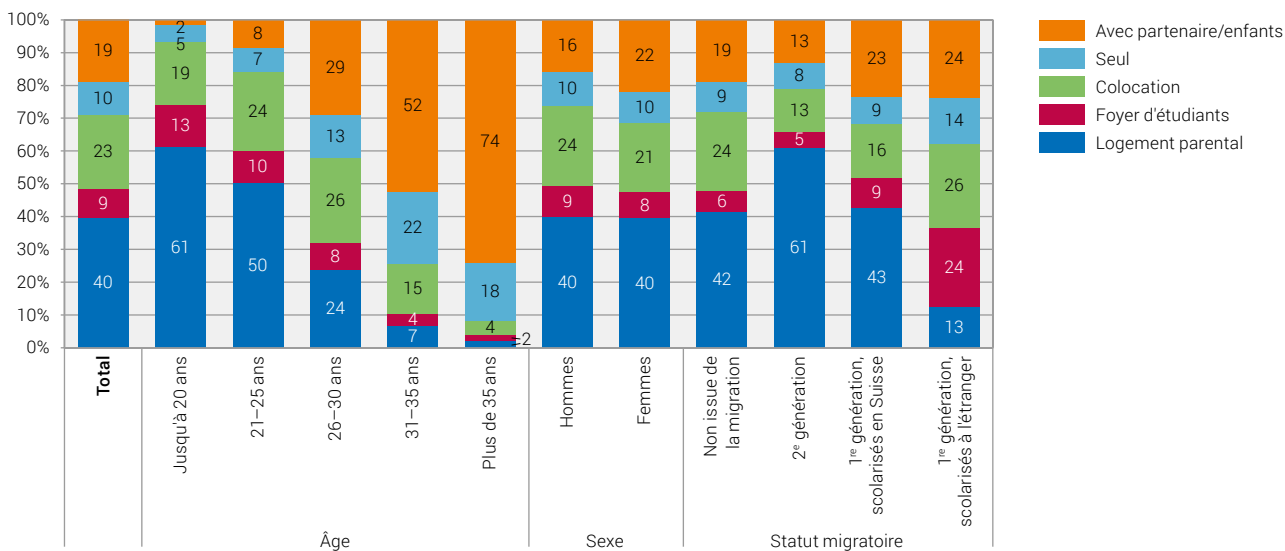
Les indications sur le mode de logement se réfèrent aux conditions de logement des étudiant-e-s en semaine pendant le semestre.

En majorité, les étudiant-e-s ne vivent pas chez leurs parents, du moins pendant le semestre d'études. 9% habitent dans un foyer pour étudiant-e-s ou un autre type de logement pour étudiant-e-s, 19% vivent avec un/e partenaire et/ou des enfants, 23% partagent un logement avec d'autres personnes (colocation p. ex.) et 10% vivent seuls. 40% des étudiant-e-s vivent chez leurs parents.

Le mode de logement dépend en grande partie de l'âge. Les études menées sur la mobilité résidentielle montrent que les exigences concernant le mode de logement, les conditions de logement et la qualité de vie au lieu de domicile changent en fonction de l'étape de vie et des ressources financières.¹ Ainsi, la proportion d'étudiant-e-s vivant chez leurs parents diminue avec l'âge, passant de 61% chez les plus jeunes (jusqu'à 20 ans) à 2% chez les plus de 35 ans. En revanche, la part des étudiant-e-s qui vivent avec un/e partenaire et/ou des enfants augmente continuellement avec l'âge (de 2% chez les plus jeunes à 74% chez les plus de 35 ans). Jusqu'à l'âge de 30 ans, un cinquième à un quart des étudiant-e-s vivent en colocation. Après 30 ans, cette proportion baisse considérablement et devient marginale chez les étudiant-e-s les plus âgés. Par ailleurs, la part des étudiant-e-s qui vivent seuls ne cesse d'augmenter jusqu'à l'âge de 30 ans (5%, 7%, 13%). Les étudiant-e-s habitant en foyer sont surreprésentés parmi le groupe des plus jeunes (jusqu'à 20 ans).

Mode de logement selon une sélection de caractéristiques socio-démographiques, en %

G2.1



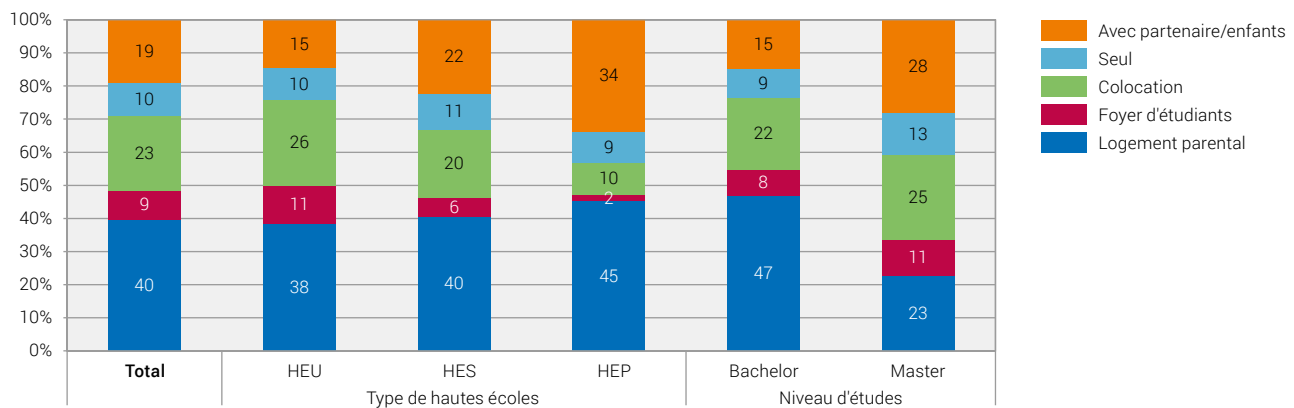
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

¹ Voir à ce sujet: Rossi (1955): Why Families Move. Kemper (1985): Die Bedeutung des Lebenszyklus-Konzepts für die Analyse intraregionaler Wanderungen. Huinink/Kley (2008): Regionaler Kontext und Migrationsentscheidungen im Lebensverlauf.

Mode de logement selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en %

G2.2

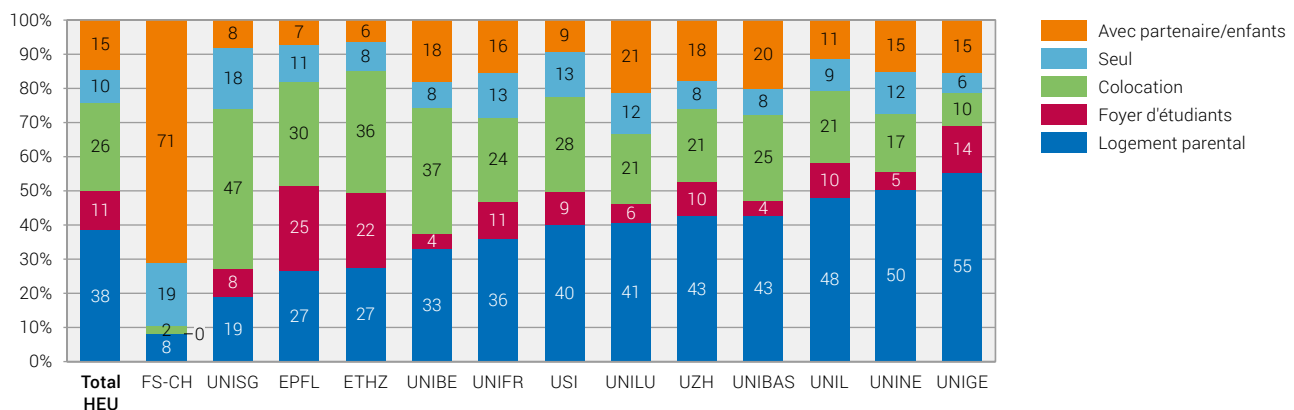


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Mode de logement selon la haute école HEU, en % des étudiant-e-s HEU

G2.3



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les femmes (22%) vivent nettement plus souvent avec une/e partenaire et/ou des enfants que les hommes (16%). Par contre, elles vivent moins fréquemment en colocation (femmes: 21%, hommes: 24%). On n'observe pas de différences significatives entre les sexes pour les autres modes de logement.

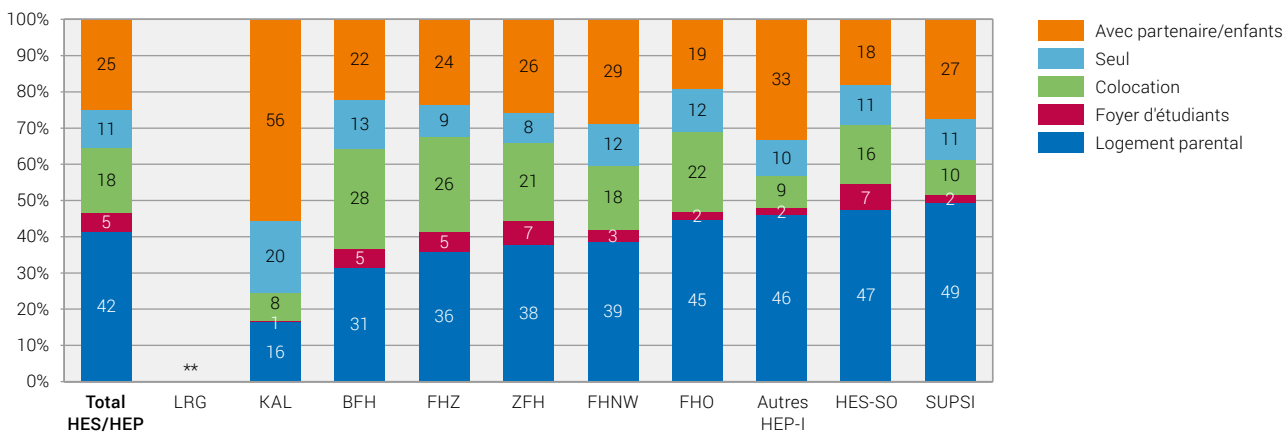
Le mode de logement varie selon le statut migratoire. Les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger ont pour la plupart commencé leurs études en Suisse après avoir quitté leur pays et le domicile familial. Ils sont par conséquent beaucoup moins nombreux à vivre chez leurs parents (13%)² que les étudiant-e-s qui ne sont pas issus de la migration (42%) et vivent nettement plus souvent dans des foyers pour étudiant-e-s (24% contre 6% pour les étudiant-e-s qui ne sont pas issus de

la migration). Les étudiant-e-s de la 2^e génération vivent plus souvent chez leurs parents (61%) que ceux qui ne sont pas issus de la migration (42%). Ils vivent par contre moins souvent en colocation (respectivement 13% contre 24%) ou avec un/e partenaire (respectivement 13% contre 19%). Les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse sont moins nombreux à vivre en colocation (16%) par rapport à ceux qui ne sont pas issus de la migration (24%), mais plus nombreux à vivre avec leur partenaire (respectivement 23% contre 19%).

² Ce groupe est principalement composé d'étudiant-e-s qui vivent à l'étranger chez leurs parents et qui font les trajets entre leur domicile et la haute école suisse (les dits frontaliers/frontalières). Ils étudient avant tout dans les hautes écoles situées à proximité de la frontière (telles que les universités de Bâle UNIBAS, de Genève UNIGE ou de la Suisse italienne USI et les hautes écoles spécialisées de Suisse orientale FHO et de Suisse du Nord-Ouest FHNW ou encore la Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana SUPSI). Voir à ce sujet: OFS (2015): Les étudiants internationaux dans les hautes écoles suisses. Neuchâtel: OFS. Page 23 ss.

Mode de logement selon la haute école HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP

G2.4



** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les étudiant-e-s de bachelor (47%) sont deux fois plus nombreux à vivre chez leurs parents (23%) que ceux de master, mais vivent moins souvent dans des foyers pour étudiant-e-s (8%) ou seuls (9%) et deux fois moins souvent avec un/e partenaire et/ou des enfants (15%). Ces écarts s'expliquent en grande partie par l'âge des étudiant-e-s.

La proportion de chaque mode de logement diffère selon le type de hautes écoles. La part des étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents est supérieure à la moyenne dans les HEP (45%). Les étudiant-e-s des HEU vivent plus souvent que la moyenne dans des foyers (11%) ou en colocation (26%) et moins souvent avec un/e partenaire et/ou des enfants (15%). À l'inverse, les étudiant-e-s des HES et des HEP vivent moins souvent que la moyenne en foyer (respectivement 6% et 2%) et en colocation (20%, 10%), mais plus fréquemment avec un/e partenaire et/ou des enfants (22%, 34%). Ces différences s'expliquent en grande partie par la structure d'âge des étudiant-e-s, qui varie selon le type de hautes écoles (voir chapitre 1.2.1).

La proportion de chaque mode de logement varie selon la haute école. La part des étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents est supérieure à la moyenne des HEU (38%) dans les universités de Lausanne UNIL (48%), Neuchâtel UNINE (50%) et Genève UNIGE (55%). Elle est inférieure à l'université de Berne UNIBE (33%), dans les deux EPF (ETHZ 27%, EPFL 27%), à l'université de Saint-Gall UNISG (19%) et dans la formation universitaire à distance suisse FS-CH (8%). Cette dernière institution est un cas particulier, car elle rassemble majoritairement des étudiant-e-s plus âgés, ce qui explique la faible proportion de ceux vivant chez leurs parents. Dans les autres HEU, la part des étudiant-e-s qui vivent encore chez leurs parents ne diffère pas significativement de la moyenne.

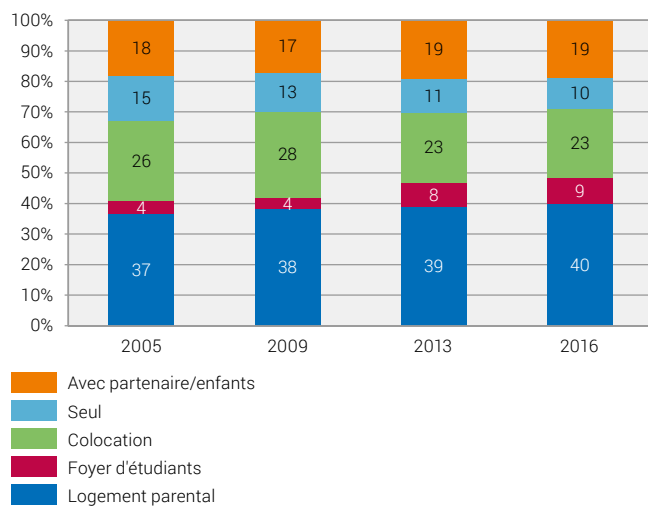
La proportion d'étudiant-e-s vivant chez leurs parents est supérieure à la moyenne des HES/HEP (42%) à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO (47%) et à la SUPSI (49%). Elle est inférieure à la moyenne à la Zürcher Fachhochschule ZFH (38%), à la Berner Fachhochschule BFH (31%)

et à la Kalaidos Fachhochschule KAL (16%). Dans les autres HES, la part des étudiant-e-s qui vivent encore chez leurs parents ne s'écarte pas significativement de la moyenne.

Dans la mesure où la structure d'âge des étudiant-e-s varie selon le domaine d'études – les étudiant-e-s en sciences humaines et sociales ou en psychologie appliquée et ceux qui se destinent à l'enseignement sont par exemple généralement plus âgés –, une partie des différences observées entre les hautes écoles s'explique par le profil de spécialisation dans des domaines d'études particuliers de celles-ci. D'autres facteurs entrent par ailleurs en ligne de compte: le marché du logement dans la région de la haute école, l'offre de places dans les foyers pour étudiant-e-s près de la haute école et la proportion d'étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger (voir chapitre 1.5).

Mode de logement au cours du temps, en %

G2.5



Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

Au fil du temps, on observe des changements s'agissant du mode de logement des étudiant-e-s. Ceux-ci vivent de moins en moins seuls (de 15% à 11% entre 2005 et 2009, 10% en 2016). La proportion des étudiant-e-s vivant en colocation a légèrement augmenté entre 2005 et 2009 (de 26% à 28%), avant de baisser en 2013, à 23%. En 2016, elle est toujours de 23%. La proportion d'étudiant-e-s vivant en foyer est deux fois plus élevée en 2013 et 2016, par rapport à 2009 (respectivement 8%, 9% et 4%).³ La proportion d'étudiant-e-s vivant avec un/e partenaire et/ou des enfants s'est aussi quelque peu accrue pendant cette période (de 17% à 19%). La part des étudiant-e-s vivant chez leurs parents est passée de 37% en 2005 à 40% en 2016.

2.2 Durée de trajet et recherche d'un logement

2.2.1 Durée de trajet jusqu'à la haute école et moyen de transport utilisé

La durée de trajet à parcourir entre le domicile et la haute école est mesurée en minutes et se réfère à un jour type pendant le semestre.

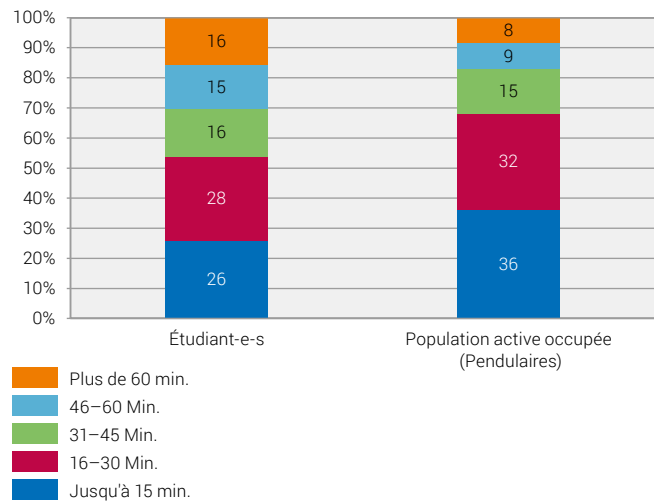
Pour près de la moitié des étudiant-e-s (54%), le trajet entre le domicile et la haute école dure tout au plus 30 minutes. Un sixième des étudiant-e-s doit compter entre 31 et 45 minutes pour se rendre à la haute école et un autre sixième entre 46 et 60 minutes. Un dernier sixième des étudiant-e-s met plus d'une heure par trajet. Ces chiffres n'ont pas changé depuis l'enquête de 2013.

Les étudiant-e-s effectuent généralement des trajets plus longs pour se rendre sur leur lieu d'études que la population active occupée pour se rendre au travail (pendulaires).⁴ Cette différence s'explique, entre autres, par le fait que la concentration géographique est plus marquée pour les hautes écoles que pour les places de travail.⁵

La durée de trajet varie selon la haute école. La part des étudiant-e-s qui ont tout au plus 30 minutes de trajet à parcourir pour se rendre dans leur université est supérieure à la moyenne des HEU (59%) dans les universités de Berne UNIBE (62%), de Bâle UNIBAS (64%), de Fribourg UNIFR (67%), à l'EPFL (67%), à l'Università Svizzera italiana USI (70%) et à l'Université de Saint-Gall UNISG (79%). Elle est inférieure à la moyenne dans les universités de Lausanne UNIL (50%), de Zurich UZH (48%) et dans la

formation universitaire à distance suisse FS-CH (16%).⁶ Dans les autres HEU, la part des étudiant-e-s dont la durée du trajet est de 30 minutes au maximum est proche de la moyenne.

Durée du trajet entre le logement et la haute école, respectivement jusqu'au lieu de travail, selon les étudiant-e-s et la population active occupée, en % G2.6



Sources: OFS – SSEE 2016, RS 2014

© OFS 2017

Par rapport à la moyenne HES/HEP (47%), les étudiant-e-s qui ont tout au plus 30 minutes de trajet à parcourir pour se rendre dans leur haute école spécialisée sont surreprésentés à la HES-SO (52%) et à la Fachhochschule Zentralschweiz FHZ (53%). Ils sont sous-représentés à la Zürcher Fachhochschule ZFH (42%), dans les autres HEP et institutions de formation des enseignants HEP-I (42%), à la Kalaidos Fachhochschule KAL (42%) et à la SUPSI (41%). Dans les autres HES, la durée du trajet ne varie pas de manière statistiquement significative par rapport à la moyenne des HES/HEP.

³ Cette hausse est en partie due au fait que, depuis l'enquête de 2013, ce mode de logement a été relevé à l'aide d'une question légèrement différente, qui inclut, en plus du foyer pour étudiant-e-s, d'autres offres de logements spécialement conçus pour ces derniers.

⁴ Sont considérées comme pendulaires les personnes actives occupées de 15 ans et plus qui consacrent au moins une heure par semaine à un travail productif en un lieu fixe situé en dehors de leur bâtiment d'habitation.

⁵ OFS (2014): La pendularité en Suisse 2012. Neuchâtel: OFS. Page 7.

⁶ Les étudiant-e-s de la formation universitaire à distance suisse FS-CH effectuent peu d'heures de présence, mais ont de longs trajets à parcourir pour se rendre dans leur haute école.

Les différences de durée du trajet entre les hautes écoles s'expliquent entre autres par les caractéristiques de l'emplacement de la haute école (étendue du rayon d'attraction, situation centrale en zone urbaine, desserte par les transports publics ou foyers disponibles), mais aussi par celles des étudiant-e-s eux-mêmes (mode de logement ou lieu d'habitation et transports utilisés).

En général, les étudiant-e-s en foyer sont ceux qui vivent le plus proche de la haute école. Pour 88% d'entre eux, la durée du trajet ne dépasse pas 30 minutes, alors que cette proportion se situe entre 34% et 77% pour les autres modes de logement. Si l'on considère les trajets les plus longs, on constate que les étudiant-e-s vivant chez leurs parents sont surreprésentés: 66% d'entre eux mettent plus de 30 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études, alors que cette proportion se situe entre 12% et 53% pour les autres modes de logement. Toutefois, la durée du trajet ne dépend pas directement du mode de logement. Elle est plutôt liée aux spécificités géographiques du mode de logement. En général, les foyers pour étudiant-e-s se trouvent à proximité de la haute école, tandis que le foyer parental en est souvent plus éloigné.⁷

La plupart des étudiant-e-s (68%) utilisent avant tout les transports publics (bus, tram, train) pour se rendre à la haute école. 22% parcourent la distance qui les sépare de la haute école principalement à pied ou à vélo et 10% prennent le plus souvent la voiture, la moto ou le scooter. En comparaison, 52% de la population active occupée (pendulaires) se rend au travail en véhicule à moteur privé et 30% en transports publics.⁸

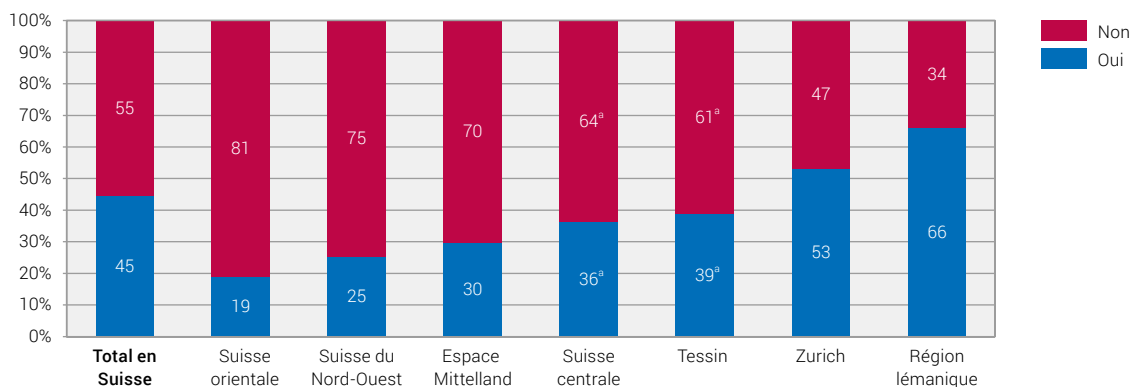
2.2.2 Recherche d'un logement

Il a été demandé aux étudiant-e-s qui n'habitaient pas ou plus chez leurs parents au moment de l'enquête, s'ils avaient déménagé à cause de leurs études et, s'ils avaient eu des difficultés à trouver un appartement ou une chambre pour se loger.

Sur l'ensemble des étudiant-e-s, environ deux tiers (69%) ont changé de domicile dans le cadre de leurs études. Parmi eux, un peu moins de la moitié (45%) font état de difficultés à trouver un appartement ou une chambre. Ce pourcentage varie toutefois selon la région géographique. Il est supérieur à la moyenne chez les étudiant-e-s qui habitent dans la grande région de Zurich (53%) ou dans la Région lémanique (66%), mais inférieur à la moyenne chez ceux vivant dans les grandes régions que sont la Suisse centrale (36%), l'Espace Mittelland (30%), la Suisse du Nord-Ouest (25%) et la Suisse orientale (19%), où la recherche d'un logement pour étudiant s'avère plus facile. La proportion des étudiant-e-s de la grande région du Tessin (39%) ne diffère pas significativement de la moyenne de 45%.

Difficultés à trouver un appartement/une chambre selon le domicile des étudiant-e-s (grandes régions), en % des étudiant-e-s qui ont déménagé

G2.7



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Remarque: la variable grandes régions correspond au domicile des étudiant-e-s pendant la semaine et durant le semestre en cours.

Source: OFS – SSEE 2016

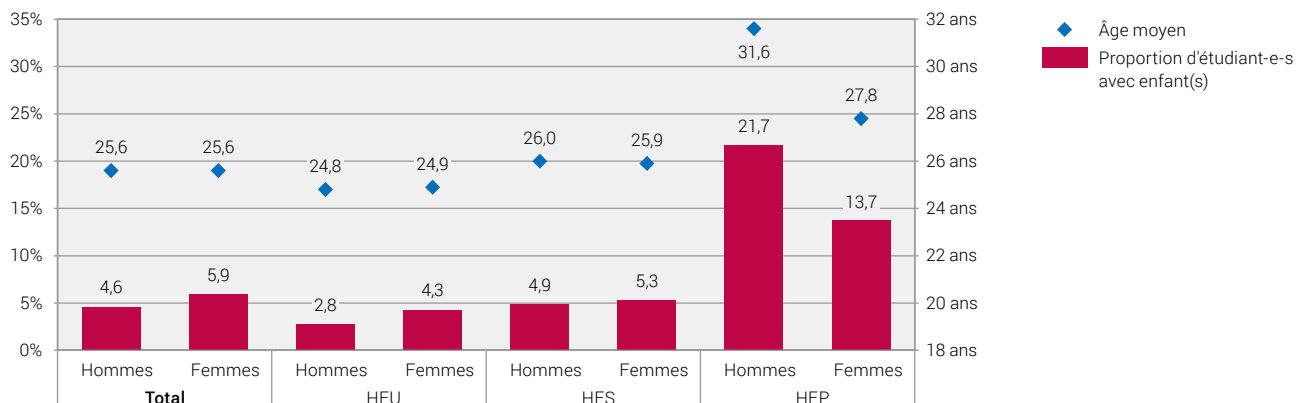
© OFS 2017

⁷ OFS (2010): Etudier sous Bologne. Rapport principal de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s des hautes écoles suisses 2009. Neuchâtel: OFS. Page 114.

⁸ OFS (2016): La pendularité en Suisse 2014. Neuchâtel: OFS. Page 5.

Proportion d'étudiant-e-s avec enfants et âge moyen selon le type de hautes écoles et le sexe, en % et en années

G2.8



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

2.3 Étudiant-e-s ayant des enfants

2.3.1 Proportion d'étudiant-e-s ayant des enfants

Au total, 5,2% des étudiant-e-s ont des enfants, et cette proportion reste stable (2005: 5,8%, 2009: 5,5%, 2013: 5,2%). La part des étudiant-e-s ayant des enfants dépend beaucoup de l'âge: quasiment nulle chez les étudiant-e-s de moins de 25 ans, elle est de 2,5% chez ceux âgés de 26 à 30 ans, d'un sixième (17,4%) chez ceux de 31 à 35 ans et de plus de la moitié (56,0%) chez ceux de plus de 35 ans.

La part des étudiant-e-s ayant des enfants est la plus importante dans les HEP (15,8%). Elle est aussi plus élevée dans les HES (5,1%) que dans les HEU (3,5%). Ces écarts s'expliquent principalement par l'âge moyen des étudiant-e-s dans les différents types de hautes écoles.

Globalement, la part des hommes (4,6%) est nettement inférieure à celle des femmes (5,9%) parmi les étudiant-e-s ayant des enfants. On constate toutefois des différences selon le type de hautes écoles: dans les HEP, un cinquième environ des étudiants (21,7%) ont des enfants, contre seulement 13,7% des étudiantes. Dans les HEU et les HES, la proportion d'étudiant-e-s ayant des enfants est pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes.

Âge du plus jeune enfant selon le sexe, en % des étudiant-e-s avec enfants

T2.1

	Total	Mères	Pères
Jusqu'à 6 ans	57	49 ^a	70 ^a
7 – 15 ans	26	31	20 ^a
Plus de 15 ans	16	20	11

Intervalle de confiance de 95% < +/- 5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/- 5% et < +/- 10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Parmi les étudiant-e-s ayant des enfants, 40% ont un enfant, environ un tiers ont deux enfants (38%) et 18% en ont trois. 4% ont plus de trois enfants. 57% déclarent que leur plus jeune enfant a moins de 6 ans et 16% qu'il a 16 ans ou plus. Les pères aux études ont tendanciellement des enfants plus jeunes que les mères aux études: 70% des pères ont un enfant âgé de 6 ans ou moins, ce qui est le cas de 49% des mères.

Conséquences de la garde des enfants sur les études selon le sexe et le type de hautes écoles, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement) T2.2

	Total	Sexe		Type de hautes écoles		
		Hommes	Femmes	HEU	HES	HEP
Je ne peux pas accomplir un séjour d'études pourtant désiré	2,4 ^a	2,1 ^b	2,6 ^a	2,6 ^b	2,6 ^a	2,0 ^b
La prise en charge de mon/mes enfant(s) m'empêche de suivre certains enseignements en raison de l'incompatibilité des horaires	2,4 ^a	2,3 ^a	2,5 ^a	2,9 ^a	2,3 ^a	2,0 ^b
Je souffre de problèmes de santé en raison de cette double charge (enfants – études)	2,0	1,8 ^a	2,2 ^a	1,8 ^a	2,0 ^a	2,3 ^a

Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

2.3.2 Garde des enfants

Les étudiant-e-s qui vivent avec des enfants de 12 ans ou moins ont été interrogés sur la manière dont la garde externe du plus jeune enfant était organisée pendant le temps consacré à leurs études. Pour chaque mode de garde, ils étaient priés d'indiquer le nombre d'heures par semaine.

En moyenne, l'enfant (le plus jeune) est gardé pendant 27,3 heures par semaine en dehors du ménage. Ces heures de prise en charge se répartissent principalement entre la garde par des membres de la famille extérieurs au ménage ou des connaissances (9,8 heures), le jardin d'enfant et l'école (6,4 heures) et la crèche de la haute école ou une autre crèche (6,8 heures). Le recours extensif à la crèche de la haute école, pour les étudiant-e-s qui utilisent ce service pour leur (plus jeune) enfant, montre l'importance des solutions de prise en charge proposées par la haute école. En effet, pour eux, cette forme de garde couvre plus de deux tiers (21,9 heures) de l'accueil extrafamilial des enfants.

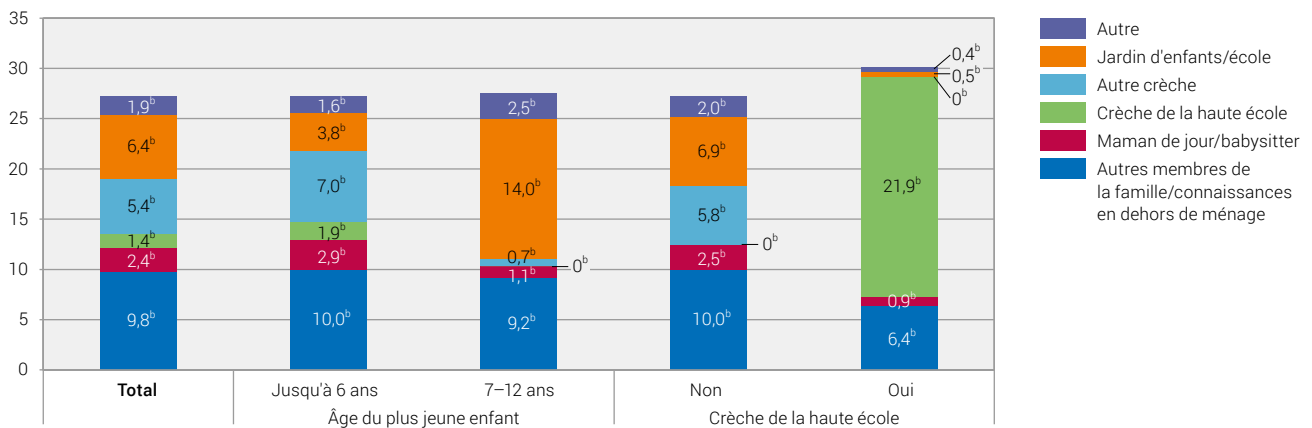
2.3.3 Conséquences de la garde des enfants sur les études

Les étudiant-e-s vivant avec des enfants ont été interrogés sur les conséquences de la prise en charge des enfants sur leurs études. Ils ont évalué différentes assertions, sur une échelle de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Les catégories 1 et 2 d'une part, et 4 et 5 d'autre part, ont été regroupées pour la présentation ci-après.

69% des étudiant-e-s trouvent (plutôt) pertinente l'assertion selon laquelle la garde de leurs enfants les oblige à structurer leur vie d'étudiant-e-s. 44% estiment que leurs enfants les aident à surmonter les phases difficiles de leurs études. Près d'un tiers affirme que la prise en charge de leurs enfants les empêche de faire un séjour d'études (30%) ou de suivre certains enseignements (29%). Pour un quart (27%) des étudiant-e-s, il est (plutôt) difficile de concilier études et garde des enfants. Pour un autre quart (24%), les études ne constituent qu'une activité secondaire à côté de l'éducation des enfants. Un cinquième (18%) pense que la garde des enfants peut constituer un obstacle à la réussite de leurs études. Pour près d'un sixième (15%), le manque de soutien logistique est un handicap pour la poursuite de leurs études. 14% des étudiant-e-s ayant des enfants déclarent souffrir de problèmes de santé en raison de cette double charge (enfants et études).

Prise en charge de l'enfant (le plus jeune) en dehors du foyer durant le temps consacré aux études, en heure par semaine

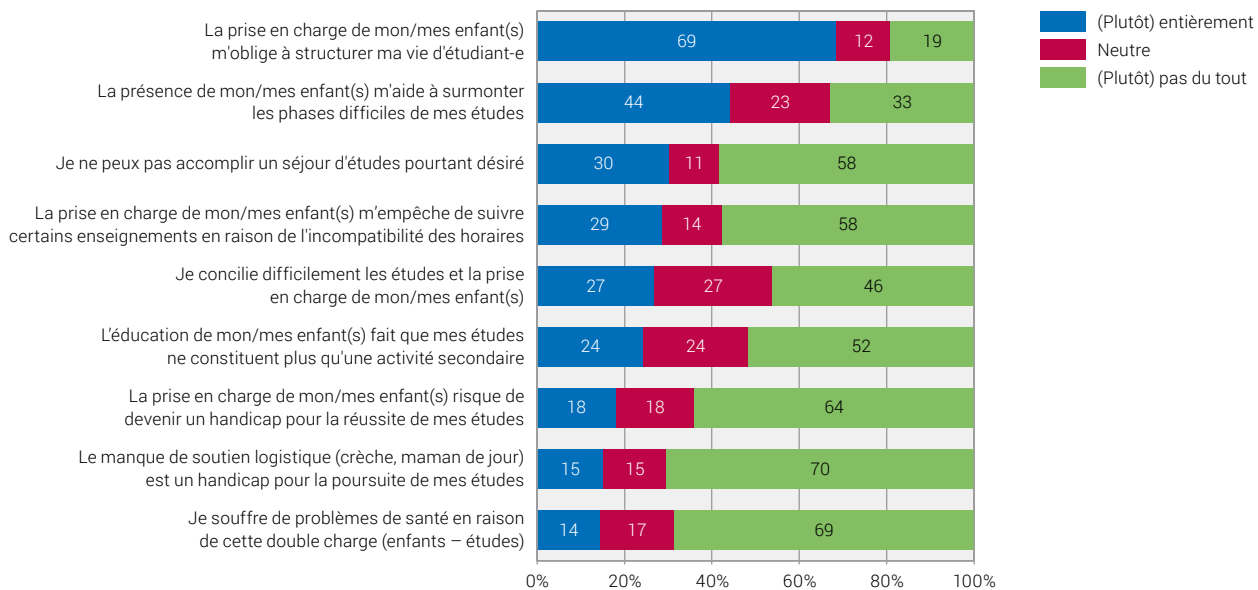
G2.9



Coefficient de variation < 2,5%
^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%
^b Coefficient de variation ≥ 5%

Conséquences de la garde des enfants sur les études, en % des étudiant-e-s avec enfants

G2.10



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les conséquences de la garde des enfants sur les études dépendent aussi du sexe et du type de hautes écoles. Les mères déclarent plus souvent que les pères devoir renoncer à un séjour d'études et souffrir de problèmes de santé en raison de la double charge que représentent la garde des enfants et les études.

Parmi les étudiant-e-s ayant des enfants, ceux des HEU déclarent plus souvent que ceux des HES et des HEP devoir renoncer à suivre certains enseignements pour s'occuper de leurs enfants. Par rapport à ceux des HEU, les étudiant-e-s avec enfants des HEP rapportent plus souvent souffrir de problèmes de santé en raison de la double charge enfants-études. Ils déclarent par contre moins souvent que les étudiant-e-s des HEU ayant des enfants avoir dû renoncer à un séjour d'études en raison de leurs enfants.

2.4 Santé

2.4.1 État de santé autoévalué

Dans le cadre de l'enquête, les étudiant-e-s ont été priés d'évaluer leur état de santé général. Ils disposaient pour cela de cinq réponses au choix: «très bon», «bon», «assez bon», «mauvais», «très mauvais». Les catégories «bon» et «très bon» ont été regroupées pour l'analyse, de même que les catégories «mauvais» et «très mauvais».

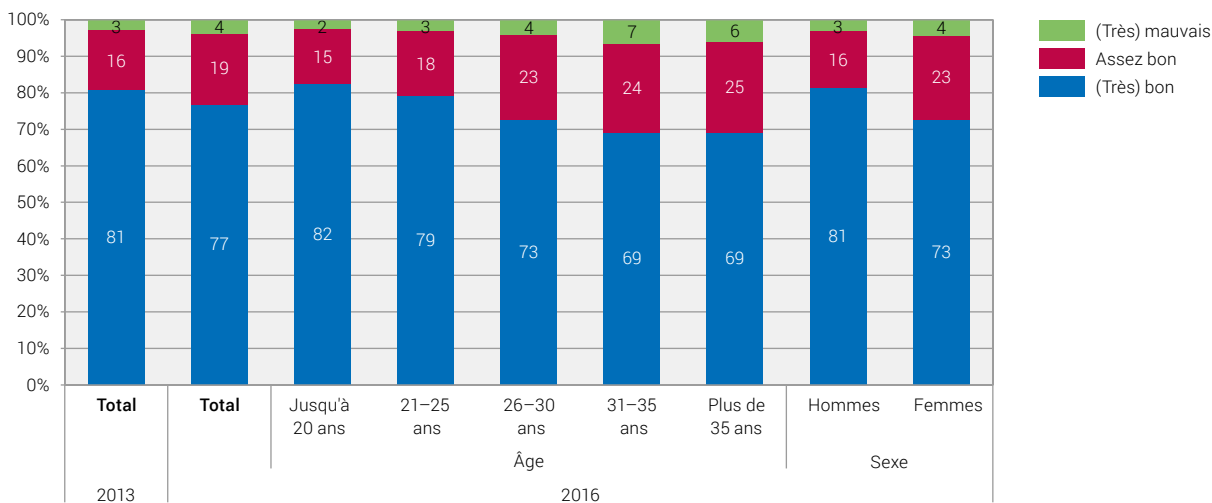
77% des étudiant-e-s évaluent leur état de santé général comme bon, voire très bon. 19% le jugent assez bon et 4% mauvais à très mauvais. Les étudiant-e-s sont un peu moins positifs par rapport à leur état de santé que lors de l'enquête précédente (en 2013, 81% le jugeaient bon à très bon, 16% le trouvaient assez bon et 3% mauvais à très mauvais).

A titre de comparaison, dans la population résidente permanente de 2016, 94% des personnes de 15 à 35 ans considéraient que leur état de santé était bon à très bon, 5% le trouvaient assez bon et 1% mauvais à très mauvais (source de données: ESPA 2016).⁹ Le fait que les étudiant-e-s évaluent leur état de santé de manière moins positive que la population résidente permanente dans son ensemble est lié aux effets cumulatifs qui caractérisent la condition étudiante. À côté des études, qui représentent une charge pour tous les étudiant-e-s, certains exercent une activité rémunérée pour financer ne serait-ce qu'une partie de leurs

⁹ Les résultats sont les mêmes pour les étudiant-e-s âgés de 15 à 35 ans que pour l'ensemble de la population étudiante des hautes écoles (77%: bon à très bon, 19%: assez bon, 4%: mauvais à très mauvais).

État de santé autoévalué par les étudiant-e-s selon l'âge et le sexe, en %

G2.11



Source: OFS – SSEE 2013, 2016

© OFS 2017

études et s'exposent donc à une double charge (voir chapitres 3.2.4 et 3.3.4.2) ou, pour ceux qui ont également des enfants, à une triple charge (voir chapitre 3.1.2). De surcroît, les étudiant-e-s souffrent plus souvent de privations matérielles (voir chapitre 5.4) et disposent d'un revenu moyen plus faible (voir chapitre 4.1) que la population résidente du même âge. Ces facteurs se repercutent aussi sur la santé.¹⁰

L'autoévaluation de l'état de santé varie selon le sexe et l'âge. 73% des femmes estiment que leur état de santé général est bon, voire très bon. 23% le jugent assez bon et 4% mauvais ou très mauvais. Une proportion plus élevée d'hommes jugent leur état de santé bon à très bon (81%), alors qu'une part plus faible le considèrent comme assez bon (16%) ou mauvais à très mauvais (3%). Avec l'âge, les étudiant-e-s ont davantage tendance à estimer que leur état de santé est mauvais. À partir de 35 ans, toutefois, ils évaluent leur état de santé plus ou moins comme ceux âgés de 31 à 35 ans. Ces différences selon le sexe et l'âge s'observent aussi dans la population résidente permanente.¹¹

On constate également des différences d'un type de hautes écoles à l'autre. Les étudiant-e-s des HES sont plus nombreux que la moyenne à trouver leur état de santé assez bon (21%) et moins nombreux à le trouver bon à très bon (75%). L'état de santé autoévalué des étudiant-e-s des HEU et des HEP ne diffère pas de manière statistiquement significative de la moyenne.

Les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse et de la 2^e génération évaluent leur état de santé de manière moins positive (72%) que ceux qui ne sont pas issus de la migration (78%). La part des étudiant-e-s qui estiment que leur état de santé est assez bon est par contre plus élevée parmi ceux de la migration (23% pour ceux de la 2^e génération et 24% pour ceux de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse) que parmi ceux qui ne sont pas issus de la migration (18%).

L'autoévaluation de l'état de santé varie également selon le plus haut niveau de formation des parents. Les étudiant-e-s dont les parents sont diplômés d'une haute école évaluent leur état de santé de manière plus positive que ceux dont les parents n'ont pas de formation postobligatoire ou ont une formation professionnelle du degré secondaire II.

¹⁰ Voir à ce sujet: OFS (2014): Statistiques de la santé 2014. Neuchâtel: OFS. Page 14 ss.

¹¹ Voir à ce sujet: OFS (2016): Statistique de poche sur la santé 2016. Neuchâtel: OFS.

2.4.2 Problèmes de santé de longue durée

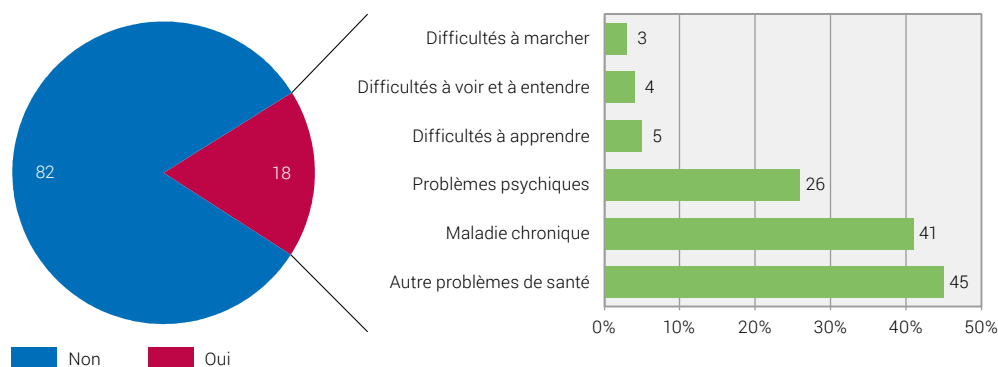
Les problèmes de santé de longue durée ont été relevés en deux temps. Premièrement, les étudiant-e-s ont été priés d'indiquer s'ils souffraient de problèmes de santé de longue durée, c'est-à-dire de maladies ou de problèmes de santé qui ont duré pendant au moins six mois ou qui dureront probablement six mois ou plus. Deuxièmement, les personnes souffrant d'un tel problème étaient invitées à répondre à une question subsidiaire destinée à préciser le type de problèmes (difficultés à marcher, troubles de la vue ou de l'audition, problèmes psychiques, maladies chroniques, difficultés à apprendre ou autres problèmes de santé), plusieurs problèmes pouvant être sélectionnés. En 2013, l'occurrence de problèmes de santé de longue durée avait été mesurée à l'aide d'une question formulée différemment, de sorte qu'il n'est pas possible de comparer les résultats de 2013 et de 2016.

Au total, 18% des étudiant-e-s déclarent souffrir d'au moins un problème de santé de longue durée. Ils mentionnent le plus souvent des maladies chroniques (41%) et des problèmes psychiques (26%). Les difficultés à apprendre (5%), à voir ou à entendre (4%) et à marcher (3%) sont citées moins fréquemment. 45% font état d'autres problèmes de santé (tels que problèmes de dos, allergies et intolérances, problèmes d'articulations, migraine, fatigue et épuisement).

À titre de comparaison, 15% des personnes âgées de 15 à 35 ans de la population résidente permanente ont indiqué en 2016 souffrir d'un problème de santé de longue durée (source: ESPA 2016).¹²

Type de problèmes de santé durables, en % des étudiant-e-s avec des problèmes de santé durables (réponses multiples possibles)

G2.12



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

¹² Parmi les étudiant-e-s âgés de 15 à 35 ans, 18% affirment souffrir d'un problème de santé de longue durée. Ce pourcentage correspond à la proportion mesurée parmi tous les étudiant-e-s, ceux-ci comprenant également des personnes de plus de 35 ans.

2.4.3 Limitations dans les activités quotidiennes et les études en raison d'un problème de santé

Les étudiant-e-s ont été priés d'indiquer dans quelle mesure ils avaient été limités dans leurs activités quotidiennes ou dans leurs études, depuis au moins six mois. Les réponses possibles étaient: «fortement limité-e», «limité-e mais pas fortement» et «pas du tout limité-e».

19% des étudiant-e-s ont déclaré être limités dans leurs études en raison de problèmes de santé depuis au moins six mois, soit fortement (2%) soit limités mais pas fortement (17%).

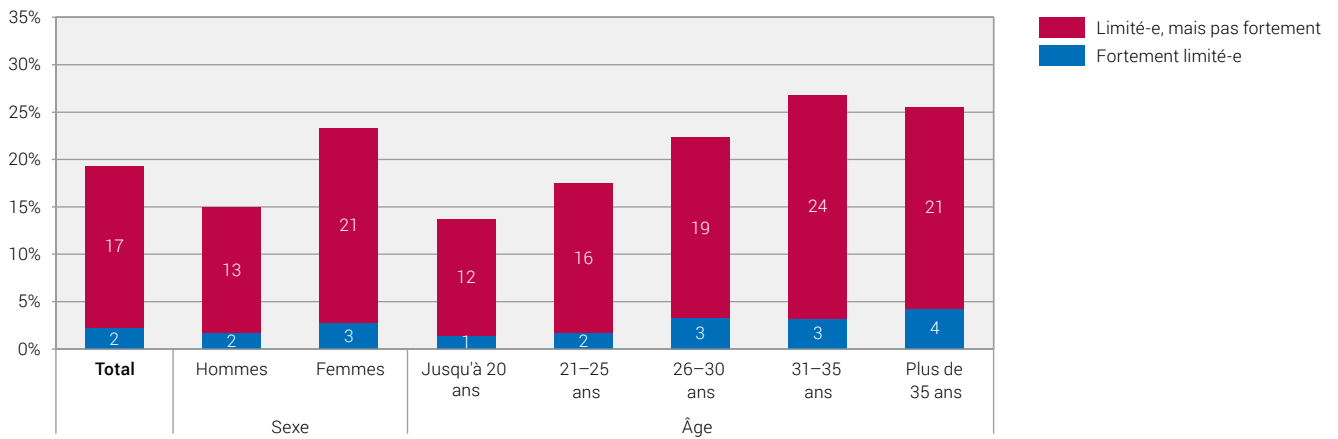
La proportion de ceux qui déclarent souffrir de limitations au quotidien est comparable (21%, 2% fortement et 19% limités mais pas fortement).

Des différences apparaissent ici aussi selon le groupe d'âges et le sexe. Davantage de femmes (24%) que d'hommes (15%) déclarent souffrir de limitations dans leurs études en raison de problèmes de santé. Les différences sont marquées dans la catégorie «limité-e, mais pas fortement» (femmes: 21%, hommes: 13%), alors qu'elles le sont moins dans la catégorie «fortement limité-e» (femmes: 3%, hommes: 2%).

Les limitations au quotidien et dans les études tendent à augmenter avec l'âge, puis se stabilisent à partir de 30 ans. 13% des étudiant-e-s âgés de 20 ans au maximum déclarent souffrir de limitations dans leurs études en raison d'un problème de santé,

Limitations de l'état de santé dans les études selon le sexe et l'âge, en %

G2.13

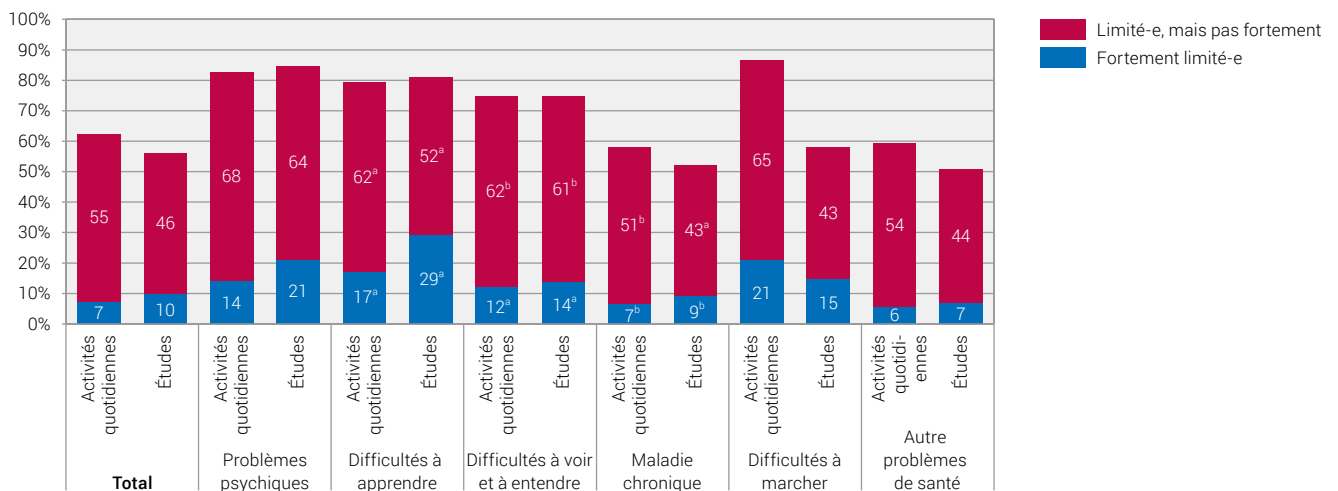


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Limitation de l'état de santé dans la vie quotidienne et les études selon le type de problèmes de santé, en % des étudiant-e-s ayant des problèmes de santé durables

G2.14



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

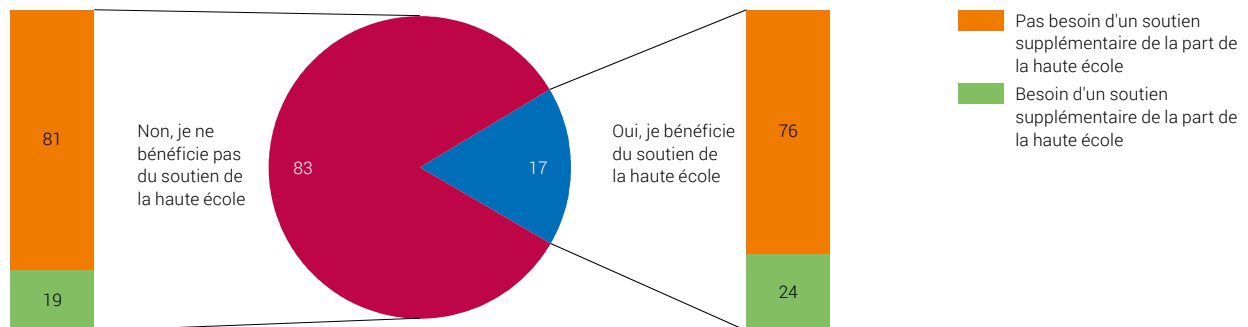
^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Soutien de la part de la haute école, en % des étudiant-e-s limité-e-s dans les études à cause d'un problème de santé

G2.15



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

proportion qui passe à 18% chez les étudiants de 21 à 25 ans, à 22% chez ceux de 26 à 30 ans et à 27% et 25% chez les plus âgés. Cette augmentation concerne les limitations jugées peu marquées. La proportion des personnes fortement limitées dans leurs activités quotidiennes ou leurs études ne varie pratiquement pas en fonction de l'âge.

La plupart des étudiant-e-s ayant des problèmes de santé durables souffrent de limitations dans leurs activités quotidiennes (62%) et/ou dans leurs études (56%). Ces proportions varient selon le problème de santé. Elles sont particulièrement élevées chez les personnes souffrant de problèmes psychiques (83% pour les activités quotidiennes et 85% dans les études). Elles le sont également chez celles ayant des difficultés à marcher (86% pour les activités quotidiennes et 58% dans les études).

2.4.4 Soutien reçu de la haute école

Parmi les étudiant-e-s souffrant de limitations dans les études en raison d'un problème de santé, 17% disent recevoir un soutien de leur haute école en rapport avec ce problème. Parmi les étudiant-e-s bénéficiant de soutien, 24% déclarent qu'ils auraient besoin que leur haute école les soutienne davantage. Cette proportion se situe à 19% parmi les étudiant-e-s qui ne bénéficient pas de soutien de la part de leur haute école. Dans l'ensemble, 20% des étudiant-e-s souffrant de limitations à cause d'un problème de santé souhaiteraient un soutien supplémentaire de la part de leur haute école.

3 Activité rémunérée et budget-temps

3.1 Taux d'actifs occupés et taux d'occupation

Le taux d'actifs occupés indique combien d'étudiant-e-s exercent une activité rémunérée en plus de leurs études. Il correspond au pourcentage d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée, par rapport à la totalité des étudiant-e-s.

Sont prises en considération les activités rémunérées (y compris les stages rémunérés et l'assistantat) exercées pendant les 12 mois précédant l'enquête. Sont incluses les activités rémunérées exercées pendant le semestre (période des cours), pendant les vacances semestrielles ou pendant les deux. Sont exclues les activités rémunérées exercées avant le début des études.

Le taux d'occupation indique le temps dédié à l'activité rémunérée et permet d'analyser de plus près la vie professionnelle des étudiant-e-s.

Le taux d'occupation est évalué en moyenne pour les 12 mois précédant la date de l'enquête et se réfère à l'activité rémunérée telle que définie ci-dessus.

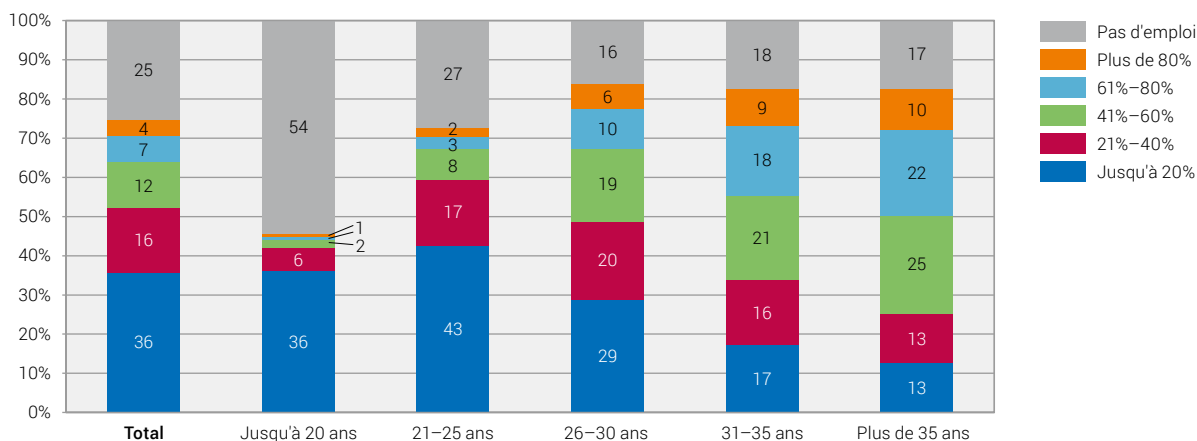
Au total, la majorité des personnes interrogées (75%) exerce une activité rémunérée à côté des études. Un quart des étudiant-e-s n'en exerce pas. L'analyse du volume horaire de l'activité rémunérée montre que plus de la moitié des étudiant-e-s (52%) affiche un taux d'occupation annuel pouvant aller jusqu'à 40%. Environ un-e étudiant-e sur dix (12%) exerce une activité rémunérée à un taux d'occupation se situant entre 41% et 60%. Un autre dixième (11%) des étudiant-e-s présente même un taux d'occupation supérieur à 60%.

3.1.1 Âge et mode de logement

Le taux d'actifs occupés augmente avec l'âge jusqu'au groupe des étudiant-e-s de 26 à 30 ans (46%, 73%, 84%), mais la hausse s'arrête (82%, 83%) à partir du groupe d'âge supérieur (31 – 35 ans). Le temps consacré à l'activité rémunérée dépend lui aussi en grande partie de l'âge des étudiant-e-s: le taux d'occupation a tendance à s'accroître avec l'âge. Le taux d'occupation des étudiant-e-s les plus jeunes (jusqu'à 20 ans) exerçant une activité rémunérée dépasse rarement 40%. Au contraire, plus les étudiant-e-s sont âgés, plus ils ont un taux d'occupation annuel

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon l'âge, en %

G3.1



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

moyen supérieur à 40% et plus les activités à un taux de 20% sont rares. Ce phénomène est lié au fait que les étudiant-e-s les plus âgés font plus souvent des études en cours d'emploi que les plus jeunes. De plus, les besoins de revenus augmentent avec l'âge, par exemple en raison du départ du foyer parental, de la fondation d'une famille ou de la naissance d'un enfant.

Les étudiant-e-s ne vivant pas chez leurs parents sont un peu plus nombreux (76%) à exercer une activité rémunérée que ceux qui habitent encore chez leurs parents (72%).

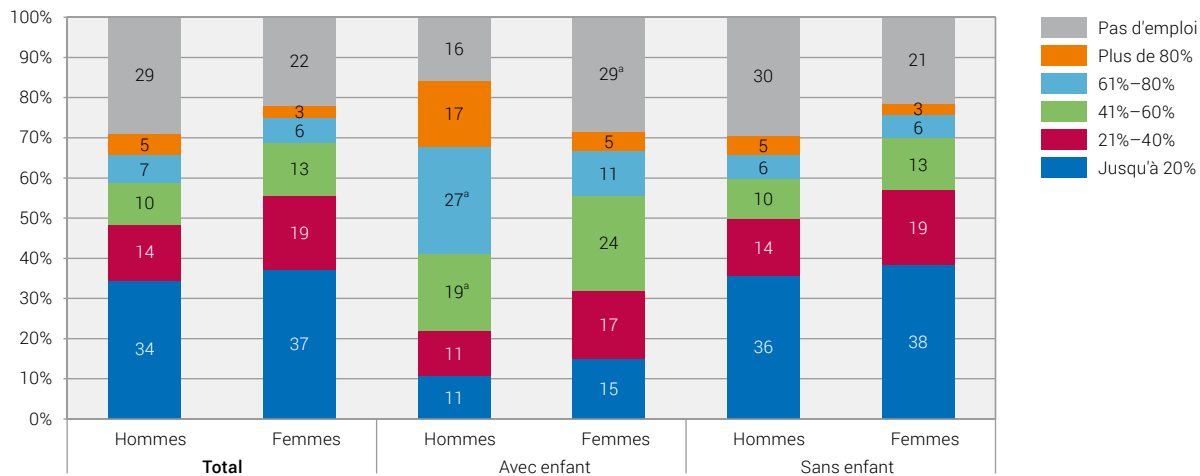
3.1.2 Sexe et situation parentale

Globalement, les femmes exercent plus souvent une activité rémunérée que les hommes (78% contre 71%). Cela dépend notamment du fait que les femmes suivent plus souvent des cursus dans lesquels les étudiant-e-s exercent plus fréquemment une activité rémunérée. Chez les femmes, un taux d'occupation pouvant aller jusqu'à 60% est un peu plus fréquent que chez les hommes, mais les étudiants ont plus souvent un taux d'occupation supérieur à 80% que les étudiantes.

Une analyse selon le sexe et la situation parentale montre clairement que la vie professionnelle des étudiant-e-s ayant des enfants se distingue nettement, à deux égards, de celle des étudiant-e-s qui n'en ont pas (proportion des étudiant-e-s

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le sexe et la situation parentale, en %

G3.2



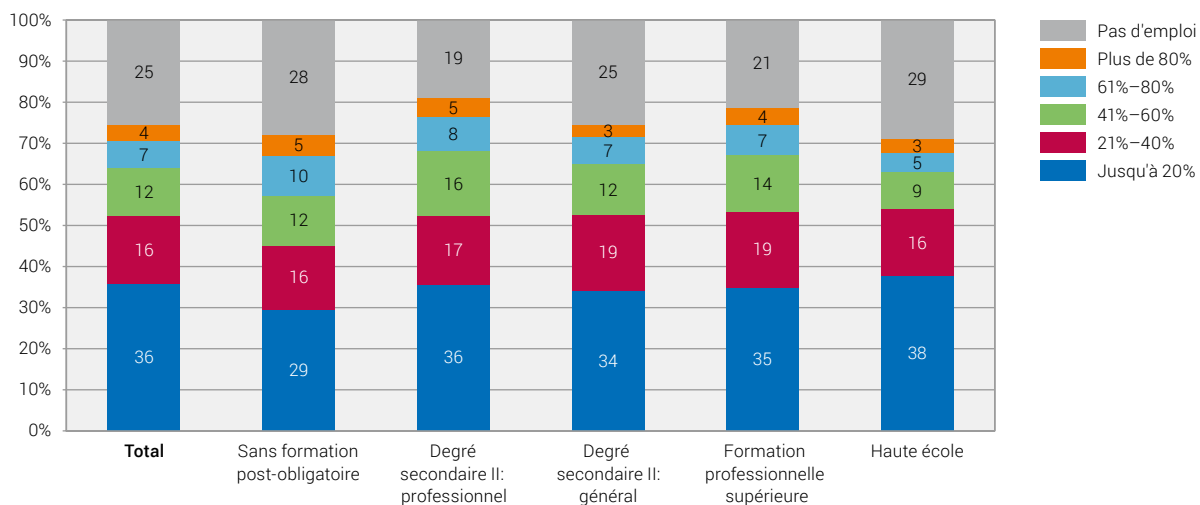
Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le plus haut niveau de formation des parents, en %

G3.3



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

avec enfants, voir chapitre 2.3.1). Parmi les étudiant-e-s avec enfants, les hommes exercent notablement plus souvent une activité rémunérée (84%) que les femmes (71%). De plus, les taux d'occupation supérieurs à 60% sont bien plus fréquents chez les hommes avec enfants que chez ceux sans enfant. À l'inverse, les premiers ont moins souvent un taux d'occupation égal ou inférieur à 20% que les seconds. Les étudiants qui ont des enfants travaillent donc nettement plus souvent et beaucoup plus que ceux qui n'ont pas d'enfant. De même, on constate chez les étudiantes avec enfants une plus grande fréquence de taux d'occupation élevés et plus rarement des taux d'occupation bas. En général, elles présentent un taux d'occupation plus élevé que les étudiantes sans enfant, mais sont aussi un peu plus rarement actives.

3.1.3 Origine sociale

Par rapport à l'ensemble (75%), les étudiant-e-s dont au moins un parent est diplômé d'une haute école exercent un peu plus rarement une activité rémunérée (71%) que ceux dont les parents ont achevé une formation professionnelle de degré secondaire II (81%) ou une formation professionnelle supérieure (79%). Les autres groupes ne se distinguent pas statistiquement de l'ensemble des personnes interrogées.

Le volume horaire travaillé varie aussi en fonction de l'origine sociale. Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s, ceux dont les parents sont diplômés d'une haute école présentent plus rarement un taux d'occupation supérieur à 40%. La répartition est différente pour les étudiant-e-s dont les parents ont achevé une formation professionnelle de degré secondaire II. En comparaison avec l'ensemble des étudiant-e-s, ces personnes affichent une proportion plus élevée dans les taux d'occupation compris entre 41% et 80%. Dans l'ensemble, on observe une légère

tendance statistique selon laquelle plus le niveau de formation des parents est élevé, plus le taux d'occupation des étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée est faible.

Les différences de taux d'activité apparaissent aussi lorsque l'on considère la catégorie socioprofessionnelle des parents. Ainsi, les étudiant-e-s dont les parents font partie des catégories Autres indépendants (79%), Professions intermédiaires (78%) ou Non-manuels qualifiés (78%) exercent un peu plus souvent une activité rémunérée que la moyenne des étudiant-e-s. À l'inverse, ceux dont les parents appartiennent aux catégories Dirigeants (67%) et Professions intellectuelles et d'encadrement (72%) exercent plus rarement une activité rémunérée parallèlement à leurs études.

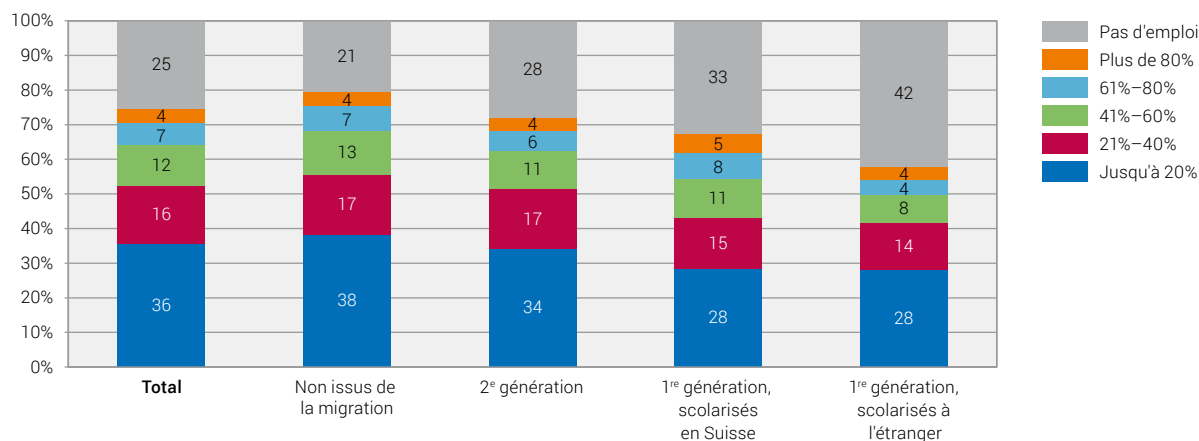
Ces différences de taux d'activité suivant l'origine sociale s'expliquent en partie par le montant du soutien financier parental (voir chapitre 4.2).

3.1.4 Statut migratoire

C'est chez les étudiant-e-s non issus de la migration que l'on constate le taux d'actifs occupés le plus élevé (79%). Le taux d'activité des étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse est moins élevé (67%). Ce taux est encore plus faible pour les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger (58%). Ce taux comparativement bas s'explique avant tout par un accès juridiquement limité au marché du travail.¹ De plus, avant de commencer leurs études, les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger doivent apporter la preuve qu'ils ont les moyens de les financer (cette preuve est aussi demandée aux étudiant-e-s provenant d'un Etat membre de l'Union européenne). Compte tenu de cette réglementation, il paraît logique que pour ces étudiant-e-s, qui viennent faire leurs études dans une haute école suisse, les moyens de subsistance ne passent pas essentiellement par une

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le statut migratoire, en %

G3.4



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

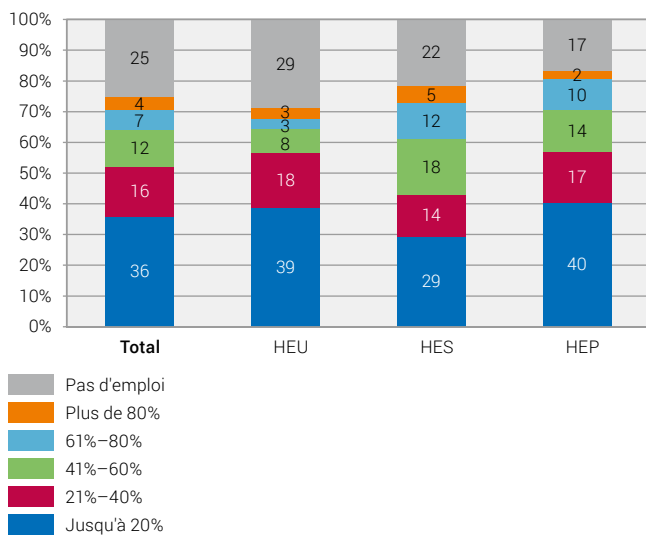
¹ Voir à ce sujet: OFS (2015): Les étudiants internationaux dans les hautes écoles suisses. Neuchâtel: OFS. Page 29 ss.

activité rémunérée exercée en plus des études. De surcroît, dans ce groupe, environ les deux tiers des personnes viennent d'une famille ayant un niveau de formation tertiaire.

3.1.5 Type de hautes écoles

Le taux d'actifs occupés diffère suivant le type de hautes écoles. Par rapport à l'ensemble des personnes interrogées (75%), les étudiant-e-s en HEU exercent un peu moins souvent une activité rémunérée (71%), à la différence de ceux des HES (78%) ou des HEP (83%). Cela s'explique dans une certaine mesure par l'offre de cursus d'études en cours d'emploi dans les HES et les HEP.

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le type de hautes écoles, en % G3.5



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

La répartition du taux d'occupation suivant le type de hautes écoles révèle toutefois une autre tendance. Les taux d'occupation faibles sont surreprésentés dans les HEU et les HEP. Dans ces deux types de hautes écoles, près de deux cinquièmes des étudiant-e-s exercent une activité professionnelle à un taux d'occupation égal ou inférieur à 20%. À l'inverse, les étudiant-e-s dans les HES travaillent plus fréquemment à un taux d'occupation supérieur à 40%, par rapport à ceux des HEP et surtout des HEU. Ces différences s'expliquent par deux facteurs: d'une part, les cursus en cours d'emploi proposés dans les HES et, d'autre part, le grand nombre d'étudiant-e-s en HES déjà diplômés d'une formation professionnelle ou d'une haute école, formation préalable qui leur fournit d'autres opportunités d'emploi.

3.1.6 Domaine d'études

Dans les hautes écoles universitaires, le taux d'actifs occupés varie fortement en fonction des groupes de domaines d'études. Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s en HEU (71%), ceux des domaines Interdisciplinaire et autres (86%) et Sciences humaines et sociales (81%) exercent plus souvent une activité rémunérée. Les étudiant-e-s en Sciences exactes et naturelles (62%) et en Sciences techniques (56%) affichent un taux d'actifs occupés inférieur à la moyenne. Les autres groupes de domaines d'études n'affichent pas de différences notables par rapport à la moyenne enregistrée en HEU. Ces résultats indiquent que le taux d'actifs occupés parmi les étudiant-e-s dépend du degré de réglementation du domaine d'études, dans le sens où ce taux est plus élevé dans les domaines d'études moins réglementés et moins structurés, au sein desquels il est plus facile de combiner études et activité rémunérée.²

Comme le montre le graphique, dans tous les groupes de domaines d'études des HEU, la vie professionnelle des étudiant-e-s est largement caractérisée par un faible taux d'occupation. Les taux d'occupation supérieurs à 40% sont minoritaires.

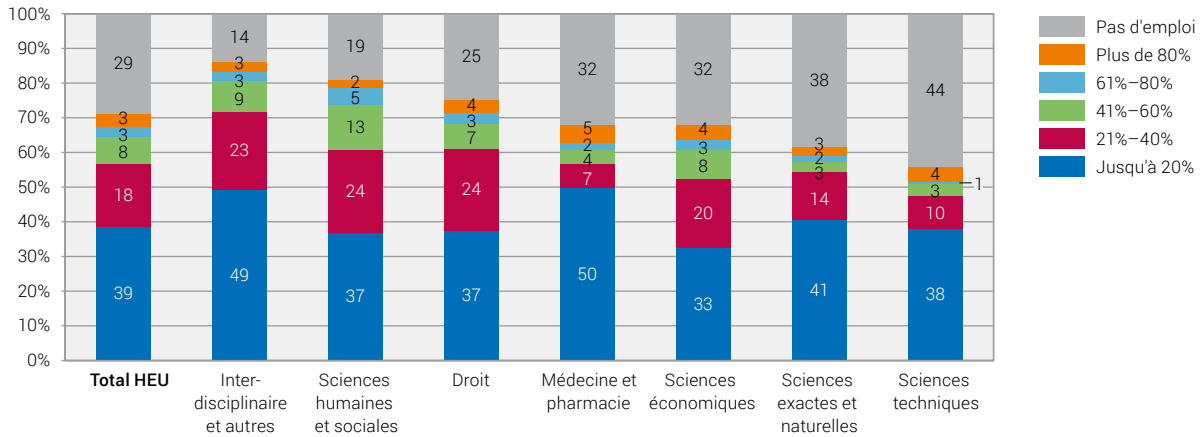
Dans les HES/HEP, le taux d'actifs occupés selon le domaine d'études oscille fortement autour de la moyenne. Les taux d'actifs occupés enregistrés dans les domaines Psychologie appliquée (89%), Travail social (88%), Sport (87%), Formation des enseignants (83%) et Economie et services (83%) sont supérieurs à la moyenne de 79% observée dans les HES/HEP. En revanche, les étudiant-e-s des domaines d'études Architecture, construction et planification (72%), Agriculture et économie forestière (72%), Design (71%), Technique et IT (70%) et Chimie et sciences de la vie (67%) exercent plus rarement une activité rémunérée que l'ensemble des étudiant-e-s en HES/HEP. Les autres groupes de domaines d'études ne se distinguent pas statistiquement de la moyenne.

Dans les domaines d'études des HES/HEP, l'analyse des taux d'occupation permet de broser le tableau suivant. Les domaines Sport, Musique, théâtre et autres arts, Agriculture et économie forestière ou Design sont essentiellement caractérisés par des taux d'occupation faibles, tandis que dans les domaines Travail social ou Economie et services les taux d'occupation supérieurs à 40% dominent. Cela tient entre autres à des différences dans l'offre de cursus d'études en cours d'emploi. Par ailleurs, on trouve des domaines d'études dans lesquels la répartition entre les taux d'occupation faibles et les taux d'occupation élevés est un peu plus équilibrée (par exemple: Psychologie appliquée ou Technique et IT).

² Médecine et pharmacie compte également parmi les domaines d'études fortement réglementés, mais il ne s'écarte pas de la moyenne enregistrée en HEU au niveau du taux d'actifs occupés. Cela tient notamment au fait que les stages médicaux obligatoires sont considérés ici comme une activité professionnelle.

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiant-e-s HEU

G3.6

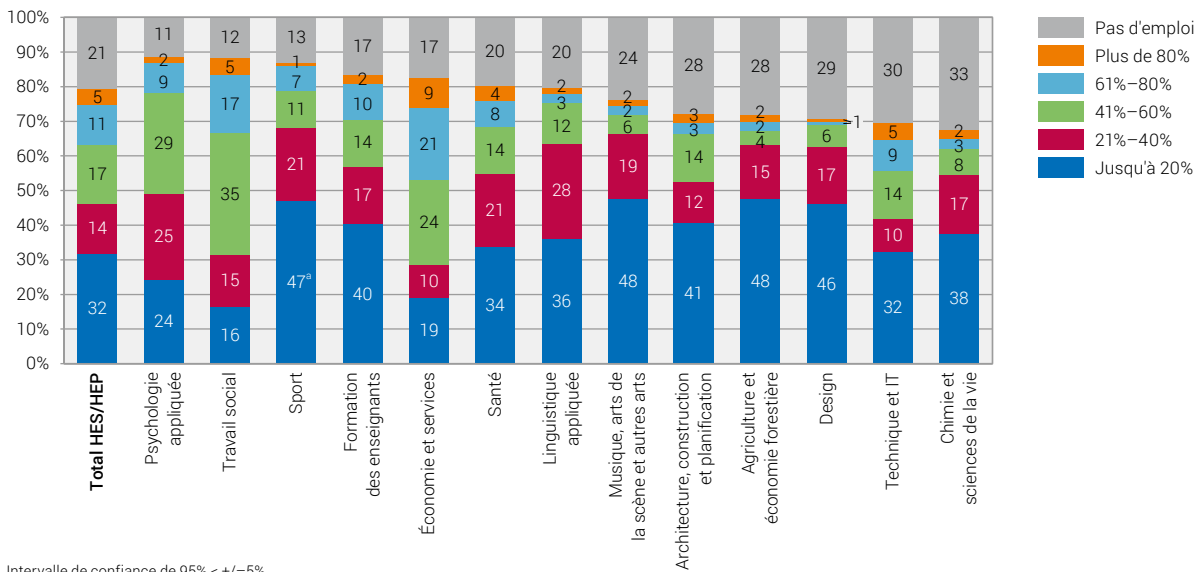


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP

G3.7



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

3.1.7 Haute école

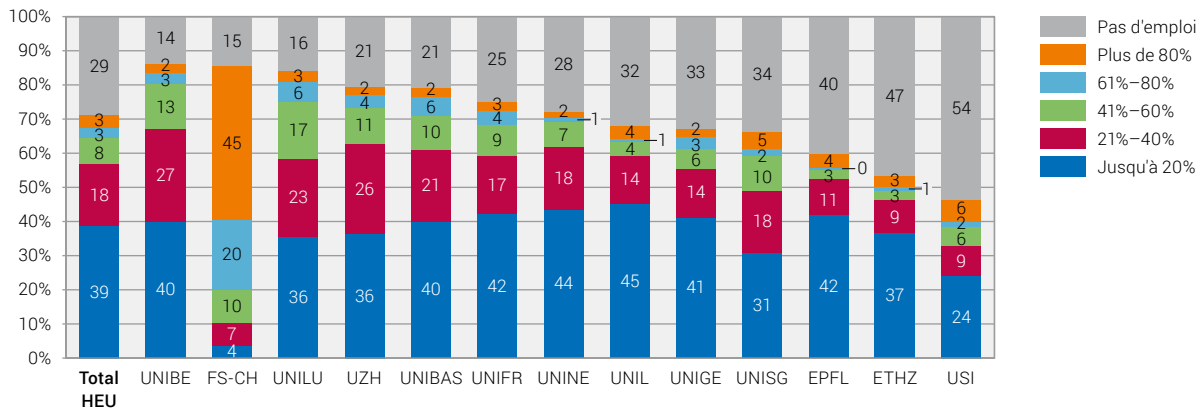
Les taux actifs occupés varient selon les hautes écoles universitaires. Pour l'Université de Berne UNIBE (86%), la formation universitaire à distance suisse FS-CH (85%), les Universités de Lucerne UNILU (84%), de Zurich UZH (79%) et de Bâle UNIBAS (79%), ces taux sont supérieurs à la moyenne (71%). Les deux écoles polytechniques fédérales (EPFL: 60%, ETHZ: 53%) et l'Università della Svizzera italiana USI (46%) affichent des taux inférieurs à la moyenne. Les autres universités ne se distinguent pas statistiquement de l'ensemble des hautes écoles universitaires.

Pour ce qui est des taux d'occupation des étudiant-e-s, la formation universitaire à distance suisse FS-CH diffère considérablement des autres hautes écoles. La plupart des étudiant-e-s de cette institution enregistrent un taux d'occupation supérieur à 40%.

Dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques, les taux d'actifs occupés tournent également autour de la moyenne enregistrée pour les HES/HEP (79%). La HES-SO (73%) et la SUPSI (66%) affichent des taux inférieurs à la moyenne. On constate des taux d'actifs occupés supérieurs à la moyenne à la Zürcher Fachhochschule ZFH (83%), dans le groupe des autres écoles

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon la haute école HEU, en % des étudiant-e-s HEU

G3.8

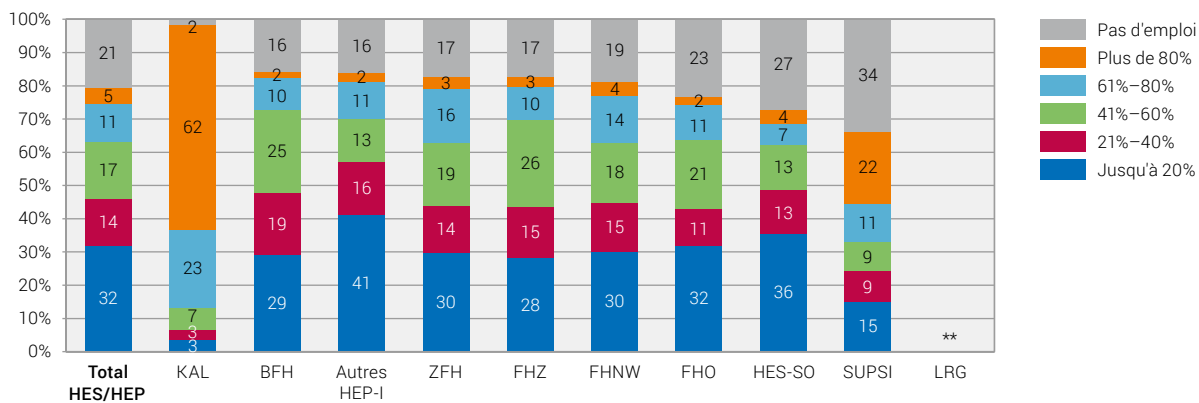


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon la haute école HES/HEP, en % des étudiant-e-s HES/HEP

G3.9



** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

pédagogiques (Autres HEP-I) (84%), à la Berner Fachhochschule BFH (84%) et à la Kalaidos Fachhochschule KAL (98%). Cette dernière est un cas particulier : à quelques exceptions près, tous les étudiant-e-s de cette haute école spécialisée privée suivent des études en cours d'emploi, avec un taux d'occupation supérieur à 60%. Les autres hautes écoles spécialisées ne se distinguent pas significativement de l'ensemble des HES/HEP pour ce qui est du taux d'actifs occupés.

Que ce soit dans les HEU ou dans les HES, les différences décrites s'expliquent entre autres par des facteurs institutionnels, comme l'éventail des branches propres à chaque site, la réglementation des domaines d'études, les conditions d'accès ou l'existence de stages intégrés dans les cursus d'études. Les caractéristiques des étudiant-e-s (âge, sexe, origine sociale, statut migratoire) contribuent aussi à expliquer ces différences. Or, la population étudiante ne se répartit pas uniformément dans les différentes hautes écoles, en raison de la diversité des choix de formation des étudiant-e-s. Des différences s'ensuivent dans

la composition des étudiant-e-s, qui se reflètent finalement dans les taux d'actifs occupés propres à chaque haute école. Enfin, le taux d'étudiants actifs occupés dépend aussi de la structure de l'offre du marché du travail régional.

3.1.8 Ressources des étudiant-e-s

Comme le chapitre ci-dessus l'a montré, l'exercice d'une activité rémunérée par les étudiant-e-s dépend de nombreux facteurs. Une analyse statistique plus fine (analyse de régression), contrôlant l'âge, le sexe, la situation parentale, le mode de logement, l'origine sociale, le statut migratoire, le niveau d'études et le domaine d'études, montre que l'exercice d'une activité rémunérée dépend aussi des ressources des étudiant-e-s. Plus le soutien financier des parents, du/de la partenaire ou des proches est faible, plus les étudiant-e-s ont besoin d'exercer une activité rémunérée (voir aussi chapitre 4.2). Le constat est le même au

niveau des bourses d'études. Les étudiant-e-s qui touchent une bourse exercent plus rarement une activité rémunérée. Cet effet n'est en revanche pas observé s'agissant des prêts.

Les résultats sont les mêmes pour le temps consacré à l'activité rémunérée. Plus le soutien financier des parents, du/de la partenaire ou des proches est important, moins le taux d'occupation est élevé. De même, les étudiant-e-s bénéficiant d'une bourse travaillent à des taux d'occupation plus faibles que ceux qui ne bénéficient pas de ces formes de soutien. Cet effet n'est en revanche pas observé au niveau des prêts.

3.1.9 Evolution de l'activité rémunérée des étudiant-e-s au fil du temps

Depuis 2005, le taux d'étudiant-e-s actifs occupés a baissé de 78% à 75%. Le taux d'occupation a lui aussi changé. En 2005, 37% des étudiant-e-s exerçaient une activité rémunérée à un taux d'occupation compris entre 1% et 20%. Ils ne sont plus que 32% à être dans ce cas en 2016. La part des taux d'occupation compris entre 21% et 40% a aussi reculé (2005: 17%, 2016: 15%). A l'inverse, la part des étudiant-e-s travaillant aux taux d'occupation les plus élevés (41%-60%, 61%-80%, plus de 80%) a augmenté entre 2005 et 2016 (respectivement de 9% à 11%, de 4% à 6% et de 3% à 4%).

Les taux d'actifs occupés des différents groupes d'âge sont restés stables entre 2005 et 2016, excepté pour les deux groupes d'âge les plus bas: le taux d'actifs occupés a diminué en 2016 par rapport à l'enquête de 2005 (de 59% à 46% pour les personnes de 20 ans ou moins, de 77% à 73% pour celles de 21 à 25 ans). Les évolutions des autres groupes d'âge ne sont pas statistiquement significatives.

Pour les quatre dates d'enquêtes, on constate que les étudiantes sont plus actives que les étudiants. Mais le taux d'activité des femmes ne change pas de façon significative au fil du temps. En revanche, celui des hommes a reculé de 6 points entre 2005 et 2016.

S'agissant du taux d'actifs occupés selon le type de hautes écoles, on observe au fil du temps des tendances variables. Dans les HEU, le taux d'actifs occupés a reculé de 7 points entre 2005 et 2016 et se situe maintenant à 71%. Il est resté stable dans les HES. Dans les HEP, il est passé de 78% en 2005 à 83% en 2016.

Pour ce qui est du niveau d'études, on observe aux quatre dates d'enquêtes que les étudiant-e-s en master travaillent plus souvent que ceux en bachelor, mais les évolutions au fil du temps ne sont pas statistiquement significatives.

Taux d'actifs occupés au cours du temps, en % T 3.1

Caractéristiques	2005	2009	2013	2016
Taux d'actifs occupés				
Activité rémunérée au cours des 12 derniers mois	78	77	75	75
Âge				
Jusqu'à 20 ans	59	51	51	46
21 – 25 ans	77	76	74	73
26 – 30 ans	85	85	84	84
31 – 35 ans	85	84	83	83
Plus de 35 ans	80	79	79	83
Sexe				
Hommes	77	74	72	71
Femmes	80	79	78	78
Type de hautes écoles				
HEU	78	75	72	71
HES	79	79	79	78
HEP	78	79	84	83
Niveau d'études				
Bachelor	71	74	74	72
Master	77	80	80	80

Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

3.1.10 Raisons de ne pas exercer une activité rémunérée

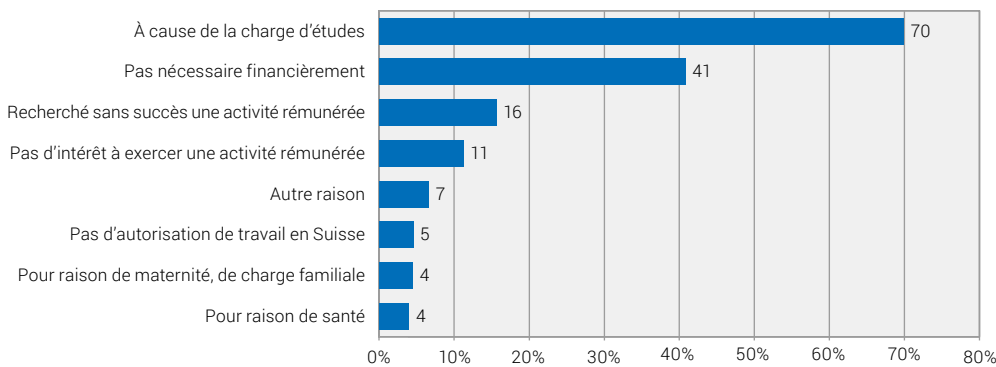
En 2016, un-e étudiant-e sur quatre n'exerce pas d'activité rémunérée. Les deux principales raisons invoquées pour justifier cette situation sont la charge d'études (70%) et le fait qu'une activité rémunérée n'est pas financièrement nécessaire (41%). 16% des étudiant-e-s n'exerçant pas d'activité rémunérée indiquent qu'ils ont cherché une activité ou un travail sans succès. Par rapport

aux enquêtes de 2009 et de 2013, aucune modification statistiquement significative n'a été observée concernant les trois raisons évoquées ci-dessus.

La charge d'études semble être le principal obstacle à l'exercice d'une activité rémunérée pendant les études. Cependant, cette raison est avancée à une fréquence variable suivant le groupe de domaines d'études du système des hautes écoles (HE).³ Les étudiant-e-s des domaines Médecine et pharmacie et Sciences exactes et naturelles invoquent cet argument plus

Raisons pour lesquelles l'étudiant-e n'a pas d'activité rémunérée, en % des étudiant-e-s qui ne sont pas actifs/actives occupé-e-s (réponses multiples possibles)

G3.10

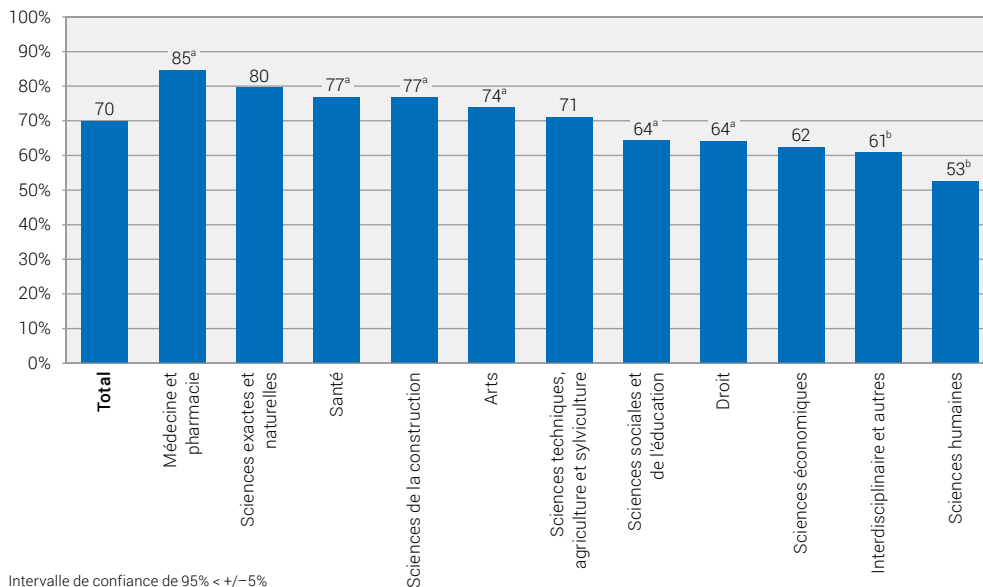


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Motif: «Pas d'activité rémunérée à cause de la charge d'études» selon le groupe de domaines d'études HE, en % des étudiant-e-s qui ne sont pas actifs/actives occupé-e-s

G3.11



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

³ En raison du faible nombre d'observations, les domaines d'études des HEU, des HES et des HEP ont été regroupés (voir chapitre A.2 en annexe).

souvent que la moyenne. Ce dernier est plus rarement avancé dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques et Sciences humaines. Là encore, ces différences sont entre autres liées au degré de structuration des domaines d'études.

Déclarer ne pas travailler parce que la situation financière ne l'exige pas est un motif lié, entre autres, à l'origine sociale. Les étudiant-e-s n'exerçant pas d'activité rémunérée et dont les parents sont diplômés d'une haute école indiquent plus souvent que la moyenne que leur situation financière ne les contraint pas à exercer une activité rémunérée (48%). A l'inverse, cette raison est beaucoup plus rarement donnée par les étudiant-e-s dont les parents n'ont pas suivi de formation postobligatoire (24%) ou ont suivi une formation professionnelle du degré secondaire II (33%).

Les étudiants n'exerçant pas d'activité rémunérée dont les parents font partie des catégories socioprofessionnelles Dirigeants et Professions intellectuelles et d'encadrement indiquent plus souvent que la moyenne n'avoir pas besoin d'exercer une activité rémunérée pour des raisons financières (respectivement 56% et 52%). Cette raison est beaucoup plus rarement avancée par les étudiant-e-s dont les parents font partie des catégories Autres indépendants (31%), Non-manuels qualifiés (29%) et Travailleurs non qualifiés (21%).

3.2 Caractéristiques, motifs et conséquences de l'activité rémunérée

3.2.1 Continuité de l'activité rémunérée

Parallèlement au taux d'occupation, la participation des étudiant-e-s au marché du travail peut être décrite à partir d'un autre aspect, à savoir la continuité. On entend par là le fait que les étudiant-e-s peuvent exercer une activité rémunérée seulement pendant les vacances semestrielles ou aussi pendant le semestre.

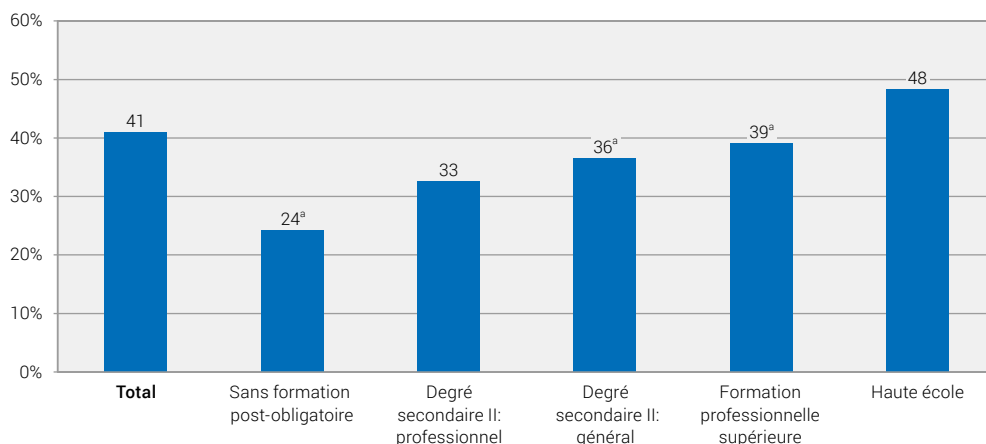
Durant les 12 mois précédant l'enquête, la plupart des étudiant-e-s (78%) travaillaient à la fois pendant le semestre et les vacances semestrielles. 13% des étudiant-e-s n'exerçaient une activité rémunérée que pendant les vacances et 8% que pendant le semestre.

Les étudiant-e-s en HEP exercent plus souvent (84%) que la moyenne (78%) une activité rémunérée à la fois pendant le semestre et les vacances. À l'inverse, ils travaillent plus rarement que la moyenne uniquement pendant les vacances (8%). Les étudiant-e-s en HES exercent à peine plus rarement (7%) une activité rémunérée pendant les vacances semestrielles. Les étudiant-e-s en HEU ne se distinguent pas statistiquement de la moyenne.

La proportion d'étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée pendant l'ensemble de l'année varie suivant les groupes de domaines d'études. Dans les HEU, les domaines Sciences humaines et sociale (86%) et Interdisciplinaire et autres (85%) enregistrent des pourcentages supérieurs à la moyenne. On observe des valeurs inférieures à la moyenne dans les groupes de domaines d'études ayant un degré de structuration élevé et

Motif: «Pas nécessaire financièrement» selon le plus haut niveau de formation des parents,
en % des étudiant-e-s qui ne sont pas actifs/actives occupé-e-s

G3.12



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

rassemblant des étudiant-e-s jeunes (Sciences exactes et naturelles 69%, Sciences techniques 51%). Dans les domaines d'études des HES, la proportion d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée à la fois pendant le semestre et les vacances varie entre 55% (Architecture, construction et planification) et 94% (Psychologie appliquée).

La continuité de l'activité rémunérée a tendance à augmenter régulièrement avec l'âge des étudiant-e-s. Ainsi, pour le groupe d'âge le plus bas (jusqu'à 20 ans), 62% des étudiant-e-s travaillent à la fois pendant le semestre et les vacances. Cette part ne fait que croître pour atteindre 91% dans le deuxième groupe d'âge le plus élevé (31 – 35 ans). Ce résultat correspond à l'augmentation du taux d'occupation avec l'âge. La part des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée uniquement pendant les vacances semestrielles se situe à 22% dans le groupe d'âge le plus bas (jusqu'à 20 ans) et diminue progressivement à 4% jusqu'au deuxième groupe d'âge le plus élevé (31 – 35 ans).

Par rapport aux hommes (74%), les femmes exercent plus souvent (82%) une activité rémunérée à la fois pendant le semestre et les vacances. Elles sont moins nombreuses (10%) que les hommes (17%) à travailler exclusivement pendant les vacances.

La continuité de l'activité rémunérée dépend aussi de l'origine sociale. Ainsi, les étudiant-e-s dont les parents sont diplômés d'une haute école (74%) semblent être un peu moins dépendants d'une activité rémunérée continue que la moyenne (78%).

3.2.2 Type d'activité rémunérée

Les indications sur le type d'activité rémunérée portent sur l'activité principale. On entend par là celle qui est exercée la plus grande partie du temps.

Continuité de l'activité rémunérée selon diverses caractéristiques, en % des étudiant-e-s qui sont actifs/actives occupé-e-s

T3.2

	Durant le semestre et les périodes sans cours	Durant le semestre uniquement	Durant les périodes sans cours uniquement
Total	78	8	13
Type de hautes écoles			
HEU	77	9	14
HES	79	7	14
HEP	84	7	8
Âge			
Jusqu'à 20 ans	62 ^a	15	22
21 – 25 ans	73	10	18
26 – 30 ans	86	6	8
31 – 35 ans	91	5	4
Plus de 35 ans	94	3	3
Sexe			
Hommes	74	9	17
Femmes	82	8	10
Plus haut niveau de formation des parents			
Sans formation post-obligatoire	79	7	14
Degré secondaire II: professionnel	82	6	13
Degré secondaire II: général	82	7	12
Formation professionnelle supérieure	83	5	12
Haute école	74	11	15

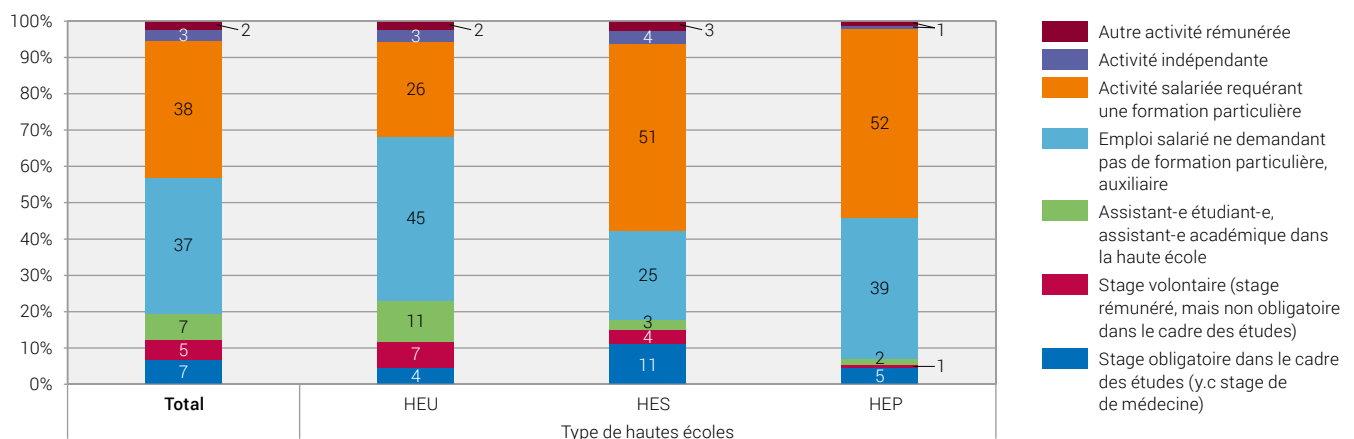
Intervalle de confiance de 95% < +/- 5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/- 5% et < +/- 10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Type d'activités rémunérées selon le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s qui sont actifs/actives occupé-e-s

G3.13


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les étudiant-e-s exercent des activités rémunérées variées en plus de leurs études. Beaucoup d'entre eux exercent des activités ne nécessitant pas de connaissances particulières (37%). Les étudiant-e-s qui travaillent dans des domaines exigeant des compétences spécifiques sont tout aussi nombreux (38%). Un peu plus d'un-e étudiant-e sur dix fait un stage, facultatif (5%) ou obligatoire (7%). 7% des étudiant-e-s sont employés comme assistants étudiants ou assistants académiques dans les hautes écoles. Les étudiant-e-s exerçant une activité indépendante sont plutôt l'exception (3%). Par rapport à 2009 et 2013, la répartition des types d'activités n'a pas changé en 2016.

Les caractéristiques de l'activité rémunérée principale varient suivant le type de haute école. Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s, ceux des HEU font plus souvent un stage volontaire (7%), exercent plus souvent un emploi d'assistant étudiant ou d'assistant académique (11%) ou des activités rémunérées qui ne nécessitent pas de formation particulière (45%). Les stages volontaires sont plus souvent effectués dans le groupe de domaines d'études Sciences économiques (17%), alors que les stages obligatoires sont plus courants que la moyenne en Sciences techniques (15%) et en Médecine et pharmacie (17%). Ce dernier chiffre s'explique essentiellement par l'existence d'un stage de médecine obligatoire. Les étudiant-e-s des domaines Sciences techniques (26%) et Sciences exactes et naturelles (24%) sont plus souvent employés comme assistants étudiants, par rapport à la moyenne.

La situation est différente dans les HES. Un nombre d'étudiant-e-s supérieur à la moyenne (51%) exercent une activité exigeant des compétences spécifiques. Cela est lié au fait que la majorité des étudiant-e-s des HES sont déjà diplômés d'une formation professionnelle ou d'une haute école au moment de commencer les études et que l'accès à ce type d'activités leur est donc plus facile. Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s, ceux des HES font plus souvent un stage obligatoire (11%). Ces stages sont un élément déterminant des études, en particulier dans les domaines Travail social et Santé. Ainsi, les étudiant-e-s de ces deux domaines d'études affichent des taux supérieurs à la moyenne en matière de stages obligatoires (respectivement

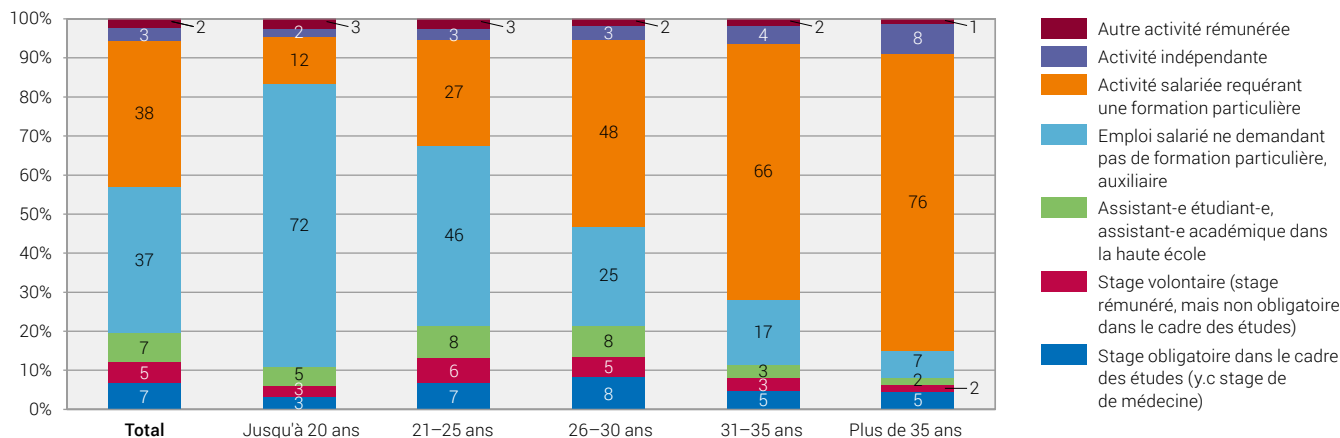
37% et 31%). Même si les étudiant-e-s en HES exercent tout aussi rarement une activité indépendante que l'ensemble des étudiant-e-s, il faut noter qu'ils sont assez nombreux à le faire dans les domaines d'études Design (11%) et Musique, arts de la scène et autres arts (18%). Il s'agit surtout d'étudiant-e-s de master, qui exercent par exemple comme professeur de musique ou pratiquent des métiers créatifs. En HES, les activités comme assistant étudiant/assistant académique jouent un rôle marginal car l'offre d'activités rémunérées est, pour des raisons institutionnelles, plus limitée que dans les HEU, excepté dans le domaine Chimie et sciences de la vie (9%).

Les étudiant-e-s en HEP exercent plus souvent que la moyenne des activités requérant une formation particulière (52%). En revanche, ils effectuent plus rarement des stages volontaires (1%) et sont plus rarement employés comme assistants étudiants/assistants académiques (2%).

Le type d'activité exercée dépend aussi de l'âge des étudiant-e-s. Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s, les plus jeunes (jusqu'à 20 ans et de 21 à 25 ans) exercent plus souvent des activités rémunérées ne requérant aucune formation spécifique, alors qu'ils occupent beaucoup plus rarement des emplois nécessitant des connaissances spécialisées. La situation est inversée dans les groupes d'âge à partir de 26 ans. Tous groupes d'âge confondus, la proportion d'étudiant-e-s exerçant des activités rémunérées qui exigent des compétences spécialisées augmente tendanciellement avec l'âge, tandis que les activités rémunérées simples diminuent régulièrement. En outre, les étudiant-e-s des deux groupes d'âge les plus élevés exercent nettement plus rarement que la moyenne des stages volontaires et des emplois comme assistants étudiants/assistants académiques. Ce modèle d'activité différencié selon l'âge dépend, d'une part, du fait que les étudiant-e-s les plus âgés ont des connaissances, des qualifications et des compétences qui leur permettent d'exercer des activités professionnelles différentes de celles des étudiant-e-s plus jeunes. D'autre part, les besoins de revenus augmentent avec l'âge, ce qui amène à exercer d'autres activités.

Type d'activités rémunérées selon l'âge, en % des étudiant-e-s qui sont actifs/actives occupé-e-s

G3.14



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

3.2.3 Motifs poussant les étudiant-e-s à exercer une activité rémunérée

Afin d'obtenir des informations plus précises sur les motifs poussant les étudiant-e-s à exercer une activité rémunérée, il a été présenté à ceux qui travaillent une série d'assertions qu'ils devaient évaluer sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Les évaluations portent sur des motifs économiques, sur ceux liés à la future activité professionnelle et, enfin, sur des motifs sociaux ou liés aux études (autres motifs). Une moyenne a ensuite été calculée pour chaque motif. Plus la moyenne est élevée, plus le motif a de l'importance parmi les diverses justifications de l'exercice d'une activité rémunérée.

Les motifs économiques et professionnels s'avèrent des dimensions statistiquement bien distinctes les unes des autres. Dans l'ensemble, les motifs économiques atteignent des valeurs moyennes un peu plus élevées que les motifs professionnels ou que ceux du groupe des autres motifs. On peut interpréter ce phénomène dans le sens où les motifs économiques sont en moyenne plus importants pour les étudiant-e-s que les motifs professionnels ou ceux qui sont liés à des considérations sociales ou aux études. Globalement, cela concerne aussi bien les étudiant-e-s des HEU que ceux des HES et des HEP. Entre les quatre dates d'enquêtes, la situation est restée stable pour chacun des motifs.

Les deux motifs professionnels «acquérir une expérience pratique» et «augmenter mes chances sur le marché du travail» sont plus importants pour les étudiant-e-s en HES que pour l'ensemble des étudiant-e-s. Ces deux motifs jouent un rôle moindre pour les étudiant-e-s en HEP.

La déclaration selon laquelle l'activité rémunérée est indispensable pour vivre est un motif économique pertinent à analyser. Ce motif est plus important pour les étudiant-e-s en HES et en HEP que pour l'ensemble des étudiant-e-s, alors qu'il est moins essentiel pour ceux en HEU. Le poids de ce motif varie aussi suivant les caractéristiques des étudiant-e-s. Pour les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée et appartenant aux deux groupes d'âge les moins élevés (jusqu'à 20 ans, de 21 à 25 ans), il joue un rôle moindre que pour les étudiant-e-s plus âgés. De même, pour les personnes interrogées vivant chez leurs parents, l'exercice d'une activité rémunérée semble moins indispensable pour couvrir les besoins de subsistance qu'à ceux ayant quitté le foyer parental. Des différences apparaissent aussi en fonction de l'origine sociale. Les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée et dont l'un des parents au moins est diplômé d'une haute école accordent à ce motif une importance inférieure à la moyenne, à l'inverse des étudiant-e-s dont les parents appartiennent aux quatre autres catégories. Par contre, on ne constate aucune différence significative entre hommes et femmes. Par ailleurs, l'importance de ce motif augmente régulièrement avec le volume de l'activité rémunérée. Enfin, la justification économique de l'exercice d'une activité rémunérée joue un plus grand rôle pour les étudiant-e-s de master (3,4) que pour ceux de bachelor (3,2).

Motifs pour l'activité rémunérée selon le type de hautes écoles, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T3.3

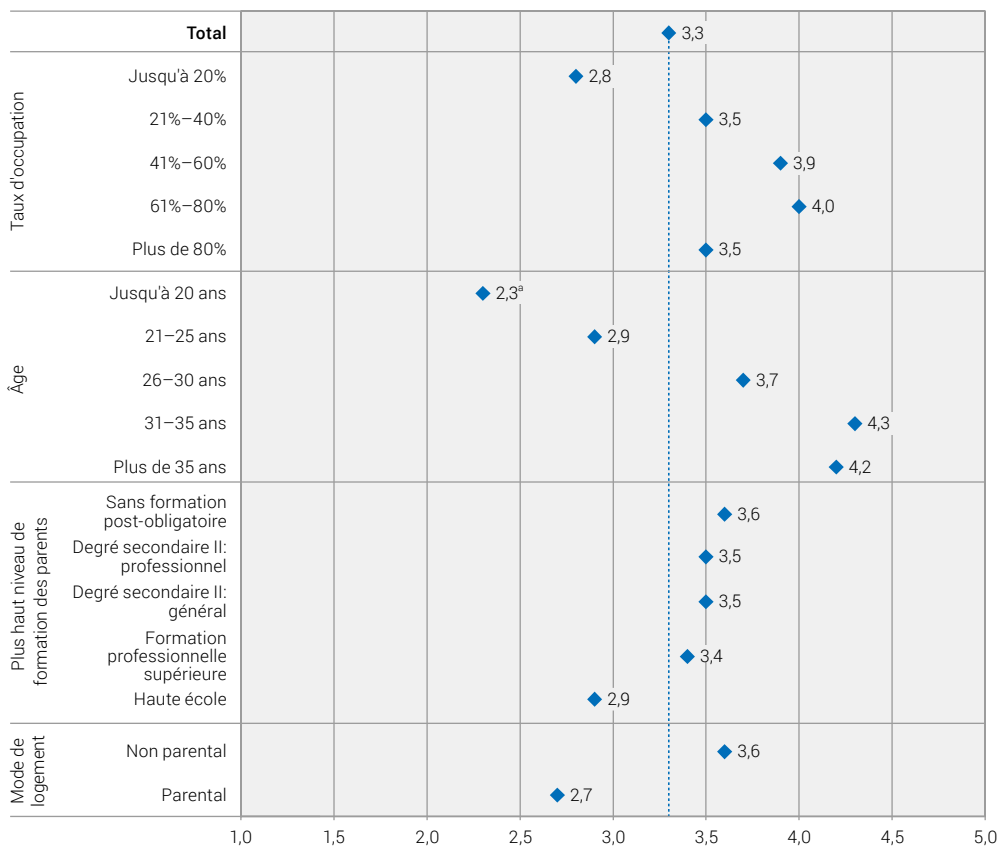
	Total	HEU	HES	HEP
Motif économique				
Car cela me permet d'être plus à l'aise financièrement	3,8	3,9	3,8	3,7
Parce que cela m'assure l'indépendance à l'égard de mes parents	3,5	3,4	3,6	3,3
Pour pouvoir conserver mon niveau de vie	3,4	3,2	3,6	3,5
Car le revenu que j'en tire m'est indispensable pour vivre	3,3	3,0	3,6	3,5
Parce que je ne reçois pas de bourse/ prêt ou une bourse/ un prêt insuffisant-e	2,9	2,7	3,1	2,9
Parce que je dois subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants)	1,4	1,3	1,5	1,8 ^a
Motif professionnel				
Car cette activité me permet d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future	3,3	3,2	3,5	3,1
Parce que j'espère augmenter mes chances sur le marché du travail	3,0	3,0	3,3	2,5
Afin de nouer des relations en vue d'une possible insertion professionnelle future	2,7	2,6	2,9	2,3
Car mon principal centre d'intérêt réside dans l'activité rémunérée; les études ne viennent qu'au deuxième rang	1,7	1,6	1,9	2,0
Autre motif				
Pour élargir mon horizon personnel	3,3	3,4	3,3	3,1
Car l'activité rémunérée me permet de me sentir mieux intégré-e socialement	2,5	2,5	2,6	2,4
Parce que mes études me laissent du temps libre	1,9	2,0	1,8	1,8
Car l'activité rémunérée est obligatoire dans le cadre de mes études	1,5	1,3	1,9	1,8 ^a
Coefficient de variation < 2,5%				
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%				

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Motif économique: «Parce que cela est indispensable pour couvrir les frais de subsistance»
selon diverses caractéristiques, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

G3.15



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

3.2.4 Impacts de l'activité rémunérée exercée par les étudiant-e-s

Les analyses précédentes montrent que les aspects financiers et professionnels jouent un grand rôle dans l'exercice d'une activité rémunérée par les étudiant-e-s. Il s'agit maintenant de décrire l'impact de cette activité sur les études.

Afin de mieux analyser dans quels domaines et avec quelle intensité l'activité rémunérée exercée par les étudiant-e-s affecte les études, il a été présenté à ceux qui travaillent une série d'assertions qu'ils devaient évaluer sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Les domaines sur lesquels portaient les questions couvrent les impacts positifs et négatifs, c'est-à-dire ceux qui rendent les études plus difficiles. Une moyenne a ensuite été calculée pour chaque assertion. Plus la valeur moyenne est élevée, plus l'impact sur les études est important.

Les impacts positifs et négatifs s'avèrent être des dimensions statistiquement bien distinctes les unes des autres.

La double charge études-travail et le fait que les conditions financières ne laissent pas assez de temps pour les études sont les deux aspects qui compliquent le plus les études, selon les évaluations des étudiant-e-s. Mais ceux-ci voient aussi les impacts

positifs de l'exercice d'une activité rémunérée. Ils attribuent aux deux assertions «Mon activité rémunérée me stimule dans les études» et «J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important» la même importance qu'aux impacts négatifs de l'activité rémunérée pendant les études. Cela vaut aussi bien pour les étudiant-e-s des HEU que pour ceux des HES et des HEP.

Les évaluations des impacts restent majoritairement stables entre les quatre dates d'enquêtes. On observe cependant des variations statistiquement significatives en ce qui concerne la conciliation des études et du travail. En 2016, les étudiant-e-s indiquent à ce sujet un peu plus de problèmes qu'en 2013.

L'intensité de l'impact de la double charge études-travail dépend bien sûr du volume horaire de l'activité rémunérée. Les étudiant-e-s dont le taux d'occupation est supérieur à 20% trouvent plus problématique cette double charge que ceux dont le taux d'occupation est inférieur à 20%. Les conclusions sur les aspects positifs sont inverses. Par rapport aux personnes interrogées qui travaillent tout au plus à 20%, ceux affichant un taux d'occupation supérieur déclarent plus souvent qu'ils étudient de façon plus ciblée grâce à l'exercice d'une activité rémunérée et que celle-ci les stimule dans leurs études.

Le type d'activité rémunérée a aussi une influence sur l'évaluation des impacts. Les étudiant-e-s exerçant une activité qui fait appel à des compétences spécifiques perçoivent la double charge de façon plus importante que ceux qui exercent une activité simple, ne requérant aucune formation, ou que ceux qui font un stage. En même temps, les étudiant-e-s estiment que, par

Impacts de l'activité rémunérée selon le moment de l'enquête et le type de hautes écoles, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T3.4

	2005	2009	2013	2016			
				Total	HEU	HES	HEP
Impact négatif sur les études							
Je concilie difficilement les deux (activité rémunérée et études)	2,7	2,7	2,4	2,5	2,4	2,6	2,6
Je travaillerais volontiers moins pour avoir davantage de temps pour étudier, mais je ne peux pas me le permettre financièrement	2,6	2,6	2,5	2,5	2,3	2,7	2,5
Je ne peux suivre certains cours en raison de l'incompatibilité des horaires	2,1	2,0	2,1	2,1	2,2	2,0	1,8
Mon travail risque de devenir un handicap pour la réussite de mes études	2,0	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1	1,9
Je souffre de problèmes de santé à cause de la double charge études et activité rémunérée	1,8	1,9	2,0	2,0	1,9	2,2	2,2
Je ne peux envisager un séjour d'études, pourtant désiré, dans une autre haute école	1,9	1,9	1,7	1,8	1,7	2,0	1,6
Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire	1,5	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6	1,7
Impact positif sur les études							
J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	2,6	2,6	2,7	2,7	2,5	2,9	2,9
Mon activité rémunérée me stimule dans mes études	2,6	2,7	2,6	2,6	2,5	2,8	2,8

Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

rapport aux activités simples, ce sont justement les stages et les activités nécessitant des compétences spécifiques qui ont un impact positif sur les études («stimulation pour les études», «façon d'étudier plus ciblée»).

Globalement, on peut interpréter les résultats de la façon suivante: les activités rémunérées des étudiant-e-s dont le taux d'occupation est élevé et qui exigent des compétences spécifiques ont certes un aspect négatif sur la gestion du temps mais c'est de ces activités dont les étudiant-e-s profitent le plus pour leurs études.

Impacts de l'activité rémunérée selon le taux d'occupation et le type d'activité rémunérée, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T 3.5

	Je concilie difficilement les deux (activité rémunérée et études)	Je travaillerais volontiers moins pour avoir davantage de temps pour étudier, mais je ne peux pas me le permettre financièrement	Je ne peux suivre certains cours en raison de l'incompatibilité des horaires	Mon travail risque de devenir un handicap pour la réussite de mes études	Je souffre de problèmes de santé à cause de la double charge études et activité rémunérée	Je ne peux envisager un séjour d'études, pourtant désiré, dans une autre haute école	Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire	J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	Mon activité rémunérée me stimule dans mes études
Total	2,5	2,5	2,1	2,1	2,0	1,8	1,6	2,7	2,6
Taux d'occupation									
Jusqu'à 20%	2,2	2,0	1,7	1,8	1,7	1,5	1,3	2,4	2,3
21 – 40%	2,7	2,8	2,3	2,3	2,2	1,8	1,7	2,7	2,6
41 – 60%	2,9	3,0	2,5	2,4	2,5	2,1	1,9	3,1	3,1
61 – 80%	2,9	3,0	2,6	2,5	2,6	2,3 ^a	2,3	3,3	3,3
Plus de 80%	2,6 ^a	2,5 ^a	2,3 ^a	2,3 ^a	2,2 ^a	2,0 ^a	2,2 ^a	3,1	3,0
Type d'activité rémunérée									
Stage obligatoire dans le cadre des études (y c. stage de médecine)	2,2	1,9	1,7 ^a	1,7	1,9	1,5	1,5	2,9	3,2
Stage volontaire (stage rémunéré, mais non obligatoire dans le cadre des études)	2,3 ^a	2,0 ^a	2,1 ^a	1,9 ^a	1,9 ^a	1,6 ^a	1,6 ^a	3,0	3,3
Assistant-e étudiant-e, assistant-e académique dans la haute école	2,3 ^a	2,1 ^a	2,2 ^a	1,8 ^a	1,9 ^a	1,5 ^a	1,4 ^a	2,5	3,1
Emploi salarié ne demandant pas de formation particulière, auxiliaire	2,4	2,4	1,8	2,0	1,9	1,6	1,3	2,3	1,9
Activité salariée requérant une formation particulière	2,7	2,8	2,4	2,3	2,3	2,0	1,9	3,0	3,0
Activité indépendante	2,6 ^a	2,5 ^a	2,4 ^a	2,3 ^a	2,1 ^a	2,0 ^a	1,9 ^a	2,8 ^a	3,0 ^a
Autre activité rémunérée	2,3 ^a	1,9 ^a	2,2 ^b	2,1 ^b	1,8 ^a	2,0 ^b	1,7 ^b	2,7 ^a	2,8 ^a

Coefficient de variation < 2,5%
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%
^b Coefficient de variation ≥ 5%

3.3 Budget-temps

Il a été demandé aux étudiant-e-s d'indiquer le nombre d'heures dédiées à différentes activités pendant une semaine type du semestre. Outre le temps consacré aux études (fréquentation des cours, préparation des cours, rédaction de travaux pendant les études et pour le diplôme, recherches bibliographiques, etc.), ont aussi été intégrés le temps consacré à une activité rémunérée, celui dédié aux activités bénévoles (travail bénévole pour la haute école, pour des associations et organisations, etc.) ainsi que le temps passé à la gestion du ménage et à la garde des enfants. Les activités de loisirs ne sont pas comptées. La charge temporelle est évaluée en heures par semaine. La valeur zéro est enregistrée pour les activités qui ne sont pas exercées. Ces indications présentent le temps moyen hebdomadaire voué aux différentes activités.

Le budget-temps des étudiant-e-s est caractérisé par une interdépendance entre les études, l'activité rémunérée, les tâches domestiques et familiales et les activités bénévoles. Autrement dit, la configuration de temps dépend de chacune des activités. Le temps total hebdomadaire à la disposition des étudiant-e-s est limité. Par conséquent, cela peut entraîner des tensions dans la gestion du temps consacré aux diverses activités. Les compromis effectués ont ensuite une influence sur l'utilisation du temps par les étudiant-e-s. Par exemple, si un temps plus important est dédié à l'activité rémunérée, et que les tâches domestiques et familiales sont incompressibles, il reste forcément moins de temps pour les études. Le budget-temps est donc régi par de nombreuses interactions.

3.3.1 Présentation générale du budget-temps

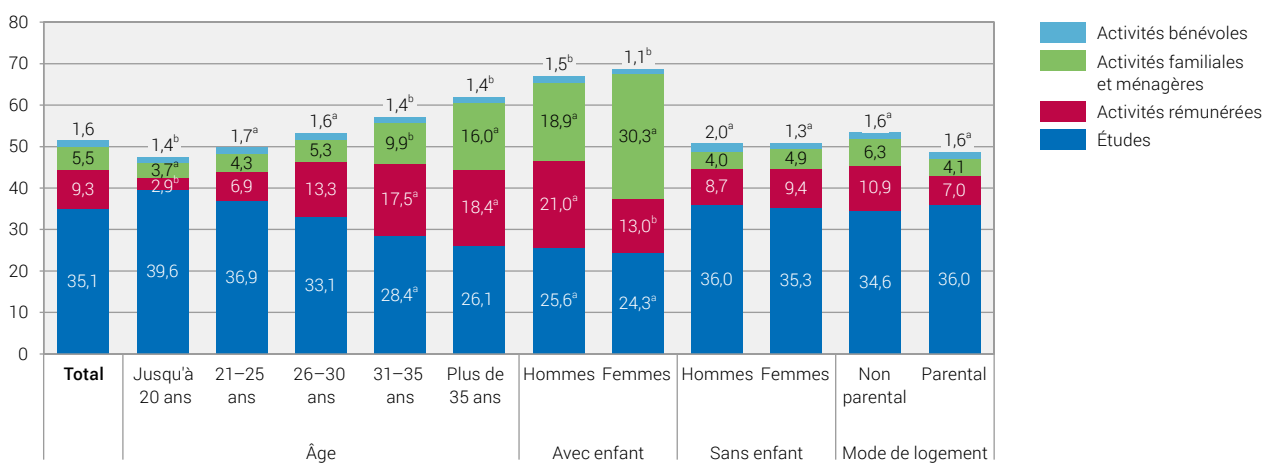
Globalement, le temps consacré aux études, à l'activité rémunérée, aux tâches domestiques et familiales et aux activités bénévoles s'élève à 51,6 heures en moyenne. Il se compose comme suit: en moyenne 35,1 heures pour les études, 9,3 heures pour l'activité rémunérée, 5,5 heures pour le ménage (y compris la garde des enfants) et 1,6 heures pour les activités bénévoles.

La charge globale augmente avec l'âge: elle passe d'une moyenne de 47,6 heures pour les étudiant-e-s les plus jeunes à 61,9 heures pour les plus âgés.

Le temps consacré aux études diminue avec l'âge (de 39,6 à 26,1 heures), mais, parallèlement, le temps consacré à l'activité rémunérée passe d'une moyenne de 2,9 à 18,4 heures. Il en va de même pour le temps dédié au ménage et à la garde des enfants: alors que les plus jeunes étudiant-e-s consacrent 3,7 heures par semaine aux tâches domestiques et familiales, celles-ci prennent en moyenne 16,0 heures aux plus âgés. Ces écarts en fonction de l'âge s'expliquent notamment par le fait que les étudiant-e-s les plus âgés ont plus souvent des enfants et, dès lors, consacrent plus de temps au ménage et à la famille. Par ailleurs, les besoins de revenus augmentent aussi avec l'âge. Davantage de temps est donc investi dans une activité rémunérée, au détriment des études.

Si l'on procède à une analyse en fonction de la situation parentale et du sexe, il s'avère que les mères et les pères consacrent nettement plus de temps au ménage et à la famille que les étudiant-e-s sans enfant. Les mères affectent 30,3 heures à la gestion du ménage et à la garde des enfants, soit beaucoup plus de temps que les pères (18,9 heures). Le temps dédié à une activité rémunérée est moins élevé pour les mères (13,0 heures) que pour les pères (21,0 heures). En somme, les pères et les mères ont globalement une charge totale nettement plus élevée (respectivement 68,6 et 67,0 heures), mais investissent moins de

Budget-temps selon une sélection de caractéristiques socio-démographiques, moyenne en heures par semaine

G3.16


Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

temps dans leurs études (respectivement 24,3 et 25,6 heures) que les étudiant-e-s sans enfant (respectivement 35,3 et 36,0 heures). Ceux-ci et celles-ci ne se distinguent pas de manière significative au niveau de la charge globale (environ 50 heures).

Les étudiant-e-s vivant en dehors du foyer parental présentent une charge totale un peu plus importante que ceux qui vivent encore chez leurs parents (53,5 contre 48,7 heures). Par rapport à la moyenne, les premiers investissent plus de temps dans l'activité rémunérée (10,9 heures) et dans les tâches domestiques et familiales (6,3 heures).

Le budget-temps des étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée est de 52,4 heures pour les quatre activités. Il est donc un peu supérieur à celui des étudiant-e-s sans activité rémunérée (49,3 heures). En revanche, ces derniers vouent nettement plus de temps à leurs études (41,6 heures) que ceux ayant un travail rémunéré (32,9 heures). Dans une certaine mesure, le temps consacré à l'activité rémunérée l'est au détriment des études, puisque les deux groupes n'affichent pas des valeurs très différentes pour ce qui est des activités bénévoles et des tâches domestiques et familiales.

Comparé au budget-temps de l'ensemble des étudiant-e-s (51,6 heures), celui des étudiant-e-s en HEU (50,3 heures) et en HEP (50,1 heures) est légèrement inférieur. Celui des étudiant-e-s en HES est par contre légèrement supérieur (54,2 heures).

Le temps hebdomadaire moyen consacré aux études par les étudiant-e-s en HEP (29,8 heures) est inférieur à celui qu'y passent les étudiant-e-s en HEU et en HES (respectivement 36,0 et 35,2 heures). Que ce soit en HES (12,2 heures) ou en HEP (11,0 heures), le temps investi par les étudiants dans l'exercice d'une activité rémunérée est supérieur à la moyenne, alors qu'il est inférieur à celle-ci pour les étudiant-e-s en HEU (7,5 heures). Cela corrobore le résultat selon lequel les étudiant-e-s en HEP et

en HES exercent plus souvent une activité rémunérée que l'ensemble des étudiant-e-s, à l'inverse de ceux en HEU (voir chapitre 3.1.5). De plus, les étudiant-e-s en HES affichent plus souvent que l'ensemble des sondés un taux d'occupation de plus de 40%.

Le budget-temps des étudiant-e-s de bachelor est légèrement inférieur (51,1 heures) à celui des étudiant-e-s de niveau master (52,7 heures). On observe aussi des différences sous l'angle de la structure du budget-temps. En moyenne, le temps consacré aux études en bachelor est de 35,9 heures par semaine, soit plus qu'en master (33,6 heures). A l'inverse, les étudiant-e-s de bachelor investissent moins de temps dans une activité rémunérée (8,5 heures) que ceux de master (11,4 heures). Les écarts se maintiennent grosso modo, quel que soit le type de hautes écoles.

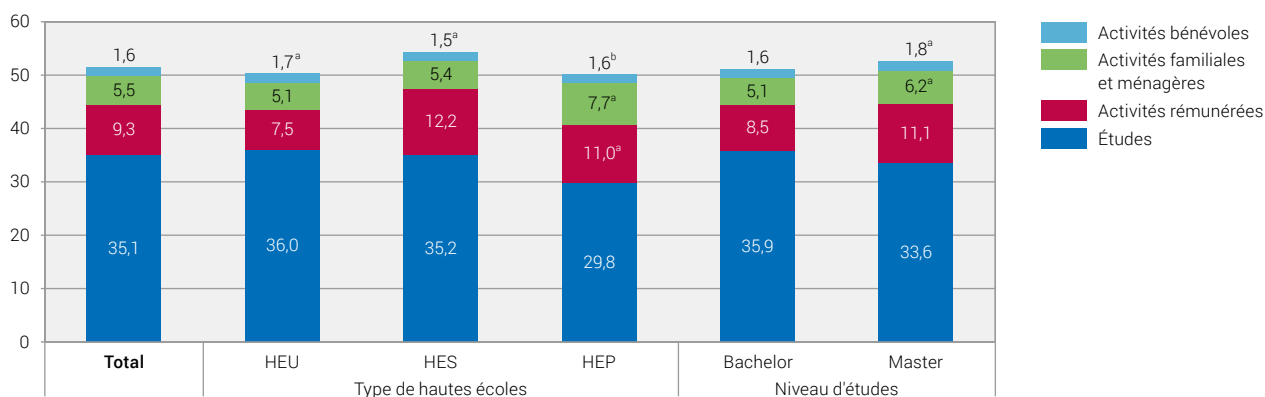
3.3.2 Evolution du budget-temps au fil du temps

Le budget-temps hebdomadaire des étudiant-e-s s'élevait à 52,3 heures lors de l'enquête de 2009 et à 50,4 heures lors de celle de 2013. La charge globale a augmenté à nouveau dans l'enquête 2016 pour atteindre 51,6 heures. Le recul entre 2009 et 2013 a été observé dans les trois types de hautes écoles: de 50,4 à 48,6 heures pour les HEU, de 56,1 à 53,8 heures pour les HES et de 53,0 à 50,6 heures pour les HEP. Entre 2013 et 2016, le budget-temps des étudiant-e-s des HEU est remonté à 50,3 heures. Il est par contre resté stable dans les HES et les HEP.

Au niveau de la structure du budget-temps, les valeurs observées en 2016 dans les HES et les HEP n'ont pas varié par rapport à l'enquête de 2013.⁴ Dans les HEU, le temps hebdomadaire voué aux études a progressé de 34,6 à 36,0 heures. Celui consacré à l'activité rémunérée, aux tâches domestiques et familiales et aux activités bénévoles est resté stable.

Budget-temps selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, moyenne en heures par semaine

G3.17



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

⁴ Valeurs de l'enquête 2013, voir: OFS (2015): Rapport principal de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s. Neuchâtel: OFS. Page 58 et 59.

3.3.3 Temps consacré aux études

Le temps consacré aux études se répartit entre le programme d'études (fréquentation des cours, séminaires, stages et exercices) et les autres travaux induits par les études (préparation et suivi des cours, rédaction de travaux écrits et de mémoires, recherches bibliographiques, rencontres avec les enseignants, etc.). Cette distinction permet d'analyser en détail le temps dédié aux études.

3.3.3.1 Type de hautes écoles et niveau d'études

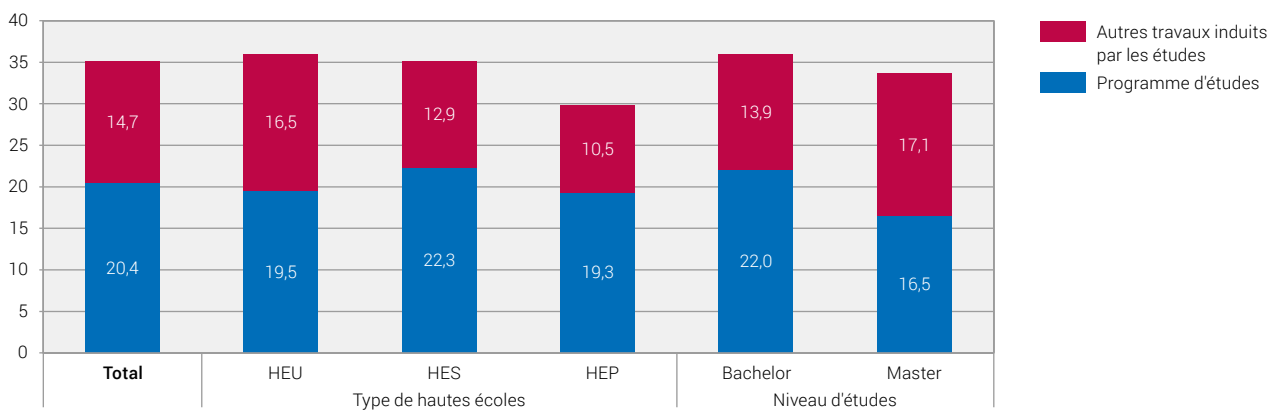
Pendant une semaine type du semestre, le temps consacré aux études s'élève en moyenne à 36,0 heures en HEU. La répartition est la suivante: 19,5 heures pour la fréquentation du programme d'études et 16,5 heures pour la préparation et le suivi

des cours, la rédaction de travaux écrits et les recherches bibliographiques. Dans les HES, les étudiant-e-s consacrent en moyenne 35,2 heures aux études. La répartition est la suivante: 22,3 heures pour le programme d'études et 12,9 heures pour les autres travaux induits par les études. La différence entre HEU et HES, sous l'angle du temps consacré au programme d'études, peut s'expliquer par le fait que la planification plus structurée des études en HES augmente le nombre d'heures d'enseignement à suivre, par rapport aux HEU. Dans les HEP, le temps dédié aux études se monte à 29,8 heures par semaine en moyenne. Les étudiant-e-s passent 19,3 heures à suivre le programme d'études et consacrent 10,5 heures aux autres activités liées aux études.

La répartition du budget-temps varie au cours des études. Ainsi, les étudiant-e-s de master dédient en moyenne moins de temps au programme d'études (16,5 heures) que ceux de bachelor (22,0 heures). En revanche, les autres travaux induits par les études demandent 17,1 heures par semaine pour les

Temps consacré aux études selon le type de hautes écoles et le niveau d'études,
moyenne en heures par semaine

G3.18

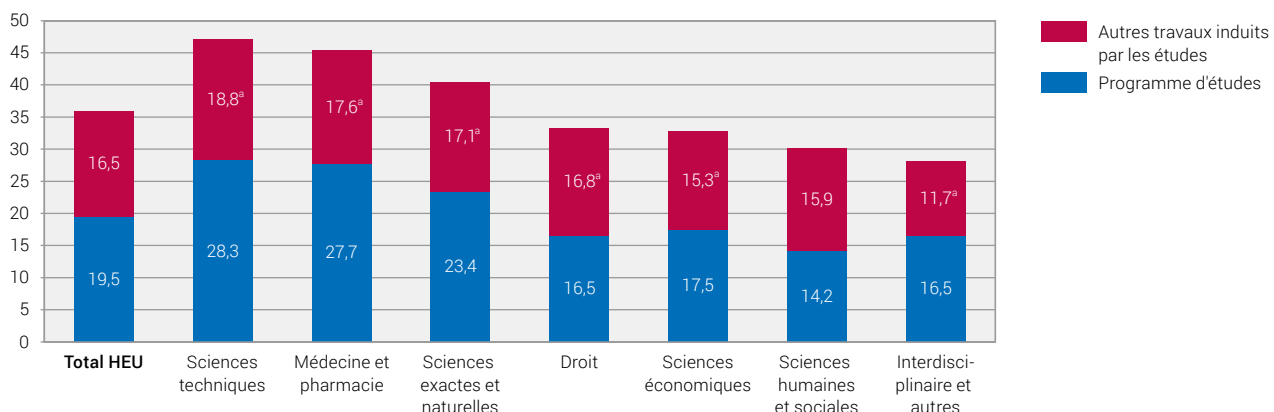


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Temps consacré aux études par les étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études HEU,
moyenne en heures par semaine

G3.19



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

étudiant-e-s de master, contre seulement 13,9 heures pour ceux de bachelor. Cela s'explique entre autres par le fait qu'au cours des études de master, la rédaction du travail de master et la préparation aux examens finaux deviennent essentielles. En outre, les étudiant-e-s de master consacrent aussi plus de temps à l'activité rémunérée que ceux de bachelor. On peut donc supposer que le temps qui devrait être investi dans le programme d'études est transféré vers l'activité rémunérée. Les écarts observés entre les niveaux d'études se maintiennent grosso modo, quel que soit le type de hautes écoles.

Si l'on distingue le niveau d'études pour chaque type de hautes écoles, il s'avère qu'en HEU comme en HES, les étudiant-e-s en master passent en général plus de temps aux autres travaux induits par les études et moins de temps au programme d'études que les étudiant-e-s en bachelor. Il est vrai que dans les HEP les étudiant-e-s en master passent aussi moins de temps sur le programme d'études que ceux qui sont en bachelor. Mais le temps consacré aux autres travaux induits par les études ne se distingue pas significativement d'un niveau d'études à l'autre.

3.3.3.2 Domaine d'études

Pour chaque type de hautes écoles, le temps hebdomadaire consacré aux études, notamment au programme d'études, varie fortement suivant le domaine d'études. Dans les groupes de domaines d'études des HEU Sciences techniques (47,1), Médecine et pharmacie (45,3) ou Sciences exactes et naturelles (40,5), on enregistre un temps consacré aux études supérieur à la moyenne globale de 36,0 heures. Les valeurs sont inférieures à la

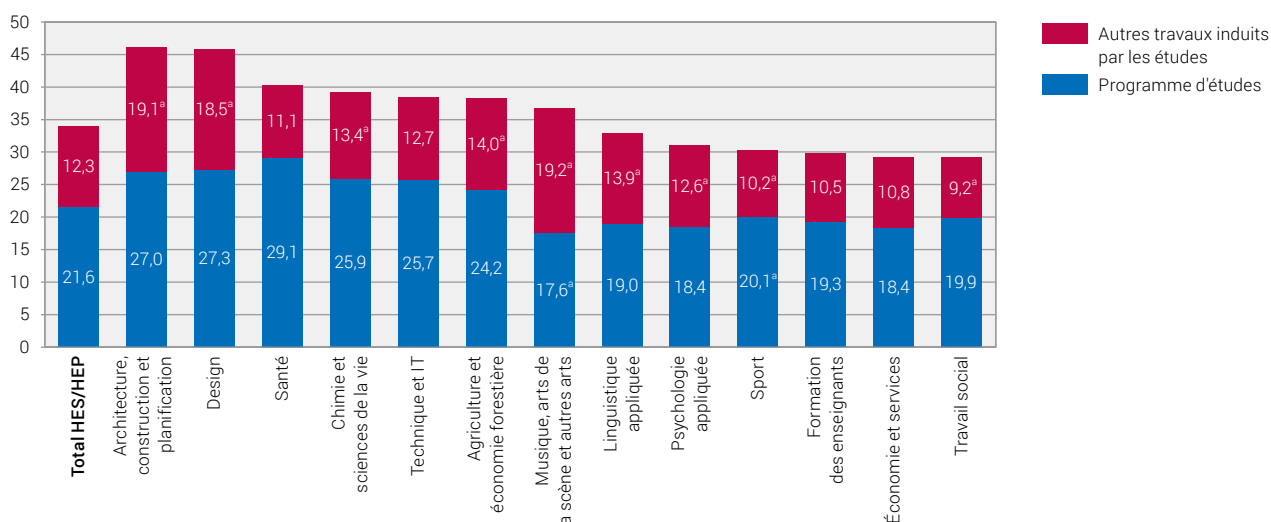
moyenne dans les domaines Droit (33,4), Sciences économiques (32,8), Sciences humaines et sociales (30,1) et Interdisciplinaire et autres (28,2). Les étudiant-e-s des domaines Droit, Sciences économiques et Sciences humaines et sociales passent à peu près autant d'heures par semaine à assister au programme d'études qu'à effectuer les autres travaux induits par les études. En revanche, les étudiant-e-s en Sciences techniques, Médecine et pharmacie, Sciences exactes et naturelles ou Interdisciplinaire et autres consacrent plus de la moitié des heures au programme d'études.

En HES/HEP, dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (46,1), Design (45,8), Santé (40,2), Chimie et sciences de la vie (39,3), Technique et IT (38,5), Agriculture et économie forestière (38,2) et Musique, arts de la scène et autres arts (36,8), le temps hebdomadaire consacré aux études est supérieur à la moyenne de 34,0 heures. Les valeurs sont inférieures à la moyenne dans les domaines Psychologie appliquée (30,9), Sport (30,3), Formation des enseignants (29,8), Economie et services (29,2) et Travail social (29,1). Dans la majorité des domaines d'études des HES/HEP, la fréquentation du programme d'études correspond à un peu plus de la moitié du temps dédié aux études. Ce n'est que dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts que les étudiant-e-s passent à peu près autant de temps à suivre le programme d'études qu'à effectuer les autres travaux induits par les études.

Les différences constatées entre les domaines d'études s'expliquent par divers facteurs. Elles dépendent beaucoup du degré de structuration de la filière, de l'organisation des études ou de la répartition de la charge de travail sur le semestre et sur les vacances semestrielles.

Temps consacré aux études par les étudiant-e-s HES/HEP selon le domaine d'études HES/HEP,
moyenne en heures par semaine

G3.20



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

3.3.4 Temps consacré aux études et à l'activité rémunérée

3.3.4.1 (Groupe de) domaines d'études

Dans les HEU, le temps consacré aux études et à l'activité rémunérée est en moyenne de 43,5 heures par semaine. 36,0 heures sont dédiées aux études (programme d'études et aux travaux induits par les études) et 7,5 heures à l'activité rémunérée. Dans les HES/HEP, le budget-temps moyen, soit 45,9 heures hebdomadaires, est un peu plus élevé que dans les HEU, avec 34,0 heures consacrées aux études et 11,9 heures dédiées à une activité rémunérée.

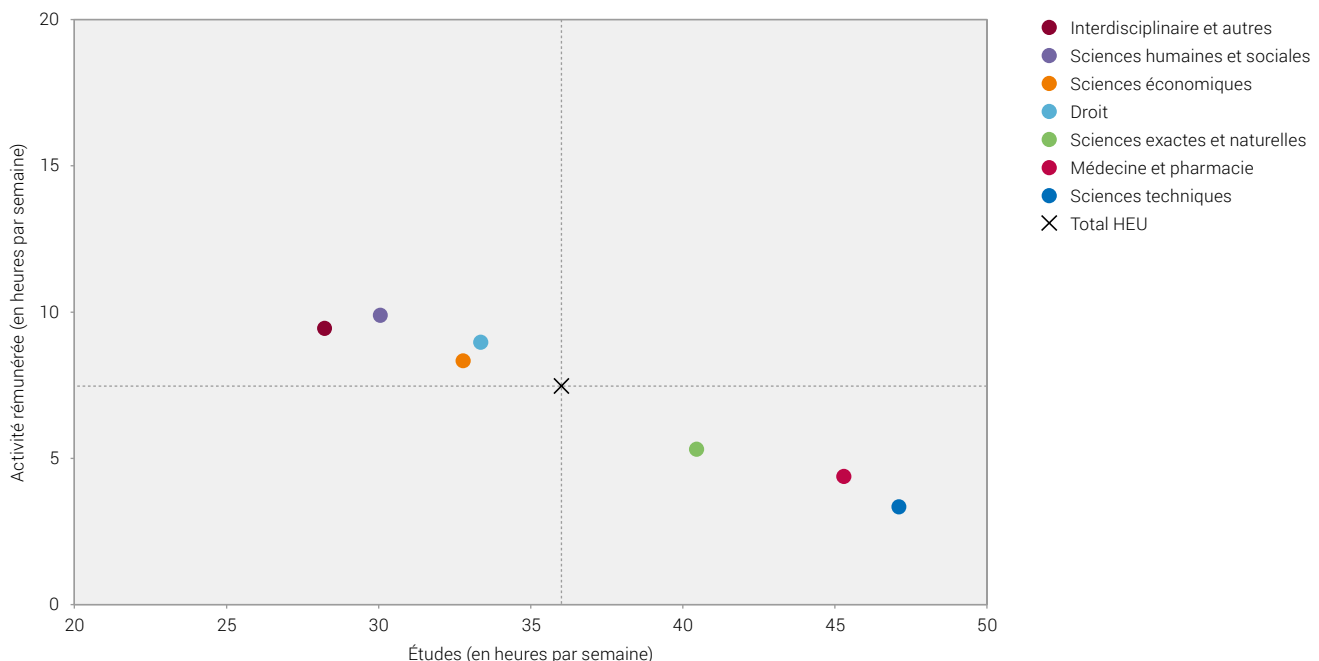
Les résultats laissent supposer l'existence d'une interdépendance entre le temps dédié à l'activité rémunérée et celui alloué aux études. Dans les domaines d'études pour lesquels on observe un moindre volume de temps consacré aux études, le nombre d'heures attribuées à l'exercice d'une activité rémunérée est en général plus élevé. Dans les HEU par exemple, les groupes de domaines d'études Interdisciplinaire et autres, Droit ou Sciences humaines et sociales affichent un nombre d'heures allouées aux études inférieur à la moyenne, mais supérieur à celle-ci, s'agissant de l'activité rémunérée. A l'inverse, par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s en HEU, ceux des domaines Sciences techniques, Médecine et pharmacie ou Sciences exactes et naturelles investissent plus d'heures par semaine dans les études et moins de temps dans l'activité rémunérée. Le domaine d'études Sciences économiques présente des valeurs comparables à celles enregistrées en moyenne dans les HEU.

Dans les HES/HEP, les domaines d'études Architecture, construction et planification, Design, Santé, Chimie et sciences de la vie, Technique et IT, Agriculture et économie forestière ainsi que Musique, arts de la scène et autres arts affichent un temps consacré aux études supérieur à la moyenne et un temps alloué à une activité rémunérée inférieur à la moyenne. A l'inverse, par rapport à la moyenne en HES/HEP, les étudiant-e-s des domaines Psychologie appliquée, Economie et services de même que Travail social investissent moins d'heures par semaine dans les études et plus de temps dans l'activité rémunérée. Ces trois domaines présentent une part élevée d'étudiant-e-s en cours d'emploi. Dans le domaine Sport, le temps consacré aux études et le nombre d'heures hebdomadaires dédiées à une activité rémunérée sont tous deux inférieurs à la moyenne. Les domaines Linguistique appliquée et Formation des enseignants affichent des valeurs comparables à celles enregistrées en moyenne dans les HES/HEP.

Deux raisons expliquent les différences de répartition du temps entre études et activité rémunérée en fonction des domaines d'études. D'une part, les domaines d'études dans lesquels le programme d'études est moins structuré laissent plus de temps pour exercer une activité rémunérée, et les étudiant-e-s profitent de ces opportunités. D'autre part, l'exercice d'une activité rémunérée est aussi lié à la possibilité de suivre des études en cours d'emploi ou de faire des stages obligatoires, comme c'est par exemple le cas en HES et en HEP. Par ailleurs, mais dans une moindre mesure, les caractéristiques sociodémographiques de la population étudiante (par ex. âge, situation parentale, mode de logement) joue aussi un rôle.

Temps consacré aux études et à l'activité rémunérée par les étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études HEU, moyenne en heures par semaine

G3.21

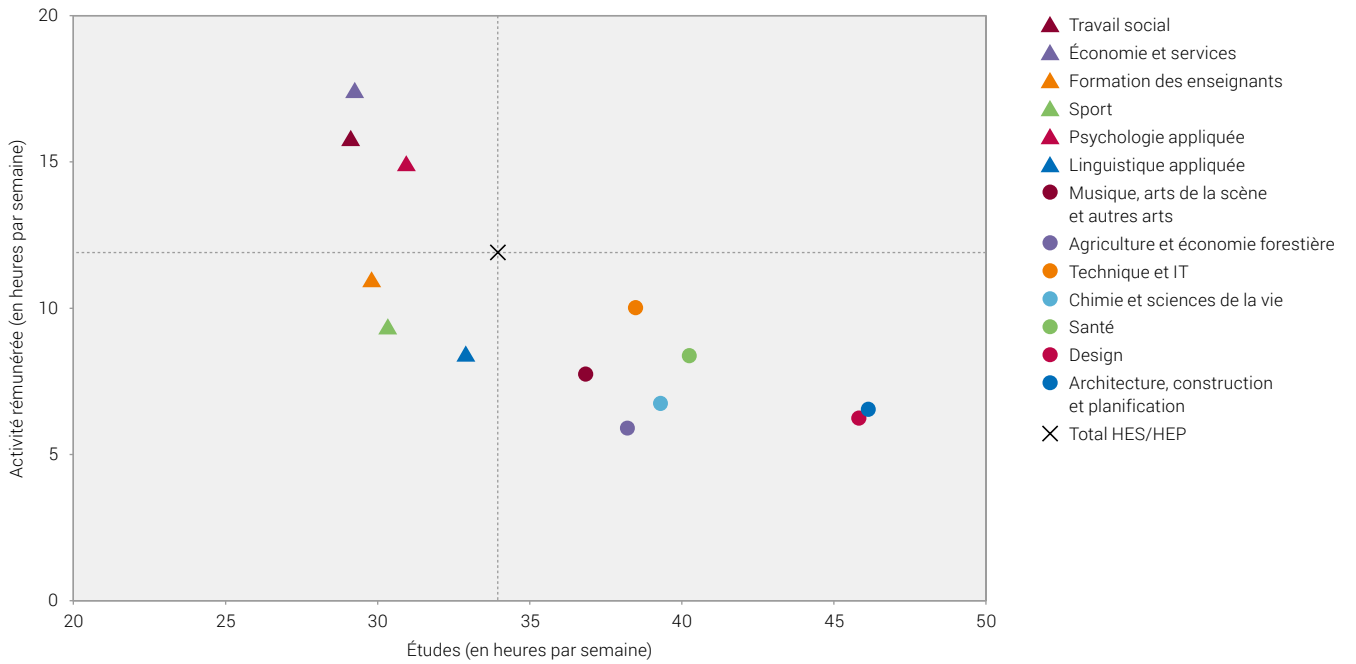


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Temps consacré aux études et à l'activité rémunérée par les étudiant-e-s HES/HEP selon le domaine d'études HES/HEP, moyenne en heures par semaine

G3.22



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

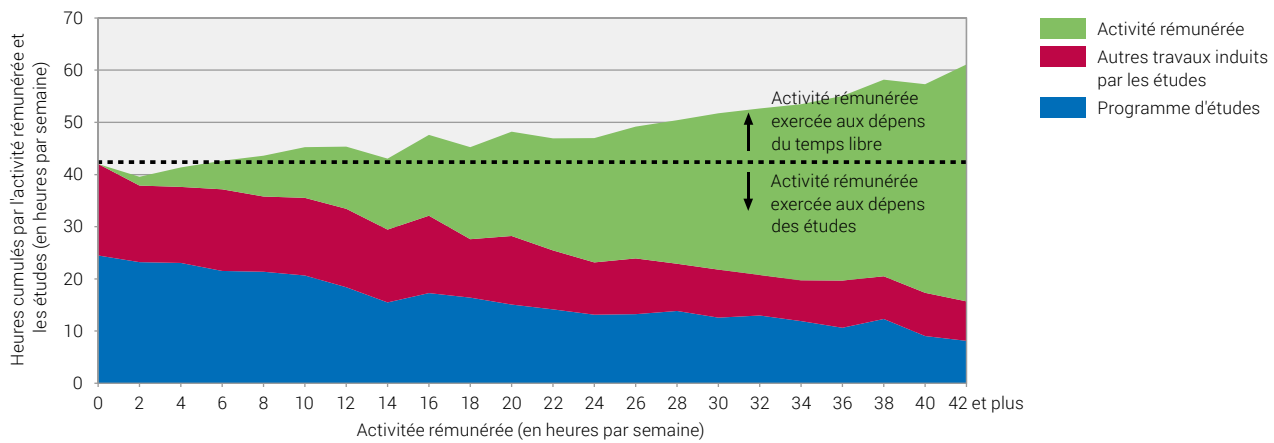
3.3.4.2 Lien entre activité rémunérée et études

Les étudiant-e-s n'exerçant pas d'activité rémunérée consacrent en moyenne 42,0 heures aux études (programme d'études et autres travaux induits par les études). Pour les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée, le temps dédié aux études diminue au fur et à mesure que le taux d'occupation et le nombre d'heures de travail augmentent. La question du sens de la causalité reste ouverte, car il est clair que, à l'inverse, un volume de travail moins important dans les études laisse plus de temps pour exercer une activité rémunérée. La double charge études-activité rémunérée augmente le volume de travail total des étudiant-e-s. Elle s'accompagne d'une diminution du temps « libre » pour les étudiant-e-s actifs occupés.

Une analyse de régression permet d'évaluer la relation linéaire entre le temps consacré à l'activité rémunérée et aux études, pour l'ensemble des étudiant-e-s, et ce, en contrôlant les effets du domaine d'études. Les résultats montrent qu'à chaque heure supplémentaire investie dans l'activité rémunérée, le temps dédié aux études diminue en moyenne de 30 minutes ($\beta = -0,55$, $R^2 = 0,28$). A l'inverse, si l'on considère l'activité rémunérée comme une donnée influencée par le temps consacré aux études, pour chaque heure investie en moins dans les études, le temps voué à l'activité rémunérée augmente en moyenne de 20 minutes ($\beta = 0,28$, $R^2 = 0,25$). Par rapport aux enquêtes de 2009 et de 2013, les tendances de ces relations n'ont pas changé.

Relation entre l'activité rémunérée et les études, moyenne en heures par semaine

G3.23



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

4 Ressources financières des étudiant-e-s

4.1 Ressources totales

L'enquête porte sur les ressources mensuelles moyennes disponibles pendant le semestre. La structure des ressources des étudiant-e-s pouvant varier fortement entre le semestre et les vacances semestrielles, ces indications ne peuvent pas être extrapolées sur une année.

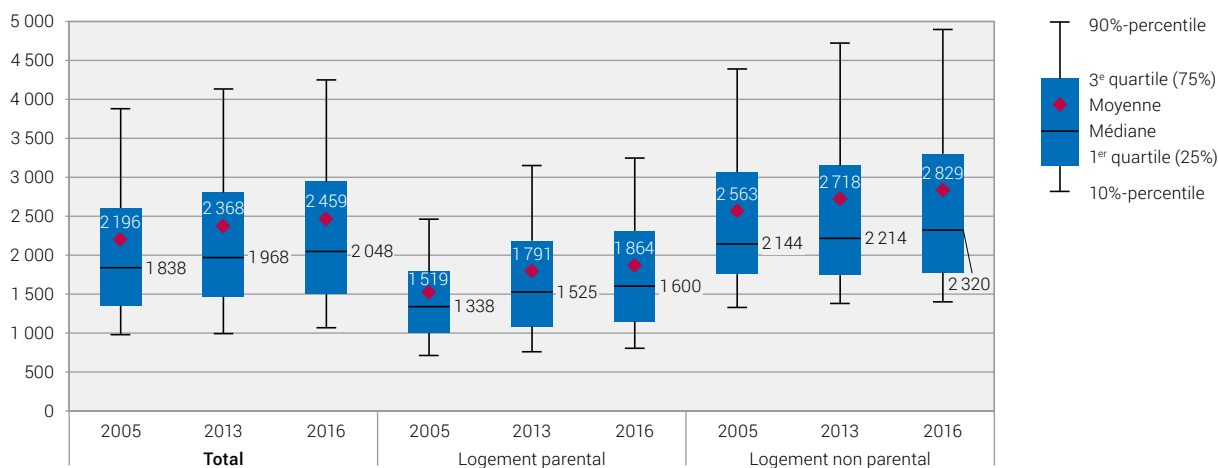
Pendant le semestre de printemps 2016, les ressources médianes mensuelles des étudiant-e-s s'élèvent à 2048 francs. Un quart d'entre eux dispose au maximum de 1500 francs par mois (1^{er} quartile), tandis qu'un autre quart vit avec au moins 2940 francs par mois (3^e quartile). Les étudiant-e-s habitant chez leurs parents disposent de 1600 francs par mois (médiane), soit un montant inférieur à celui à disposition des étudiant-e-s vivant hors du foyer parental (2320 francs, médiane). L'âge des étudiant-e-s joue également un rôle, les ressources disponibles

augmentant avec l'âge. L'influence du mode de logement et de l'âge agit également sur le montant et la structure des dépenses (voir chapitre 5.1).

Les ressources financières des étudiant-e-s ont augmenté par rapport à l'enquête de 2005. En tenant compte du renchérissement, les ressources médianes étaient de 1838 francs en 2005 et s'élèvent à 2048 francs en 2016.¹ Cette évolution vaut tant pour les étudiant-e-s habitant chez leur parents que pour ceux vivant hors du foyer parental.

Ressources des étudiant-e-s selon le mode de logement, en francs par mois

G4.1



Remarque: valeurs aux prix de 2016

Source: OFS – SSEE 2005, 2013, 2016

© OFS 2017

¹ Aucune comparaison directe n'est possible avec l'enquête de 2009, lors de laquelle les étudiant-e-s vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants n'avaient pas été interrogés sur leurs ressources.

4.2 Composition des ressources financières

Pour les analyses ci-après, les ressources financières sont considérées selon leurs sources, qui sont rassemblées dans les catégories suivantes:

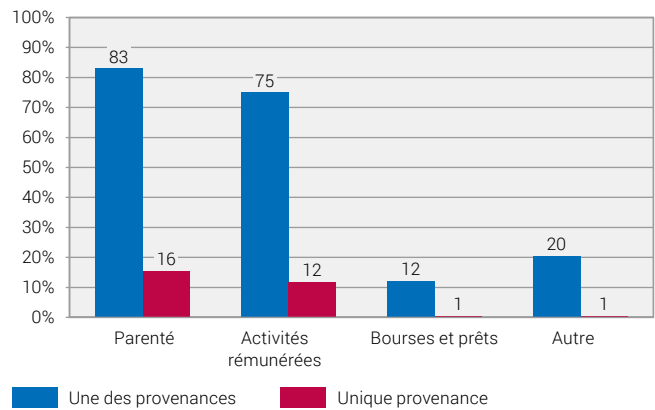
- *Parenté*: soutien des parents, du/de la partenaire ou d'autres membres de la famille
- *Activité rémunérée*: revenus issus d'une activité rémunérée, en cours ou passée, et soutien financier de l'employeur (actuel ou ancien)
- *Bourses et prêts*: bourses et prêts des pouvoirs publics (suisses ou étrangers), des hautes écoles ou d'institutions privées.
- *Autres*: emprunt auprès de la famille, crédit bancaire, autres ressources issues d'une source publique ou privée.

27% des étudiant-e-s subviennent à leurs besoins quotidiens avec des ressources financières provenant d'une source unique. La majorité (55%) des étudiant-e-s dispose de deux sources de financement, 18% d'au moins trois sources différentes.

Cinq sixièmes (83%) des étudiant-e-s déclarent bénéficier entre autres d'un soutien financier familial. Celui-ci constitue la seule source de financement pour 16% des étudiant-e-s. Les trois quarts (75%) des étudiant-e-s tirent des revenus de leur activité rémunérée. 12% des étudiant-e-s comptent uniquement sur celle-ci pour subvenir à leurs besoins. 12% également déclarent bénéficier de subsides d'études provenant de bourses et/ou de prêts. La part des bénéficiaires de bourses ou de prêts a reculé de deux points de pourcentage par rapport à l'enquête de 2013. Il s'agit de la seule source de financement pour 1% des étudiant-e-s.

Pour chaque étudiant-e, la part des quatre sources de financement, par rapport aux ressources financières totales, a été calculée sous la forme d'un pourcentage. Les analyses suivantes présentent la moyenne de ces parts pour l'ensemble des étudiant-e-s.

Provenance des ressources des étudiant-e-s, en % G4.2



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

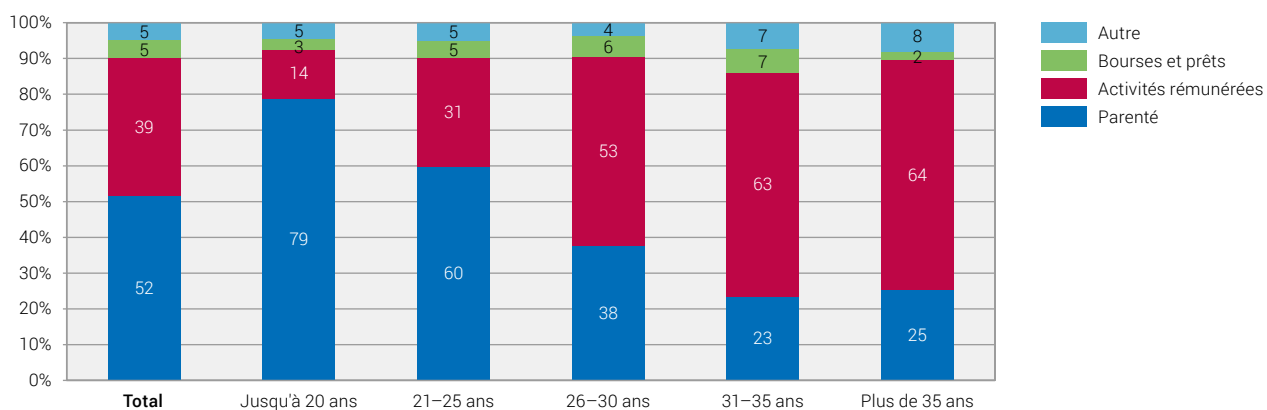
En moyenne, le soutien financier de la famille constitue la moitié (52%) des ressources financières des étudiant-e-s. Mais la part des ressources issues d'une activité rémunérée n'est pas négligeable (39%). Les bourses et prêts correspondent en moyenne à 5% des ressources disponibles, mais représentent un apport primordial pour les personnes qui en sont bénéficiaires. 5% des ressources financières proviennent d'autres sources.

Selon l'âge des étudiant-e-s, la source principale de ressources financières varie. Le soutien de la famille représente plus de la moitié des ressources chez les étudiant-e-s qui ont 25 ans ou moins, alors que ceux de 26 ans ou plus couvrent principalement leurs dépenses à l'aide du revenu de leur activité rémunérée.

L'importance des quatre types de sources varie aussi selon le mode de logement. La part du soutien familial des étudiant-e-s vivant seuls ou avec leur partenaire et/ou des enfants est nettement inférieure à la moyenne, alors qu'elle est supérieure à celle-ci pour les autres modes de logement. Pour les étudiant-e-s vivant chez leurs parents, en foyer d'étudiants ou en colocation, la part de ressources issues de leur propre activité rémunérée (entre 22% et 35%) est nettement inférieure à la moyenne. En revanche, pour les étudiant-e-s vivant avec un/e partenaire

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon l'âge, en %

G4.3



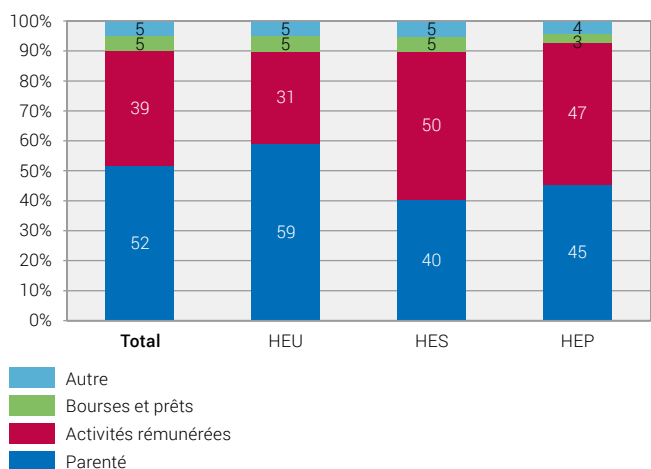
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

et/ou des enfants, cette part représente plus de la moitié de leurs finances (56%). Les bourses et prêts constituent une faible part (3%) des ressources des étudiant-e-s qui habitent chez leurs parents. Elle atteint par contre 11%, soit un niveau supérieur à la moyenne, pour ceux vivant en foyer d'étudiants.

Ces différences s'expliquent en partie par l'hétérogénéité des groupes d'âge dans les modes de logement. De plus, dans la mesure où la structure des dépenses varie selon le mode de logement, celui-ci influence le montant des ressources nécessaires pour couvrir ces dépenses.

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon le type de hautes écoles, en % G 4.4



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Selon le type de hautes écoles, la source principale de ressources financières n'est pas la même. Alors que les ressources des étudiant-e-s en HEU proviennent en majorité de la famille, celles des étudiant-e-s en HES sont issues pour moitié de leur propre activité rémunérée. Dans les HEP, ces deux sources présentent des parts équivalentes (famille: 45%, activité rémunérée: 47%). Les étudiants en HEP affichent en outre une part plus faible de ressources financières provenant de bourses et prêts. La structure d'âge varie selon le type de hautes écoles, ce qui explique en partie ces différences. Toutefois, il existe d'autres facteurs explicatifs, tels que les cursus en cours d'emploi en HES et le fait que les étudiant-e-s dans ce type de hautes écoles démarrent plus souvent leurs études en ayant déjà une expérience professionnelle.

La part des quatre sources constituant les finances des étudiant-e-s varie de façon marquée d'une haute école à l'autre. Dans les hautes écoles universitaires, par rapport à la moyenne de toutes les HEU, le soutien financier de la famille joue un rôle plus important à la Università della Svizzera italiana USI, dans les deux écoles polytechniques fédérales (EPFL et ETHZ) et à l'Université de Lausanne UNIL. Dans ces HEU, la part de l'activité rémunérée est inférieure à la moyenne des HEU.

Dans les universités de Bâle UNIBAS, Zurich UZH, Berne UNIBE et Lucerne UNILU et à la formation universitaire à distance suisse FS-CH, la part de l'activité rémunérée est supérieure à la moyenne observée dans les HEU, à l'inverse de celle du soutien financier de la parenté. Ces différences reflètent la structure d'âge des étudiant-e-s et leur répartition dans les groupes de domaines d'études des différentes hautes écoles.

La part des bourses et prêts est inférieure à la moyenne des HEU à l'Université de Lucerne UNILU et dans la formation universitaire à distance suisse FS-CH.

Dans les hautes écoles spécialisées, les étudiant-e-s de la HES privée Kalaidos KAL affichent de loin la part la plus élevée (90%) de ressources couvertes par leur propre activité rémunérée. Les ressources financières des étudiant-e-s des hautes écoles spécialisées suisses alémaniques proviennent en majeure partie de leur propre activité rémunérée, alors que dans la HES-SO, cette proportion est inférieure à celle du soutien financier de la parenté. En outre, la proportion des bourses et prêts est supérieure à la

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon la haute école, en % T 4.1

	Parenté	Activités rémunérées	Bourses et prêts	Autre
HEU				
Total HEU	59	31	5	5
USI	78	13	5	4
EPFL	74	16	6	4
ETHZ	65	21	8	6
UNIL	65	23	7	5
UNISG	64	29	3	4
UNINE	62	29	4	5
UNIGE	60	28	6	6
UNIFR	56	34	5	5
UNIBAS	54	38	4	4
UZH	53	38	5	5
UNIBE	51	41	4	4
UNILU	47	46	3	5
FS-CH	19	74	1	6
HES/HEP				
Total HES/HEP	42	49	5	5
HES-SO	50	36	8	7
SUPSI	45	47	3	5
Autres HEP-I	46	48	3	4
ZFH	39	54	3	4
FHO	38	52	4	6
FHZ	38	55	4	3
BFH	36	55	4	5
FHNW	36	55	5	4
KAL	7	90	1	2

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

moyenne pour les étudiant-e-s de la HES-SO (8%) et de la FHNW (5%). Elle est par contre inférieure à la moyenne à la Kalaidos Fachhochschule KAL, dans les Autres HEP-I et à la ZFH.

La part du soutien financier de la parenté dans les groupes de domaines d'études HEU Sciences techniques, Médecine et pharmacie ou Sciences exactes et naturelles est supérieure à la moyenne enregistrée dans ce type de haute école. En contrepartie, dans ces groupes de domaines d'études, la part de l'activité rémunérée est nettement inférieure à la moyenne observée en HEU. En Sciences humaines et sociales ainsi que dans le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres, la part de l'activité rémunérée est supérieure à la moyenne enregistrée pour les HEU, tandis que celle du soutien financier de la parenté est inférieure.

Dans les hautes écoles spécialisées, il existe également d'importants écarts suivant le domaine d'études: alors que dans les domaines d'études Psychologie appliquée, Travail social et Economie et services, plus de 60% des ressources financières des étudiant-e-s proviennent de l'activité rémunérée, cette proportion passe à 30% environ dans les domaines d'études Design, Agriculture et économie forestière ou Santé. Cette tendance est à rapprocher du taux d'actifs occupés variable selon les domaines d'études (voir chapitre 3.1.6). Certains domaines d'études affichent en outre une part de bourses et de prêts plus élevée: en Musique, arts de la scène et autres arts ou en Sport, cette part est de 9%.

La part de chaque source de financement varie selon la présence ou non de ces sources dans les finances des étudiant-e-s. Ainsi, les étudiant-e-s ne bénéficiant d'aucun soutien financier de la famille tirent 81% de leurs ressources par leur propre activité rémunérée. La proportion des subsides d'études et des autres ressources est aussi plus élevée pour ce groupe que pour les étudiant-e-s soutenus financièrement par leur famille.

Pour les étudiant-e-s n'ayant pas d'activité rémunérée, le soutien financier de la famille représente 83% des ressources totales. La proportion des subsides d'études et celle des autres ressources sont aussi plus importantes pour ce groupe, par rapport aux les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée.

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon le (groupe de) domaine(s) d'études, en % T4.2

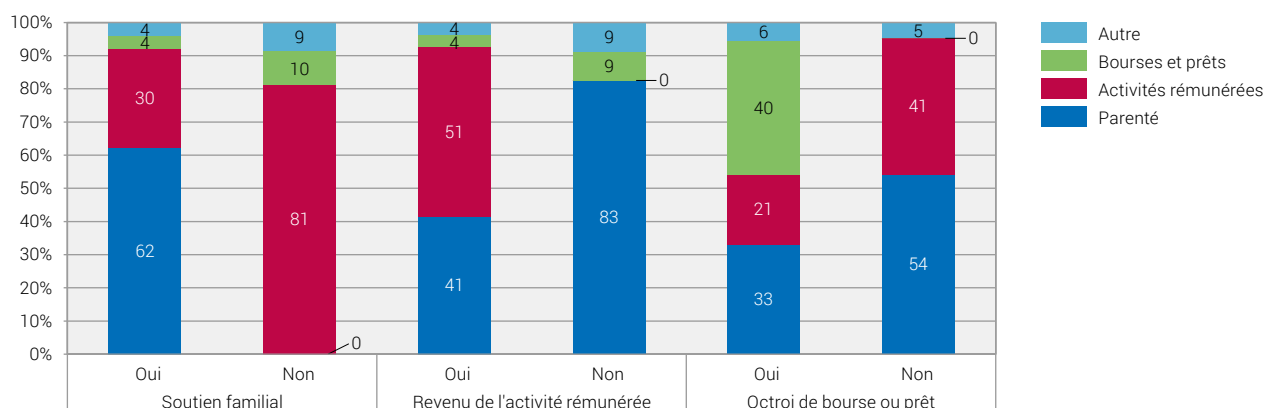
	Parenté	Activités rémunérées	Bourses et prêts	Autre
HEU				
Total HEU	59	31	5	5
Sciences techniques	70	18	7	5
Médecine et pharmacie	69	20	7	4
Sciences exactes et naturelles	64	24	6	5
Sciences économiques	59	33	4	4
Droit	57	35	3	5
Sciences humaines et sociales	50	39	5	6
Interdisciplinaire et autres	48	42	5	5
HES/HEP				
Total HES/HEP	42	49	5	5
Design	60	29	6	5
Agriculture et économie forestière	57	32	6	5
Architecture, construction et planification	52	36	5	7
Musique, arts de la scène et autres arts	47	37	9	6
Chimie et sciences de la vie	46	39	8	8
Santé	46	39	8	7
Formation des enseignants	45	47	3	4
Technique et IT	45	46	5	4
Linguistique appliquée	45	41	5	8
Sport	38	49	9	4
Économie et services	32	62	3	3
Travail social	30	59	5	6
Psychologie appliquée	28	63	3	6

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon la source, en %

G4.5

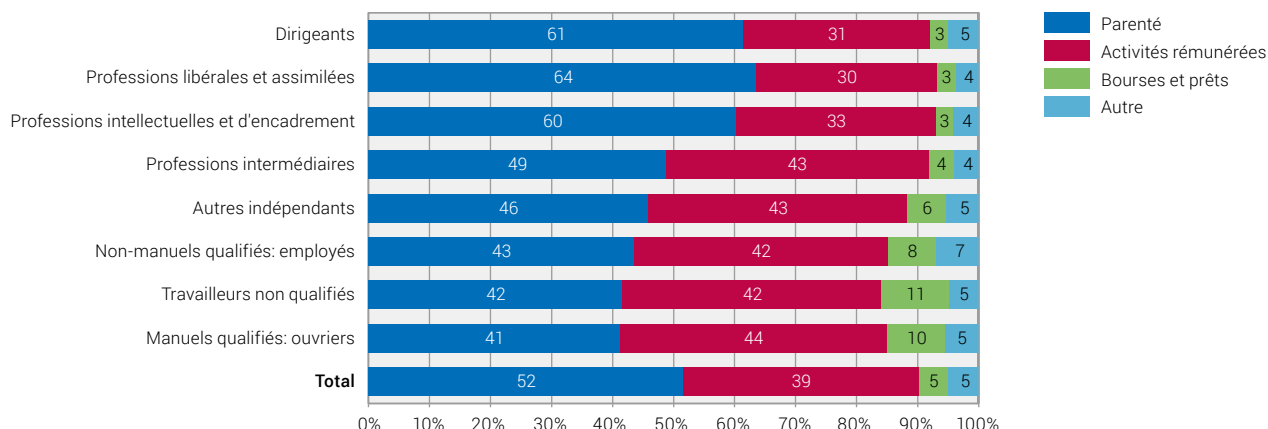


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents, en %

G4.6



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Si la part des subsides d'études dans les ressources financières disponibles est de 5% pour l'ensemble des étudiant-e-s, cette source est très importante lorsque l'on considère uniquement les bénéficiaires de tels subsides: elle représente 40%, soit la part la plus élevée des ressources financières de ce groupe d'étudiant-e-s. Par rapport aux étudiant-e-s qui ne perçoivent pas de subsides d'études, la part que représente le soutien financier de la famille est nettement plus faible (33% contre 54% pour les étudiant-e-s ne recevant pas de subsides), de même que celle de l'activité rémunérée (21% contre 41%).

Que ce soit en montant absolu ou en proportion, l'importance du soutien financier de la famille dépend du statut socioprofessionnel des parents.² Chez les étudiant-e-s dont un parent appartient aux catégories Dirigeants, Professions libérales et assimilées ou Professions intellectuelles et d'encadrement, la part du soutien familial dans les ressources financières (entre 60% et 64%) est supérieure à la moyenne. Si les parents font par contre partie d'une autre catégorie socioprofessionnelle, la part du soutien financier de la famille est inférieure à la moyenne.

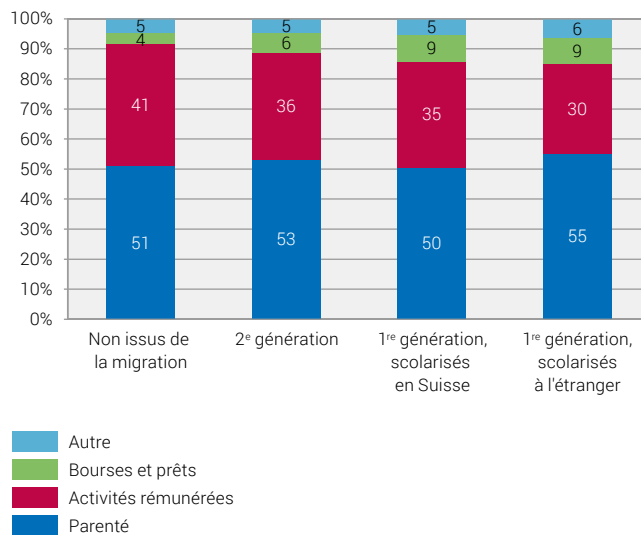
La propre activité rémunérée ainsi que les bourses et prêts compensent ce soutien financier moindre de la famille. En effet, si la part de la propre activité rémunérée se situe entre 30% et 33% chez les étudiant-e-s bénéficiant d'un soutien familial plus élevé (au moins un parent dans les catégories Dirigeants, Professions libérales et assimilées ou Professions intellectuelles et d'encadrement), elle oscille entre 42% et 44% pour les autres groupes. De même, la part des bourses et prêts est supérieure à la moyenne chez les étudiant-e-s dont les parents appartiennent aux catégories Non-manuels qualifiés, Manuels qualifiés, Travailleurs non qualifiés et Autres indépendants.

Les étudiant-e-s issus de la migration (1^{re} génération, scolarisés à l'étranger) se démarquent nettement de la moyenne du point de vue du soutien financier de la famille. Pour eux, cette part de ressources (55%) est supérieure à celle enregistrée pour

les autres étudiant-e-s, et la part de l'activité rémunérée (30%) est inférieure. L'origine sociale de ces étudiant-e-s et les possibilités restreintes d'exercer une activité rémunérée, notamment pour les étudiant-e-s venant d'un pays hors de l'UE/AELE, peuvent expliquer ces différences.

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon le statut migratoire, en %

G4.7



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

² S'agissant de la définition des catégories socioprofessionnelles des parents, voir chapitre 1.4.

4.3 Bourses et prêts

Les subsides d'études incluent les bourses et les prêts. Les prêts doivent être remboursés à la fin des études, ce qui n'est pas le cas des bourses.

Dans le présent chapitre, on entend par subsides d'études toutes les bourses et tous les prêts accordés par les pouvoirs publics (Confédération, Canton, Commune ou instances étrangères), par des hautes écoles ou par des institutions privées. Les bourses de mobilité (par ex. bourses Erasmus) et les crédits bancaires privés ne sont pas pris en compte, mais un petit paragraphe leur est consacré au chapitre 5.5.

L'attribution des subsides d'études des pouvoirs publics est régie au niveau cantonal. La publication «Bourses et prêts d'études cantonaux» de l'OFS présente les bourses et prêts accordés tous les ans par les cantons.³ Contrairement à la statistique cantonale des bourses, les subsides d'études considérés dans le présent rapport comprennent également les contributions à la formation des hautes écoles, des institutions privées et des autres acteurs des pouvoirs publics (Confédération, communes, instances étrangères).

4.3.1 Demandes

Au semestre de printemps 2016, 12% des étudiant-e-s recevaient des subsides d'études. 3% avaient reçu des subsides pour l'année académique 2015/2016, qui étaient déjà échus au moment de l'enquête. 2% attendaient encore une décision concernant leur

Demande de subside, en %

T4.3

	2005	2009	2013	2016
Au bénéfice d'un subside	16	15	14	12
En attente de réponse	3	2	2	2
Demande rejetée	16	15	13	13
Subside échu	3	3	3	3
Pas de demande	63	65	68	70

Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

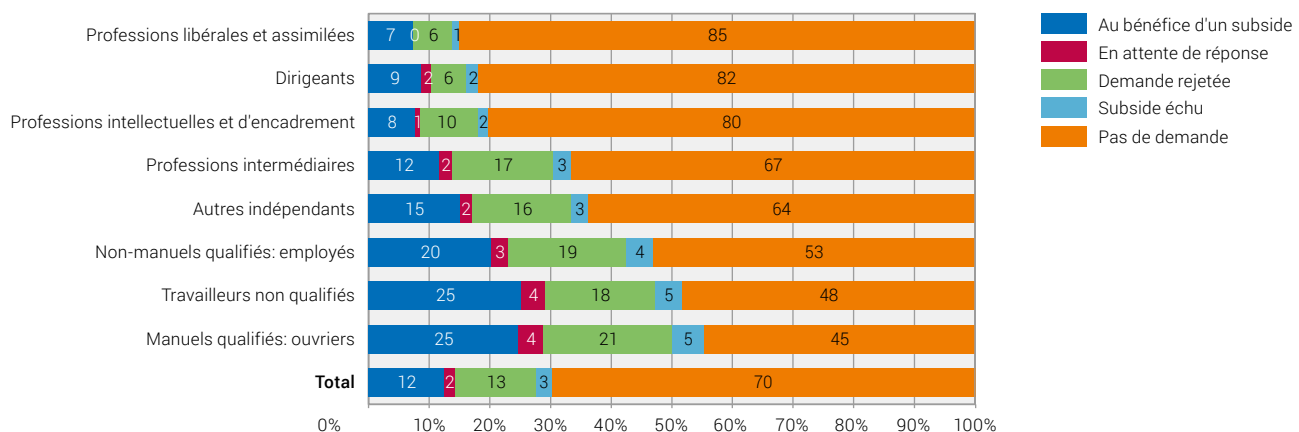
demande. 13% avaient déposé une demande de subsides qui a été rejetée. Quelque deux tiers (70%) des étudiant-e-s n'ont déposé aucune demande de subsides d'études.

Si l'on compare les années d'enquêtes, on constate que la part des étudiant-e-s n'ayant déposé aucune demande a augmenté depuis 2005, de 63% à 70%. En conséquence, la proportion d'étudiant-e-s ayant reçu des subsides, dont la demande est en cours d'examen ou qui ont essuyé un refus a légèrement diminué. Cependant, le rapport entre la part des étudiant-e-s dont la demande a été rejetée et la proportion de ceux qui ont reçu des subsides d'études n'a pas changé au fil du temps.

Le comportement des étudiant-e-s en matière de demande de bourses ou de prêts varie considérablement selon le niveau de formation des parents. 46% des étudiant-e-s dont les parents ne disposent d'aucune formation post-obligatoire ont déposé une demande de subsides d'études, contre seulement 20% des étudiant-e-s dont les parents sont diplômés d'une haute école.

La demande de subsides varie aussi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents des étudiant-e-s.⁴ Ainsi, plus de la moitié (respectivement 55% et 52%) des étudiant-e-s dont les parents appartiennent aux catégories Travailleurs non qualifiés ou Manuels qualifiés ont déposé une

Demande de subside selon la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents, en %

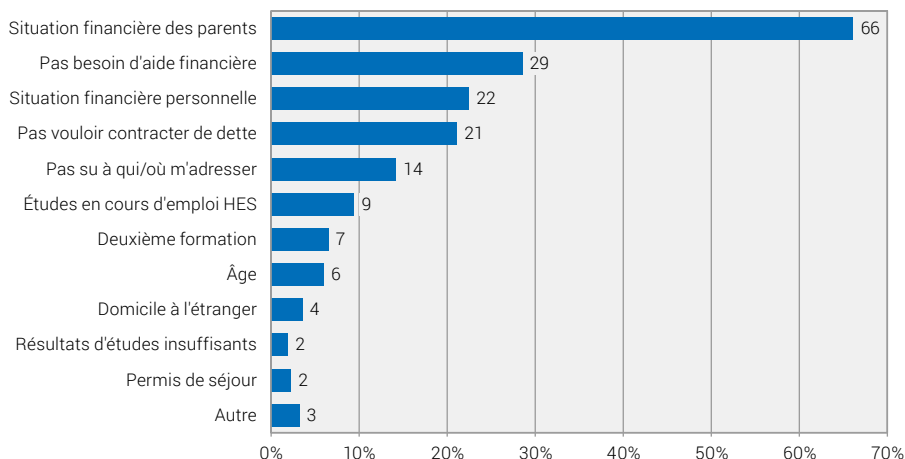
G4.8


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

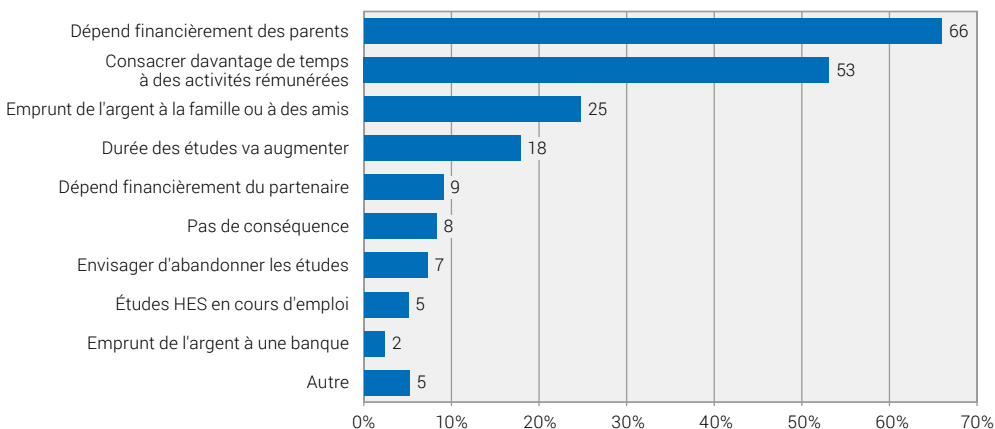
³ OFS (2017): Bourses et prêts d'études cantonaux 2016. Neuchâtel: OFS.

⁴ S'agissant de la définition des catégories socioprofessionnelles des parents, voir chapitre 1.4.

Motifs des étudiant-e-s qui n'ont pas déposé une demande, en % (réponses multiples possibles)**G4.9**

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Conséquences d'un refus de subside, en % des étudiant-e-s dont la demande a été rejetée (réponses multiples possibles)**G4.10**

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

demande de subsides d'études. De plus, dans ces groupes ainsi que pour les étudiant-e-s dont les parents font partie des catégories Autres indépendants et Non-manuels qualifiés, la proportion d'étudiant-e-s touchant des subsides est supérieure à la moyenne. A l'inverse, parmi les étudiant-e-s dont au moins un parent appartient aux catégories Professions intellectuelles et d'encadrement, Dirigeants et Professions libérales et assimilées, quatre sur cinq n'ont pas déposé de demande (respectivement 80%, 82% et 85%). De même, dans ces groupes, la proportion d'étudiant-e-s touchant des subsides d'études est inférieure à la moyenne de tous les étudiant-e-s. Le rapport entre la proportion des étudiant-e-s touchant des subsides et la proportion de ceux dont la demande a été rejetée est semblable dans tous les groupes.

Les étudiant-e-s qui n'avaient pas déposé de demande de subsides d'études pour l'année académique 2015/2016 ont été interrogés sur les raisons de cette décision. Deux tiers (66%) des

étudiant-e-s n'ayant pas déposé une telle demande indiquent comme raison principale la situation financière de leurs parents. 29% déclarent n'avoir besoin d'aucun soutien financier. 22% invoquent leur situation financière personnelle comme raison de ne pas faire de demande et 21% disent ne pas souhaiter contracter de dettes. 14% ne savaient pas à qui s'adresser pour obtenir un soutien financier et 10% invoquent des études en cours d'emploi en HES. Les parts de ces diverses raisons sont restées stables par rapport à l'enquête de 2013.

Les trois quarts des étudiant-e-s (78%) dont la demande de subsides d'études a été rejetée indiquent que la principale raison de cette décision négative est la situation financière des parents et/ou du/de la partenaire. Seulement 6% indiquent que leur propre situation financière a déterminé la décision.

Les étudiant-e-s dont la demande a été rejetée ont été interrogés sur les conséquences de ce refus pour leur situation au niveau des études. Deux tiers (66%) de ces étudiants indiquent

qu'à la suite de ce refus, ils dépendent financièrement de leurs parents. Plus de la moitié (53%) explique que suite à ce refus, ils doivent consacrer davantage de temps à des activités rémunérées. Un quart (25%) a emprunté de l'argent aux parents ou à des amis. 18% s'attendent à ce que la durée des études soit prolongée. 8% répondent que le rejet de leur demande n'a aucune conséquence sur la poursuite de leurs études. 7% envisagent d'abandonner leurs études.

Type de subsides, en % des étudiant-e-s avec un subside

T4.4

	2005	2009	2013	2016
Uniquement bourse	76	81	84	86
Bourse et prêt	16	11	9	8
Uniquement prêt	8	8	7	7

Source: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

4.3.2 Caractéristiques des subsides d'études

Les subsides d'études se distinguent par leur type, leur origine (pouvoirs publics, haute école, institution privée), le mode d'attribution et le montant. 86% des étudiant-e-s touchant des subsides bénéficient d'une bourse et 7% d'un prêt. Les autres 8% touchent à la fois une bourse et un prêt.

Par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2009, la part des étudiant-e-s qui, parmi les bénéficiaires, ne touchent qu'une bourse a progressé. Cette évolution s'accompagne, sur la même période, d'un recul des bénéficiaires des deux types de subsides, de 16% à 8%. En revanche, la part des bénéficiaires ne recevant qu'un prêt est restée stable.

Depuis l'enquête de 2005, peu de choses ont changé quant à l'origine des subsides d'études. Qu'il s'agisse de bourses ou de prêts, en 2016, la majorité des bénéficiaires touchent des subsides des pouvoirs publics (73% pour les bourses et 81% pour les prêts). La part des subsides octroyés par les hautes écoles et les institutions privées oscille entre 3% et 16%. Les parts selon l'origine des subsides sont restées stables par rapport à l'enquête de 2013.

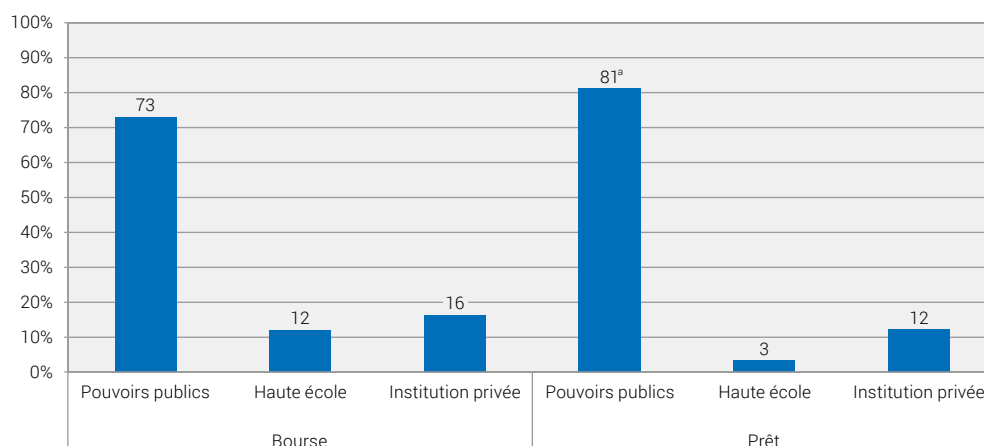
85% des bénéficiaires de subsides d'études des pouvoirs publics et/ou d'institutions privées indiquent que ces subsides proviennent de Suisse. Un huitième des bénéficiaires (13%) touche des subsides venant de l'étranger. La provenance des subsides est indéterminée pour 2% des bénéficiaires.

Si l'on considère le pays de provenance des subsides d'études, payés par les pouvoirs publics ou des institutions privées, selon le statut migratoire, les différences sont manifestes: les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger touchent majoritairement des subsides venant de l'étranger (63%) et nettement moins souvent de Suisse (32%). Par contre, les étudiant-e-s non issus de la migration, ceux de la 2^e génération et ceux de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse reçoivent très majoritairement leurs subsides de la Suisse (entre 95% et 97%) et très rarement de l'étranger (entre 1% et 4%).

Une comparaison des prêts montre que les prêts des pouvoirs publics proviennent plus fréquemment de l'étranger (38%) que les prêts d'institutions privées (12%). Cela tient au fait que l'organisation des subsides d'études varie selon les différents pays.

Origine des subsides selon le type de subsides, en % (réponses multiples possibles)

G4.11



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

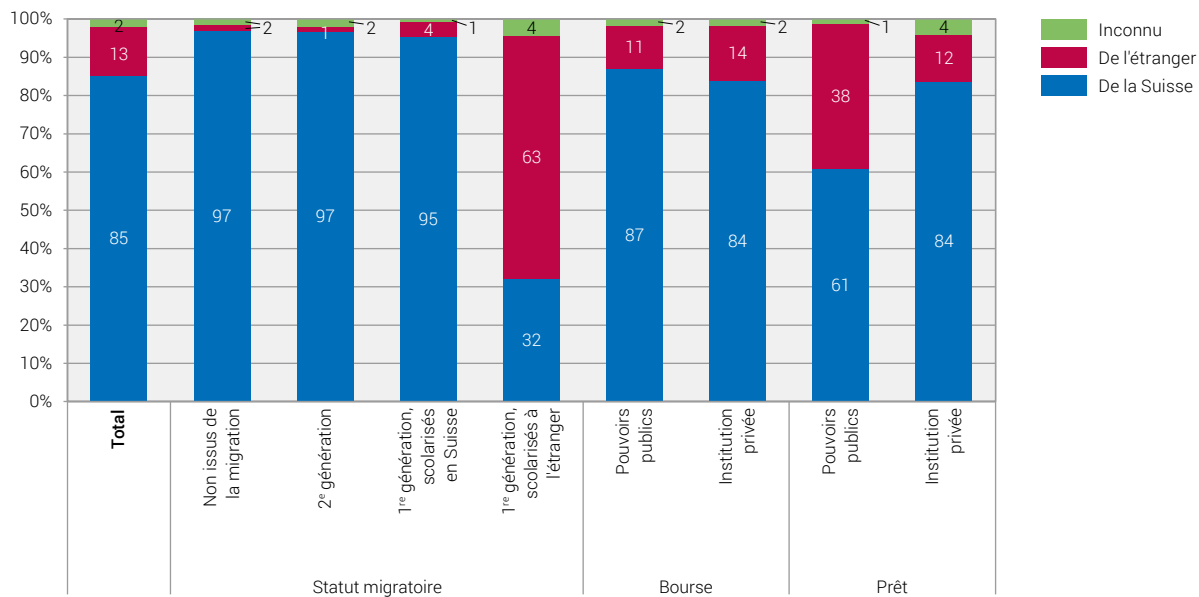
Remarque: lorsque l'origine est inconnue, les pourcentages ne sont pas représentés.

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Subsides de la Suisse et de l'étranger selon le statut migratoire ainsi que le type et l'origine des subsides, en %

G4.12

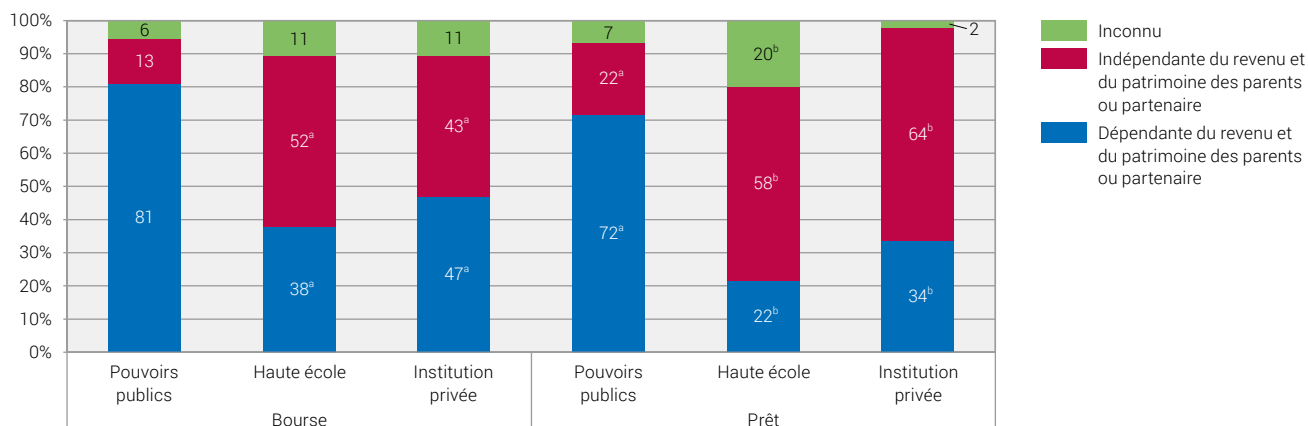


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Mode d'attribution des subsides selon leur type et origine, en % des étudiant-e-s avec un subside

G4.13



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

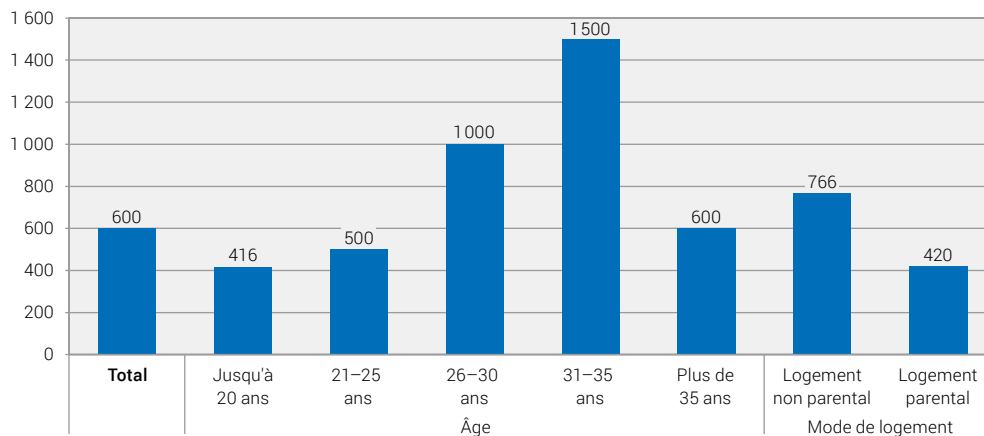
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Le mode d'attribution des subsides d'études dépend de leur type et de leur origine. Les bourses comme les prêts accordés par les pouvoirs publics dépendent dans 81% et 72% des cas des revenus de la famille (parents ou partenaire). C'est moins souvent le cas pour les bourses et les prêts accordés par les hautes écoles ou les institutions privées.

Montant des subsides selon l'âge et le mode de logement, médiane en francs par mois pour les étudiant-e-s avec subsides

G4.14



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les étudiant-e-s qui bénéficient de subsides d'études touchent en moyenne 600 francs par mois (médiane).⁵ Si l'on compare les montants aux prix de 2016, on observe qu'ils sont restés stables par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2013.⁶

Le montant des subsides d'études dépend de l'âge des étudiant-e-s et de leur mode de logement. Les bénéficiaires de 25 ans ou moins touchent un subside mensuel plus faible que celui des bénéficiaires âgés de 26 à 30 ans. Le montant mensuel du subside est plus élevé (766 francs) pour les bénéficiaires vivant hors du foyer parental que pour ceux vivant chez leurs parents (420 francs).

4.3.3 Bourses d'excellence

Les bourses d'excellence ont pour objectif de récompenser par un soutien financier des prestations d'études particulièrement brillantes. Au total, en 2016, 0,9% des étudiant-e-s ont touché une bourse d'excellence. Si l'on compare les types de hautes écoles, cette part s'élève à 0,1% dans les HEP, tandis qu'elle atteint 1,2% dans les HEU et 0,8% dans les HES. Parmi les hautes écoles, l'Università della Svizzera italiana USI (7,8%) et l'ETHZ (3,3%) affichent des parts nettement supérieures à la moyenne. On observe par ailleurs une proportion de bourses d'excellence supérieure à la moyenne dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts des hautes écoles spécialisées (5,8%).

⁵ Les bourses et les prêts sont considérés ensemble pour déterminer le montant des subsides, car le nombre de cas des bénéficiaires de prêts n'est pas suffisant pour une analyse détaillée.

⁶ Aucune comparaison directe n'est possible avec l'enquête de 2009, lors de laquelle les étudiant-e-s vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants n'avaient pas été interrogés sur leurs ressources.

5 Dépenses des étudiant-e-s

5.1 Dépenses totales

L'enquête porte sur les dépenses mensuelles moyennes pendant le semestre.

Les dépenses des étudiant-e-s varient suivant l'âge et le mode de logement et, dans une moindre mesure, selon la haute école. L'influence de ces trois facteurs sur les dépenses est analysée dans ce chapitre.

Dans l'ensemble, la médiane des dépenses totales mensuelles des étudiant-e-s se situe à 1737 francs. Un quart des étudiant-e-s dépense 1270 francs au maximum (1^{er} quartile), tandis qu'un autre quart dépense au moins 2332 francs (3^e quartile).

Les dépenses des étudiant-e-s vivant hors du foyer parental s'élève à 2025 francs (médiane). Un quart d'entre eux dépense au maximum 1595 francs (1^{er} quartile), un autre quart au moins 2673 francs (3^e quartile).

La plupart des étudiant-e-s qui vivent chez leurs parents n'assument pas de frais de logement. Les dépenses de ces étudiant-e-s sont donc moins élevées et se situent à 1257 francs par mois (médiane). 25% dépensent au maximum 945 francs par mois (1^{er} quartile) et 25% dépensent au moins 1662 francs (3^e quartile).

Pour les étudiant-e-s vivant en dehors du foyer parental, le type de ménage a une incidence sur le montant des dépenses. Ceux résidant dans des foyers d'étudiants ou vivant en colocation ont ainsi des dépenses légèrement plus faibles que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des étudiant-e-s vivant en dehors du foyer familial. Les étudiant-e-s vivant seuls ou avec un-e partenaire et/ou des enfants dépensent par contre davantage.

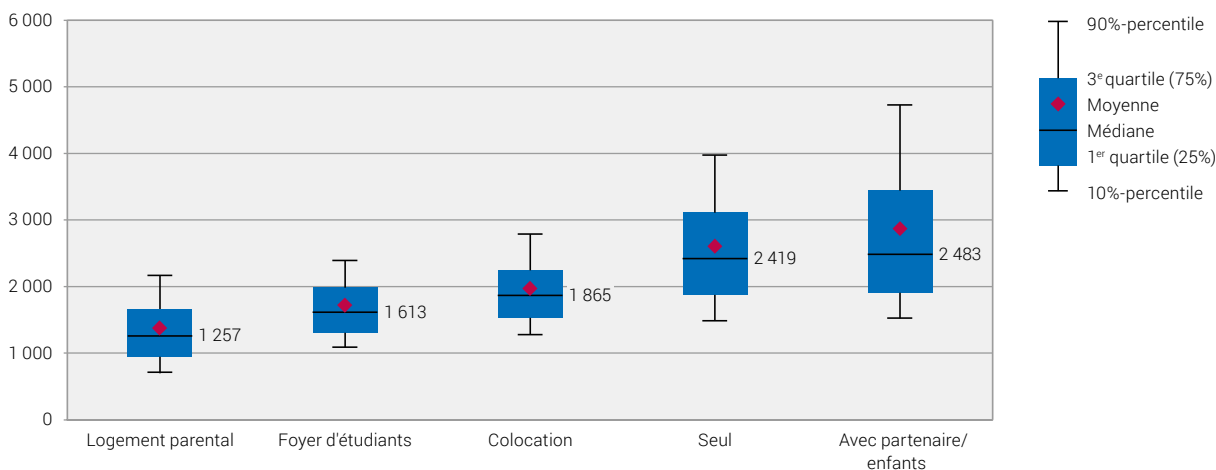
Outre le mode de logement, l'âge des étudiant-e-s influe lui aussi sur le montant des dépenses, celles-ci augmentant avec l'âge. Ce phénomène s'explique entre autres par le déménagement hors du foyer parental et par l'augmentation de plusieurs postes de dépenses à partir d'un certain âge (par ex : caisse-maladie, abonnements aux transports publics, offres de télécommunication avec limite d'âge).

La médiane des dépenses des étudiant-e-s en HEU s'élève à 1669 francs, soit un niveau inférieur à celle de l'ensemble des étudiants (1737 francs). En revanche, la médiane des dépenses des étudiant-e-s en HES est nettement supérieure (1866 francs). Celle des étudiant-e-s en HEP (1798 francs) est assez proche de celle de l'ensemble des étudiant-e-s. On ne constate aucune différence entre les sexes au niveau des dépenses.

On explique la légère hausse de la médiane des dépenses des étudiant-e-s de master (1916 francs) par rapport à ceux de bachelors (1660 francs) par l'âge plus élevé des étudiant-e-s de master. De plus, les étudiant-e-s en master vivent plus souvent en dehors du foyer parental et ont donc des frais de logement plus élevés.

Dépenses des étudiant-e-s selon le mode de logement, en francs par mois

G5.1

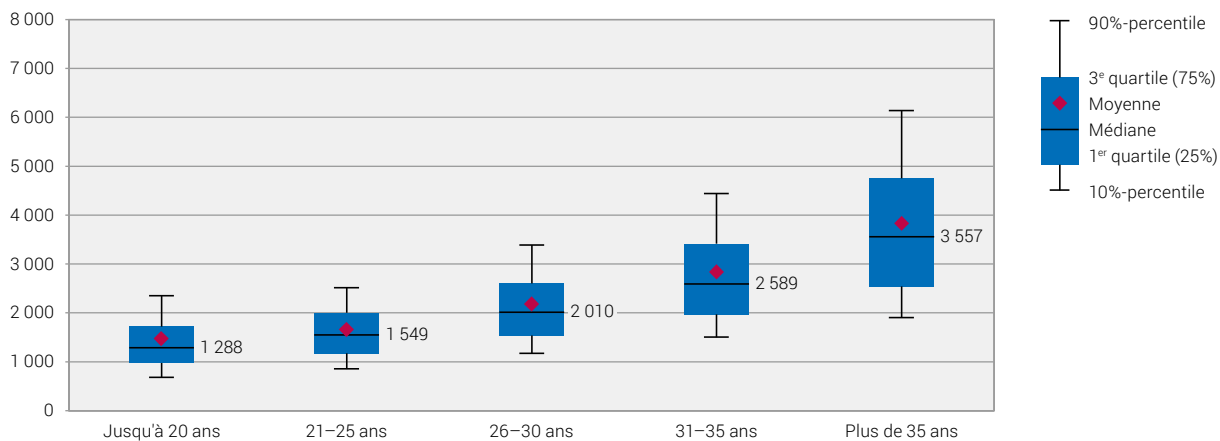


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Dépenses des étudiant-e-s selon l'âge, en francs par mois

G5.2



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

On observe de nettes différences entre les hautes écoles universitaires HEU. Pour la formation universitaire à distance suisse FS-CH (4289 francs) et dans les universités de Saint-Gall UNISG (2000 francs), de Lucerne UNILU (1956 francs), de Zurich UZH (1785 francs) et de Berne UNIBE (1754 francs), la médiane des dépenses totales est supérieure à celle enregistrée pour toutes les HEU (1669 francs). A l'université de Neuchâtel UNINE (1390 francs), à l'EPFL (1468 francs) et dans les universités de Lausanne UNIL (1505 francs) et de Genève UNIGE (1508 francs), la médiane des dépenses totales est inférieure à celle de l'ensemble des HEU.

S'agissant des hautes écoles spécialisées, la médiane des dépenses totales de la HES privée Kalaidos KAL (4320 francs) est beaucoup plus élevée que dans les HES publiques. Cela tient au montant exceptionnellement haut des taxes d'études dans cette institution (voir chapitre 5.2.2). A la Zürcher Fachhochschule ZFH (2020 francs) et à la Fachhochschule Zentralschweiz FHZ (1976 francs), la médiane des dépenses totales est aussi supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des étudiant-e-s des HES/HEP (1866 francs). En revanche, celle observée à la HES-SO est nettement plus basse (1574 francs).

Les dépenses médianes des étudiant-e-s sont restées stables en 2016 par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2013 (dépenses de 2005 et 2013 considérées à prix constants, référence 2016).¹

5.2 Structure des dépenses

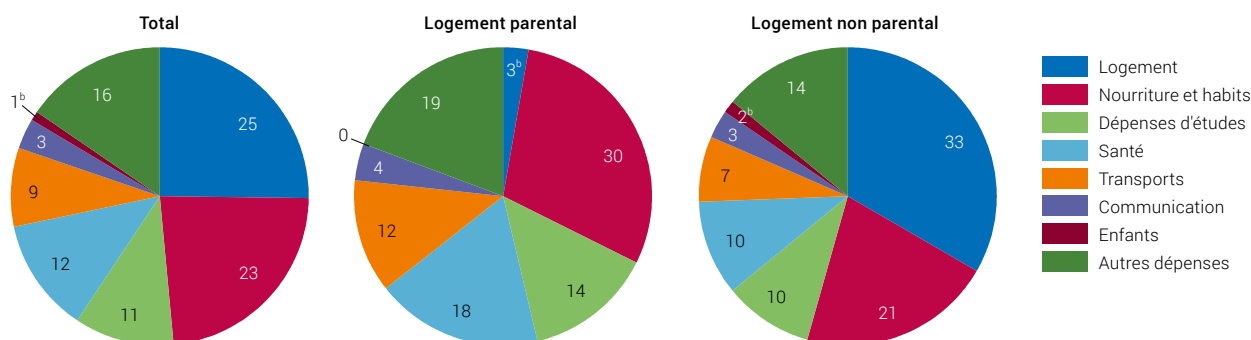
Les étudiant-e-s ont été invités à détailler leurs dépenses mensuelles pendant le semestre. Ont été pris en compte les dépenses des étudiant-e-s ainsi que les montants pris en charge par leurs parents ou leur famille. Pour les analyses ci-après, les postes de dépenses ont été regroupés comme suit : les postes nourriture et habits sont réunis, tandis que les taxes d'études et autres dépenses d'études sont rassemblées sous dépenses d'études. Les montants concernant les loisirs et autres sont regroupés sous le poste autres dépenses.

L'analyse des dépenses selon les différents postes permet de comprendre pourquoi les étudiant-e-s habitant chez leurs parents ont des dépenses nettement moins élevées que ceux vivant en dehors du foyer parental. En effet, la part des dépenses de logement est élevée (33%) pour les étudiant-e-s ayant déménagé de chez leurs parents. En conséquence, le poids relatif des autres postes dans les dépenses totales a tendance à être inférieur, par rapport à ce qui est enregistré chez les étudiant-e-s vivant encore chez leurs parents. Mais les étudiant-e-s ayant quitté le foyer parental consacrent des montants absolus plus élevés à la nourriture et aux habits, aux télécommunications et aux enfants. Les étudiant-s habitant chez leurs parents ont une marge de manœuvre budgétaire un peu plus grande, qui se reflète dans la part plus élevée des autres dépenses (19% contre 14% pour les étudiant-e-s vivant en dehors du foyer parental).

¹ Aucune comparaison directe n'est possible avec l'enquête de 2009, lors de laquelle les étudiant-e-s vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants n'avaient pas été interrogés sur leurs revenus.

Proportion des postes de dépenses des étudiant-e-s selon le mode de logement, en %

G5.3



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%^b Coefficient de variation > 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Postes de dépenses des étudiants-e-s selon le mode de logement, moyenne en francs par mois

T5.1

Dépenses	Total			Logement parental			Logement non parental		
	2005	2013	2016	2005	2013	2016	2005	2013	2016
Logement	490	482	495	23 ^b	39 ^b	38 ^b	750	742	774
Nourriture et habits	473	460	458	402	412	408	513	488	488
Dépenses d'études	213	217	213	210	201	192	214	226	225
Santé	200	213	243	188	213	250	207	212	239
Transports	143	163	168	146	170	170	142	159	165
Communication	92	66	65	75	54	55	102	73	71
Enfants	19 ^b	20 ^b	20 ^b	0 ^b	1 ^b	0 ^b	30 ^b	31 ^b	32 ^b
Autres dépenses	333	308	303	316	265	266	342	332	326
Total	1 965	1 928	1 964	1 360	1 356	1 379	2 300	2 263	2 321

Remarque: valeurs 2005 et 2013 aux prix de 2016.

Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%^b Coefficient de variation > 5%

Source: OFS – SSEE 2005, 2013, 2016

© OFS 2017

Par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2013, les dépenses des étudiant-e-s ont à peine changé. Si l'on tient compte du renchérissement moyen, aucune différence significative n'est constatée dans le montant des dépenses totales. Seules les dépenses de santé et de transports ont augmenté depuis 2005. Parallèlement, les postes nourriture et habits, télécommunications ainsi que autres dépenses ont reculé. Les parts des différents postes de dépenses dans les dépenses totales sont cependant restées stables.

5.2.1 Dépenses de logement

Les dépenses de logement des étudiant-e-s s'élèvent à 495 francs (moyenne), ce qui représente un quart (25%) des dépenses totales. Pour les étudiant-e-s vivant hors du foyer parental, les dépenses de logement s'élèvent à 774 francs, soit le plus gros poste des dépenses totales (33%) (voir graphique G5.3). Les étudiantes ne vivant pas chez leurs parents dépensent un peu moins pour leur logement (759 francs) que les étudiants (792 francs). Cette différence selon le sexe s'explique notamment par le fait que les femmes habitent plus fréquemment avec un-e partenaire et/ou des enfants et plus rarement en colocation, par rapport aux hommes.²

² S'agissant des conditions de logement selon le sexe, voir chapitre 2.1.

Les dépenses de logement des étudiant-e-s ne vivant pas chez leurs parents varient beaucoup selon leur mode de logement. Comparés à la moyenne enregistrée pour l'ensemble des étudiant-e-s vivant en dehors du foyer parental (774 francs), les étudiant-e-s habitant dans un foyer ou en colocation dépensent moins pour le logement (respectivement 568 et 647 francs). En revanche, les étudiant-e-s vivant seuls ou avec un-e partenaire et/ou des enfants dépensent nettement plus (respectivement 938 et 940 francs).

Le marché de l'immobilier régional a une influence importante sur les dépenses de logement. Une analyse des dépenses de logement selon les grandes régions montre que, par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s vivant en Suisse, les étudiant-e-s habitant dans la grande région de Zurich, dans la Suisse du Nord-Ouest ou en Suisse centrale dépensent plus pour le logement, tandis que ceux qui habitent dans l'Espace Mittelland dépensent moins pour ce poste. Les différences selon les grandes régions sont très marquées pour les colocations (de 580 francs en Suisse

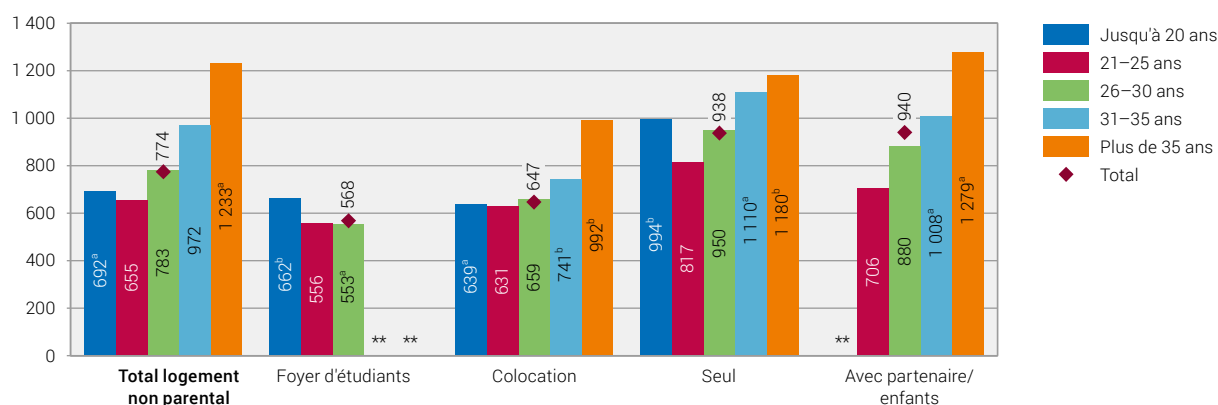
orientale à 712 francs à Zurich). Parmi les étudiant-e-s vivant seuls, ce sont ceux de la grande région de Zurich qui dépensent le plus pour le logement (1109 francs).

Avec l'âge, les dépenses de logement augmentent. Cela tient en partie au fait que les étudiant-e-s plus âgés ont plus souvent un mode de logement plus onéreux (seuls ou avec un ou une partenaire et/ou des enfants). Toutefois, quel que soit le mode de logement, les étudiant-e-s de plus de 30 ans dépensent davantage, tandis que ceux de moins de 25 ans dépensent moins pour le logement. Les exigences en termes de logement augmentent avec l'âge, ce qui génère de grandes variations au sein d'un même mode de logement. Les foyers d'étudiants font exception car les standards de logement y sont moins variables que dans les appartements en location.

Les étudiant-e-s qui bénéficient d'une bourse ou d'un prêt pendant le semestre de l'enquête dépensent moins pour le logement (668 francs) que ceux qui ne touchent pas de subsides d'études (792 francs). Les différences entre ces deux groupes sont surtout

Dépenses de logement selon l'âge et le mode de logement, moyenne en francs par mois

G5.4



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

^b Coefficient de variation > 5%

** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Dépenses de logement selon les grandes régions et le mode de logement, moyenne en francs par mois

T5.2

	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-Ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin	Total en Suisse
Total logement non parental	771	719	838	827	748	867^a	719^a	782
Foyer d'étudiants	613 ^a	533 ^a	553 ^b	542	645 ^b	580 ^a	463 ^b	570
Colocation	678	614	594 ^a	712	580	649 ^a	601 ^b	651
Seul	858 ^a	808 ^a	1 075 ^b	1 109 ^a	938 ^a	1 073 ^a	974 ^b	956
Avec partenaire/enfants	950 ^a	852 ^a	976 ^a	1 037 ^a	867 ^a	1 039 ^a	824 ^b	950

Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

^b Coefficient de variation > 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Dépenses de logement selon l'obtention d'un subside et le mode de logement, moyenne en francs par mois

T 5.3

		Foyer d'étudiants	Colocation	Seul	Avec partenaire/ enfants	Total logement non parental
Total		568	647	938	940	774
Obtention d'une bourse ou d'un prêt	Non	571	654	959	959	792
	Oui	555 ^a	604	797 ^a	796 ^a	668
Coefficient de variation < 2,5%						
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%						

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

très marquées parmi les étudiant-e-s vivant seuls ou ceux vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants. Même avec une bourse ou un prêt, les moyens financiers des bénéficiaires restent inférieurs à ceux des étudiant-e-s non bénéficiaires.

5.2.2 Taxes d'études

Dans le cadre de cette enquête, les étudiant-e-s ont été interrogés sur le montant des taxes d'études pour le semestre de printemps 2016. Il leur a été demandé de prendre en compte, en plus des taxes d'immatriculation, les taxes d'examen, les taxes pour le diplôme, etc.

En moyenne, pour le semestre de printemps 2016, les étudiant-e-s versent aux hautes écoles suisses 901 francs de taxes d'études, ce qui représente 9% de leurs dépenses totales. Dans certaines hautes écoles, ces taxes varient fortement selon la nationalité et le domicile des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s étrangers domiciliés à l'étranger avant de commencer leurs études (étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger) paient parfois des taxes beaucoup plus élevées que ceux ayant un passeport suisse ou ayant obtenu

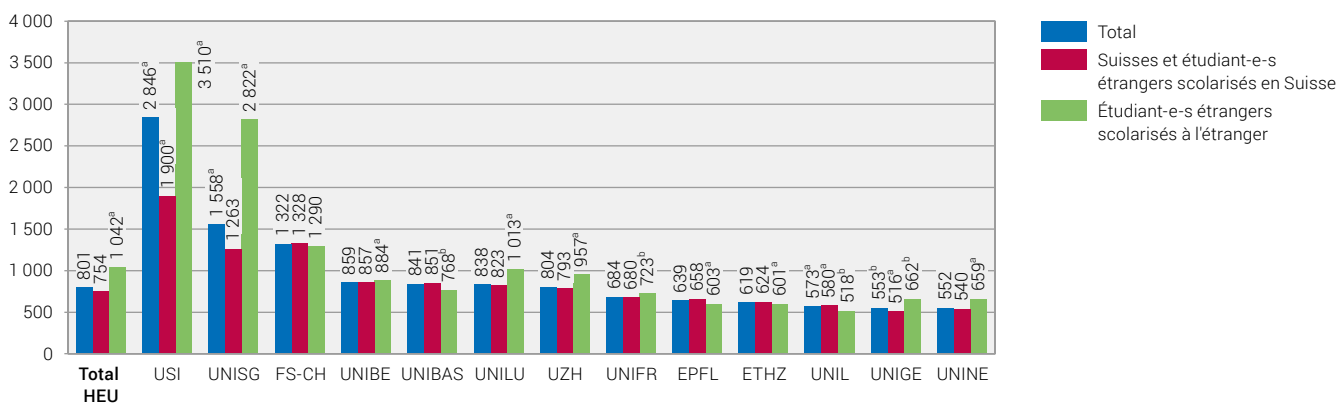
leur certificat d'accès en Suisse (Suisse et étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse). Les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger versent en moyenne 1236 francs de taxes d'études par semestre, soit 11% de leurs dépenses totales. Les Suisses et les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse s'acquittent de taxes d'études beaucoup moins importantes (847 francs), taxes qui représentent donc aussi une part moins conséquente de leurs dépenses totales (8%).

Par rapport à la moyenne de toutes les HEU, les taxes d'études sont plus élevées à la USI, dans la formation universitaire à distance suisse FS-CH ainsi que dans la plupart des universités allemandes. Elles sont en revanche inférieures à la moyenne des HEU dans les universités romandes et les EPF. Les étrangers scolarisés à l'étranger paient des taxes d'études nettement plus élevées à la USI et à l'Université de Saint-Gall UNISG. Dans les universités de Lucerne UNILU, de Zurich UZH et de Neuchâtel UNINE, ils paient également des taxes bien supérieures à celles des Suisses et des étrangers scolarisés en Suisse.

En ce qui concerne les HES et les HEP, on observe que les taxes de la Kalaidos Fachhochschule KAL sont plusieurs fois supérieures au montant moyen des taxes d'études. Les taxes de la SUPSI et de la FHZ sont aussi supérieures à la moyenne enregistrée pour les HES et les HEP. En revanche, les taxes d'études sont inférieures à cette moyenne à la BFH, à la FHNW et dans

Taxes d'études selon la haute école HEU et le lieu de scolarisation, moyenne en francs par semestre

G 5.5



Coefficient de variation < 2,5%

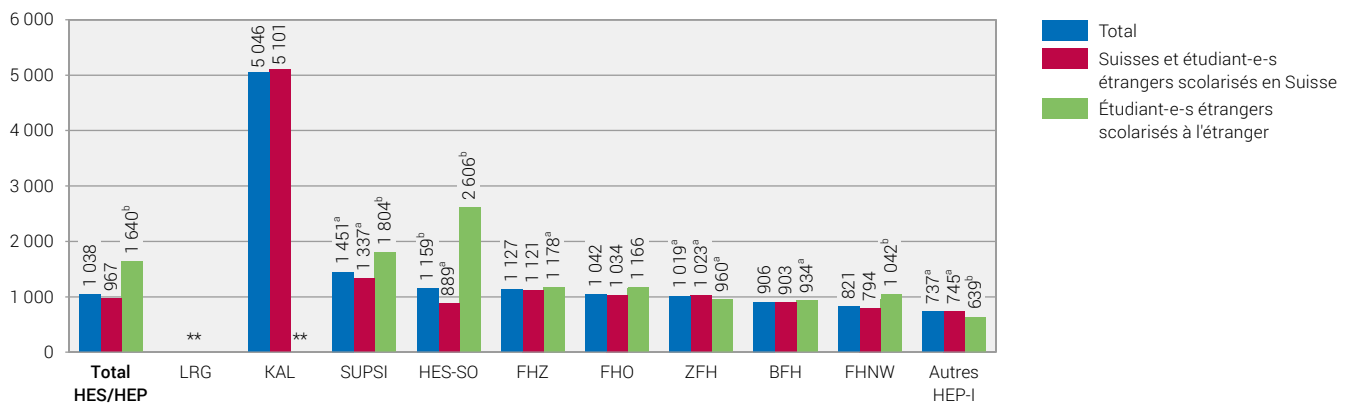
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%^b Coefficient de variation > 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Taxes d'études selon la haute école HES/HEP et le lieu de scolarisation, moyenne en francs par semestre

G5.6



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%^b Coefficient de variation > 5%

** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

les Autres HEP-I. Les étrangers scolarisés à l'étranger paient des taxes nettement plus élevées que les autres étudiant-e-s à la SUPSI, à la HES-SO et à la FHNW.

Par rapport à l'enquête de 2005, les taxes d'études semestrielles moyennes sont nettement plus élevées en 2016 (901 francs contre 761 francs). Ce phénomène s'explique par la hausse des taxes dans différentes hautes écoles et par l'arrivée de nouvelles hautes écoles privées, dont les taxes sont en tendance plus élevées.

La hausse des dépenses d'études due à l'augmentation des taxes d'études est compensée, dans la structure des dépenses des étudiant-e-s, par une baisse des autres frais d'études (matériel, livres et copies, excursions, frais de stages). Alors que les étudiant-e-s dépensaient en moyenne 522 francs pour les autres frais d'études en 2005, ce montant n'est plus que de 375 francs en 2016. Une explication possible: les ouvrages et le matériel dont les étudiant-e-s ont besoin sont de plus en plus disponibles en ligne et donc accessibles à des prix avantageux.

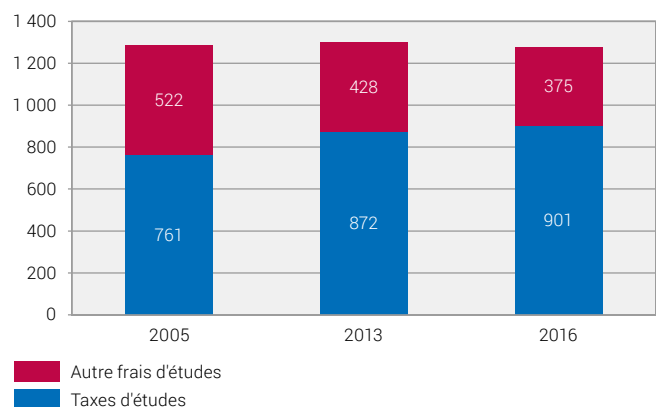
Il a été demandé aux étudiant-e-s si leurs taxes d'études avaient été prises en charge (entièrement ou partiellement) et si c'était le cas, pour quelles raisons. Parmi les justifications de prises en charge, les étudiant-e-s pouvaient choisir entre des raisons sociales ou financières, la fréquentation réduite des cours ou d'autres raisons.

La plupart des hautes écoles prévoient des possibilités de prise en charge des taxes d'études. Cependant, seuls 1% des étudiant-e-s bénéficient d'une prise en charge complète de ces taxes. En HEU, 6% des étudiants déclarent que leurs taxes d'études ont été entièrement ou partiellement prises en charge. L'Université de Lausanne UNIL (11%) et l'USI (13%) prennent nettement plus souvent en charge les taxes d'études. Les motifs de prise en charge varient aussi suivant la haute école. Par exemple,

à l'Université de Lausanne UNIL, les raisons sont majoritairement sociales et financières, tandis qu'à l'USI et à l'UNISG, elles relèvent plus souvent d'une réduction de la fréquentation des cours. Dans les HES et les HEP, les taxes sont en général plus rarement (4%) prises en charge (entièrement ou partiellement), par rapport aux HEU. Par ailleurs, en HES et HEP, il n'y a pas de différences notables entre les hautes écoles au niveau de la fréquence et des motifs de la prise en charge.

Type de dépenses d'études, moyenne en francs par semestre

G5.7



Source: OFS – SSEE 2005, 2013, 2016

© OFS 2017

5.3 Difficultés financières

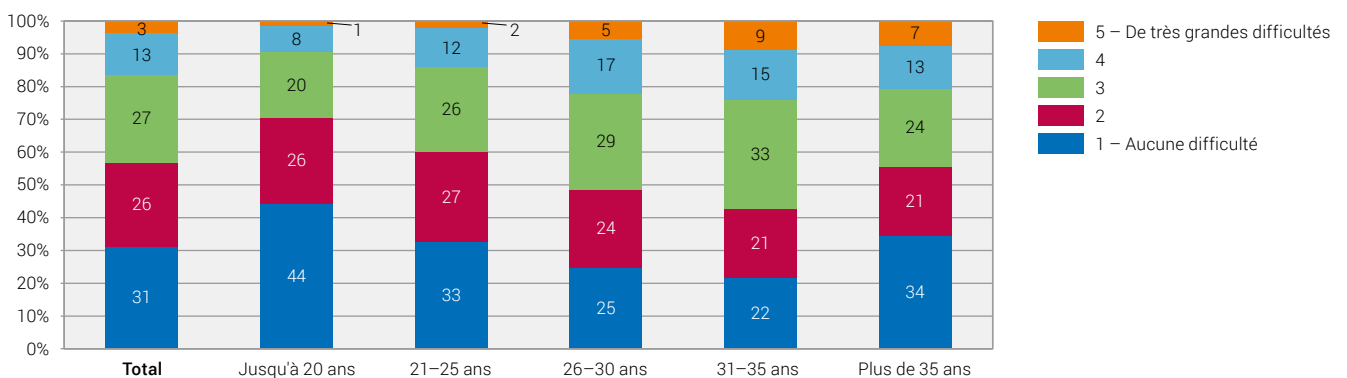
Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux étudiant-e-s s'ils rencontraient des difficultés financières. Ils pouvaient évaluer leur situation sur une échelle de 1 = «aucune difficulté» à 5 = «très grandes difficultés».

31% des étudiant-e-s ne rencontrent aucune difficulté financière (1^{re} position sur l'échelle). 53% ont des difficultés financières légères à moyennes (2^e et 3^e position), tandis que 16% indiquent avoir de grandes à très grandes difficultés (4^e et 5^e position). Ces parts sont restées stables par rapport à l'enquête de 2013.

La fréquence des difficultés financières varie selon le groupe d'âge: alors que plus d'un tiers des étudiant-e-s ayant jusqu'à 20 ans (44%) et plus de 35 ans (34%) déclarent ne pas avoir de difficultés financières, cette proportion est beaucoup plus basse pour le groupe d'âge moyen (25% pour les 26–30 ans). Les étudiant-e-s de plus de 25 ans déclarent plus souvent (22% à 24%) que la moyenne des étudiant-e-s avoir de grandes voire de très grandes difficultés financières (4^e et 5^e position). Chez les étudiant-e-s plus jeunes, cette proportion se situe en dessous de la moyenne observée pour l'ensemble des étudiant-e-s (jusqu'à 20 ans: 9%, 21–25 ans: 14%).

Difficultés financières selon l'âge, en %
(échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G5.8

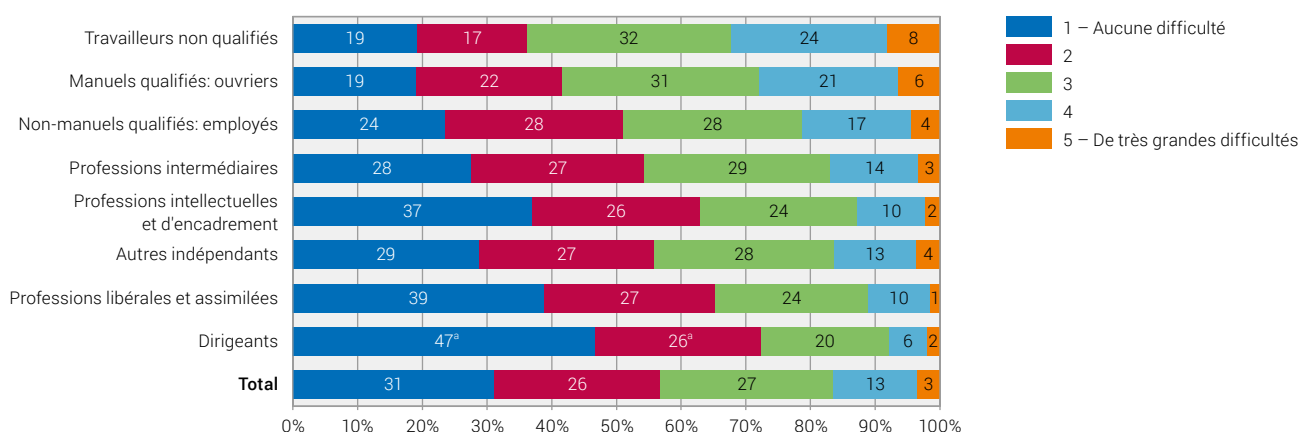


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Difficultés financières selon la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents, en %
(échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G5.9



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

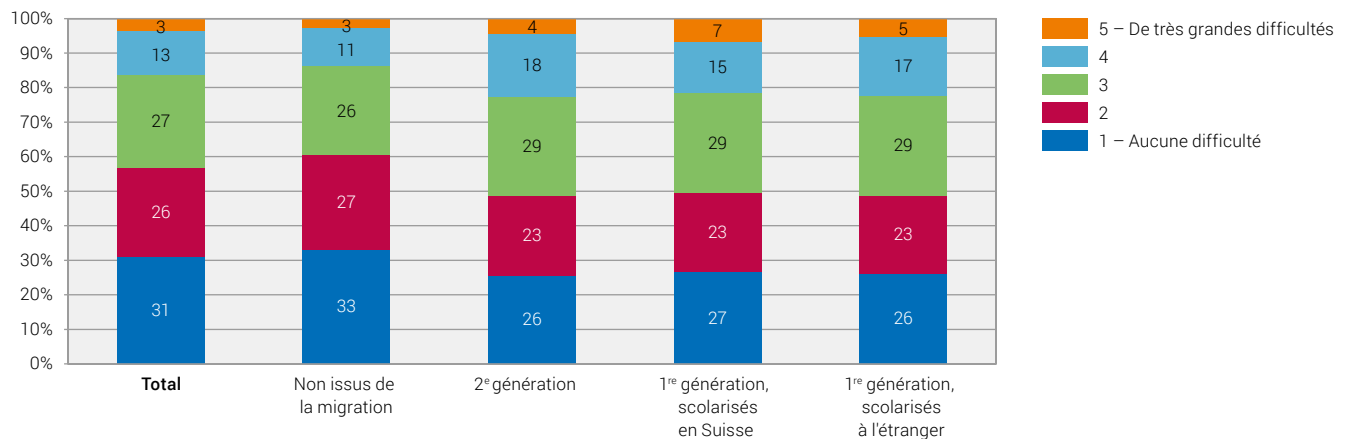
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Difficultés financières selon le statut migratoire, en % (échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G5.10

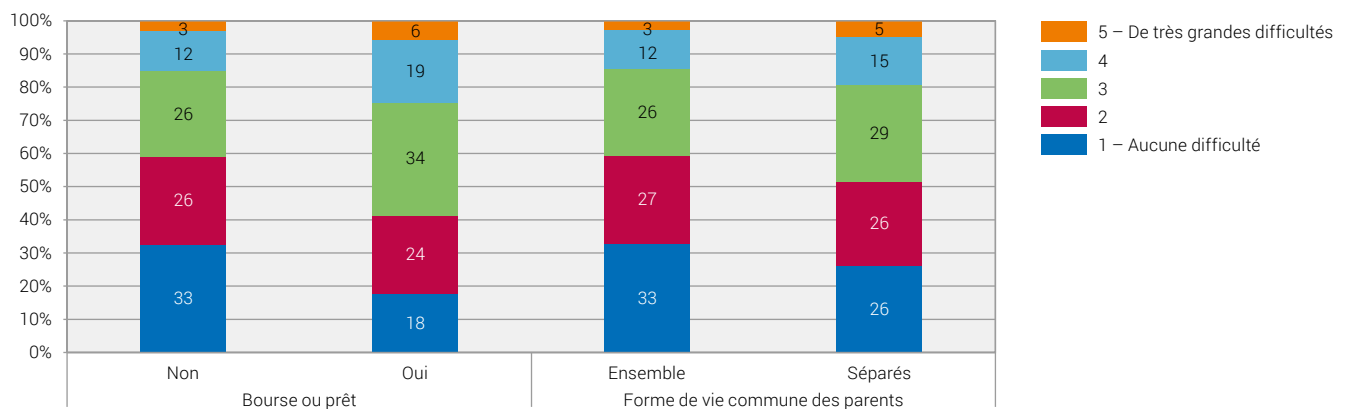


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Difficultés financières selon le type de subsides et la forme de vie commune des parents, en % (échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G5.11



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Les étudiant-e-s en HES rencontrent plus souvent (20%) de (très) grandes difficultés financières et plus rarement (25%) aucune difficulté dans ce domaine. La situation est inversée pour les étudiant-e-s en HEU: une proportion supérieure à la moyenne d'étudiant-e-s ne rencontre aucune difficulté financière (35%), alors qu'ils sont moins nombreux à en rencontrer de (très) grandes (14%). Les étudiant-e-s en HEP ne se distinguent pas notablement de la moyenne.

Selon le niveau de formation le plus élevé des parents, les étudiant-e-s souffrent plus ou moins souvent de difficultés financières. Plus d'un tiers (37%) des étudiant-e-s dont les parents sont diplômés d'une haute école déclare ne pas rencontrer de difficultés financières. Cette part est en revanche inférieure à la moyenne (31%) chez les étudiant-e-s dont les parents n'ont achevé aucune formation post-obligatoire (21%).

Si l'on considère les difficultés financières des étudiant-e-s en fonction de la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents,³ on retrouve la même tendance: si au moins un des parents appartient aux catégories Dirigeants, Professions libérales et assimilées et Professions intellectuelles et d'encadrement, les étudiant-e-s sont plus rarement concernés par des difficultés financières. La proportion de ceux qui rencontrent de (très) grandes difficultés oscille entre 8% et 12%, c'est-à-dire à un niveau inférieur à la moyenne. En revanche, si les parents font partie des catégories Non-manuel qualifiés, Manuels qualifiés et Travailleurs non qualifiés, les étudiant-e-s rencontrent plus fréquemment de (très) grandes difficultés financières (entre 21% et 32%) et sont moins nombreux à ne pas avoir de difficultés du tout (entre 19% et 24%).

³ S'agissant de la définition des catégories socioprofessionnelles des parents, voir chapitre 1.4.

Les étudiant-e-s issus de la migration ont plus souvent des difficultés financières que les autres. Ainsi, dans les trois catégories d'étudiant-e-s issus de la migration, la part des étudiant-e-s qui ne rencontrent pas de difficultés financières se situe entre 26% et 27%, donc nettement en dessous de celle enregistrée pour les étudiant-e-s non issus de la migration (33%). Les étudiant-e-s de ces trois catégories rencontrent en outre plus souvent de grandes à très grandes difficultés financières (22% dans chaque catégorie) que ceux qui ne sont pas issus de la migration (14%).

Les étudiant-e-s qui, ce semestre, tirent une partie de leurs ressources financières des subsides d'études déclarent plus souvent rencontrer des difficultés financières: 25% en ont de (très) grandes. Pour les étudiant-e-s ne touchant pas de subsides d'études, cette part atteint 15%. Seuls 18% des étudiant-e-s tirant des ressources financières de subsides d'études ne rencontrent pas de difficultés financières, contre 33% parmi ceux qui ne touchent ni bourses ni prêts. Les subsides d'études ne permettent donc pas à leurs bénéficiaires de compenser complètement leur situation économique plus mauvaise au départ. Une partie de ces derniers étudient dans des conditions financières difficiles, malgré les subsides d'études.

La situation conjugale des parents des étudiant-e-s a une incidence sur la situation financière de ces derniers: les étudiant-e-s dont les parents vivent dans des ménages séparés rencontrent nettement plus souvent (20%) de (très) grandes difficultés financières que ceux dont les parents habitent dans un même ménage. En outre, les premiers déclarent plus rarement ne pas avoir de difficultés financières (26%) par rapport aux seconds (33%).

5.4 Privations matérielles

La privation matérielle est définie par la non-possession de biens de consommation durables ou l'absence de conditions d'existence minimales imputables à un manque de ressources financières.

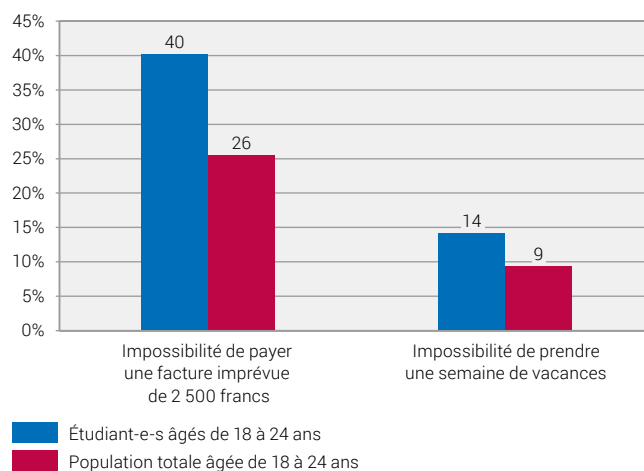
Parmi les différents indicateurs définis au niveau européen,⁴ l'enquête s'appuie sur deux items, afin de savoir si les étudiant-e-s souffrent de privations matérielles:

- Impossibilité de payer par ses propres moyens une facture imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois.
- Impossibilité de financer une semaine de vacances par année hors de son domicile.

42% des étudiant-e-s ne peuvent pas faire face, par leurs propres moyens, à une facture de 2500 francs dans un délai d'un mois et 17% n'ont pas les ressources financières suffisantes pour s'offrir une semaine de vacances loin de chez eux. Afin d'établir une comparaison avec la population résidente permanente, un groupe d'âge des étudiants est comparé avec le groupe d'âge

correspondant de la population totale. Par rapport à la population résidente de 18 à 24 ans (26%), les étudiant-e-s du même groupe d'âge déclarent nettement plus souvent (40%) qu'ils ne peuvent pas payer une facture imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois. Cela montre que la situation financière des étudiant-e-s ne leur laisse souvent aucune marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. La part des personnes qui doivent renoncer à prendre une semaine de vacances par année pour des raisons financières est aussi plus importante chez les étudiant-e-s de 18 à 24 ans (14%) que dans l'ensemble de la population de ce groupe d'âge (9%).

Indicateurs de privation matérielle, étudiant-e-s et population totale âgée de 18 à 24 ans, en % G5.12



Sources: OFS – SSEE 2016, SILC 2014

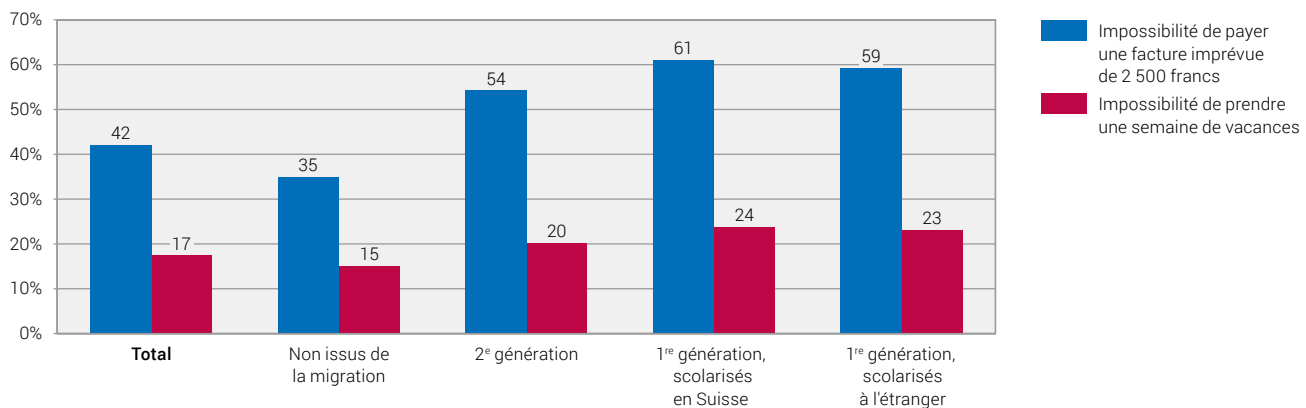
© OFS 2017

Les étudiant-e-s issus de la migration souffrent plus souvent de privations matérielles que ceux qui ne sont pas issus de la migration. Ainsi, chez les premiers, plus de 50% ne peuvent pas payer une facture imprévue de 2500 francs dans le mois qui suit, alors qu'ils ne sont que 35% parmi les seconds. De même, la part des étudiant-e-s qui ne peuvent pas s'offrir une semaine de vacances par année loin de chez eux est plus importante chez ceux issus de la migration (entre 20% et 24%) que chez ceux qui ne sont pas issus de la migration (15%).

⁴ Pour consulter la liste complète et les autres indicateurs de la pauvreté, voir OFS (2016): Pauvreté et privations matérielles. Résultats de 2007 à 2014. Neuchâtel: OFS.

Indicateurs de privation matérielle selon le statut migratoire, en %

G5.13



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

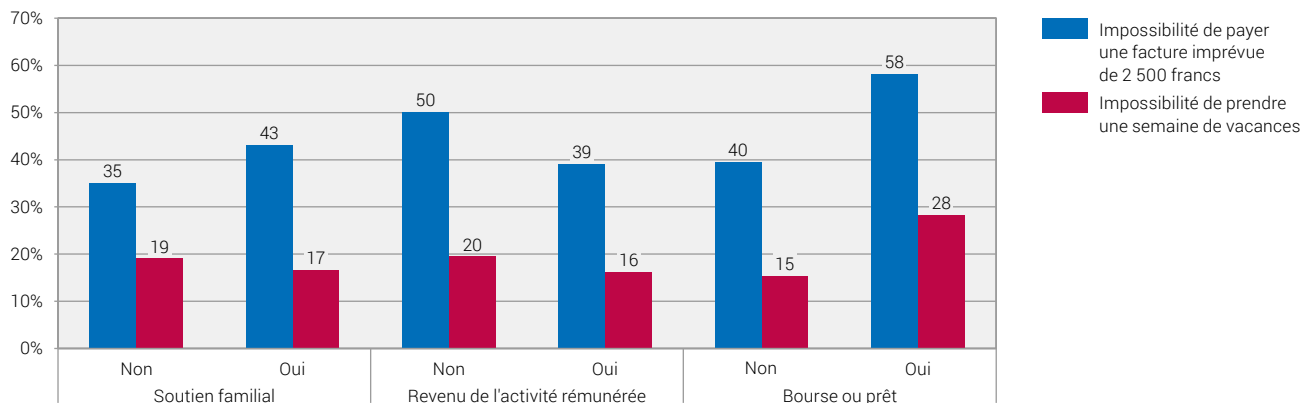
Pour ce qui est de régler une facture imprévue de 2500 francs, on observe aussi de nettes différences selon la source de financement. Plus de la moitié (58%) des bénéficiaires de bourses et de prêts indiquent qu'ils ne peuvent pas régler une telle facture. Les non-bénéficiaires sont eux 40% à ne pas pouvoir le faire. Les étudiant-e-s qui ne tirent aucun revenu d'une activité rémunérée indiquent plus souvent qu'ils ne peuvent faire face à une telle facture (50%) que ceux exerçant une activité rémunérée (39%). Ceux qui sont soutenus financièrement par leur famille déclarent plus fréquemment ne pas être en mesure de régler une telle facture par leurs propres moyens (43%). Les étudiant-e-s bénéficiaires

d'une bourse ou d'un prêt ainsi que les étudiant-e-s non actifs ont donc une moins grande marge de manœuvre financière mensuelle que les autres étudiant-e-s. Il en va de même pour les étudiant-e-s qui sont soutenus par leur famille, du fait de leur dépendance financière. En effet, si c'est la famille de l'étudiant-e qui prend en charge la facture, ce dernier ne l'a pas réglée avec ses propres moyens.

Chez les bénéficiaires d'une bourse ou d'un prêt, la proportion de ceux qui renoncent à une semaine de vacances pour des raisons financières (28%) est supérieure à la moyenne enregistrée pour l'ensemble des étudiant-e-s (17%).

Indicateurs de privation matérielle selon les sources de financement, en %

G5.14



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

5.5 Endettement

La majorité des étudiant-e-s disposent de ressources suffisantes pour couvrir les dépenses qu'ils s'octroient. Toutefois, 12% des étudiant-e-s déclarent avoir des dettes dues à leur situation d'étudiant-e. La part des étudiant-e-s endettés est restée stable par rapport à l'enquête de 2013, mais a diminué de 3 points de pourcentage par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2009.

Si les étudiant-e-s de 25 ans et moins ont plus rarement des dettes (jusqu'à 20 ans: 4%, 21 – 25 ans: 8%), ceux de 26 ans et plus sont plus nombreux à en avoir. On observe même un pourcentage deux fois plus élevé pour le groupe d'âge de 31 – 35 ans (25%), par rapport à la moyenne de l'ensemble des étudiant-e-s.

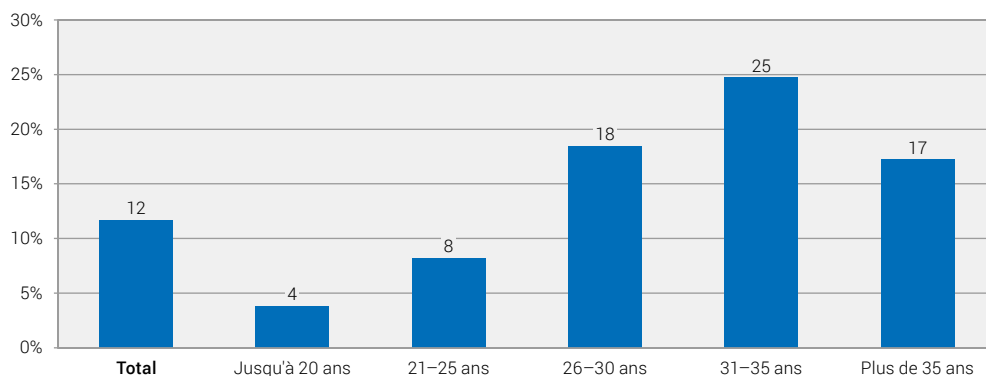
Outre l'âge, le mode de logement et le statut migratoire jouent également un rôle dans l'endettement. 7% des étudiant-e-s vivant chez leurs parents indiquent avoir des dettes liées à leurs études, alors que cette proportion oscille entre 12% et 17% selon les autres modes de logement. Les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger ont plus souvent des dettes (16%) que la moyenne de tous les étudiant-e-s.⁵

La moitié des étudiant-e-s endettés ont emprunté à leur famille (54%), un tiers (32%) ont des factures en retard, un cinquième (21%) ont emprunté de l'argent à des amis et un autre cinquième (20%) ont contracté un prêt auprès de pouvoirs publics, de la haute école ou d'une fondation. 13% des étudiant-e-s endettés ont contracté un prêt auprès d'une banque privée, ce qui correspond à 2% de l'ensemble des étudiant-e-s. La part des étudiant-e-s ayant contracté un prêt bancaire est restée stable sur l'ensemble des dates d'enquête (2005, 2009, 2013, 2016).

La moitié des étudiant-e-s endettés (48%) déclarent que cette dette ne dépasse pas 5000 francs. Un cinquième (19%) ont contracté des dettes d'un montant compris entre 5001 et 10 000 francs et un sixième (14%) d'un montant compris entre 10 001 et 20 000 francs. Ce montant est supérieur à 20 000 francs pour 18% des étudiant-e-s endettés. La part des étudiant-e-s dont la dette dépasse 20 000 francs s'est accrue de 4 points de pourcentage par rapport à l'enquête de 2013.

Proportion d'étudiant-e-s avec des dettes selon l'âge, en %

G5.15



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

⁵ Les subsides d'études que touchent les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger proviennent majoritairement de l'étranger. Or, les prêts des pouvoirs publics proviennent plus souvent de l'étranger que les bourses des pouvoirs publics (voir chapitre 4.3.2).

6 Déroulement des études

6.1 Choix des études

6.1.1 Choix du domaine d'études

Dans le cadre de l'enquête, les étudiant-e-s ont été interrogés sur leur choix de domaine d'études. Ils ont été priés d'évaluer plusieurs motifs sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Pour le présent chapitre, les treize motifs¹ ont été regroupés dans les quatre motifs principaux (indices) suivants:

Intérêt

- Intérêt pour le domaine d'études
- Exigences du domaine d'études correspondant aux capacités
- Participer à l'amélioration de la société
- Réaliser une aspiration professionnelle
- Élargir son horizon

Chances de revenu et sur le marché du travail

- Améliorer ses chances de revenu
- Augmenter ses chances sur le marché du travail
- Meilleure reconnaissance sociale
- Multiples possibilités professionnelles
- Formation complémentaire après la formation professionnelle

Tradition familiale

- Étudier est une tradition dans la famille

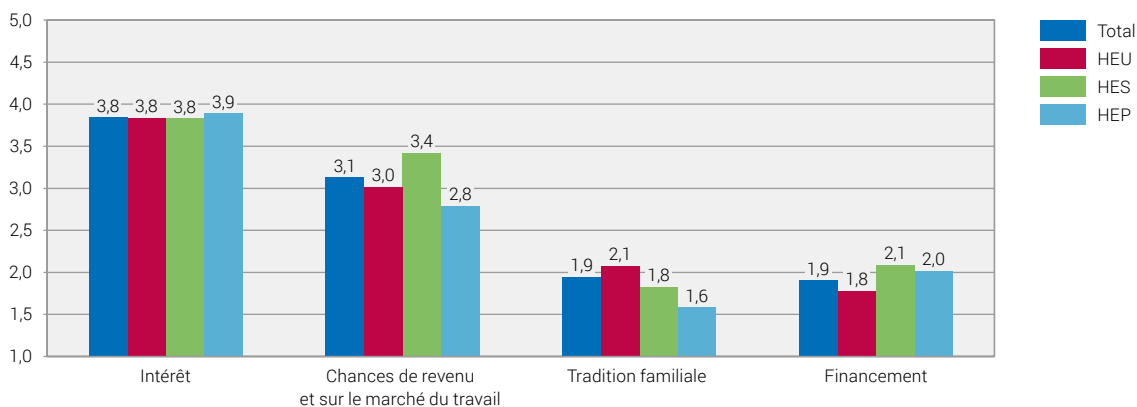
Financement

- Possibilité d'exercer une activité rémunérée en parallèle
- Maintenir le coût des études aussi bas que possible

Pour chaque personne interrogée, les scores de chaque motif principal ont été calculés à partir d'une moyenne des scores (de 1 à 5) des motifs correspondants. Ainsi, pour chaque répondant, ces scores moyens correspondent aux valeurs des motifs principaux (indices), qui se situent également entre 1 et 5. Pour les analyses de ce chapitre, on présente la moyenne des scores des motifs principaux pour l'ensemble des étudiant-e-s. Plus cette valeur est élevée, plus ce motif entre en ligne de compte dans le choix du domaine d'études. Les quatre motifs principaux sont statistiquement clairement distincts.

Motifs du choix du domaine d'études selon le type de hautes écoles, moyenne

G6.1



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

¹ La formulation exacte des motifs figure dans le questionnaire de l'enquête. Ce questionnaire peut être téléchargé sur le site internet de l'enquête (www.etudiants-stat.admin.ch).

Avec une moyenne de 3,8, l'intérêt entre le plus en ligne de compte dans le choix du domaine d'études. Il est suivi par les chances de revenu et sur le marché du travail (3,1). La tradition familiale (1,9) et le financement (1,9) sont des motifs de choix de domaine d'études moins importants.

S'agissant de l'intérêt, rien ne sépare les étudiant-e-s des trois types de hautes écoles: l'intérêt pour le domaine d'études est central tous. Le motif Chances de revenu et sur le marché du travail est plus ou moins important selon le type de hautes écoles: le score moyen des étudiant-e-s des HES (3,4) est supérieur à la moyenne de tous les étudiant-e-s (3,1). Ce motif principal joue un rôle moins important dans le choix du domaine d'études parmi les étudiant-e-s des HEU (3,0) et des HEP (2,8). Chez les étudiant-e-s des HEU, la tradition familiale revêt une importance légèrement plus grande (2,1) que pour l'ensemble des étudiant-e-s (1,9). Suivre la tradition familiale joue un rôle légèrement moins grand dans le choix du domaine d'études parmi les étudiant-e-s des HES (1,8) et ceux des HEP (1,6). Dans ces deux groupes, le financement (respectivement 2,1 et 2,0) entre davantage en ligne de compte, par rapport à la moyenne de tous les étudiant-e-s (1,9). Il a moins d'importance pour les étudiant-e-s de HEU (1,8).

Le poids des motifs principaux varie selon le domaine d'études. S'agissant des HEU, l'intérêt revêt ainsi une importance supérieure à la moyenne dans le choix du domaine d'études pour les étudiant-e-s en Médecine et pharmacie (4,1), alors qu'il occupe une place inférieure à la moyenne chez les personnes qui étudient en Sciences économiques (3,7).

Les chances de revenu et sur le marché du travail entrent davantage en ligne de compte dans le choix du domaine d'études pour les étudiant-e-s des groupes de domaine d'études Sciences économiques (3,6) et en Droit (3,4), par rapport à la moyenne des étudiant-e-s des HEU (3,0). Pour les étudiant-e-s des groupes de domaines d'études Sciences exactes et naturelles (2,8), Sciences humaines et sociales (2,7) ainsi qu'Interdisciplinaire et autres (2,7), ce motif occupe une place inférieure à la moyenne.

Chez les étudiant-e-s en Sciences techniques (2,3) ainsi qu'en Sciences économiques (2,2), la tradition familiale compte davantage que pour l'ensemble des étudiant-e-s des HEU (2,1), tandis que les étudiant-e-s des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (1,9) et Interdisciplinaire et autres (1,8) justifient moins souvent leur choix avec ce motif.

Le financement revêt une plus grande importance dans le choix du domaine d'études pour les étudiant-e-s en Sciences économiques (2,0) et Interdisciplinaire et autres (1,9) que pour l'ensemble des étudiant-e-s des HEU (1,8); ce motif joue un rôle moindre pour les étudiant-e-s en Médecine et pharmacie (1,5).

Dans les HES et HEP également, le poids des motifs principaux varie selon le domaine d'études.

Si l'intérêt revêt une importance supérieure à la moyenne dans le choix du domaine d'études pour les étudiant-e-s en Travail social (4,1) et Psychologie appliquée (4,2), il occupe une place inférieure à la moyenne pour les étudiant-e-s en Économie et services (3,7).

Pour les étudiant-e-s en Technique et IT (3,7) et en Économie et services (3,9), les chances de revenu et sur le marché du travail entrent davantage en ligne de compte, par rapport à la moyenne des étudiant-e-s des HES/HEP (3,3). Ce motif joue un

Motifs du choix du domaine d'études selon le groupe de domaines d'études HEU resp. le domaine d'études HES/HEP, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T 6.1

	Intérêt	Chances de revenu et sur le marché du travail	Tradition familiale	Financement
Groupe de domaines d'études HEU				
Total HEU	3,8	3,0	2,1	1,8
Sciences humaines et sociales	3,9	2,7	1,9	1,9
Sciences économiques	3,7	3,6	2,2	2,0
Droit	3,8	3,4	2,0	1,7
Sciences exactes et naturelles	3,8	2,8	2,1	1,7
Médecine et pharmacie	4,1	3,1	2,2 ^a	1,5
Sciences techniques	3,9	3,1	2,3	1,6
Interdisciplinaire et autres	3,8	2,7	1,8 ^a	1,9
Domaine d'études HES/HEP				
Total HES/HEP	3,8	3,3	1,8	2,1
Architecture, construction et planification	3,8	3,3	1,8	1,7
Technique et IT	3,7	3,7	1,8	2,0
Chimie et sciences de la vie	3,8	3,4	1,6	1,9
Agriculture et économie forestière	3,9	3,2	1,6	1,7
Économie et services	3,7	3,9	1,9	2,4
Design	4,1	2,7	1,8 ^a	1,8
Sport	4,0	3,0	1,5 ^a	1,9
Musique, arts de la scène et autres arts	4,0	2,6	2,0 ^a	2,1
Linguistique appliquée	3,8	3,1	1,6	1,9
Travail social	4,1	3,2	1,7	2,1
Psychologie appliquée	4,2	3,4	1,5	2,1
Santé	3,9	3,1	1,7	1,8
Formation des enseignants	3,9	2,8	1,6	2,0
Coefficient de variation < 2,5%				
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%				

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

rôle moindre chez les étudiant-e-s des domaines d'études Design (2,7), Musique, arts de la scène et autres arts (2,6) et Formation des enseignants (2,8).

La tradition familiale a une plus grande importance pour les étudiant-e-s en Économie et services (1,9) que pour l'ensemble des étudiant-e-s des HES/HEP (1,8). Par contre, les étudiant-e-s des domaines d'études Chimie et sciences de la vie (1,6), Agriculture et économie forestière (1,6), Design (1,8), Formation des enseignants (1,6), Sport (1,5) et Psychologie appliquée (1,5) justifie moins souvent que la moyenne leur choix de domaine d'études avec ce motif.

Les étudiant-e-s en Économie et services (2,4) tiennent davantage compte du financement dans le choix du domaine d'études que l'ensemble des étudiant-e-s des HES/HEP (2,1). À l'inverse, ce motif joue un rôle de second plan pour les étudiant-e-s des domaines d'études Architecture, construction et planification (1,7) et Agriculture et économie forestière (1,7).

Les motifs du choix du domaine d'études diffèrent en outre avec l'âge des étudiant-e-s: le financement est d'autant plus important que les personnes concernées sont âgées. La tradition familiale joue un rôle plus grand pour le groupe d'âge le plus jeune (jusqu'à 20 ans) que pour les quatre groupes d'âge plus élevés. Ces différences s'expliquent en partie par la répartition inégale des âges dans les domaines d'études.

Relevons également l'existence de différences en fonction de l'origine sociale. Pour les étudiant-e-s dont l'un des parents au moins appartient à l'une des catégories socioprofessionnelles les plus élevées (Dirigeants, Professions libérales et assimilées ou Professions intellectuelles et d'encadrement), la tradition familiale revêt une plus grande importance que pour les étudiant-e-s issus des autres catégories socioprofessionnelles.

6.1.2 Choix de la haute école

Dans le cadre de l'enquête, les étudiant-e-s ont été interrogés sur leur choix de haute école. Ils ont été priés d'évaluer plusieurs motifs sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «entièrement». Pour le présent chapitre, les huit motifs² ont été regroupés dans quatre motifs principaux (indices) suivants:

Réputation

- Réputation de la haute école
- Réputation du domaine d'études dans cette haute école
- Qualité d'encadrement dans cet établissement

Langue d'enseignement

- Principale langue d'enseignement

Seule institution

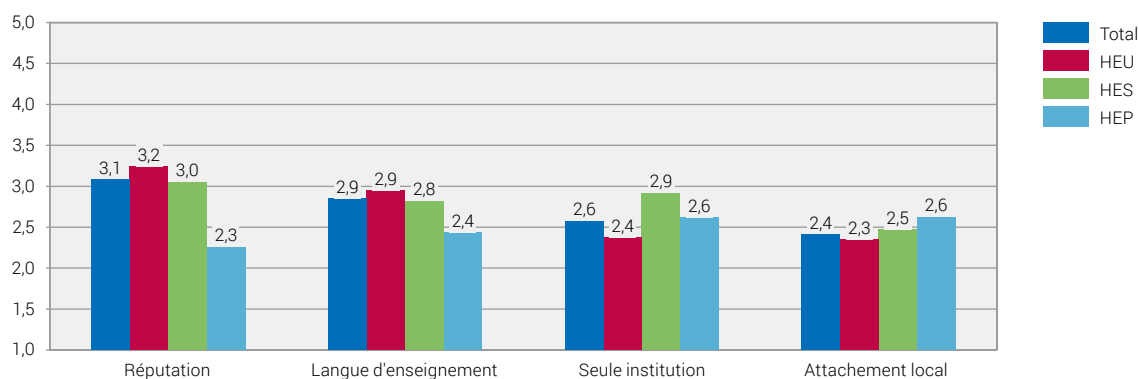
- Seul établissement proposant l'orientation d'études

Attachement local

- Proximité avec le lieu de l'activité rémunérée
- Proximité avec le domicile
- Situation financière

Pour chaque personne interrogée, les scores de chaque motif principal ont été calculés à partir d'une moyenne des scores (de 1 à 5) des motifs correspondants. Ainsi, pour chaque répondant, ces scores moyens correspondent aux valeurs des motifs principaux (indices), qui se situent également entre 1 et 5. Pour les analyses de ce chapitre, on présente la moyenne des scores des motifs principaux pour l'ensemble des étudiant-e-s. Plus cette valeur est élevée, plus ce motif entre en ligne de compte dans le choix de la haute école. Les quatre motifs principaux sont statistiquement clairement distincts.

Motifs du choix de la haute école selon le type de hautes écoles, moyenne

G6.2


Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

² La désignation exacte des motifs figure dans le questionnaire de l'enquête. Ce questionnaire peut être téléchargé sur le site internet de l'enquête (www.etudiants-stat.admin.ch).

Les motifs de choix de la haute école Réputation (3,1) et Langue d'enseignement (2,9) obtiennent les moyennes les plus élevées. Ils sont suivis de près par les motifs Seule institution (2,6) et Attachement local (2,4).

Dans le choix de la haute école, l'importance des motifs varie selon le type de hautes écoles: s'agissant de la réputation, le score des étudiant-e-s des HEU (3,2) est supérieur à celui de tous les étudiant-e-s (3,1). Ce motif joue un rôle moindre auprès des étudiant-e-s des HEP (2,3). La langue d'enseignement est moins importante pour les étudiant-e-s des HEP (2,4) que pour la moyenne de tous les étudiant-e-s (2,9). Chez les étudiant-e-s des HEU, le motif Seule institution occupe une moins grande place (2,4) que pour l'ensemble des étudiant-e-s (2,6); ce motif revêt une importance supérieure à la moyenne dans le choix de la haute école chez les étudiant-e-s des HES (2,9). Pour les étudiant-e-s des HEU, l'attachement local a moins d'importance (2,3) que pour la totalité des étudiant-e-s (2,4), alors que les étudiant-e-s des HES et des HEP justifient plus souvent leur choix avec ce motif (respectivement 2,5 et 2,6).

Le poids des motifs principaux diffère également selon le domaine d'études. S'agissant des HEU, le motif Réputation est plus important que la moyenne pour les étudiant-e-s en Sciences économiques (3,6), en Sciences exactes et naturelles (3,4) et en Sciences techniques (4,0). Il a moins d'importance pour les étudiant-e-s des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (2,8), Médecine et pharmacie (2,9) et Interdisciplinaire et autres (2,8).

Si la langue d'enseignement est plus importante dans le choix de la haute école pour les étudiant-e-s en Droit (3,2) et en Médecine et pharmacie (3,2) que pour l'ensemble des étudiant-e-s des HEU (2,9), ce motif joue un rôle moindre pour les étudiant-e-s en Sciences exactes et naturelles (2,7).

Les étudiant-e-s des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (2,6), Sciences techniques (2,8) et Interdisciplinaire et autres (2,9) justifient davantage leur choix avec le motif Seule institution que l'ensemble des étudiant-e-s des HEU (2,4), alors que les étudiant-e-s en Sciences économiques (2,0), en Droit (1,9) et en Médecine et pharmacie (2,0) y accordent moins d'importance.

L'attachement local revêt une importance supérieure à la moyenne pour les étudiant-e-s en Sciences humaines et sociales (2,5), en Droit (2,5) et en Médecine et pharmacie (2,4), alors que ce motif de choix de la haute école joue un rôle moindre pour les étudiant-e-s en Sciences techniques (1,9).

Dans les HES et HEP également, le poids des motifs principaux varie selon le domaine d'études. La réputation de l'établissement s'avère ainsi plus cruciale pour les étudiant-e-s en Architecture, construction et planification (3,0), Technique et IT (3,0), Économie et services (3,1), Design (3,4), Sport (3,7), Musique, arts de la scène et autres arts (3,5) et Psychologie appliquée (3,1) que pour la moyenne de tous les étudiant-e-s des HES/HEP (2,9). Ce motif est plutôt relégué au second plan chez les étudiant-e-s des domaines d'études Agriculture et économie forestière (2,7), Linguistique appliquée (2,7), Santé (2,7) et Formation des enseignants (2,3).

Motifs du choix de la haute école selon le groupe de domaines d'études HEU resp. le domaine d'études HES/HEP, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

T 6.2

	Réputation	Langue d'enseignement	Seule institution	Attachement local
Groupe de domaines d'études HEU				
Total HEU	3,2	2,9	2,4	2,3
Sciences humaines et sociales	2,8	3,0	2,6	2,5
Sciences économiques	3,6	2,9	2,0	2,3
Droit	3,3	3,2	1,9 ^a	2,5
Sciences exactes et naturelles	3,4	2,7	2,4	2,3
Médecine et pharmacie	2,9	3,2	2,0 ^a	2,4
Sciences techniques	4,0	2,8	2,8	1,9
Interdisciplinaire et autres	2,8	2,9	2,9	2,3
Domaine d'études HES/HEP				
Total HES/HEP	2,9	2,7	2,8	2,5
Architecture, construction et planification	3,0	3,0	2,7	2,4
Technique et IT	3,0	2,8	3,0	2,5
Chimie et sciences de la vie	2,8	2,8	3,7	2,1
Agriculture et économie forestière	2,7	2,3	4,4	1,7
Économie et services	3,1	2,9	2,8	2,7
Design	3,4	2,6	3,5	2,0
Sport	3,7	2,1 ^a	3,9	1,6 ^a
Musique, arts de la scène et autres arts	3,5	2,3	2,6	2,0
Linguistique appliquée	2,7	2,8	4,1	2,1
Travail social	2,8	2,9	2,4	2,7
Psychologie appliquée	3,1	2,6	3,4	2,5
Santé	2,7	3,0	3,1	2,3
Formation des enseignants	2,3	2,4	2,6	2,6

Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Lors du choix de la haute école, la langue d'enseignement joue un rôle plus important pour les étudiant-e-s des domaines d'études Architecture, construction et planification (3,0), Économie et services (2,9), Travail social (2,9) et Santé (3,0) que pour l'ensemble des étudiant-e-s des HES/HEP (2,7). Ce motif s'avère moins primordial pour les étudiant-e-s en Agriculture et économie forestière (2,3), Sport (2,1), Musique, arts de la scène et autres arts (2,3), Psychologie appliquée (2,6) et Formation des enseignants (2,4).

Le motif Seule institution a plus d'importance pour les étudiant-e-s en Technique et IT (3,0), Chimie et sciences de la vie (3,7), Agriculture et économie forestière (4,4), Design (3,5), Sport

(3,9), Linguistique appliquée (4,1), Psychologie appliquée (3,4) et Santé (3,1), par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s des HES/HEP (2,8). Les étudiant-e-s des domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts (2,6), Travail social (2,4) et Formation des enseignants (2,6) justifient quant à eux moins souvent leur choix de haute école avec ce motif.

Le motif attachement local est plus important que la moyenne pour les étudiant-e-s des domaines d'études Économie et services (2,7), Travail social (2,7) et Formation des enseignants (2,6), alors que les étudiant-e-s en Chimie et sciences de la vie (2,1), Agriculture et économie forestière (1,7), Design (2,0), Sport (1,6), Musique, arts de la scène et autres arts (2,0), Linguistique appliquée (2,1) et Santé (2,3) accordent une importance inférieure à la moyenne à ce motif dans le choix de la haute école.

Les motifs du choix de la haute école varient par ailleurs selon l'âge des étudiant-e-s. Plus celui-ci augmente, moins la réputation de la haute école s'avère centrale. À l'inverse, l'importance de l'attachement local ne cesse de s'accroître avec l'âge. La langue de l'enseignement joue un rôle plus grand dans le choix de la haute école parmi les étudiant-e-s des deux groupes d'âge les plus jeunes (jusqu'à 20 ans et de 21 à 25 ans), par rapport aux étudiant-e-s des trois autres groupes d'âge. Ces différences s'expliquent notamment par la répartition inégale des âges dans les domaines d'études.

6.2 Congés, arrêt temporaire et arrêt définitif

Au semestre de printemps 2016, 95% des étudiant-e-s inscrites dans une haute école suisse au semestre d'automne 2015 déclarent qu'ils continueront d'étudier au semestre de printemps 2016. 2% ont pris un ou deux semestres de congé (avec ou sans autorisation officielle de la haute école). 2% ont arrêté leurs études, mais souhaitent les reprendre plus tard. 1% déclarent avoir définitivement arrêté leurs études.³

Congé, arrêt temporaire et arrêt définitif des études, en %

T 6.3

En études	95
Un semestre / une année de congé	2
Arrêt temporaire des études	2
Arrêt définitif des études	1

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

6.2.1 Raisons pour prendre un semestre ou une année de congé

Les étudiant-e-s qui avaient pris un ou deux semestres de congé au moment de l'enquête ont été priés d'indiquer les raisons de leur décision. Ils pouvaient en fournir cinq au maximum.

38% des étudiant-e-s ayant pris un ou deux semestres de congé indiquent comme raison le besoin d'acquérir d'autres expériences. 21% devaient exercer une activité rémunérée, 15% se sentaient stressés et surchargés ou avaient échoué aux examens et 14% doutaient du sens de leurs études. Entre 4% et 12% ont avancé comme raison de cette décision des problèmes financiers, le service civil ou militaire, des raisons familiales ou de santé, des perspectives professionnelles incertaines, la naissance d'un enfant ou une réponse négative à leur demande de bourse. 8% avançaient d'autres raisons pour cette décision telles que les temps d'attente avant de commencer un master ou de pouvoir bénéficier de certains enseignements.

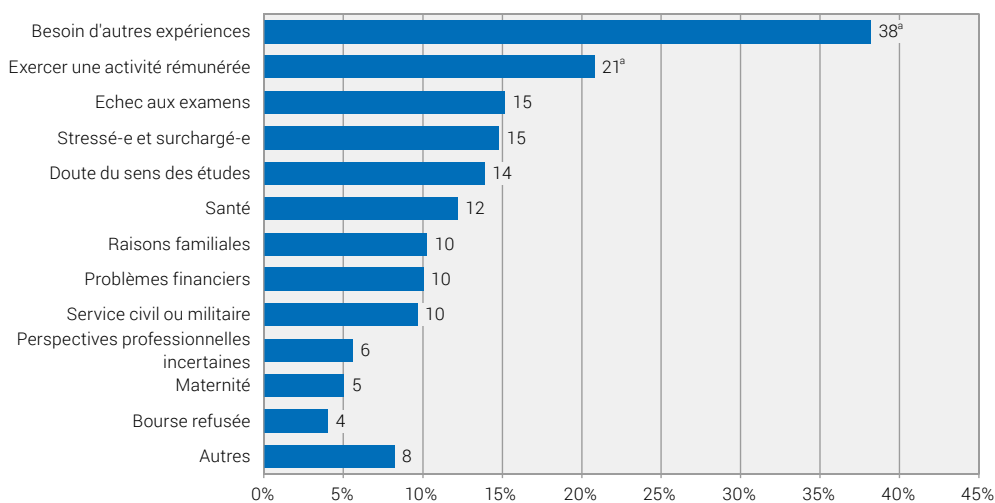
Dans les HES, les étudiant-e-s ayant pris un ou deux semestres de congé justifient plus rarement cette interruption par le besoin de faire d'autres expériences, en comparaison avec la moyenne (21% contre 38%). Les autres écarts suivant le type de hautes écoles ne sont pas significatifs.

Différentes raisons avancées pour prendre des congés varient fortement selon les classes d'âge. Alors que 50% des étudiant-e-s âgés 25 ans ou moins indiquent le besoin d'acquérir d'autres expériences, cette raison n'est avancée que par 8% des plus de 30 ans. Au contraire, les étudiant-e-s âgés de 25 ans ou moins interrompent moins souvent leurs études parce qu'ils sont obligés d'exercer une activité rémunérée, en comparaison avec ceux âgés de plus de 25 ans. De même, la proportion d'étudiant-e-s déclarant avoir interrompu leurs études pour des raisons familiales ou pour cause de maternité augmente fortement et de manière régulière quand on passe d'une classe d'âge à l'autre.

³ L'enquête SSEE permet d'analyser les changements de statut des étudiant-e-s entre le semestre d'automne et le semestre de printemps. Pour plus d'informations sur les taux de réussite par niveau d'études, voir OFS (2015): Transitions et parcours dans le degré tertiaire. Neuchâtel: OFS.

Raisons pour prendre un ou deux semestres de congé, en % des étudiant-e-s ayant pris un ou deux semestres de congé (plusieurs réponses possibles)

G6.3



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

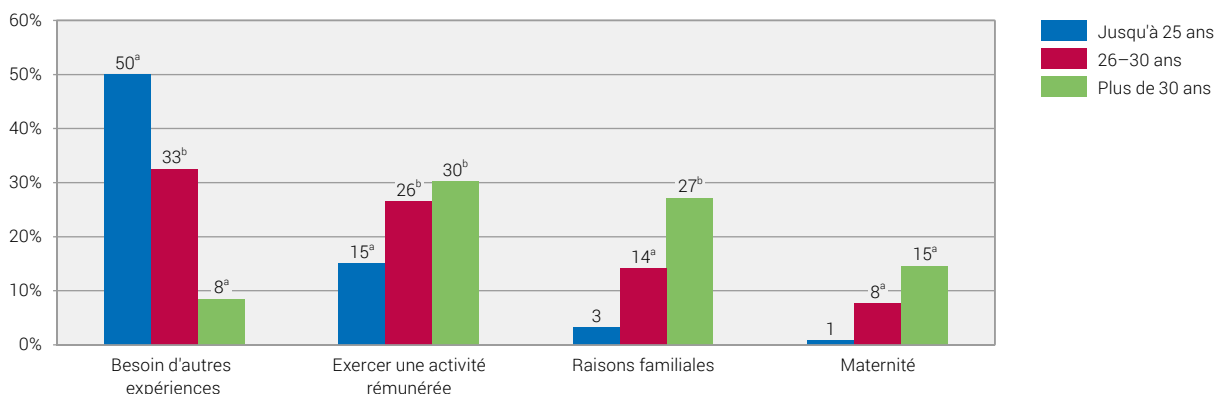
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Sélection de raisons pour prendre un ou deux semestres de congé selon l'âge, en % des étudiant-e-s ayant pris un ou deux semestres de congé (plusieurs réponses possibles)

G6.4



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

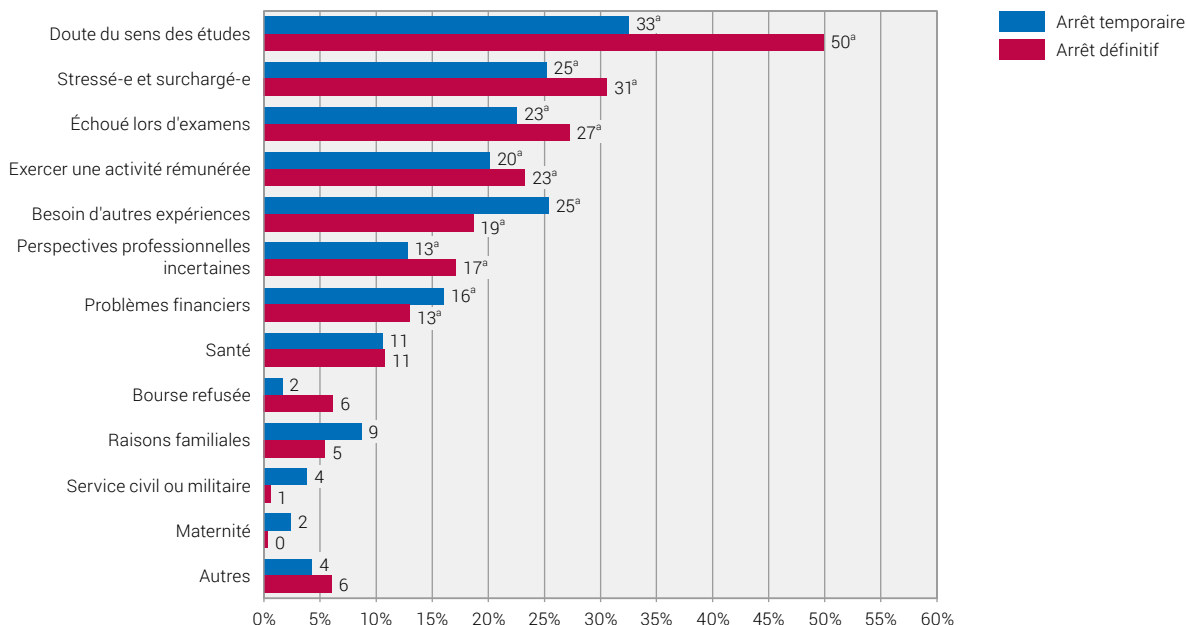
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Raisons pour arrêter les études, en % des étudiant-e-s ayant arrêté leurs études temporairement ou définitivement (plusieurs réponses possibles)

G6.5



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

6.2.2 Les raisons d'arrêter les études

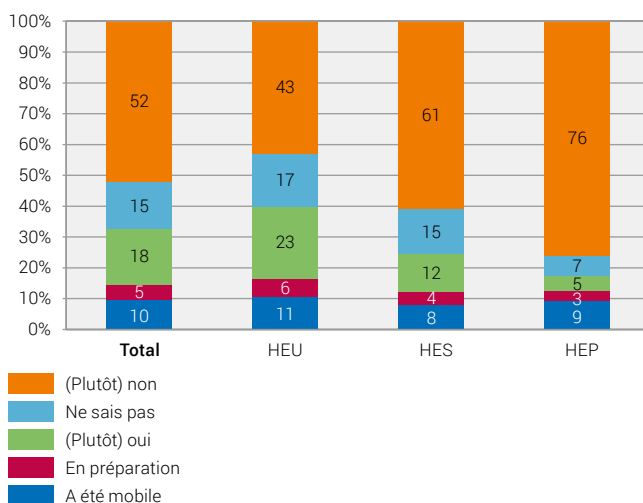
Les étudiant-e-s qui avaient arrêté leurs études, temporairement ou définitivement, au moment de l'enquête ont été interrogés sur les raisons de leur décision. Ils pouvaient indiquer cinq raisons au maximum.

La moitié des personnes qui ont définitivement abandonné les études avancent comme raison leurs doutes sur le sens des études (50%). Autres raisons d'arrêter définitivement les études: le stress et la surcharge d'activités (31%), l'échec aux examens (27%) et la nécessité d'exercer une activité rémunérée (23%). Le besoin de faire d'autres expériences est plus rarement (19%) avancé comme raison. Les personnes ayant temporairement arrêté leurs études et prévoyant de les reprendre à l'avenir citent comme principales raisons de cet interruption des doutes sur le sens de leurs études (33%), le besoin d'acquérir d'autres expériences (25%), le stress ou la surcharge de travail (25%) ou l'échec aux examens (23%). La nécessité d'exercer une activité rémunérée (20%) est aussi une raison importante. Les deux groupes citent moins souvent des problèmes financiers, des perspectives professionnelles incertaines et des raisons de santé ou familiales. Les raisons maternité, bourse refusée et service civil ou militaire sont encore plus rarement avancées.

Si l'on considère ensemble les arrêts temporaires et définitifs, on observe des différences du point de vue des raisons avancées selon l'âge des étudiant-e-s. La nécessité d'exercer une activité rémunérée et les raisons familiales sont des motifs d'arrêt fortement associés à l'âge: plus les étudiant-e-s sont âgés, plus ils ont tendance à citer ces raisons.

Intentions de mobilité selon le type de hautes écoles, en %

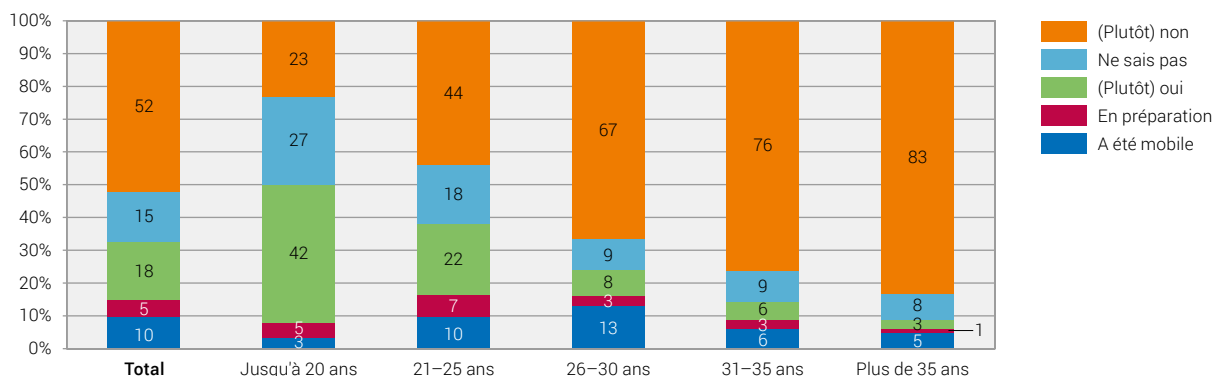
G6.6



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Intentions de mobilité selon l'âge, en %



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

6.3 Séjours d'études

Dans le cadre de l'enquête, les étudiant-e-s ont été interrogés sur leurs intentions de partir en séjour d'études et leurs expériences de mobilité.

La mobilité désigne ici le fait d'effectuer un séjour d'études d'au moins un semestre dans une autre haute école. Les résultats présentés ci-après n'englobent donc pas d'autres types de séjours d'études, comme le fait d'achever un programme d'études complet dans une autre haute école ou de suivre des cours dans plusieurs hautes écoles en parallèle.

6.3.1 Intentions de mobilité

Au moment de l'enquête, la proportion d'étudiant-e-s mobiles, c'est-à-dire ceux qui ont déjà fait un séjour d'études ou qui sont en train d'en effectuer un, s'élève à 10%. 5% des étudiant-e-s préparent un tel séjour, 18% s'intéressent à un séjour d'études et 15% sont encore indécis. Un séjour d'études n'entre (plutôt) pas en ligne de compte pour plus de la moitié (52%) des étudiant-e-s interrogés.

De nets écarts existent entre les types de hautes écoles. Tandis qu'une minorité des étudiant-e-s des HEU (43%) tend à exclure un séjour à l'étranger, un tel séjour n'entre (plutôt) pas en ligne de compte pour la majorité des étudiant-e-s des HEP (76%) et des HES (61%).

L'âge exerce une influence sur les intentions de mobilité des étudiant-e-s: la moitié de ceux ayant moins de 20 ans (47%) envisage un séjour d'études dans une autre haute école ou est déjà en train de le préparer, et 3% ont déjà été mobiles. Parmi les étudiant-e-s âgés de 26 à 30 ans, 11% prévoient de faire un séjour d'études, 13% ont déjà été mobiles et deux tiers (67%) ont (plutôt) renoncé à un tel séjour. Chez les étudiant-e-s les plus âgés, respectivement 9% et 4% ont exprimé leur intention de faire un

Intentions de mobilité selon le (groupe de) domaine(s) d'études, en %

	A été mobile	En préparation	(Plutôt) oui	Ne sais pas	(Plutôt) non
Groupe de domaines d'études HEU					
Total HEU	11	6	23	17	43
Sciences économiques	15	9	27	14	35
Sciences techniques	13	6	25	21	36
Sciences humaines et sociales	12	6	21	16	46
Droit	11	5	26	17	41
Interdisciplinaire et autres	8	6	14	17	54
Sciences exactes et naturelles	7	4	22	21	46
Médecine et pharmacie	4	5	24	16	52
Domaine d'études HES/HEP					
Total HES/HEP	8	4	11	13	64
Linguistique appliquée	22	15	26	8	29
Sport	18	9	11	6	55 ^a
Design	11	3	15	20	51
Économie et services	11	5	14	14	56
Travail social	10	3	7	11	70
Chimie et sciences de la vie	9	3	14	17	56
Formation des enseignants	9	3	5	7	76
Musique, arts de la scène et autres arts	6	3	14	18	59
Architecture, construction et planification	5	2	13	18	62
Technique et IT	5	3	10	16	67
Santé	5	7	13	14	62
Agriculture et économie forestière	4	5	11	15	65
Psychologie appliquée	4	2	13	7	74

Coefficient de variation < 2,5%

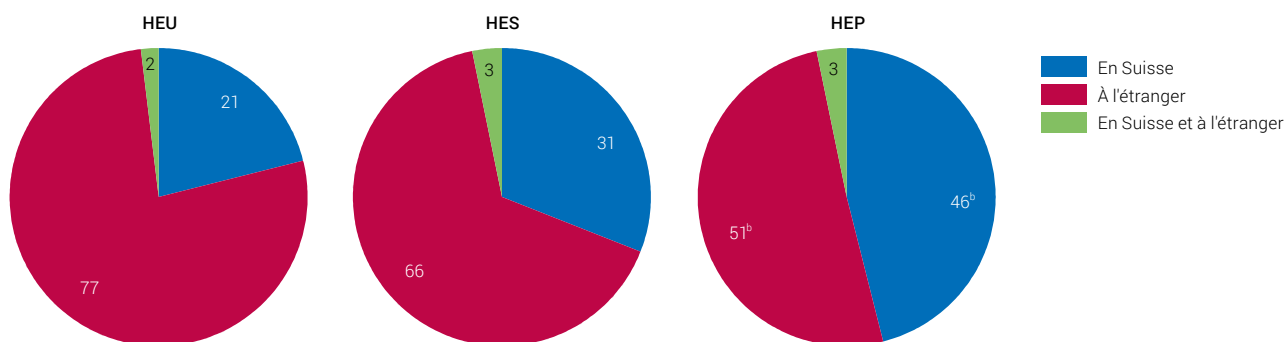
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Séjours d'études en Suisse et à l'étranger selon le type de hautes écoles, en % des étudiante-s-mobiles

G 6.8



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

séjour d'études et respectivement 6% et 5% ont déjà été mobiles. Plus de trois quarts d'entre eux rejettent ou tendent à rejeter l'idée d'un séjour d'études (respectivement 76% et 83%).

Les intentions de mobilité des étudiant-e-s diminuent avec l'âge. Cela s'explique d'un côté par la grande proportion de ceux qui font ou ont déjà effectué un séjour d'études parmi les étudiant-e-s les plus âgés. D'un autre côté, devoir quitter sa famille et ses enfants amenuise sensiblement la volonté de faire un séjour d'études. Ainsi, 76% des étudiant-e-s ayant un ou une partenaire et/ou des enfants n'envisagent (plutôt) pas de faire un séjour d'études. Enfin, l'importance accordée aux différents obstacles à la mobilité varie avec l'âge (voir chapitre 6.3.3).

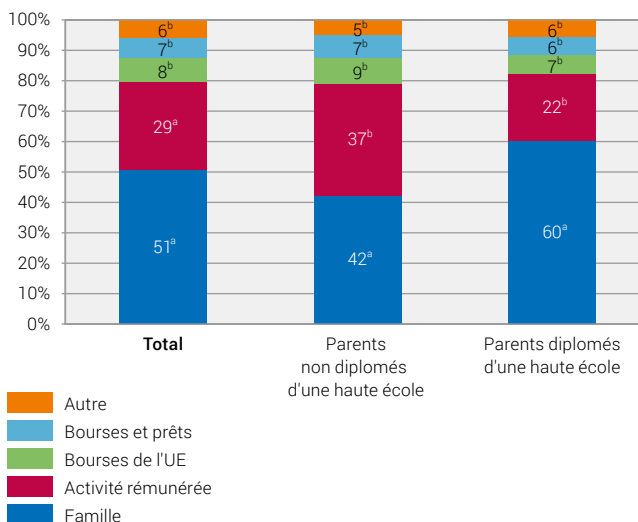
Dans les HEU, les intentions de mobilité varient nettement selon le domaine d'études. Par rapport à la moyenne des étudiant-e-s des HEU, les étudiant-e-s en Sciences économiques sont plus nombreux à être mobiles et sont moins nombreux à (plutôt) rejeter l'idée d'un séjour d'études. Dans les domaines Médecine et pharmacie ou encore Interdisciplinaires et autres, les étudiant-e-s déclarent plus souvent qu'ils n'envisagent (plutôt) pas un tel séjour.

Dans les HES aussi, les intentions de mobilité dépendent du domaine d'études. Les étudiant-e-s en Linguistique appliquée sont les plus nombreux à être mobiles (22%) et les plus rares à ne (plutôt) pas envisager un tel séjour (29%). Un séjour d'études n'entre (plutôt) pas en ligne de compte pour environ trois quarts des étudiant-e-s dans les domaines Formation des enseignants (76%), Psychologie appliquée (74%) et Travail social (70%).

Les intentions de mobilité ne varient que très peu au fil du temps. En 2016, les étudiant-e-s étaient légèrement plus nombreux qu'en 2009 à être mobiles (10% en 2016 contre 8% en 2009), mais la proportion de ceux qui n'envisageaient (plutôt) pas un séjour d'études était également plus grande (52% en 2016 contre 50% en 2009). Ils étaient plus rares à déclarer avoir l'intention de faire un séjour d'études (18% en 2016 contre 23% en 2009).

Sources de financement du séjour d'études à l'étranger selon le diplôme d'une haute école des parents, en %

G 6.9



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

6.3.2 Caractéristiques des séjours d'études

71% des étudiant-e-s mobiles ont effectué un séjour à l'étranger, 26% dans une haute école suisse et 2% aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Les résultats montrent que les étudiant-e-s des HES et des HEP se rendent plus rarement à l'étranger (HES: 66%, HEP: 51%) et font donc plus souvent un séjour d'études en Suisse (HES: 31%, HEP: 46%). À l'inverse, les étudiant-e-s des HEU sont moins nombreux à rester en Suisse (21%) et effectuent plus fréquemment (77%) leur séjour d'études à l'étranger.

Séjours d'études à l'étranger selon le pays

Les étudiant-e-s mobiles se rendent dans plus de 60 pays différents. Les six destinations les plus prisées – Allemagne (14%), France (10%), États-Unis (9%), Grande-Bretagne (8%), Canada (5%) et Espagne (5%) – représentent la moitié des séjours d'études à l'étranger.

Caractère obligatoire et durée du séjour

Un sixième (13%) des étudiant-e-s partis en séjour d'études à l'étranger l'ont fait, car celui-ci était obligatoire. La part des séjours à caractère obligatoire est nettement plus élevée (39%) parmi les étudiant-e-s ayant effectué un séjour en Suisse.

Un séjour d'études s'étend en général sur un semestre: 75% des étudiant-e-s mobiles à l'étranger et 63% de ceux ayant effectué un séjour en Suisse ont étudié durant un semestre dans une autre haute école. La durée d'un séjour d'études excède rarement une année (en Suisse: 6%, à l'étranger: 1%).

Programmes de mobilité

Parmi les étudiant-e-s ayant effectué un séjour d'études à l'étranger, 56% l'ont fait dans le cadre d'Erasmus ou d'un autre programme de l'UE.⁴ 25% sont partis sur la base d'un autre accord conclu par leur haute école, 13% ont organisé eux-mêmes leur séjour et 6% ont participé à un programme conjoint.

Parmi les étudiant-e-s ayant effectué un séjour d'études en Suisse, un tiers environ (28%) déclare avoir organisé leur séjour eux-mêmes, un autre tiers (34%) avoir bénéficié d'un accord bilatéral ou trilatéral et un autre tiers encore (33%) avoir participé à un programme conjoint. 5% sont partis dans le cadre d'un autre programme de mobilité.

Financement

En moyenne, le financement du séjour d'études est principalement couvert par les contributions de la famille (51%). Le séjour est ensuite financé par le revenu de l'activité rémunérée des étudiant-e-s (29%) et par une bourse de l'UE (8%) ou par d'autres bourses ou prêts (8%). 6% du financement est issu d'autres sources.

Les étudiant-e-s dont les parents sont diplômés d'une haute école bénéficient d'un plus large soutien de leur famille (60%), par rapport à ceux dont les parents ne possèdent pas ce type de diplôme (42%). Ces derniers compensent l'écart en finançant une plus grande partie du séjour par le revenu de leur activité rémunérée (37% contre 22%).

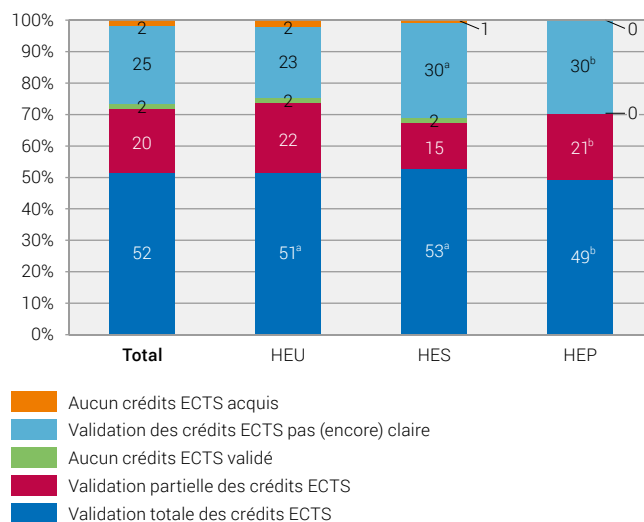
Validation des crédits ECTS

La moitié (52%) des étudiant-e-s mobiles à l'étranger déclare que leurs crédits ont été validés et 20% qu'ils ont été validés en partie. 2% des étudiant-e-s affirment qu'aucun des crédits acquis n'a été validé. Au moment de l'enquête, un quart (25%) des étudiant-e-s ne savait pas (encore) combien de leurs crédits seraient validés, et 2% ont rapporté n'avoir acquis aucun crédit durant leur séjour d'études.

Validation des crédits ECTS selon le type de hautes écoles,

en % des étudiant-e-s mobiles à l'étranger

G6.10



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%
^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

⁴ Après le vote sur l'initiative populaire «contre l'immigration de masse», l'accord concernant la participation de la Suisse au programme de formation Erasmus+ (2014 – 2020) n'a pas été conclu en 2014 comme prévu. Afin de garantir la continuité des activités de mobilité dans les institutions suisses, le Conseil fédéral a adopté une solution transitoire. Au niveau tertiaire, ces activités s'inscrivent dans le Swiss-European Mobility Programme (SEMP) et se fondent pour l'essentiel sur le programme européen Erasmus+.

6.3.3 Difficultés et obstacles entravant les séjours d'études à l'étranger

Les étudiant-e-s partis à l'étranger ont été interrogés sur les difficultés rencontrées en lien avec leur séjour dans une haute école étrangère. Ils ont été priés d'évaluer une série de difficultés sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «très largement».

Le temps nécessaire à l'organisation d'un séjour d'études à l'étranger et le surcoût financier constituent les principales difficultés (moyenne de 2,7 et de 2,5 respectivement). Viennent ensuite les difficultés à trouver un logement dans le pays d'accueil (2,4), l'allongement de la durée des études (2,0), les difficultés à obtenir des informations sur les possibilités de soutien (2,0) et le manque de places d'échange de mobilité (2,0).

Les étudiant-e-s n'ayant pas effectué de séjour à l'étranger ont été invités à indiquer dans quelle mesure différents aspects représentaient un obstacle à un éventuel projet de ce type. Ils ont été priés d'évaluer une série de difficultés sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «très largement». Les étudiant-e-s qui ont effectué un séjour d'études en Suisse ont également été interrogés sur les obstacles entravant une mobilité à l'étranger et sont inclus dans le groupe des étudiant-e-s qui ne sont pas partis en séjour à l'étranger.

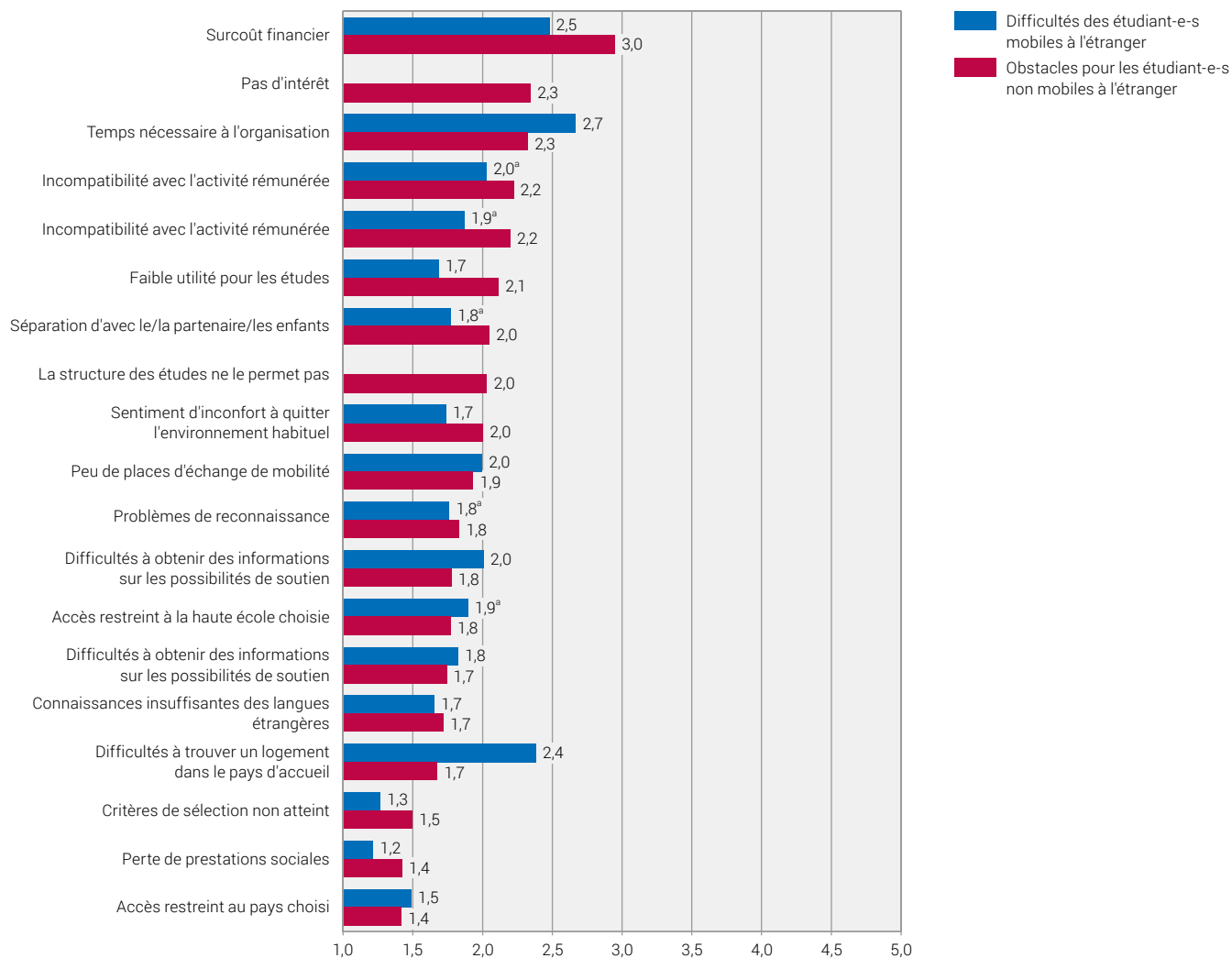
Pour les étudiant-e-s n'ayant pas effectué de séjour d'études à l'étranger, le surcoût financier constitue l'obstacle principal (moyenne de 3,0). Par ordre d'importance, ces personnes ont ensuite mentionné le manque d'intérêt pour un tel séjour d'études (2,3), le temps nécessaire à son organisation (2,2) et l'incompatibilité d'un tel séjour avec leur activité rémunérée (2,2).

Une comparaison entre les difficultés rencontrées par les étudiant-e-s partis en séjour à l'étranger et les obstacles auxquels ont été confrontés les étudiant-e-s restés en Suisse révèle une pondération similaire. Les difficultés relevant de la préparation pratique du séjour (temps nécessaire à l'organisation, difficultés à trouver un logement, difficultés à obtenir des informations sur les possibilités de soutien et accès restreint à la haute école choisie à l'étranger) revêtent une importance plus grande pour les étudiant-e-s ayant effectué un séjour d'études à l'étranger. À l'inverse, les étudiant-e-s n'étant pas partis à l'étranger ont accordé davantage de poids aux problèmes liés au séjour d'études en général: surcoût financier, allongement de la durée des études, incompatibilité avec l'activité rémunérée, utilité faible pour les études, séparation d'avec le/la partenaire et d'avec les enfants, sentiment d'inconfort à l'idée de quitter l'environnement habituel, critères de sélection non atteints ou perte de prestations sociales.

La valeur que les étudiant-e-s attribuent à différentes entraves à la mobilité évolue tandis qu'ils avancent en âge. Le sentiment d'inconfort à l'idée de quitter l'environnement habituel diminue par exemple avec l'âge. L'incompatibilité avec l'activité rémunérée, la séparation d'avec le/la partenaire et d'avec les enfants et le manque d'intérêt gagnent au contraire en importance avec l'âge des étudiant-e-s.

Difficultés des étudiant-e-s mobiles à l'étranger et obstacles pour les étudiant-e-s non mobiles à l'étranger,
moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G6.11



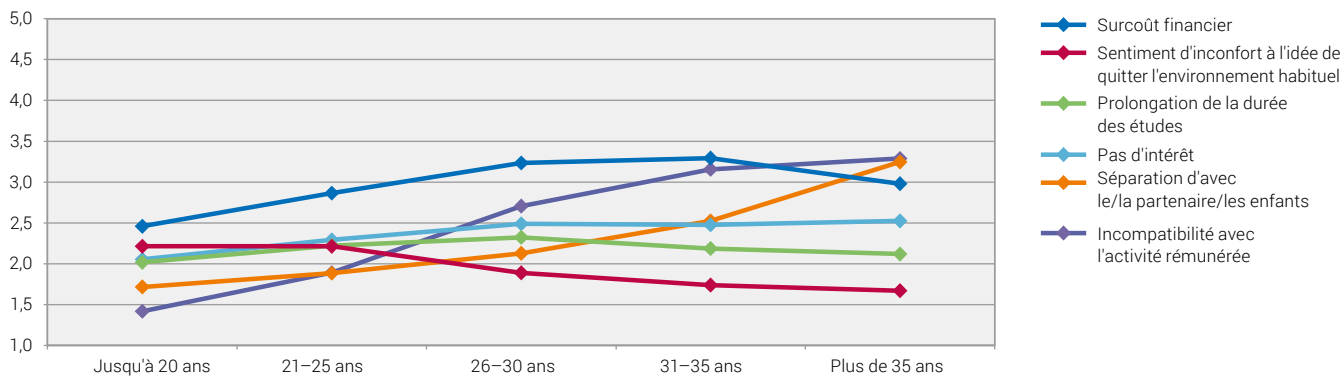
Coefficient de variation < 2,5%
^a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Sélection d'obstacles pour les étudiant-e-s non mobiles à l'étranger selon l'âge,
moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G6.12



Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

6.4 Intentions de poursuivre des études

Les étudiant-e-s ont été interrogés sur leur intention de poursuivre leurs études au terme du cursus en cours.⁵

6.4.1 Poursuite des études

Au total, 49% des étudiant-e-s déclarent vouloir poursuivre leurs études au terme de la formation actuelle. Cette intention varie cependant considérablement selon le type de hautes écoles et le niveau d'études.

Parmi les étudiant-e-s en bachelor des HEU, 85% souhaitent continuer leurs études après avoir achevé le cursus en cours. Plus précisément, 69% prévoient de le faire dans l'année qui suit et 16% comptent poursuivre des études après les avoir interrompues pendant plus d'un an une fois leur diplôme actuel en poche. Seuls 4% des étudiant-e-s en bachelor des HEU ont déjà décidé de ne pas pousser leurs études plus loin. Le master reste donc à l'évidence le titre habituellement visé dans les HEU.

Les étudiant-e-s en bachelor des HES et des HEP sont nettement moins nombreux que ceux des HEU (respectivement 36% et 29%) à vouloir continuer des études après la formation actuelle. Ces derniers sont comparativement beaucoup à envisager la poursuite de leurs études après une interruption de plus d'une année. Il est possible que les étudiant-e-s des HES et des HEP tendent à considérer les études débouchant sur le master comme une qualification supplémentaire qu'ils peuvent acquérir au cours de leur carrière professionnelle. Il arrive aussi que quelques années d'expérience professionnelle soient exigées

pour accéder aux masters des HES ou HEP. Dans les HEP, un grand nombre d'étudiant-e-s en bachelor (47%) a déjà décidé de ne pas continuer les études au terme de la formation en cours. Cette proportion est plus faible dans les HES (26%), parce qu'une plus forte proportion d'étudiant-e-s en bachelor des HES (38%) n'a pas encore choisi de poursuivre ou non les études.

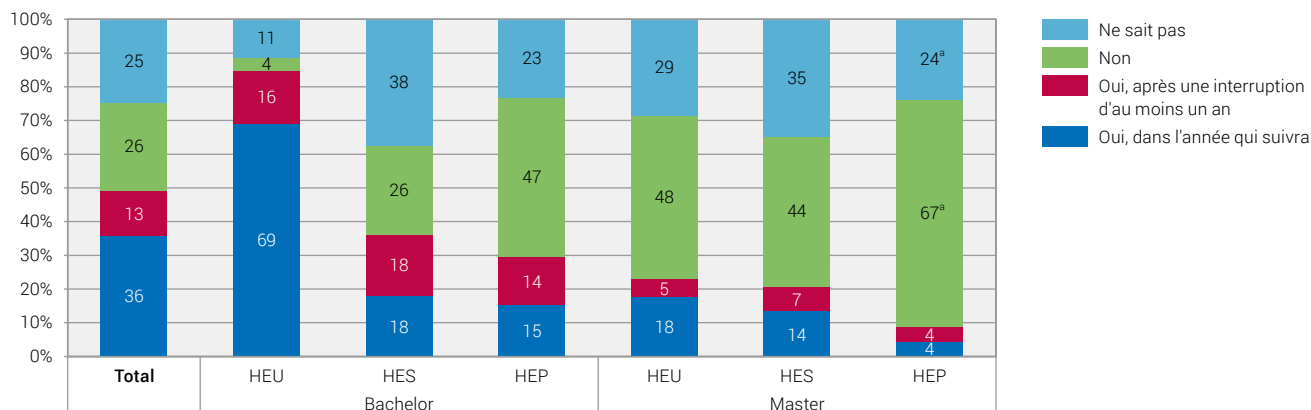
Les écarts entre les types de hautes écoles sont moins nets chez les étudiant-e-s en master que chez ceux en bachelor. La proportion d'étudiant-e-s de master ayant décidé de ne pas poursuivre leurs études après avoir terminé leur formation actuelle est plus faible dans les HEU (48%) et dans les HES (44%) que dans les HEP (67%). Dans le même temps, la proportion de ceux qui aspirent à poursuivre leurs études au terme de la formation actuelle est plus faible dans les HEP (4%) que dans les HES (14%) et dans les HEU (18%). La catégorie Ne sait pas mise à part, les étudiant-e-s en master des HEU ne se distinguent statistiquement pas de ceux des HES.

Une comparaison des résultats de 2013 et de 2016 révèle que la proportion des étudiant-e-s en master des HEP ne souhaitant pas poursuivre leurs études a augmenté (passant de 55% à 67%). Aucune autre différence n'a été observée.

Dans les HEU, les intentions varient selon le groupe de domaines d'études et le niveau de la formation: au niveau du bachelor, les étudiant-e-s en Droit (78%) et en Médecine et pharmacie (91%) sont plus nombreux que la moyenne des étudiant-e-s en bachelor des HEU à affirmer vouloir poursuivre directement leurs études. Les étudiant-e-s préparant un bachelor en Sciences humaines et sociales (62%) et en Sciences économiques (60%) sont moins nombreux à afficher cette intention.

Intention de poursuivre les études après avoir achevé la formation actuelle selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en %

G6.13



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% > +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

⁵ Sur ce thème, l'enquête SSEE porte principalement sur les représentations des étudiant-e-s, c'est-à-dire leurs aspirations à poursuivre ou non des études. Pour ce qui est des parcours et des taux de transition observés, voir OFS (2015): Transitions et parcours dans le degré tertiaire. Edition 2015. Neuchâtel: OFS.

Intention de poursuivre les études après avoir achevé la formation actuelle selon le groupe de domaines d'études HEU et le niveau d'études, en % des étudiant-e-s HEU

T 6.5

	Bachelor				Master			
	Oui, dans l'année qui suivra	Oui, après une interruption d'au moins un an	Non	Je ne sais pas	Oui, dans l'année qui suivra	Oui, après une interruption d'au moins un an	Non	Je ne sais pas
Total HEU	69	16	4	11	18	5	48	29
Sciences humaines et sociales	62	16	6	17	17	6	44	33
Sciences économiques	60	25	3	12	10	6	61 ^a	23 ^a
Droit	78	10	2	10	14	9	57 ^a	20 ^a
Sciences exactes et naturelles	73	15	2	10	30 ^a	6	34 ^a	30 ^a
Médecine et pharmacie	91	5	2	2	26	2	46	26
Sciences techniques	75	19	3	4	10	3	50 ^a	37 ^a
Interdisciplinaire et autres	54 ^a	17	7	22	19 ^a	4	54 ^a	23 ^a

Intervalle de confiance de 95% < +/- 5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/- 5% et < +/- 10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Intention de poursuivre les études après avoir achevé la formation actuelle selon le domaine d'études HES/HEP et le niveau d'études, en % des étudiant-e-s HES/HEP

T 6.6

	Bachelor				Master			
	Oui, dans l'année qui suivra	Oui, après une interruption d'au moins un an	Non	Je ne sais pas	Oui, dans l'année qui suivra	Oui, après une interruption d'au moins un an	Non	Je ne sais pas
Total HES/HEP	18	17	30	35	10	6	52	31
Architecture, construction et planification	19	15	31	36	0	6 ^a	65 ^b	29 ^b
Technique et IT	14	15	34	38	7	9	62	22
Chimie et sciences de la vie	17	12	29	41	2	5	53 ^b	40 ^b
Agriculture et économie forestière	8	8	55	30	**	**	**	**
Économie et services	19	22	19	40	5	6	54 ^a	35 ^a
Design	19	24	18	40	7 ^a	4	61 ^a	29 ^a
Sport	66 ^a	13	4	17	7	0	75	18
Musique, arts de la scène et autres arts	59	15	6	19	25 ^a	5	33 ^a	37 ^a
Linguistique appliquée	31	15	13	41	0	9 ^a	66 ^b	25 ^a
Travail social	6	16	37	41	5 ^a	10 ^a	37 ^b	48 ^b
Psychologie appliquée	54	14	6	26	10	10	53 ^a	27 ^a
Santé	11	21	31	37	7 ^a	32 ^b	21 ^b	40 ^b
Formation des enseignants	15	14	47	23	4	4	67 ^a	24 ^a

** Moins de 25 cas

Intervalle de confiance de 95% < +/- 5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/- 5% et < +/- 10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/- 10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Au niveau du master, les étudiant-e-s en Sciences exactes et naturelles et ceux en Médecine et pharmacie déclarent plus souvent que la moyenne vouloir poursuivre directement leurs études (respectivement 30% et 26%). Par rapport à la moyenne des étudiant-e-s en master des HEU, ceux préparant un master en Sciences économiques ou en Sciences techniques sont

nettement moins nombreux à vouloir entreprendre la suite de leurs études aussitôt après avoir achevé leur formation actuelle (10% dans chacun des domaines).

Dans les HES et les HEP aussi, l'intention de poursuivre les études varie en fonction du domaine et du niveau d'études. Les étudiant-e-s préparant un bachelor dans les domaines Sport

(66%), Musique, arts de la scène et autres arts (59%), Psychologie appliquée (54%) et Linguistique appliquée (31%) sont plus nombreux que la moyenne à affirmer vouloir poursuivre leurs études moins d'une année après avoir achevé leur formation actuelle.

Les étudiant-e-s préparant un bachelor dans les domaines d'études Design (24%), Économie et services (22%) et Santé (21%) prévoient au contraire plus souvent de poursuivre leurs études après une interruption de plusieurs années. Dans les domaines d'études Agriculture et économie forestière (55%), Travail social (37%) et formation des enseignants (47%), les étudiant-e-s sont moins nombreux à vouloir poursuivre leurs études que la moyenne des étudiant-e-s en bachelor des HES et des HEP.

Au niveau du master, la proportion des étudiant-e-s en Musique, arts de la scène et autres arts (25%) qui entendent continuer leurs études dans l'année qui suit l'obtention du diplôme

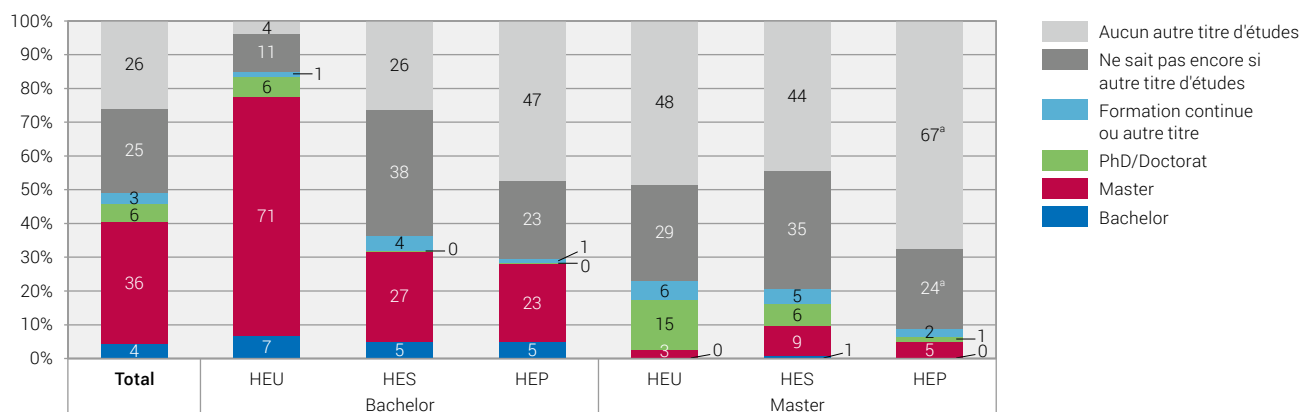
actuel est nettement supérieure à la moyenne des étudiant-e-s en master des HES et des HEP. Les étudiant-e-s en master dans les domaines d'études Sport (75%), Linguistique appliquée (66%) et Formation des enseignants (67%) sont au contraire plus nombreux que la moyenne à ne pas envisager de poursuivre leurs études.

6.4.2 Titre d'études visé

Parmi les étudiant-e-s en bachelor des HEU, 71% aspirent à obtenir un master après avoir achevé leur cursus actuel (ils étaient 67% en 2013). La proportion est nettement plus faible dans les HES et les HEP (respectivement 27% et 23%). Les étudiant-e-s en bachelor des HES sont plus nombreux (4%) que ceux des HEP

Titre d'études visé selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en %

G6.14



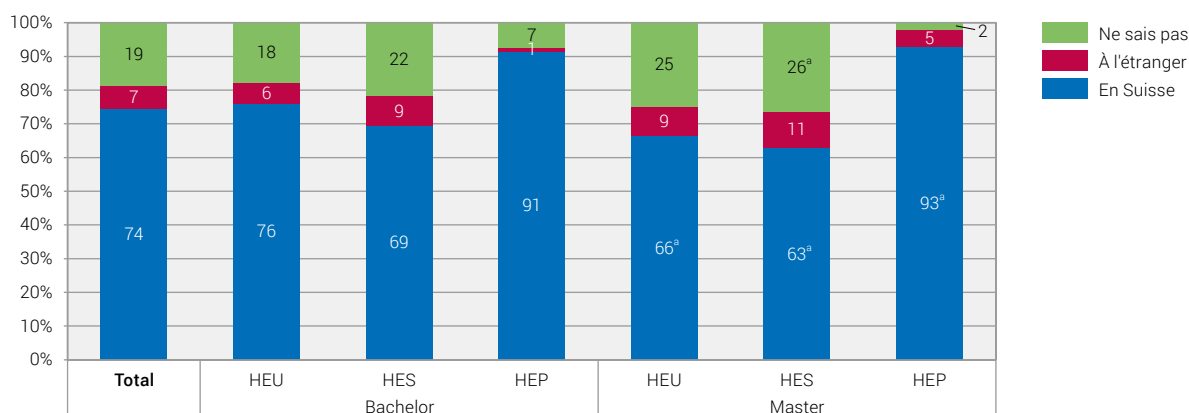
Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Lieu d'études planifié selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en % des étudiant-e-s ayant l'intention de poursuivre leurs études

G6.15



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

(1%) et des HEU (1%) à viser d'autres diplômes de la formation supérieure (MAS, MBA, DESS, DEA, etc.). Tant dans les HES que dans les HEP, 5% des étudiant-e-s en bachelor prévoient d'obtenir un deuxième bachelor, alors que la part correspondante s'élève à 7% dans les HEU.

Les étudiant-e-s en master des HEU sont les plus nombreux à viser un doctorat (15%). Ils sont beaucoup moins nombreux à vouloir suivre une formation continue ou obtenir un autre diplôme (6%) ou un deuxième master (3%). Dans les HES et les HEP, respectivement 9% et 5% des étudiant-e-s en master comptent se lancer dans un autre master.⁶ La proportion de ceux qui entendent effectuer un doctorat est nettement plus basse (respectivement 6% et 1%).

Les étudiant-e-s en master des HEU sont plus nombreux (6%) que ceux des HEP (2%) à vouloir suivre une formation continue ou obtenir d'autres diplômes.

6.4.3 Poursuite des études à l'étranger

Aux étudiant-e-s qui envisagent de poursuivre leurs études après avoir achevé leur formation actuelle, on a demandé s'ils souhaitent le faire en Suisse ou à l'étranger.

Sur tous les étudiant-e-s qui entendent poursuivre leurs études après la formation actuelle, trois quarts (74%) prévoient de le faire en Suisse, 7% envisagent de continuer leurs études à l'étranger et 19% sont encore indécis. Chez les étudiant-e-s en bachelor, la proportion de ceux qui veulent continuer leurs études dans

un autre pays est nettement plus élevée dans les HES (9%) que dans les HEU (6%). Les étudiant-e-s des HES au niveau du master ont peut-être davantage d'options à l'étranger qu'en Suisse pour poursuivre leurs études. Dans les HEP, 1% seulement des étudiant-e-s comptent continuer leurs études à l'étranger. Cette proportion souligne le caractère national de la formation des enseignants.

Au niveau master, les écarts entre les étudiant-e-s des HEU et des HES ne sont pas statistiquement significatifs. Comparés aux étudiant-e-s des deux autres types de hautes écoles, ceux des HEP sont plus nombreux (93%) à vouloir poursuivre leurs études en Suisse et se classent nettement moins souvent dans la catégorie Ne sait pas (2%).

Par rapport aux résultats de l'enquête 2013, les proportions observées ne diffèrent pas, qu'il s'agisse du niveau bachelor ou master.

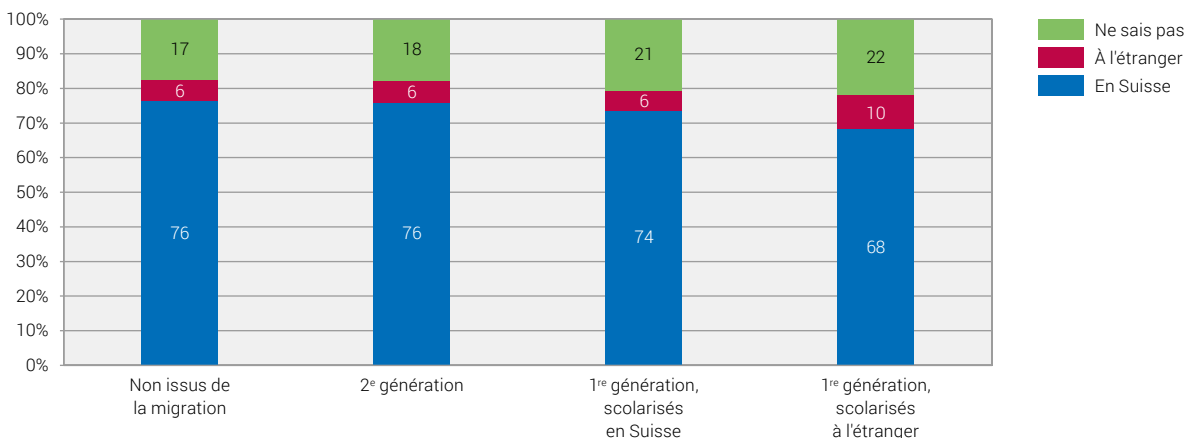
Dans le choix du lieu d'études, les étudiant-e-s issus de la migration ne se distinguent guère des autres. Seuls les étudiant-e-s de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont légèrement plus nombreux (10%) que les étudiant-e-s non issus de la migration (6%) à désirer continuer leurs études à l'étranger. Ils déclarent aussi moins souvent (68%) avoir l'intention de poursuivre des études en Suisse. Aucun changement n'a été constaté par rapport à l'enquête 2013.

Dans les HEU, les étudiant-e-s des domaines d'études Droit (3%) ainsi que Médecine et pharmacie (1%) sont moins nombreux que l'ensemble des étudiant-e-s des HEU à vouloir poursuivre leurs études à l'étranger.

Dans les HES/HEP, la proportion de ces étudiant-e-s est la plus élevée dans les domaines d'études Agriculture et économie forestière (27%) et Design (22%), et elle est inférieure à la

Lieu d'études planifié selon le statut migratoire, en % des étudiant-e-s ayant l'intention de poursuivre leurs études

G6.16



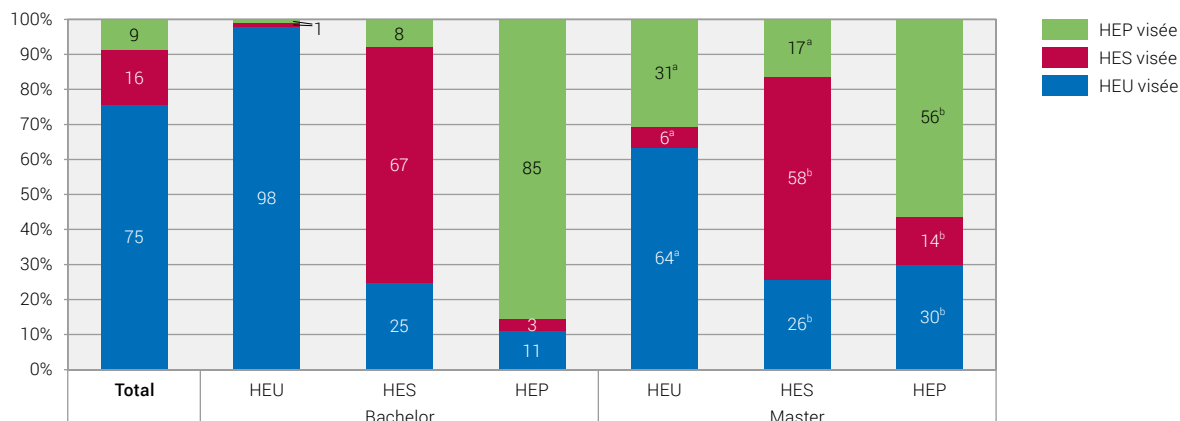
Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

⁶ Dans les HES, il s'agit souvent des étudiant-e-s du domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts, dont le plan d'études de certains cursus prévoit l'obtention de deux masters.

Type de hautes écoles visé selon le type de hautes écoles actuel et le niveau d'études, en % des étudiant-e-s ayant l'intention de continuer leurs études en Suisse

G6.17



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

moyenne des étudiant-e-s des HES/HEP dans les domaines Travail social (3%), Formation des enseignants (1%) et Psychologie appliquée (0%).

6.4.4 Changement de type de hautes écoles

Aux étudiant-e-s souhaitant continuer leurs études en Suisse après avoir achevé leur formation actuelle, on a demandé dans quel type de hautes écoles ils envisagent de le faire.

Au total, trois quarts (75%) des étudiant-e-s souhaitant poursuivre leurs études en Suisse veulent le faire dans une HEU, un sixième (16%) dans une HES et un dixième (9%) dans une HEP.

S'agissant du type de hautes écoles et du niveau d'études, la majorité des étudiant-e-s prévoit de continuer leur formation dans le même type de hautes écoles. Cette intention est particulièrement manifeste parmi les étudiant-e-s en bachelor: dans les HEU, 98% d'entre eux envisagent de continuer leur formation dans une HEU; dans les HES, 85% entendent poursuivre dans une HES; dans les HEP, 67% souhaitent rester dans une HEP. Au niveau du master, ces proportions se situent à 64% dans les HEU, à 56% dans les HEP et à 58% dans les HES. Ensuite, à ce même niveau d'études, l'intention de poursuivre dans une HES prédomine (31%) chez les étudiant-e-s des HEU. Les étudiant-e-s en master des HEP sont quant à eux plus nombreux à penser transiter vers une HEU que vers une HES. Ceux des HEP envisagent de leur côté plutôt de poursuivre en HEU qu'en HES.

6.5 Passage au master

Dans le cadre de l'enquête, les étudiant-e-s en bachelor ont été interrogés sur leur intention de poursuivre en master. Quant aux étudiant-e-s en master, ils ont été invités à répondre à plusieurs questions sur leur passage au master.

6.5.1 Début planifié des études de master

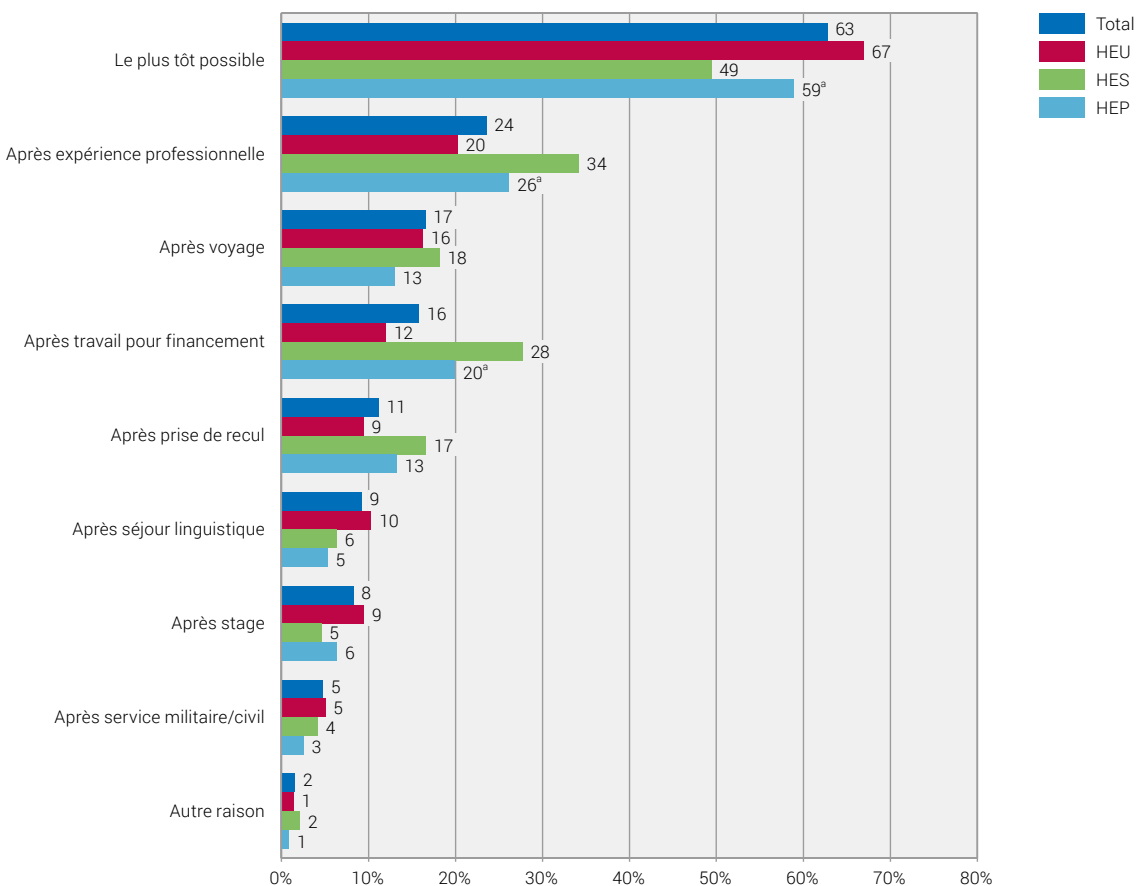
De tous les étudiant-e-s en bachelor, 49% prévoient de poursuivre leurs études au niveau master une fois leur diplôme en poche. Parmi ceux-ci, deux tiers (63%) veulent commencer leurs études de master dès que possible après avoir obtenu le bachelor. Environ un quart souhaite tout d'abord acquérir une expérience professionnelle (24%), un sixième entreprendre un voyage auparavant (17%) et un autre sixième commencer par travailler pour financer la suite de leurs études (16%). Prendre du recul par rapport aux études (11%), effectuer un séjour linguistique (9%), un stage (8%) ou le service militaire ou civil (5%) constituent d'autres raisons pour repousser le début des études de master.

Par rapport à l'ensemble des étudiant-e-s en bachelor, ceux des HEU envisagent plus souvent (67%) et ceux des HES moins souvent (49%) de passer directement en master. Les étudiant-e-s en bachelor des HEU sont moins nombreux que la moyenne à vouloir au préalable acquérir une expérience professionnelle ou à devoir travailler pour financer leurs études. Dans les HES, les étudiant-e-s en bachelor sont au contraire plus nombreux que la moyenne à afficher ces deux intentions, de même qu'ils souhaitent prendre du recul par rapport aux études. Ils sont cependant moins nombreux à vouloir effectuer un stage ou un séjour linguistique avant de commencer leurs études de master.

Aucune différence significative n'apparaît entre l'enquête de 2013 et celle de 2016. Par rapport à l'enquête de 2009, les étudiant-e-s prévoient plus rarement un passage direct vers le master (69% en 2009 contre 63% en 2016). Ils sont au contraire plus nombreux en 2016 à vouloir acquérir une expérience professionnelle, voyager, travailler pour financer leurs études, prendre du recul ou faire leur service militaire ou civil avant de poursuivre leurs études.

Début planifié du master selon le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s en bachelor planifiant des études de master (réponses multiples possibles)

G6.18

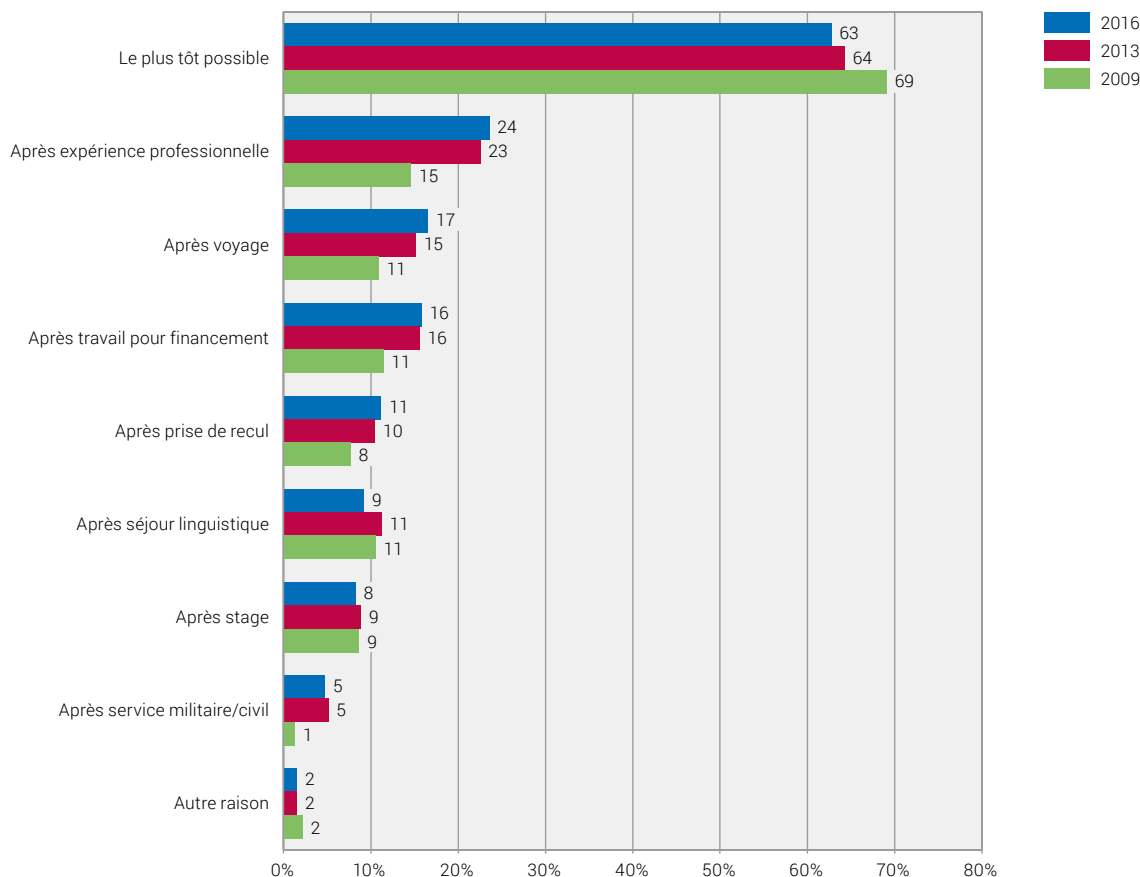


Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Début planifié du master, en % des étudiant-e-s en bachelor planifiant des études de master (réponses multiples possibles)

G6.19



Source: OFS – SSEE 2009, 2013, 2016

© OFS 2017

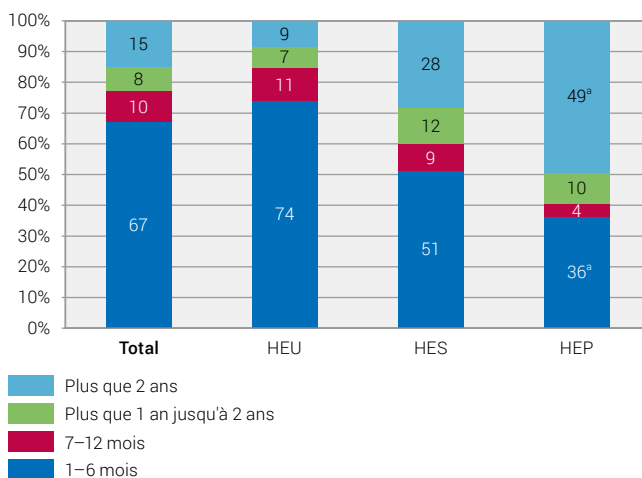
6.5.2 Interruption avant le début des études de master

La volonté d'une grande partie des étudiant-e-s en bachelor (63%) de poursuivre directement leurs études de master se retrouve dans les réponses des étudiant-e-s en master: environ deux tiers (67%) indiquent avoir commencé les études de master au maximum six mois après avoir obtenu le bachelor. 10% ont débuté les études de master entre 7 et 12 mois après le bachelor, 8% ont fait une pause d'une durée d'une année à deux ans et 15% ont interrompu leurs études pendant plus de deux ans entre le bachelor et le master.

De nettes différences séparent toutefois les types de hautes écoles. Alors que les trois quarts des étudiant-e-s en master des HEU (74%) ont fait une pause de six mois au maximum, la même interruption a été constatée chez la moitié des étudiant-e-s en master des HES (51%) et chez un tiers de ceux des HEP (36%). À l'inverse, la proportion des étudiant-e-s en master qui ont marqué une pause de plus de deux ans entre le bachelor et le master est nettement plus élevée dans les HES (28%) et en particulier dans les HEP (49%) que dans les HEU (9%). La comparaison avec l'enquête de 2013 ne révèle aucune différence statistiquement significative.

Durée de l'interruption avant le début du master selon le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s en master

G6.20



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

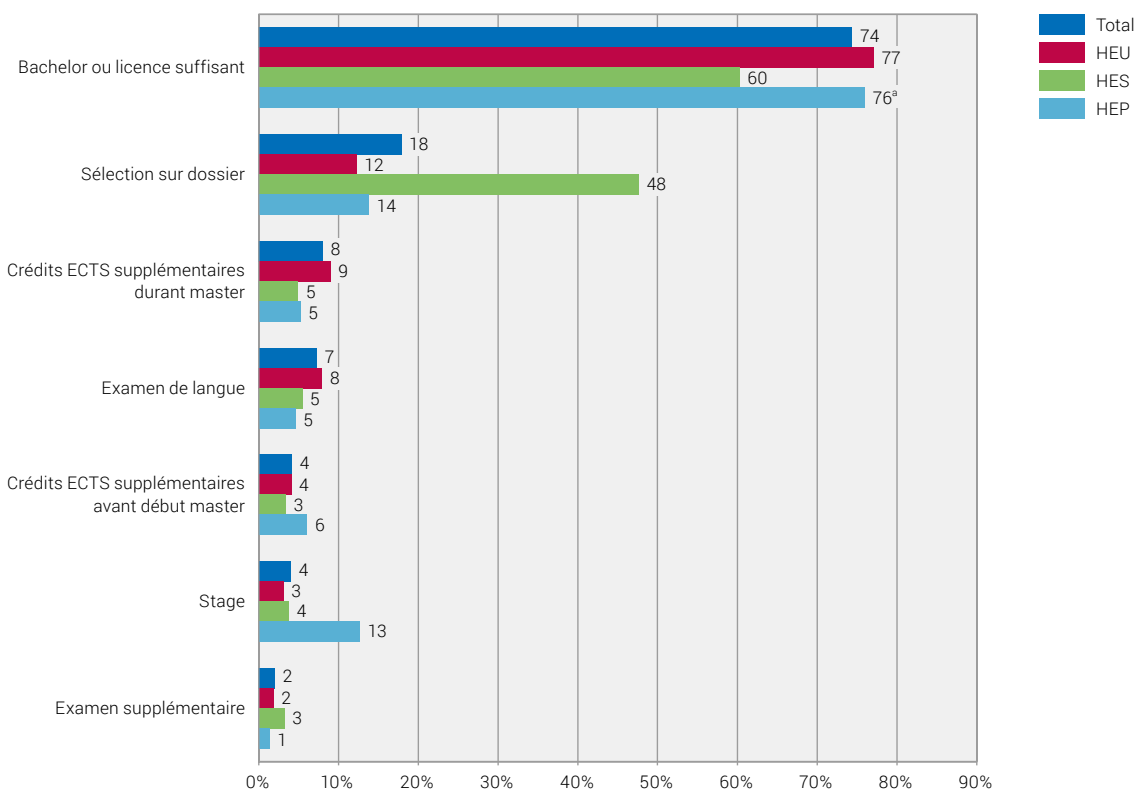
6.5.3 Conditions d'accès

Les étudiant-e-s en master ont également été interrogés sur les conditions d'accès à leur cursus d'études. Trois quarts (74%) d'entre eux ont indiqué que leur bachelor (ou un autre diplôme) était suffisant pour accéder aux études de master. Environ un sixième (18%) ont été sélectionnés sur dossier, 8% ont dû obtenir des crédits ECTS supplémentaires au cours du master, 7% passer un examen de langue et 4% ont dû acquérir des crédits ECTS supplémentaires avant de pouvoir commencer les études de master. Par ailleurs, 4% ont dû faire un stage ou apporter la preuve de leur expérience professionnelle et 2% ont été obligés de repasser des examens déjà réussis auparavant. La comparaison avec les résultats de l'enquête de 2013 ne révèle aucun changement.

La sélection sur dossier joue un rôle plus important dans les HES que dans les HEU et les HEP. Dans ces deux derniers types de hautes écoles, l'obtention d'un bachelor ouvre plus fréquemment l'accès direct aux études de master que dans les HES. Les HEP tendent plus souvent à exiger un stage ou une expérience professionnelle que les autres types de hautes écoles.

Conditions d'accès au master, en % des étudiant-e-s en master (réponses multiples possibles)

G6.21



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

6.5.4 Changement de haute école au début des études de master

Aux étudiant-e-s en bachelor qui comptent se lancer dans des études de master, on a demandé s'ils envisagent de suivre ces études dans une autre haute école. Quant aux étudiantes en master qui ont changé de haute école pour ce niveau d'études, ils ont été interrogés sur les raisons de ce changement.

En moyenne, un tiers (33%) des étudiant-e-s en bachelor qui ont l'intention de suivre des études de master veut le faire dans une autre haute école. La proportion correspondante est nettement plus élevée dans les HES (56%) que dans les HEU (26%) et les HEP (28%). Depuis 2013, les proportions d'étudiant-e-s en bachelor qui affichent ce type d'intention n'ont pas évolué.

Parmi les étudiant-e-s en master, 37% ont changé de haute école pour suivre ce cursus. Dans les HEU, 32% ont entrepris de changer d'établissement et ils ont été 53% dans les HES et 57% dans les HEP à en faire autant. Là aussi, les proportions demeurent stables par rapport à celles de 2013.

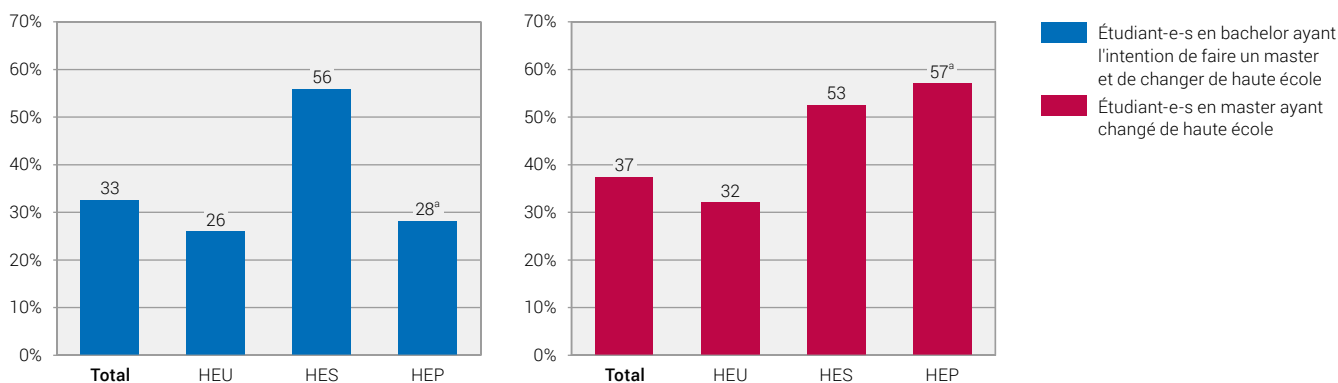
La fréquence du changement de haute école dépend de la durée de l'interruption avant les études de master : plus l'interruption est longue, plus les étudiant-e-s tendent à changer de haute école pour suivre des études de master. Parmi les étudiant-e-s en master qui ont rejoint ce cursus au maximum six mois après avoir obtenu le bachelor, un quart (25%) a changé de haute école, alors qu'ils sont trois quarts (73%) chez les étudiant-e-s qui ont entamé leurs études de master après une interruption de plus de deux ans. La comparaison avec les résultats de l'étude de 2013 ne révèle aucune différence statistiquement significative.

L'absence du cursus souhaité dans l'établissement d'origine est la raison la plus souvent évoquée pour justifier le changement de haute école : elle est avancée par 54% des étudiant-e-s en master qui ont changé de haute école. Les autres raisons fréquemment mentionnées sont la bonne réputation du master dans la nouvelle haute école (36%), le fait de venir de l'étranger pour suivre les études de master dans une haute école suisse (29%), le désir de découvrir une autre région (24%) ou d'effectuer un master dans une autre langue (16%). Le souhait d'étudier avec un certain professeur (9%), la volonté d'exercer une activité rémunérée (6%) et le désir de maintenir le coût des études aussi bas que possible (5%) jouent un rôle nettement moins marqué. L'importance accordée aux différentes raisons n'a pas changé depuis l'enquête de 2013.

Dans les HEU, les étudiant-e-s en master ayant changé de haute école sont plus nombreux que la moyenne à justifier ce changement par la bonne réputation de l'institution où ils ont choisi de suivre leur cursus (44%). Dans les HES, ils avancent plus souvent que la moyenne le fait d'étudier avec un certain professeur comme raison de changer de haute école (27%). L'importance de ce motif dans les HES est imputable au domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts, où il est mentionné le plus fréquemment (56%). Dans les HEP, trois quarts (73%) des étudiant-e-s concernés expliquent que le cursus d'études de master souhaité n'est pas proposé dans leur haute école d'origine. Là encore, la proportion des motifs avancés reste stable par rapport à l'enquête de 2013.

Changement de haute école prévu et effectué, en % des étudiant-e-s en bachelor ayant l'intention de faire un master resp. des étudiant-e-s en master

G6.22



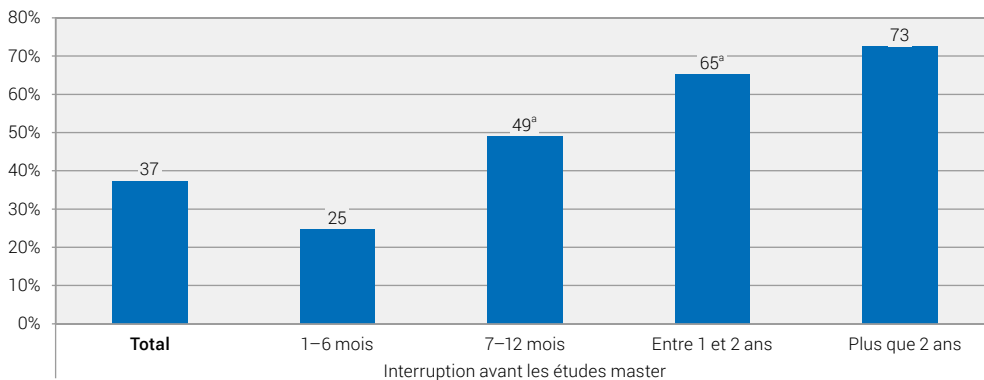
Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Proportion d'étudiant-e-s ayant changé de haute école au début des études de master
en % des étudiant-e-s de master

G6.23



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

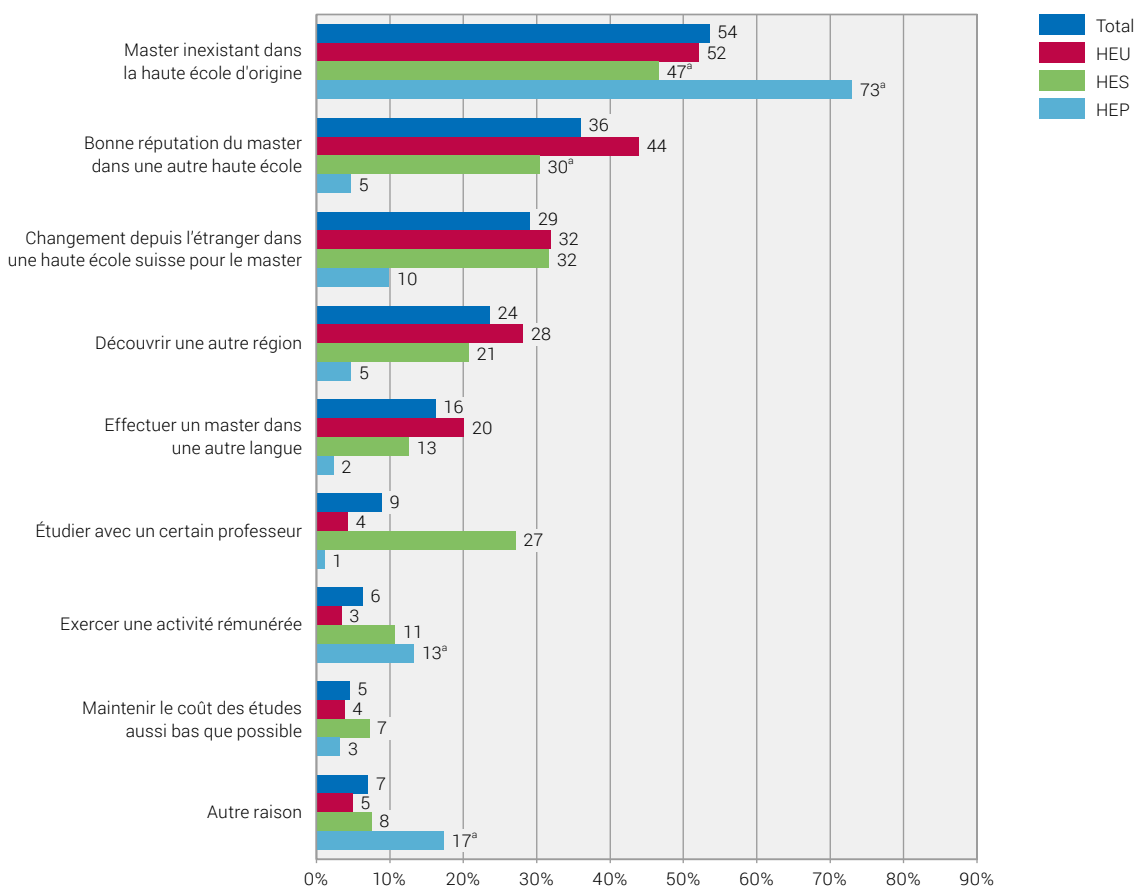
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Raisons pour le changement de haute école selon le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s en master ayant changé de haute école (réponses multiples possibles)

G6.24



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

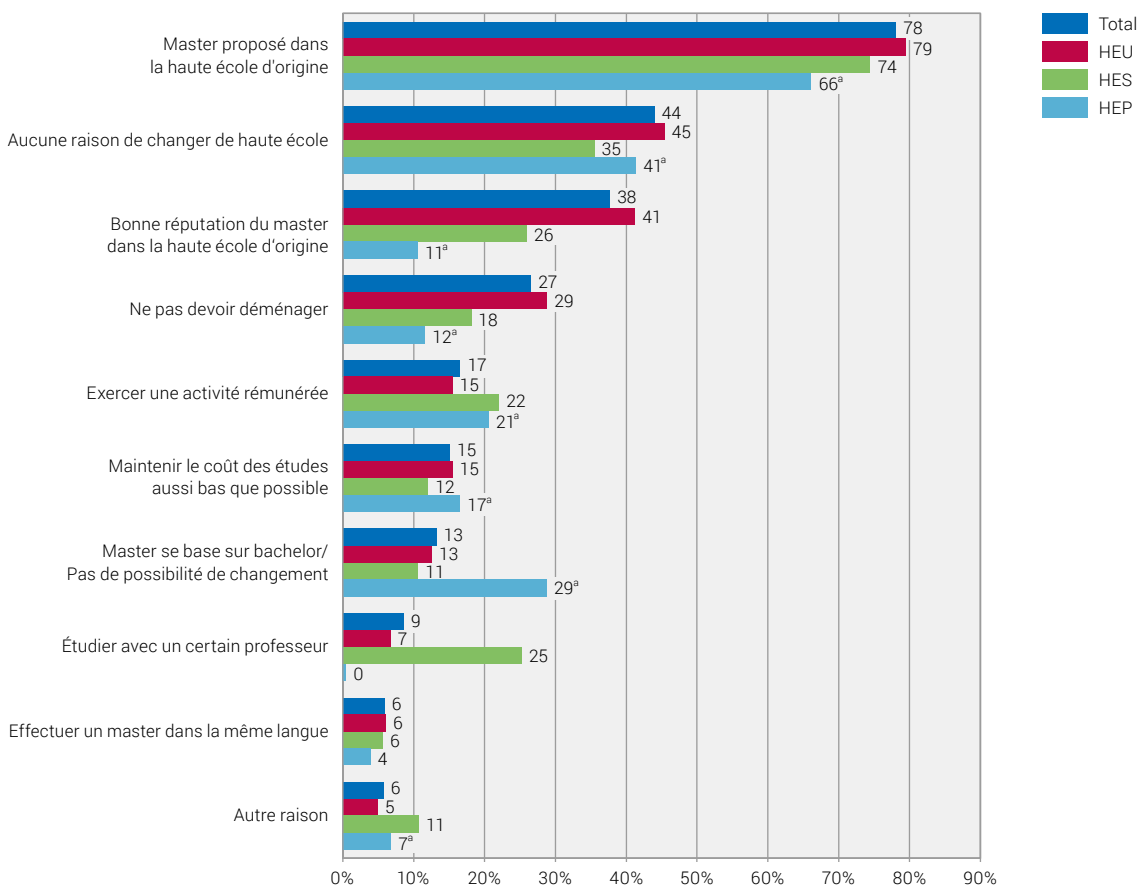
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Raisons contre le changement de haute école selon le type de hautes écoles, en % des étudiant-e-s en master n'ayant pas changé de haute école (réponses multiples possibles)

G6.25



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Parmi les étudiant-e-s en master n'ayant pas changé de haute école, 78% expliquent leur choix principalement par le fait que leur haute école d'origine propose le master souhaité. 44% déclarent n'avoir aucune raison de changer de haute école, 38% relèvent la bonne réputation des études de master dans la haute école d'origine et 27% disent ne pas avoir voulu déménager. 10% justifient leur choix par l'exercice d'une activité rémunérée, la nécessité de réduire le plus possible le coût des études ou le fait que le master se base sur le bachelor. Étudier avec un certain professeur (9%) ou effectuer un master dans la même langue (6%) constituent des motifs beaucoup moins cruciaux. Par rapport à l'enquête de 2013, l'importance des différents motifs demeure inchangée.

Les raisons de ne pas changer de haute école au moment du master diffèrent selon le type de hautes écoles. Les étudiant-e-s en master des HEP qui n'ont pas changé de haute école expliquent ce choix de loin le plus souvent par le fait que le master se base sur le bachelor (29%). Ceux des HES sont plus nombreux que la moyenne à mentionner leur souhait d'étudier avec un certain professeur (25%). L'importance accordée à ce motif dans les HES est imputable au domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts. Dans ce cas non plus, la proportion des motifs avancés n'a pas changé par rapport à l'enquête de 2013.

Annexe

A.1 Remarques méthodologiques

Population de base et échantillon

Le cadre de sondage est constitué de l'ensemble des étudiant-e-s qui sont, au semestre d'automne 2015/2016, immatriculés dans une haute école suisse pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Les personnes réalisant des cours de formation continue ou un doctorat sont exclues de l'enquête.

Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 199 145 personnes, soit 114 265 inscrites dans les universités et écoles polytechniques fédérales (HEU), 65 133 étudiant-e-s en haute école spécialisée (HES) et 19 747 dans les hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'échantillon est stratifié par haute école et par domaine d'études (HES/HEP), ou par groupes de domaines d'études (HEU). Les informations sont basées sur le Système d'information universitaire suisse (SIUS). Les strates de moins de 100 étudiant-e-s ont été intégrées exhaustivement dans l'échantillon. Au final, l'échantillon comprend 25 751 personnes, soit 10 044 étudiant-e-s en HEU, 14 926 en HES (y compris ceux qui étudient dans les HEP intégrées aux HES) et 781 étudiant-e-s inscrits dans les autres hautes écoles pédagogiques et institutions de formation des enseignants.

Participation

Le relevé a été effectué pendant le semestre de printemps, entre le 24 mars et le 30 mai 2016, via un questionnaire en ligne (Internet). Les étudiant-e-s ont été contactés par courrier postal et par e-mail, dans lesquels figurait un code d'accès personnalisé au questionnaire. Deux courriers de rappel ont été envoyés.

916 personnes ont été définies comme pertes neutres. Il s'agit essentiellement de personnes ayant terminé leurs études avant le début de l'enquête. 17 087 étudiant-e-s ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse net de 69%. Le détail des taux de réponse par haute école figure dans le tableau ci-dessous.

Questionnaire

Le questionnaire est disponible sur les pages Internet du projet (www.etudiants-stat.admin.ch).

Préparation et pondération des données

La cohérence et la validité des réponses des étudiant-e-s ont été vérifiées dans le cadre du processus de traitement des données à des fins statistiques. Les observations contenant des données manquantes sur les trois questions clés de l'enquête n'ont pas été prises en compte.

Les données ont été pondérées sur la base du taux de sondage (strates selon les hautes écoles et les (groupes) de domaines d'études) et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calibrage a été effectué sur des caractéristiques connues de l'ensemble de la population (sexe, groupes d'âge, domicile avant le début des études et niveau d'études). Cette pondération permet l'estimation des résultats pour la population de base.

Participation par haute école

TA 1

	Adresses initiales	Pertes neutres	Univers de base après contact	Interviews réalisées	Taux de réponse net
Hautes écoles universitaires (HEU)					67%
UNIBAS	890	33	857	581	68%
UNIBE	778	34	744	554	74%
UNIFR	744	19	725	530	73%
UNIGE	865	9	856	505	59%
UNIL	797	20	777	518	67%
UNILU	669	27	642	449	70%
UNINE	736	18	718	516	72%
UNISG	849	47	802	465	58%
UZH	904	39	865	607	70%
USI	650	23	627	391	62%
FS-CH	599	10	589	342	58%
EPFL	761	16	745	501	67%
ETHZ	802	41	761	534	70%
Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)					70%
BFH	1 287	35	1 252	921	74%
HES-SO	5 329	172	5 157	3 465	67%
FHNW	2 019	60	1 959	1 425	73%
FHZ	844	16	828	625	75%
SUPSI	1 110	69	1 041	726	70%
FHO	763	18	745	597	80%
ZFH	2 869	101	2 768	1 918	69%
KAL	617	64	553	327	59%
LRG	88	15	73	19	26%
Autres HEP-I	781	30	751	571	76%
Total	25 751	916	24 835	17 087	69%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Présentation des résultats

Pour les analyses bivariées, nous avons présenté, pour chaque sous-chapitre, les principales variables indépendantes associées à la variable d'analyse. L'importance des variables indépendantes est aussi testée à l'aide de modèles multivariés, analyses qui ne sont toutefois pas au centre de cette publication.

Toutes les analyses du présent rapport sont basées sur des données pondérées. La somme des fréquences relatives peut s'écarter légèrement de 100% à cause des arrondis.

Précision des fréquences relatives

Les enquêtes par échantillonnage ne portant que sur une partie de la population considérée (population de base), les résultats présentent toujours un certain degré d'incertitude. Cette incertitude peut être quantifiée, grâce aux intervalles de confiance. Plus leurs bornes sont éloignées, plus l'intervalle de confiance est grand et plus les résultats sont incertains. Un intervalle de confiance dépend de son «niveau de confiance», le plus souvent fixé à 95%. Si nous supposons que le paramètre à estimer se trouve dans l'intervalle de confiance, notre risque d'erreur est limité à 5%. La définition de l'intervalle de confiance implique donc qu'il est improbable mais qu'il n'est pas totalement exclu que le paramètre se situe en dehors de l'intervalle de confiance calculé. Le calcul de la précision des fréquences relatives a été effectué avec un intervalle de confiance dont le niveau de confiance était de 95%.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication: Bon, intervalle de confiance de $95\% < \pm 5\%$

a: Suffisant, intervalle de confiance de $95\% \geq \pm 5\%$ et $< \pm 10\%$

b: Mauvais, intervalle de confiance de $95\% \geq \pm 10\%$

Précision des valeurs moyennes

L'indication de la précision des valeurs moyennes est basée sur le coefficient de variation. Les estimations s'appuyant sur des échantillons aléatoires sont soumises à une dispersion stochastique. Cette dispersion peut être considérable s'il s'agit d'événements rares ou de montants variant fortement. La dispersion peut être mesurée grâce au coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pourcentage et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la valeur moyenne.

Le coefficient de variation est une mesure relative pour la variation. Contrairement à l'écart-type, il ne dépend pas de la valeur moyenne des variables analysées.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication: Bon, coefficient de variation $< 2,5\%$

a: Suffisant, coefficient de variation $\geq 2,5$ et $< 5\%$

b: Mauvais, coefficient de variation $\geq 5\%$

Nombre de cas

Le rapport ne présente pas les résultats des catégories pour lesquelles le nombre de cas est inférieur à 25. Ces catégories sont représentées par deux astérisques (**).

Fiabilité statistique

Les différences entre les groupes qui ressortent des graphiques et tableaux ne sont pas toutes statistiquement significatives. Celles qui sont décrites dans le texte, par contre, sont statistiquement significatives. En revanche, il n'est pas possible de commenter dans le texte toutes les différences statistiquement significatives.

A.2 Définitions

A) Nomenclatures

Le présent rapport s'appuie sur les nomenclatures et les définitions du Système d'information universitaire suisse (SIUS), ainsi que sur l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE).

Domaines d'études HES/HEP

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les domaines d'études HES sont organisés selon la nomenclature du Système d'information universitaire suisse (SIUS), à l'instar de la classification des groupes de domaines d'études HEU. Les filières d'études sont regroupées selon les domaines suivants:

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et sciences de la vie
- Agronomie et économie forestière
- Economie et services
- Design
- Sport
- Musique, arts de la scène et autres arts
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Santé
- Formation des enseignants

Le domaine d'études Formation des enseignants correspond au type de hautes écoles HEP.

Les filières d'études non répartissables ne sont pas présentées séparément, en raison du très petit nombre de cas (34 étudiant-e-s). Il a été décidé de compter dans le domaine d'études Economie et services.

Groupes de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et en instituts, le Système d'information universitaire suisse (SIUS) distingue environ 90 branches d'études, qui sont regroupés en vingt domaines d'études comparables au niveau suisse, répartis entre sept groupes de domaines d'études:

- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques
- Droit
- Sciences exactes et naturelles
- Médecine et pharmacie
- Sciences techniques
- Interdisciplinaire et autres

Groupes de domaines d'études du système des hautes écoles HE

Les groupes de domaines d'études du système des hautes écoles (HE) réunissent les domaines d'études officiels des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques. Ces groupes de domaines d'études communs permettent une comparaison entre les trois types de haute école.¹

Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)

Les écoles mentionnées ci-dessous (hautes écoles pédagogiques incluses) sont considérées comme hautes écoles spécialisées dans le cadre du SIUS (état au semestre d'automne 2015).

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée de la Suisse Occidentale
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
KAL	FH Kalaidos Fachhochschule
LRG	HES Les Roches-Gruyère
Autre HEP-I	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées) et institutions de la formation des enseignants

La rubrique «Autres HEP-I» couvre les hautes écoles et institutions ci-après:

- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute Ecole Pédagogique BEJUNE
- Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud
- Pädagogische Hochschule Wallis
- Pädagogische Hochschule Freiburg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Luzern
- Pädagogische Hochschule Schwyz
- Pädagogische Hochschule Zug
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Pädagogische Hochschule St.Gallen
- Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung

Hautes écoles universitaires (HEU)

Dans le cadre du Système d'information universitaire suisse (SIUS), sont reconnues comme hautes écoles universitaires:

Les dix universités cantonales:

UNIBAS	Université de Bâle
UNIBE	Université de Berne
UNIFR	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNILU	Université de Lucerne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana

Les deux écoles polytechniques fédérales:

EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Autres institutions universitaires:

FS-CH	Formation universitaire à distance suisse
-------	---

L'Institut universitaire Kurt Bösch IUKB n'est pas présenté séparément, en raison du très petit nombre de cas (5 personnes). Il a été décidé de les inclure et de les compter avec les étudiant-e-s de l'Université de Genève, car l'IUKB sera à l'avenir associé à cette dernière.

B) Définitions

Activité rémunérée

Activités rémunérées exercées au cours des douze mois précédant l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances semestrielles, régulièrement ou non, y compris les stages rémunérés et l'assistantat. Les activités rémunérées exercées avant le début des études ne sont pas prises en considération. Le volume des activités rémunérées (taux d'occupation) est donné en proportion d'un emploi à plein temps.

Budget-temps

Le budget-temps des étudiant-e-s indique le volume horaire dédié aux différentes activités, pendant une semaine type du semestre. La charge de travail a été saisie pour les activités suivantes:

- Études
- Activité rémunérée en parallèle des études
- Activités bénévoles
- Tâches domestiques et familiales, garde des enfants

Les études incluent la fréquentation des cours et les autres travaux induits par les études, tels que la préparation des cours, la rédaction de travaux, les recherches bibliographiques, les rencontres avec les enseignants, etc. La durée des trajets n'est pas incluse.

¹ S'agissant des catégories voir: www.media-stat.admin.ch/web/apps/glossary/index.php?n=glo-771-fr; ou: www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → Définitions → Groupe de domaines d'études HE.

Entrant (hautes écoles)

Par entrant on entend toute personne qui s'immatricule pour la première fois à un semestre d'automne donné à un niveau d'études défini (bachelor, master, autre) d'un type de hautes écoles déterminé (haute école universitaire, haute école spécialisée ou haute école pédagogique).

Une personne peut être comptée plusieurs fois au cours de sa formation comme entrant, à des niveaux d'études et dans des types de hautes écoles différents.

Étrangers scolarisés en Suisse

Personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées en Suisse lorsqu'elles ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles.

Étrangers scolarisés à l'étranger

Personnes de nationalité étrangère qui habitaient à l'étranger lorsqu'elles ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles.

Étudiant-e-s

Toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée ou haute école pédagogique) au semestre d'automne 2015/2016. L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s prend en considération les étudiant-e-s inscrits pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Les personnes réalisant un doctorat ou des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système européen de reconnaissance des prestations d'études qui permet également de les transférer et de les accumuler. Centré sur l'étudiante, il se base sur le volume de travail qu'il doit fournir en vue de réaliser les objectifs d'une unité d'enseignement. Ceux-ci sont fixés de préférence sous forme d'acquis de formation ou de compétences à acquérir. Le volume de travail des étudiant-e-s est exprimé en crédits:

- 1 crédit correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures,
- 60 crédits correspondent à 1 année d'études,
- 180 crédits sont nécessaires pour obtenir un diplôme de bachelor et
- 90 à 120 crédits pour un diplôme de master.

Grandes régions

Le lieu de domicile des étudiant-e-s ont été regroupés en grandes régions, qui sont définies de la manière suivante:

<i>Région lémanique:</i>	Genève, Vaud, Valais
<i>Espace Mittelland:</i>	Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure
<i>Suisse du Nord-Ouest:</i>	Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville
<i>Zurich:</i>	Zurich
<i>Suisse orientale:</i>	Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie
<i>Suisse centrale:</i>	Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug
<i>Tessin:</i>	Tessin

Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs: la médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. Contrairement à la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Mode de logement

Les diverses formes de logement sont classées en cinq groupes:

- Étudiant-e-s vivant chez leurs parents
- Étudiant-e-s en foyer d'étudiants
- Étudiant-e-s vivant seuls
- Étudiant-e-s vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants
- Étudiant-e-s vivant avec d'autres personnes (colocation)

Niveau d'études

Bachelor: Les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).

Master: Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Autre: Sous la catégorie «Autre» sont rassemblées les études menant à une autre formation: formation des enseignants du degré secondaire II de min. 60 crédits, prestations entre le bachelor et le master et études menant à une licence.

Niveau de formation des parents

Le plus haut niveau de formation des parents est divisé en cinq catégories:

- *Pas de formation post-obligatoire* signifie que les parents n'ont suivi que l'école obligatoire.
- *Degré secondaire II: professionnel* comprend la formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle).
- *Degré secondaire II: général* regroupe les écoles gymnasiales et les autres écoles de formation générale d'une durée d'au moins deux ans.
- *Formation professionnelle supérieure* comprend les formations d'une durée minimum de deux ans entreprises après avoir obtenu un titre d'une formation professionnelle initiale.
- *Haute école* comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques.

Profession des parents

Les professions des parents sont classées selon la nomenclature suisse des professions 2000 (NSP 2000). Dans la NSP 2000, toutes les professions figurant dans la banque de données des professions de l'Office fédéral de la statistique sont groupées dans un ordre hiérarchique. La NSP 2000 est subdivisée selon les domaines d'activité (principe d'organisation semblable à celui des branches économiques, par ex. le domaine des professions de la construction, le domaine des professions de la santé, etc.).

Renchérissement

Afin de permettre des comparaisons financières entre les enquêtes, les montants des enquêtes précédentes sont présentés aux prix de 2016. Les montants de 2005 sont ainsi majorés de 2,1% pour tenir compte du renchérissement annuel moyen entre 2005 et 2016. Le renchérissement annuel entre 2009 et 2013 et 2013 et 2016 s'élève dans les deux cas à -1,6%. Les montants de 2009 et 2013 ont donc été réduits conformément à cette diminution des prix.

Classification du statut migratoire*

TA 2

Étudiant-e-s			Lieu de naissance des parents		
Lieu de naissance	Nationalité	Scolarisés en Suisse	Les deux en Suisse	Un des deux en Suisse	Les deux à l'étranger
En Suisse	Suisse	Oui/non	o	o	II
	Etranger	Oui/non	o	II	II
A l'étranger	Suisse	Oui	o	o	I ^a
		Non	o	o	I ^b
	Etranger	Oui	I ^a	I ^a	I ^a
		Non	I ^b	I ^b	I ^b

* Classification simplifiée, qui ne tient pas compte de la nationalité à la naissance

o Étudiant-e-s non issus de la migration

II Étudiant-e-s issus de la migration, 2^e génération

I^a Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse

I^b Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2017

Ressources financières et dépenses

Le budget d'un étudiant ou d'une étudiante pouvant varier fortement d'un mois à l'autre, il a été demandé aux étudiant-e-s d'estimer leurs dépenses et ressources financières pour un mois «normal», à savoir un mois d'études et non de vacances, durant le semestre de printemps 2016.

- *Dépenses:* dépenses mensuelles moyennes effectuées par les étudiant-e-s eux-mêmes ou par d'autres personnes en leur faveur, lorsque celles-ci règlent par exemple une partie ou la totalité du loyer, de l'alimentation, des vêtements ou des assurances.
- *Ressources:* somme des ressources que les étudiant-e-s ont tous les mois à disposition à partir de différentes sources de financement.

Sources de ressources financières

Les ressources financières des étudiant-e-s ont été classées en quatre catégories:

- *Famille:* montants versés par les parents, le/la partenaire ou d'autres membres de la famille.
- *Activité rémunérée:* montants résultant de l'activité rémunérée de l'étudiant-e au moment de l'enquête, et moyens économisés avant les études dans le cadre de cette activité rémunérée.
- *Bourses et prêts:* montants des bourses et prêts venant des pouvoirs publics (Confédération, canton ou commune), de la haute école ou d'organisations privées à but non lucratif.
- *Autres:* montants venant des prêts bancaires privés et d'autres capitaux, ne résultant pas d'une activité rémunérée passée, et autres sources (ex.: héritage, rente, etc.).

Statut migratoire

La classification des étudiant-e-s selon leur statut migratoire repose sur une adaptation de la typologie du statut migratoire en usage à l'OFS.² Celle-ci est construite à partir de quatre informations: le lieu de naissance des parents; le lieu de naissance des personnes; la nationalité actuelle des personnes; et la nationalité à la naissance des personnes. La classification utilisée dans ce rapport dévie de cette typologie à deux égards. D'une part, nous connaissons uniquement la nationalité des étudiant-e-s au moment de leur entrée dans le système des hautes écoles suisses, ce qui nous oblige à simplifier la typologie. D'autre part, nous ajoutons une information sur le lieu de scolarisation afin de diviser la 1^{re} génération en deux groupes. La typologie comprend quatre catégories:

- *Étudiant-e-s non issus de la migration:*
il s'agit de personnes de nationalité suisse dont l'un des deux parents au moins est né en Suisse. Les personnes de nationalité étrangère sont également considérées comme n'étant pas issues de la migration si elles-mêmes et leurs deux parents sont nés en Suisse.
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 2^e génération:*
il s'agit de personnes nées en Suisse, de nationalité étrangère et dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. Les personnes nées en Suisse et de nationalité suisse appartiennent également à cette catégorie, pour autant que les deux parents soient nés à l'étranger.
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse:*
il s'agit de personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère. Les personnes nées à l'étranger qui ont la nationalité suisses sont également classées dans cette catégorie si les deux parents sont nés à l'étranger. Par ailleurs, ces personnes ont été scolarisées en Suisse, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles en Suisse (la maturité gymnasiale le plus souvent).
- *Étudiant-e-s issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger:*
cette catégorie est définie de la même manière que la précédente. Toutefois, et par ailleurs également, ces personnes ont été scolarisées à l'étranger, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles à l'étranger.

Subsides d'études

Toutes les bourses et tous les prêts des pouvoirs publics, des hautes écoles et des organisations privées à but non lucratif. Les bourses de mobilité et prêts bancaires privés ne sont pas pris en compte.

A.3 Sources des données

Les données utilisées proviennent des enquêtes suivantes de l'OFS:

Situation sociale et économique des étudiant-e-s [SSEE], OFS
Informations complémentaires: www.etudiants-stat.admin.ch

Système d'information universitaire suisse [SIUS], OFS

Informations complémentaires:

www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistique → Etudiants et examens finals des hautes écoles;

ou:

www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → Education et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles

Enquête suisse sur la population active [ESPA], OFS

Informations complémentaires:

www.espa.bfs.admin.ch

Relevé structurel [RS], OFS

Informations complémentaires:

www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistique → Relevé structurel

Enquête sur les revenus et condition de vie en Suisse [SILC], OFS

Informations complémentaires:

www.silc.bfs.admin.ch

² Voir à ce sujet: www.statistique.admin.ch → Trouver des statistiques → 01 Population → Migration et intégration → Population selon le statut migratoire.

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch). www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix. www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats. www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 3000 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique. www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Service de renseignements statistiques de l'OFS

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s fournit des informations actuelles sur les conditions d'études et de vie des étudiant-e-s des hautes écoles suisses. L'enquête contribue ainsi aux discussions sur l'organisation et le financement de la formation dans les hautes écoles. Les principaux thèmes de cette enquête sont l'origine sociale des étudiant-e-s, le financement des études et les aides octroyées aux étudiant-e-s, l'activité rémunérée pendant les études et le budget-temps. D'autres thèmes relatifs aux conditions de vie des étudiant-e-s sont traités, notamment le mode de logement, la santé et la conciliation entre la vie familiale et les études. L'enquête donne également des informations concernant le passage du bachelor au master, le choix des études et la mobilité. Environ 26 000 étudiant-e-s des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques ont été interrogés au semestre de printemps 2016.

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix

fr. 24.- (TVA excl.)

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

255-1600

ISBN

978-3-303-15627-8

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.